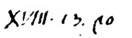



8
3-D
28
BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE
6
10 H
26






BIBLIOTECA NAZ.
ROMA
VITTORIO EMANUELE

Jean Fran. Paul de Gondy du Titre
de Ste Marie sur la Minerve Card. de
Retz Coadiut. de l'Archeuê de Paris le 19. Fev. 1652



MEMOIRES DE MONSIEUR LE CARDINAL DE RETZ.

NOUVELLE EDITION,

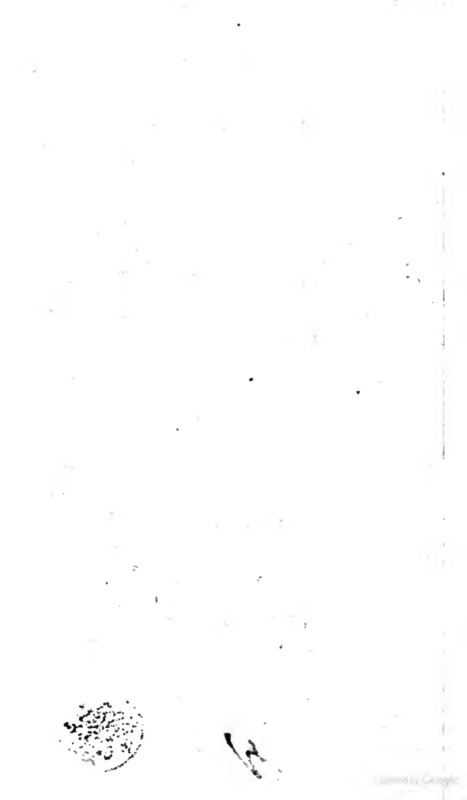
Revûë & augmentée.

TOME PREMIER.



A COLOGNE,
Chez DAVID ROGER.

M. DCCXVIII.
Avec Aprobation & Permission des Superieurs.



LE LIBRAIRE AU LECTEUR.

POur rendre cette Edition, (des Memoires de Monſieur le Cardinal de Retz) plus complette, que celles qui ont paru juſqu'ici, & pour ne rien laiſſer à deſirer aux curieux qui les liront, on a crû devoir mettre à la tête un précis de la Genealogie, de la Vie, & du caractere de ce Cardinal, dans le deſſein, non pas de faire un détail circonſtancié, de tous les differens évenemens de ſa vie, qui pourroient ſe rapporter à ſa gloire, mais ſeulement de donner une idée generale à ceux qui n'auroient aucune connoiſſance de l'Illuſtre Famille de Gondi de Retz, d'autant plus que je laiſſe à d'autres plumes, le ſoin de l'honnorer d'un Eloge digne de lui, & que ce n'eſt point l'intention que je me ſuis propoſée; ſi l'on ne m'avoit preſſé de toutes parts à mettre cette Edition au jour, plûtôt que je n'eus ſouhaité, j'aurois pû mettre une

Table des Matieres, à la fin de chaque Volume, mais dans une autre Edition, on pourra donner cette satisfaction au public, & celle de remplir les lacunes, & même d'ajoûter à la fin des Memoires, quelques-unes des pieces des plus curieuses, qui parûrent dans le temps de la fronde; au reste quoique cette Edition soit reduite en trois Volumes, on avertit le Lecteur, qu'elle est aussi complette qu'aucune de celles qui ont parû en cinq.





JEAN-FRANCOIS PAUL DE GONDI, *Cardinal de Retz, Damoiseau, Souverain de Commercy, Prince d'Euville, second Archevêque de Paris, Abbé de Saint Denis en France, Auteur des Memoires dont on donne une nouvelle Edition, nâquit à Montmirol en Brie, au mois d'Octobre mil six cens treize, du Mariage de Philipe Emanuel de Gondi, Comte de Joigny, General des Galeres de France, & Chevalier des Ordres du Roy, (né à Lyon en mil cinq cens quatre vingt-un,) avec Françoise-Marguerite de Silly, fille d'Antoine de Silly, Comte de Rochepot, Chevalier des Ordres du Roy, & de Marie de Lannoy, Dame de Folleville, & de Paillart, Souveraine de Commercy, & d'Euville.*

Il eut pour Precepteur le fameux Vincent de Paul, qui fut dans la suite Aumônier de la Reine Anne d'Austriche, & enfin Superieur General des Prê-

tres de la Mission de S. Lazare.

Il fut nommé le troisiéme Decembre mil six cens vingt-sept Chanoine de l'Eglise de Paris, par Jean-François de Gondi, premier Archevêque de Paris son Oncle, à la place d'Isaac l'Artigues.

Il avoit eu auparavant les Abbayes de Buzay, & de Quimperlé en Bretagne, & celle de la Chaume, à tous ces Tiltres il joignit aussi celui de Docteur de la Maison, & Societé de Sorbonne.

En mil six cens quarante-trois, il fut nommé Coadjuteur de l'Archevêché de Paris, avec le Titre d'Archevêque de Corinthe, les Bulles que le Pape Urbain VIII. lui accorda, sont dattées des Nones d'Octobre mil six cens quarante-trois.

Le trente-un Janvier de l'année suivante, il fut consacré par l'Archevêqae de Paris son Oncle, qui donna son Canonicat à Monsieur l'Abbé de Bragelone, dont le petit neveu est encore aujourd'hui Chanoine de la même Eglise.

Pendant le temps qu'il ne fut que Coadjuteur, il merita par sa vigilance Pastorale, qu'on lui confiât souvent les

affaires les plus importantes de l'Eglise, & même en mil six cens quarante-six, le trentiéme Juillet, il porta la parole au nom du Clergé de France, dans la remontrance faite au Roy à Fontainebleau, en presence de la Reine Mere.

Son zele & son attention pour la deffense du bien public, ne plûrent pas également, & ne furent pas toûjours interpretez en sa faveur ; c'est ce qui l'obligea souvent à renouveller sa ferveur pour le bien de son Eglise, & d'abandonner celui qu'il croyoit devoir au maintient du bien public.

Il fut le principal instrument, qui agit efficacement pour obtenir du Roy LOUIS XIV. l'honneur qu'on eût de le revoir dans sa Capitale, & ayant eu de SA MAJESTE' la nomination au Cardinalat au mois de Septembre mil six cens cinquante-un, il fut compris dans la création que le Pape Innocent X. fit en mil six cens cinquante-deux, sous le Titre de Sainte Marie de la Minerve, Titre que possede aujourd'hui Son Eminence Monsieur le Cardinal de Noailles.

En cette même année, il prêcha pour la derniere fois dans son Eglise, le pre-

mier Dimanche de l'Avent, car peu de jours aprés, il fut arrêté & conduit à Vincennes.

Les autres évenemens ſinguliers de ſa vie, ſont aſſez détaillés dans ſes Memoires.

Il mourut à Paris dans l'Hôtel de Leſdiguieres, le vingt-quatriéme Août mil ſix cens ſoixante-dix-neuf, âgé de ſoixante-ſix ans, moins un mois & quelques jours, ſon corps fut porté à Saint Denis en France, où il repoſe dans la grande Egliſe, devant le Chœur proche la grille de fer qui le ferme, & prez le grand piller de la croiſée, vis-à-vis le Tombeau du Roy François premier, ſon cœur fut dépoſé dans l'Egliſe du Calvaire du Marais, où ſa Niéce aujourd'hui Superieure Generale de cet Ordre étoit alors Religieuſe.

Le Pape lui écrivit quelque temps avant ſa mort, pour lui demander l'idée d'un parfait Cardinal, afin qu'aprenant de lui, les qualitez qu'il jugeoit neceſſaires à le former, il ne fit aucun choix ſans connoiſſance; la lettre étoit pleine de marques d'eſtime, & de confiance pour Monſieur le Cardinal de Retz, qu'on aſſure avoir travaillé à cet Ouvrage.

Aprés avoir donné une legere idée de

tout ce qui avoit du rapport à la personne de Monsieur le Cardinal de Retz, venons presentement à celle que nous nous sommes formée de son caractere.

Il étoit né avec beaucoup d'esprit, & de courage, il avoit une memoire prodigieuse, plus de force, que de politesse dans ses paroles, l'humeur douce & bienfaisante, une docilité admirable à souffrir les plaintes, & les reproches de ses amis; on a dit de lui qu'il avoit peu de pieté, mais beaucoup de Religion, qu'il paroissoit plus ambitieux, qu'il ne l'étoit en effet, & que la vanité seule lui fit entreprendre de grandes choses, presque toutes opposées à sa profession, mais s'il suscita de grands troubles dans l'Etat, ce ne fut jamais dans la vûë d'occuper dans le ministere, la place du Cardinal Mazarin; ainsi que ce dernier le croyoit, il n'eût jamais d'autre vûë, que de le contrecarrer, de lui paroître redoutable, & de se venger avec éclat, & distinction du mépris, que ce premier Ministre avoit fait de son entremise, dans le temps des barricades; il faut pourtant avoüer qu'il se servit fort utilement des malheurs publics, pour se procurer le Chapeau de Cardinal, il souffrit la prison, & des traittemens ignominieux, avec courage & fermeté, &

il ne dût sa liberté qu'à sa seule hardiesse, & aux ressources qu'il trouva dans son esprit, la paresse autant que la force, le soûtint avec gloire dans l'obscurité d'une retraite de six années, mais une chose qu'on ne peut mettre que sur le compte de son courage, c'est sa longue resistance, à vouloir donner sa démission de l'Archevêché de Paris, qu'on lui demanda longtemps, il soûtint toûjours les attaques, & ne voulu jamais s'en demettre qu'aprés la mort du Cardinal Mazarin, il assista à divers Conclaves, & sa conduite y donna toûjours un nouveau relief à sa reputation.

Il se livroit volontiers à l'oisiveté, & c'étoit sa pente naturelle, neanmoins il travailloit dans les grandes affaires, comme s'il n'avoit pû soûtenir le repos & l'inaction; & il se rendoit à cette vie désocupée, lorsqu'elles étoient finies, comme s'il n'avoit pû souffrir le travail.

Il avoit une grande presence d'esprit, & sçavoit si bien tourner à son avantage; les occasions que la fortune lui presentoit, qu'il sembloit qu'il les eût prévûës, ou desirées; il aimoit à conter ce qu'il avoit vû, & trés-souvent son imagination lui offroit plus, que sa memoire ne lui fournissoit.

Il étoit peu sensible à la haine & à l'amitié,

mitié, bien qu'il aye parû en diverſes occaſions fort occupé de l'une & de l'autre de ces deux paſſions.

Il ſçavoit donner un beau jour à ſes deffauts, & ſouvent il a crû être, ce qu'il vouloit paroître aux autres.

Il a plus emprunté de ſes amis, qu'un particulier ne devoit eſperer de pouvoir rendre, il s'acquita cependant à leur égard avec beaucoup de juſtice & de fidelité; avant partir pour Rome il fit aſſembler tous ſes Creanciers, & voulut leur abandonner tous ſes biens, leur demandant ſur ſes revenus de quoi ſubſiſter mediocrement, ce qu'ils refuſerent genereuſement, & même une Dame à qui il devoit conſiderablement lui fit encore offrir une ſomme de vingt mille écus, & ſon Chapelier à qui il devoit auſſi beaucoup, lui fit encore preſent d'un chapeau rouge pour ſon voyage, ces deux traits ſont un témoignage de l'affection & de la confiance toute particuliere, qu'il s'étoit acquiſe dans l'eſprit des Pariſiens, ſa bonne foi, & ſa retraite, ſont des plus éclatantes actions de ſa vie.

Il ſe démit genereuſement de ſa Dignité d'Archevêque, & voulut auſſi ſe demettre de celle de Cardinal, mais le Pape ne voulut jamais y conſentir.

Il partagea ce que ſes Creanciers lui laiſ-

ſerent de bien, à ſes amis, & ſes domeſtiques ; que peut-on voir de plus heroïque ?

Neanmoins en renonçant à tout, il demeura encore expoſé à la malignité des jugemens du public, & il donna lieu dans ſa retraite, de douter, ſi c'étoit la pieté, ou la foibleſſe humaine, qui lui faiſoit entreprendre & executer un deſſein ſi grand, & ſi peu imité juſques à preſent.

Il étoit petit fils d'Albert de Gondi, Duc de Retz, Marquis de Belle-Iſle, Pair, Marêchal & General des Galleres de France, Colonel de la Cavalerie Françoiſe, ſeul premier Gentilhomme de la Chambre, & Grand Chambellan des Rois Charles IX. & Henry III. & de Claudine-Catherine de Clermont, & arriere petit fils d'Antoine de Gondi deuxiéme du nom, qui paſſa en France, & vint s'établir à Lyon, où il épouſa le vingtiéme Janvier mil cinq cens ſeize, Catherine de Pierre-Vive, Gouvernante des enfans de France.

Cet Antoine étoit le quinziéme fils d'Antoine de Gondi premier du nom, & de Madelaine Corbinelli, & il fut pere de Pierre de Gondi Cardinal Evéque de Paris, qui dans ſa jeuneſſe avoit été Cha-

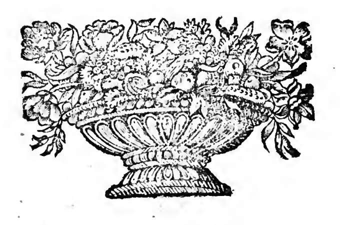
noine en l'Eglise Collegiale de S. Paul de Lyon.

Le Marêchal de Retz auteur de la fortune de cette Maison, l'attira à Paris, dont il lui procura l'Evêché, laquelle passa ensuite à Henry Cardinal de Gondi, & à Jean-François de Gondi premier Archevêque ses enfans.

Philipe Emanuel de Gondi (pere du Cardinal de Retz Auteur des Memoires,) se demit de tous ses emplois, pour se retirer chez les Peres de l'Oratoire, il s'y fit Prêtre, & y mourut dans une haute reputation de pieté, dans le Seminaire de Saint Magloire, Fauxbourg Saint Jaques à Paris, où il fut inhumé au milieu du Sanctuaire, l'on y voit son Epitaphe, mise sur une grande pierre de marbre noir.

Ceux qui souhaiteront sçavoir plus amplement les honneurs, l'ancienneté, & la Genealogie de la Maison de Gondi de Retz, pourront consulter Monsieur d'Hozier Genealogiste du Roy, Ugolino Verini, Paolo Mini, Scipio Amirato, Jean Villani, & autres Ecrivains d'Italie, dont cette Maison tire son origine, & enfin l'Histoire de Gondi imprimée à Paris chez Jean - Baptiste Coignard mil sept cens cinq, par les

ſoins de Madame la Ducheſſe de Leſdiguieres en laquelle a fini l'Illuſtre Maiſon de Gondi de Retz, dont les Terres ſont tombées dans la Maiſon de Villeroy.



MEMOIRES

MEMOIRES
DE MONSIEUR LE CARDINAL DE RETZ.

PREMIERE PARTIE.

MADAME, Quelque répugnance que je puiſſe avoir à vous donner l'Hiſtoire de ma vie, qui a été agitée de tant d'avantures differentes; neanmoins comme vous me l'avez commandé, je vous obéïs, même aux dépens de ma réputation. Le caprice de la Fortune m'a fait honneur de beaucoup de fautes; & je doute qu'il ſoit judicieux de lever le voile qui en cache une partie. Je mets mon nom à la tête de cet Ouvrage, pour m'obliger davantage moi-même à ne diminuer & à ne groſſir en rien la verité. La fauſſe gloire & la fauſſe

modeſtie ſont les deux écueils que la plûpart de ceux qui ont écrit leur propre vie, n'ont pû éviter. Le Preſident de Thou l'a fait avec ſuccès dans le dernier ſiécle; & dans l'Antiquité Céſar n'a pas échoué. Vous me faites ſans doute la juſtice d'être perſuadée que je n'allegueroís pas ces grands noms ſur un ſujet qui me regarde, ſi la ſincerité n'étoit l'unique vertu dans laquelle il eſt permis, & même commandé de s'égaler aux Heros.

Je ſors d'une Maiſon illuſtre en France, & ancienne en Italie. Le jour de ma naiſſance, on prit un eſturgeon monſtrueux dans une petite riviere qui paſſe ſur la terre de Montmirail en Brie, où ma mere accoucha de moi. Comme je ne m'eſtime pas aſſez pour me croire un homme à augures, je ne rapporterois pas cette circonſtance, ſi les libelles qui ont depuis été faits contre moi, & qui en ont parlé comme d'un préſage de l'agitation dont ils ont voulu me faire l'auteur, ne me donnoient lieu de craindre qu'il n'y eût de l'affectation à l'obmettre.

. . . .

Je communiquai à Attichi, frere de la Comteſſe de Maure, & je le priai de ſe ſervir de moi la premiere fois qu'il tireroit l'épée. Il la tiroit ſouvent, & je n'attendis pas

long-tems. Il me pria d'appeller pour lui Melbeville, Enseigne-Colonel des Gardes, qui se servit de Bassompierre, celui qui est mort dépuis avec beaucoup de reputation Major General de Bataille dans l'armée de l'Empire. Nous nous battimes à l'épée & au pistolet, derriere les Minimes du Bois de Vincennes. Je blessai Bassompierre d'un coup d'épée dans la cuisse, & d'un coup de pistolet dans le bras. Il ne laissa pas de me desarmer, parce qu'il passa sur moi, & qu'il étoit plus âgé & plus fort. Nous allâmes separer nos amis qui étoient tous deux fort blessez. Ce combat fit assez de bruit, mais il ne produisit pas l'effet que j'attendois. Le Procureur General commença des poursuites, mais il les discontinua à la priere de nos proches, & ainsi je demeurai avec ma soutâne & un duel. . . . .

Ma mere s'en apperçût ; elle avertit mon pere, & l'on me ramena à Paris assez brusquement. Il ne tint pas à moi de me consoler de son absence avec Madame du Chastelet : mais comme elle étoit engagée avec le Comte d'Harcourt, elle me traita d'écolier, & elle me joüa même assez publiquement sous ce titre, en presence de M. le Comte d'Harcourt. Je m'en pris à lui ; je lui fis un appel à

la Comedie. Nous nous battimes le lendemain au matin, audelà du faux-bourg Saint-Marcel. Il passa sur moi après m'avoir donné un coup d'épée qui ne faisoit qu'effleurer l'estomac; il me porta par terre, & il eût eu infailliblement tout l'avantage, si son épée ne lui fût tombée de la main en nous colletant. Je voulus racourcir la mienne pour lui en donner dans les reins; mais comme il étoit beaucoup plus fort & plus âgé que moi, il me tencit le bras si serré sous lui, que je ne pus exécuter mon dessein. Nous demeurions ainsi sans nous pouvoir faire de mal, quand il me dit: Levons-nous, il n'est pas honnête de se gourmer: vous êtes un joli garçon, je vous estime, & je ne fais aucune difficulté, dans l'état où nous sommes, de dire que je ne vous ai donné aucun sujet de me quereller. Nous convinmes de dire au Marquis de Poissy, qui étoit son neveu & mon ami, comment le combat s'étoit passé, mais de le tenir secret à l'égard du monde, à la consideration de Madame du Châtelet. Ce n'étoit pas mon compte: mais quel moïen honnête de le refuser? On ne parla que peu de cette affaire, & encore fut-ce par l'indiscrétion de Noirmoutier, qui l'ayant appris du Marquis de Poissy, la mit un

peu dans le monde : mais enfin il n'y eut point de procedures, & je demeurai encore avec ma soutane & deux duels.

Permettez-moi, je vous supplie, de faire un peu de réflexion sur la nature de l'esprit de l'homme. Je ne crois pas qu'il y eût au monde un meilleur cœur que celui de mon pere *, & je puis dire que sa trempe étoit celle de la vertu. Cependant & ces duels & ces galanteries ne l'empêcherent pas de faire tous ses efforts pour attacher à l'Eglise l'ame peut-être la moins ecclesiastique qui fût dans l'Univers. La prédilection pour son aîné, & la vûë de l'Archevêché de Paris qui étoit dans sa Maison, produisirent cet effet. Il ne le crut pas, & ne le sentit pas lui-même : je jurerois qu'il eût lui-même juré dans le plus interieur de son cœur, qu'il n'avoit en cela d'autre mouvement que celui qui lui étoit inspiré par l'apprehension des perils ausquels la profession contraire exposeroit mon ame : tant il est vrai qu'il n'y a rien qui soit sujet à illusion que la pieté. Toutes sortes d'erreurs se glissent & se cachent sous son voile. Elle consacre toutes sortes d'imaginations ; & la meilleure intention ne suffit pas pour en faire éviter

* Philippe Emanuel de Gondi.

le travers. Enfin, après tout ce que je viens de vous raconter, je demeurai d'Eglise: mais ce n'eût pas été assurement pour long-tems, sans un incident dont je vais vous rendre compte.

M. le Duc de Retz, aîné de nôtre Maison, rompit dans ce tems-là, par le commandement du Roi, le traité de mariage qui avoit été accordé quelques années auparavant entre M. le Duc de Mercœur & sa fille. Il vint trouver mon pere dès le lendemain, & le surprit très-agreablement, en lui disant qu'il étoit résolu de la donner à son cousin pour réunir la Maison. Comme je sçavois qu'elle avoit une sœur qui auroit plus de quatre-vingt mille livres de rente, je songeai au même moment à la double alliance. Je n'esperois pas que l'on y pensât pour moi connoissant le terrain comme je le connoissois, & je pris le parti de me pourvoir de moi-même. Comme j'eus quelque lumiere que mon pere n'étoit pas dans le dessein de me mener aux nôces, peut-être en vûë de ce qui en arriva, je fis semblant de me radoucir à l'égard de ma profession; je feignis d'être touché de ce que l'on m'avoit representé tant de fois sur ce sujet, & je joüai si bien mon personnage, que l'on crut que j'étois absolument changé.

Mon pere se résolut de me mener en Bretagne, d'autant plus facilement, que je n'en avois témoigné aucun desir. Nous trouvâmes Mademoiselle de Rez à Beaupreau en Anjou. Je ne regardai l'aînée que comme ma sœur ; je ne considerai d'abord Mademoiselle Scepaux (c'est ainsi qu'on appelloit la cadette) comme ma maîtresse. Je la trouvai très-belle, le plus grand éclat du monde, des lys & des roses en abondance, les yeux admirables, la bouche belle, du défaut à la taille, mais peu remarquable, & qui étoit beaucoup couvert par la vûë de quatre-vingt mille livres de rente, par l'esperance du Duché de Beaupreau, & par mille chimeres que je formois sur ces fondemens qui étoient réels.

Je couvris bien mon jeu dans les commencemens ; j'avois fait l'ecclesiastique & le devot dans tout le voyage, je continuai dans le séjour : je soupirois toutefois devant la Belle, elle s'en apperçût : je parlai ensuite, elle m'écouta, mais d'un air un peu sévere. Comme j'avois observé qu'elle aimoit extrémement une vieille fille de chambre qui étoit sœur d'un de mes Moines de Busay, je n'oubliai rien pour la gagner, & j'y réussis par le moyen de cent pistoles & des promesses immenses que je lui fis. Elle

mit dans l'esprit de sa maîtresse, que l'on ne songeoit qu'à la faire Religieuse, & je lui disois de mon côté que l'on ne pensoit qu'à me faire Moine. Elle haïssoit cruellement sa sœur, parce qu'elle étoit beaucoup plus aimée de son Pere ; je n'aimois pas trop mon frere * pour la même raison. Cette conformité dans nos fortunes, contribua beaucoup à nôtre liaison. Je me persuadai qu'elle étoit reciproque, & je me résolus de la mener en Hollande ; & dans la verité il n'y avoit rien de si facile, Machecoux où nous étions venus de Beaupreau, n'étant qu'à une demie lieue de la mer. Il falloit de l'argent pour cette expedition ; mon trésor étoit épuisé par le don des cent pistoles, & je n'avois pas un sol. J'en trouvai suffisamment, en témoignant à mon pere que l'Economat de mes Abbayes étant censé tenu de la plus grande rigueur des Loix, je croyois être obligé en conscience d'en prendre l'administration. La proposition ne plut pas : mais on ne put la refuser, & parce qu'elle étoit dans l'ordre, & parce qu'elle faisoit en quelque façon juger que je voulois au moins retenir mes Benefices, puisque j'en voulois prendre le soin.

* Pierre de Gondi.

Je partis dès le lendemain pour aller affermer Buzay; qui n'eſt qu'à cinq lieues de Machecoux. Je traitai avec un Marchand de Nantes, appellé Jucatieres, qui prit avantage de ma precipitation, & qui moyennant quatre mille écus comptant qu'il me donna, conclut un marché qui a fait ſa fortune. Je crus avoir quatre millions. J'étois ſur le point de m'aſſurer d'une de ces flutes hollandoiſes qui ſont toujours à la rade de Retz, lorſqu'il arriva un accident qui rompit encore toutes mes meſures.

Mademoiſelle de Retz, car elle avoit pris ce nom depuis le mariage de ſa ſœur, avoit les plus beaux yeux du monde, mais ils n'étoient jamais ſi beaux que quand ils mouroient; & je n'en ai jamais vû à qui la langueur donnât tant de graces. Un jour que nous dînions chez une Dame du pays, à une lieue de Machecoux, en ſe regardant dans un miroir qui étoit dans la ruelle, elle montra tout ce que la *Morbidezza* des Italiens a de plus tendre, de plus animé & de plus touchant. Mais par malheur elle ne prit pas garde que Palluau, qui a depuis été le Maréchal de Clerambault, étoit au point de vûe du miroir. Il le remarqua; & comme il étoit fort attaché à Madame de Retz, avec laquelle étant

avoir été le plus honnête homme de son siécle. Il avoit plus de vingt ans plus que moi, mais il ne laissoit pas de m'aimer cherement. Je lui avois communiqué avant mon depart, la pensée que j'avois d'enlever Mademoiselle de Retz, & il l'avoit fort approuvée, non seulement parce qu'il la trouvoit fort avantageuse pour moi : mais encore parce qu'il étoit persuadé que la double alliance étoit necessaire pour assurer l'établissement de la Maison ; & l'évenement qui porte aujourd'hui nôtre nom dans une famille étrangere ; marque qu'il étoit assez bien fondé. Il me promit de nouveau de me servir de toute chose en cette occasion. Il me prêta douze cens écus, qui étoit tout ce qu'il avoit d'argent comptant. J'en pris trois mille du Président Barillon. Ecvilly manda de Provence le Pilote de sa galere, qui étoit homme de main & de sens. Je m'ouvris de mon dessein à Madame la Comtesse de Saux, qui a été depuis Madame de Lesdiguieres.

Cé nom m'oblige à interrompre le file de mon discours, vous en verrez les raisons dans la suite.

Je querellois à propos de rien Prassin; nous nous battimes dans le Bois de Boulogne, après avoir eu des peines incroya-

bles à nous échaper de ceux qui nous vouloient arrêter. Il me donna un fort grand coup d'épée dans la gorge, je lui en donnai un qui n'étoit pas moindre dans le bras. Meillaincourt, écuyer de mon frere, qui me servoit, & qui avoit été blessé dans le petit ventre, & desarmé, & le Chevalier du Plessis, second de Praslin, nous vinrent separer. Je n'oubliai rien pour faire éclater ce combat, jusqu'au point d'avoir aposté des témoins : mais on ne peut forcer le destin, & l'on ne songea pas seulement à en informer......

En ce cas croyez-vous, me dit-il, qu'un attachement à une fille de cette sorte, puisse vous empêcher de tomber dans des inconveniens où Monsieur de Paris vôtre oncle est tombé, beaucoup plus par la bassesse de ses inclinations, que par le dereglement de ses mœurs ? Il en est des Ecclesiastiques comme des femmes ; elles ne peuvent jamais conserver de dignité dans la galanterie, que par le merite de leurs amans. Où est celui de Mademoiselle de Roche, hors sa beauté? Est-ce une excuse suffisante pour un Abbé, dont la premiere prétention est l'Archevêché de Paris ? Si vous prenez l'épée, comme je le crois, à quoi vous exposez-vous ? Pouvez-vous répondre de

vous-même à l'égard d'une fille aussi brillante & aussi belle qu'elle est ? Dans six semaines elle ne sera plus enfant, elle sera sifflée par Epineville qui est un vieux renard, & par sa mere qui paroit avoir de l'entendemeut. Que sçavez-vous ce qu'une Beauté comme celle-là, qui sera bien instruite, vous pourra mettre dans l'esprit; .....

M. le Cardinal de Richelieu haïssoit au dernier point Madame la Princesse de Guimené, parce qu'il étoit persuadé qu'elle avoit traversé l'inclination qu'il avoit pour la Reine, & qu'elle avoit même été de part à la piece que Madame du Fargis, Dame d'Atour, lui fit quand il porta à la Reine Mere Marie de Medicis une lettre d'amour, qu'il avoit écrite à la Reine sa belle fille. Cette haine de M. le Cardinal de Richelieu avoit passé jusqu'au point d'avoir voulu obliger M. le Maréchal de Brezé son beau-frere & Capitaine des Gardes du Corps, à rendre publiques les lettres de Madame de Guimené, qui avoient été trouvées dans la cassette de M. de Montmorency, lorsqu'il fut pris à Castelnaudari. Le Maréchal de Brezé eut, ou l'honnêteté, ou la franchise de les rendre à Madame de Guimené. Il étoit fort extravagant : mais comme M. le Cardinal de Ri-

chelieu s'étoit trouvé autrefois honoré en quelque façon de son alliance, & qu'il craignoit même ses prôneries auprès du Roi, qui avoit quelque sorte d'inclination pour lui, dans la vûe de se donner à lui-même quelque repos dans sa famille, qu'il souhaitoit avec passion d'établir & d'unir; il pouvoit tout en France à la reserve de ce dernier point. Car M. le Maréchal de Brezé avoit pris une si forte aversion pour M. de la Meilleraye, qui étoit Grand Maître de l'Artillerie en ce tems-là, & qui a été depuis le Maréchal de la Meilleraye, qu'il ne le pouvoit souffrir. Il ne pouvoit se mettre dans l'esprit que M. le Cardinal de Richelieu dût seulement songer à un homme qui étoit vraiment son cousin germain, mais qui n'avoit apporté dans son alliance qu'une roture fort connue, la plus petite mine du monde, & un merite, à ce qu'il publioit, fort commun.

M. le Cardinal de Richelieu n'étoit pas de ce sentiment; il croyoit, & avec raison, beaucoup de cœur à M. de la Meilleraye. Il estimoit même sa capacité dans la guerre infiniment au dessus de ce qu'elle meritoit, quoiqu'en effet elle ne fût pas méprisable. Enfin il le destinoit à la place de celle que nous avons vû avoir été tenue depuis si glorieusement par M. de Turenne.

Vous jugez assez par ce que je viens de vous dire, de la brouillerie du dedans de la maison de M. le Cardinal de Richelieu, & de l'interêt qu'il avoit à la demêler. Il y travailla avec application, & il ne crut pas y pouvoir mieux réussir qu'en réunissant ces deux chefs de caballe, dans une confiance qu'il n'eut pour personne, & qu'il eut uniquement pour eux. Il les mit pour cet effet en commun & par indivis, dans la confidence de ses galanteries, qui en verité ne repondoient en rien à la grandeur de ses actions, ni à l'éclat de sa vie.

Marion de Lorme, qui étoit un peu moins qu'une prostituée, fut un des objets de son amour, & elle se sacrifia à Des-Barreaux. Madame de Fruges que vous voyez trainante dans les cabinets sous le nom de vieille femme, en fut une autre. La premiere venoit chez lui la nuit, il alloit aussi la nuit chez la seconde, qui étoit déja un reste de Buckinkan & de l'Epienne. Ces deux confidens qui avoient fait une paix fourrée, l'y menoient en habit de couleur; & Madame de Guimené faillit d'être la victime de cette paix fourrée.

M. de la Meilleraye, que l'on appelloit le Grand Maître, étoit devenu amoureux d'elle, mais elle ne l'étoit nul-

lement de lui. Comme il étoit, & par ſon naturel & par ſa faveur, l'homme du monde le plus imperieux, il trouva fort mauvais que l'on ne l'aimât pas. Il s'en plaignit, l'on n'en fut point touché: il menaça, l'on s'en moqua. Il crut le pouvoir, parce que M. le Cardinal, auquel il avoit dit rage, contre Madame de Guimené, avoit enfin obligé M. de Brezé à lui mettre entre les mains les lettres écrites à M. de Montmorency, deſquelles je vous ay tantôt parlé, & les avoit données au Grand Maître, qui dans les ſecondes menaces en laiſſa échaper quelque choſe à Madame de Guimené. Elle ne s'en mocqua plus, mais elle faillit à en enrager. Elle tomba dans une melancolie qui n'eſt pas imaginable; elle changea tellement, qu'on ne la reconnoiſſoit point. Elle s'en alla à Couperay, où elle ne voulut voir perſonne.......

Dès que j'eus pris la réſolution de me mettre à l'étude, j'y pris auſſi celle de reprendre les erremens de M. le Cardinal de Richelieu; & quoique mes proches mêmes s'y oppoſaſſent, dans l'opinion que cette matiere n'étoit bonne que pour des pedans, je ſuivis mon deſſein, j'entrepris la carriere, & je l'ouvris avec ſuccès. Elle a été remplie depuis par toutes les perſonnes de qualité de la pro-

fession. Mais comme je fus le premier depuis M. le Cardinal de Richelieu, ma pensée lui plut; & cela joint aux bons offices que M. le Grand Maître me rendoit tous les jours auprès de lui, fit qu'il parla avantageusement de moi en deux ou trois occasions; qu'il témoigna un étonnement obligeant de ce que je ne lui avois jamais fait la cour, & qu'il ordonna même à M. de Lingendes, qui a été depuis Evêque de Mâcon, de me mener chez lui.

Voila la source de ma premiere disgrace: car au lieu de répondre à ses avances & aux instances que M. le Grand Maître me fit pour m'y obliger, je ne les payai toutes que de tres-méchantes excuses. Je fis le malade; j'allois à la campagne; enfin j'en fis assez pour laisser voir que je ne voulois pas m'attacher à M. le Cardinal de Richelieu, qui étoit un tres-grand homme, mais qui avoit au souverain degré le foible de ne point mépriser les petites choses. Il le témoigna en ma personue, car l'Histoire de la Conjuration de Jean-Louis de Fiesque, que j'avois faite à dix-huit ans, ayant échapé en ce tems-là des mains de Lauzieres, à qui je l'avois confiée seulement pour la lire, & ayant été portée à M. le Cardinal de Richelieu par Bois-Robert,

il dit tout haut en presence du Maréchal d'Estrées, & de Senneterre : Voilà un dangereux esprit. Le second le dit dès le soir même à mon pere, & je me le tins comme dit à moi-même.

Je continuai par ma propre consideration la conduite que je n'avois prise jusques là que par celle de la haine personnelle que Madame de Guimené avoit contre M. le Cardinal.

Le succès que j'eus dans les Actes de Sorbonne, me donna du goût pour ce genre de reputation. Je la voulus pousser plus loin, & je m'imaginai que je pourrois réussir dans les Sermons. On me conseilloit de commencer par de petits Couvens, où je m'accoutumerois peu à peu. Je fis tout le contraire. Je prêchai l'Ascension, la Pentecôte, la Fête-Dieu dans les petites Carmelites, en presence de la Reine & de toute la Cour ; & cette audace m'attira un second éloge de M. le Cardinal de Richelieu. Car comme on lui eut dit que j'avois bien fait, il répondit : Il ne faut pas juger des choses par l'évenement, c'est un temeraire. J'étois comme vous voyez assez occupé pour un homme de vingt-deux ans .....

M. le Comte qui avoit pris une très-grande amitié pour moi, & pour le service & la personne duquel j'avois pris

un très-grand attachement, partit de Paris la nuit pour s'en aller jetter dans Sedan, dans la crainte qu'il eut d'être arrêté. Il me dit son dessein. Je le suppliai avec instance, qu'il me permît que j'eusse l'honneur de l'accompagner. Il me le défendit expréssement ; mais il me confia Vambroc, un joüeur de luth Flamand, & qui étoit l'homme du monde à qui il se confioit le plus. Il me dit qu'il me le donnoit en garde ; que je le cachasse chez moi, & que je ne le laissasse sortir que la nuit. J'executai fort bien de ma part tout ce qui m'avoit été ordonné, car je mis Vambroc dans une soûpente, où il eût fallu être chat pour le trouver. Il ne fit pas si bien de son côté ; car il fut découvert par le Concierge de l'Hôtel de Soissons, au moins à ce que j'ai toûjours soupçonné, & je fus bien étonné qu'un matin à six heures je vis toute ma chambre pleine de gens armez, qui m'éveillerent en jettant la porte dedans. Le Prevôt de l'Isle s'avança, & il me dit en jurant : Où est Vambroc? A Sedan, je crois, lui répondis-je. Il redoubla ses juremens, & il chercha dans la paillasse de tous les lits. Il menaça tous mes gens de la question. Aucun d'eux, à la reserve d'un seul, ne lui en pût dire des nouvelles. Ils ne s'aviserent pas de la

soûpente, qui dans la verité n'étoit pas reconnoissable, & ils sortirent très-peu satisfaits. Vous pouvez croire qu'une notte de cette nature se pouvoit appeller pour moi, à l'égard de la Cour, une nouvelle confusion. En voici une autre. La Licence de Sorbonne expira; il fut question de donner les Lieux, c'est-à-dire de declarer publiquement, au nom de tout le Corps, lesquels ont le mieux fait dans leurs Actes; & cette declaration se fait avec de grandes cérémonies. J'eus la vanité de prétendre le premier Lieu, & je ne crus pas le devoir ceder à l'Abbé de la Motte-Houdancourt, qui est presentement l'Archevêque d'Auch, & sur lequel il est vrai que j'avois eu quelques avantages dans les disputes.

M. le Cardinal de Richelieu, qui faisoit l'honneur à cet Abbé de le reconnoître pour son parent, envoya en Sorbonne le Grand Prieur de la Porte son oncle, pour le recommander. Je me conduisis dans cette occasion mieux qu'il n'appartenoit à mon âge: car aussi-tôt que je le sçûs, j'allai trouver M. de Raconis, Evêque de Lavaur, pour le prier de dire à M. le Cardinal que comme je sçavois le respect que je lui devois, je m'étois desisté de ma pretention, aussitôt que j'avois appris qu'il y prenoit

part. M. de Lavaur me vint retrouver dès le lendemain matin ; pour me dire que M. le Cardinal ne prétendoit point que M. l'Abbé de la Motte eût l'obligation du Lieu à ma cession , mais à son merite auquel on ne pouvoit le refuser. La réponse m'outra , je ne répondis que par un souris & une profonde reverence. Je suivis ma pointe , & j'emportai le premier Lieu de quatre - vingt quatre voix. M. le Cardinal de Richelieu s'emporta jusqu'à la puerilité ; il menaça les Deputez de la Sorbonne de raser ce qu'il avoit commencé d'y bâtir , & il fit mon éloge tout de nouveau avec une aigreur incroyable.

Toute ma famille s'épouvanta. Mon pere & ma tante de Magnelay , qui se joignoient ensemble , la Sorbonne , Remebroc , M. le Comte , mon frere qui étoit parti la même nuit , Madame de Guimené , à laquelle ils voyoient bien que j'étois fort attaché , souhaitoient avec passion de m'éloigner & de m'envoyer en Italie. Je demeurai donc à Venise jusqu'à la mi-Août , & il ne tint pas à moi de m'y faire assassiner. Je m'amusois à vouloir faire galanterie à la *Signora Vendraneina* , noble Venitienne , & qui étoit une des personnes du monde des plus jolies. Le Resident Maillé ,

Ambaſſadeur pour le Roy, qui ſçavoit le peril qu'il y a en ce païs-là pour ces ſortes d'avantures, me commanda d'en ſortir. Je fis le tour de la Lombardie, & je me rendis à Rome ſur la fin de Septembre. M. le Maréchal d'Eſtrées y étoit Ambaſſadeur. Il me fit des leçons ſur la maniere dont je devois vivre, qui me perſuaderent ; & quoique je n'euſſe aucun deſſein d'ètre d'Egliſe, je me réſolus d'acquerir à tout hazard de la réputation dans une Cour Eccleſiaſtique où l'on me verroit avec la Soutanne. J'executai fort bien ma réſolution ; je ne laiſſai pas la moindre ombre de débauche ou de galanterie : je fus modeſte au dernier point dans mes habits ; & cette modeſtie qui paroiſſoit dans ma perſonne, étoit relevée par une très-grande dépenſe, par de belles livrées, par un équipage fort leſte, & par une ſuite de ſept ou huit Gentilshommes, dont il y en avoit quatre Chevaliers de Malthe. Je diſputai dans les Ecoles de Sapience, qui ne ſont pas à beaucoup près ſi ſçavantes que celles de Sorbonne ; & la fortune contribua encore à me relever. Le Prince de Schomberg, Ambaſſadeur d'obedience de l'Empire, m'envoïa dire un jour que je joüois au balon dans les Thermes de l'Empereur Antonin, de lui

quitter la place, & je lui fis répondre qu'il n'y avoit rien que je n'eusse rendu à son Excellence, si elle me l'eût demandé par civilité : mais puisque c'étoit un ordre, j'étois obligé de lui dire que je n'en pouvois recevoir d'aucun Ambassadeur que de celui du Roy mon Maître. Comme il insista, & qu'il m'eût fait dire pour la seconde fois, par le doyen de ses Estafiers, de sortir du jeu, je me mis sur la défensive ; & les Allemands, plus par mépris à mon sens, du peu de gens que j'avois avec moi, que par autre consideration, ne pousserent pas l'affaire. Ce coup porté par un Abbé tout modeste, à un Ambassadeur qui marchoit toûjours avec cent mousquetaires à cheval, fit un grand éclat à Rome; & si grand que Roze que vous voyez Secretaire du Cabinet, & qui étoit ce jour-là dans le jeu du balon, dit que feu M. le Cardinal Mazarin en eut dès ce jour-là l'imagination saisie, & qu'il lui en a parlé depuis plusieurs fois. . . . .

La santé de M. le Cardinal de Richelieu commençoit à s'affoiblir, & à laisser par consequent quelques vûës de la possibilité de l'Archevêché de Paris. M. le Comte, qui avoit pris quelque teinture de devotion dans la retraite de Sedan, & qui sentoit du scrupule de posse-

der ſous le nom de *Cuſtodi nos*, plus de cent mille livres de rentes en Benefices, avoit écrit à mon pere qu'auſſi-tôt qu'il ſeroit en état d'en faire agréer à la Cour ſa demiſſion en ma faveur, il me les remettroit entre les mains. Toutes ces conſiderations jointes enſemble, ne me firent pas tout-à-fait perdre la réſolution de quitter la ſoutanne, mais elles la ſuſpendirent. Elles firent plus, elles me firent prendre celle de ne la quitter qu'à bonnes enſeignes, & par quelques grandes actions ; & comme je ne les voyois pas proches ni certaines, je me réſolus de me ſignaler dans ma profeſſion de toutes les manieres. Je commençai par une très-grande retraite, j'étudiois preſque tout le jour, je ne voyois que fort peu de monde, je n'avois preſque plus d'habitude avec toutes les femmes, hors Madame de Guimené. . . . .

Le Diable avoit paru juſtement quinze jours avant cette avanture à Madame la Princeſſe de Guimené, & il lui apparoiſſoit ſouvent évoqué par les conjurations de M. d'Andilly, qui le forçoit je croi de faire peur à ſa dévote, de laquelle il étoit encore plus amoureux que moi, (mais en Dieu & purement ſpirituellement,) j'évoquai de mon côté un demon qui lui parut ſous une forme plus benigne

benigne & plus agreable. Je la retirai au bout de six semaines de Port-Royal, où elle faisoit de tems en tems des escapades plûtôt que des retraites. Je continuai de lui rendre mes respects avec beaucoup d'assiduité, & je charmai par là & par d'autres divertissemens, le chagrin que ma profession ne laissoit pas de nourrir dans mon ame. Il s'en falut peu qu'il ne sortît de cet enchantement une tempête, qui eût fait changer de face à l'Europe, pour peu qu'il eût plû à la destinée d'être de mon avis.

Monsieur le Cardinal de Richelieu aimoit la raillerie, mais il ne pouvoit la souffrir; & toutes les personnes de cette humeur ne l'ont jamais que fort aigre. Il en fit une de cette nature en plein cercle à Madame de Guimené, & tout le monde remarqua qu'il vouloit me designer. Elle en fut outrée, & moi plus qu'elle; car enfin il s'étoit contracté une certaine espece de ménage entre elle & moi, qui avoit souvent du mauvais ménagement, dont toutefois les interêts n'étoient point separez. Madame de la Meilleraye, de qui, toute sotte qu'elle étoit, j'étois devenu amoureux, plut à M. le Cardinal, au point que le Maréchal s'en étoit apperçû, devant même que de partir pour l'armée. Il en avoit

fait la guerre à sa femme, & d'un air qui lui fit croire d'abord, qu'il étoit encore plus jaloux qu'ambitieux; elle le craignoit terriblement. Elle n'aimoit point le Cardinal qui en la mariant avec son cousin, avoit à la verité dépouillé sa maison, de laquelle elle étoit idolatre. Il étoit d'ailleurs encore plus vieux par ses incommoditez, que par son âge; & il est vray de plus, que n'étant pedant en rien, il l'étoit tout à fait en galanterie. On m'avoit dit le détail des avances qu'il lui avoit faites, qui étoient effectivement ridicules; mais comme il les continua jusqu'au point de lui faire faire des séjours, de tems même considerable à Ruelle, où il faisoit le sien ordinaire; je m'apperçûs que la petite cervelle de la Demoiselle ne resisteroit pas long-tems au brillant de la faveur, & que la jalousie du Maréchal cederoit bien-tôt à son interêt, qui ne lui étoit pas pleinement indifferent, & à sa foiblesse pour la Cour, qui n'a jamais eu d'égale.

J'étois dans le premier feu de cette nouvelle passion, & je me figurois tant de plaisir à triompher du Cardinal de Richelieu dans un si beau champ de bataille que celui de l'Arsenal, que la rage se coula dans le plus interieur de mon ame, aussi-tôt que j'eus reconnu qu'il y avoit

du changement dans toute la famille. Le mari consentoit que l'on allât très-souvent à Ruelle. La femme ne me faisoit plus que des confidences, qui me paroissoient assez souvent fausses. Enfin la colere de Madame de Guimené, dont je vous ai dit le sujet ci-dessus, la jalousie que j'eus pour Madame de la Meilleraye, mon aversion pour ma profession s'unirent ensemble dans un moment fatal, & faillirent à produire un des plus grands & des plus fameux événemens de nôtre siécle.

La Rochepot, mon cousin germain & mon ami intime, étoit domestique de Monsieur le Duc d'Orleans, & extremement dans sa confidence. Il haïssoit cordialement Monsieur le Cardinal de Richelieu, & parce qu'il étoit fils de feu Monsieur du Fargis, persecuté & mis en effigie par ce Ministre; & parce que tout de nouveau Monsieur le Cardinal, qui tenoit encore son pere prisonnier à la Bastille, avoit refusé l'agrément du Regiment de Champagne pour lui à Monsieur le Maréchal de la Meilleraye, qui avoit une estime particuliere pour sa valeur. Vous pouvez croire, que nous faisions souvent ensemble le panégyrique du Cardinal, & des invectives contre la foiblesse de Monsieur, qui après avoir en-

gagé Monsieur le Comte à sortir du Royaume, & à se retirer à Sedan, sous la parole qu'il lui donna de l'y venir joindre, étoit revenu de Blois honteusement à la Cour. Comme j'étois aussi plein des sentimens que je viens de vous marquer, que la Rochepot l'étoit de ceux que l'état de sa maison & de sa personne lui devoit donner, nous entrâmes aisement dans les mêmes pensées, qui furent de nous servir de la foiblesse de Monsieur, pour executer ce que la hardiesse de ses Domestiques fut sur le point de lui faire executer à Corbie, dont il faut pour plus d'éclaircissement vous entretenir un moment.

Les ennemis étant entrez en Picardie sous le commandement du Prince Thomas de Savoye, & de Monsieur de Picolomini; le Roy y alla en personne, & y mena Monsieur son frere pour General de son armée, & Monsieur le Comte pour Lieutenant General. Ils étoient l'un & l'autre très-mal avec Monsieur le Cardinal, qui ne leur donna cet emploi, que par la pure necessité des affaires; & parce que les Espagnols qui menaçoient le cœur du Royaume, avoient déja pris Corbie, la Capelle, & le Catelet. Aussitôt qu'ils se furent retirez dans les Païsbas, & que le Roy eut repris Corbie,

l'on ne douta point que l'on ne cherchât les moyens de perdre Monſieur le Comte qui avoit donné beaucoup de jalouſie au Miniſtre par ſon courage, par ſa civilité, par ſa dépenſe; qui étoit intimement lié avec Monſieur le Prince, & qui avoit ſur tout commis le crime capital de refuſer le mariage de Madame d'Eguillon. L'Epinay, Montreſor, la Rochepot, n'oublierent rien pour donner à Monſieur, par l'apprehenſion, le courage de ſe defaire du Cardinal. S. Ibar, Varicarville, Bardouville, & Beauregard, pere de celui qui eſt à moi, le perſuaderent à Monſieur le Comte. La choſe fût reſoluë, mais elle ne fut pas executée. Ils virent le Cardinal dans leurs mains à Amiens, & ils ne lui firent rien. Je n'ai jamais ſçû pourquoi, je leur en ai oüi parler à tous, & chacun rejettoit la faute ſur ſon compagnon. Je ne ſçai dans la verité ce qui en eſt: ce qui eſt vray, eſt qu'auſſi-tôt qu'ils furent à Paris, la frayeur les ſaiſit. Monſieur le Comte ſe retira à Sedan, qui étoit en ce tems-là en Souveraineté à Monſieur de Boüillon; Monſieur alla à Blois; & Monſieur de Retz qui n'étoit pas de l'entrepriſe d'Amiens, mais qui s'étoit fort attaché à Monſieur le Comte, partit la nuit en poſte de Paris, & il ſe jetta dans Belle-Iſle. Le Roy envoya à Blois Mon-

ſieur le Comte de Guiche, qui eſt preſentement Monſieur le Maréchal de Grammont, & Monſieur de Chavigny Secretaire d'Etat, & confidentiſſime du Cardinal. Ils firent peur à Monſieur, & ils le ramenerent à Paris, où il avoit encore plus de peur; car ceux qui étoient à lui dans ſa maiſon, c'eſt-à-dire, ceux de ſes domeſtiques qui n'étoient pas gagnez par la Cour, ne manquerent pas de le prendre par cet endroit, qui étoit ſon foible; pour l'obliger de penſer à ſa ſeureté ou plûtôt à la leur. Ce fut de ces penchants à la peur que nous crûmes la Rochepot & moi, que nous le pourrions précipiter dans nos penſées, (l'expreſſion eſt bien irreguliere; mais je n'en trouve point qui marque mieux le caractere d'un eſprit comme le ſien.) Il penſoit tout & ne vouloit rien: & quand par hazard il vouloit quelque choſe, il falloit le pouſſer en même-tems, ou plûtôt le jetter, pour le lui faire executer.

La Rochepot fit tous les efforts poſſibles; & comme il vit que l'on ne repondoit que par des remiſes & par des impoſſibilitez, que l'on trouvoit à tous les expediens qu'il propoſoit, il s'aviſa d'un moyen, qui étoit aſſurément hazardeux, & qui par un ſort aſſez commun aux actions extraordinaires, l'étoit beaucoup

moins qu'il ne le paroiſſoit. Monſieur le Cardinal de Richelieu devoit tenir ſur les fonds Mademoiſelle, qui, comme vous pouvez juger, étoit baptiſée il y avoit longtems; mais les ceremonies du Baptême n'avoient pas été faites. Il devoit venir pour cet effet au Dôme où Mademoiſelle logeoit, & le baptême ſe devoit faire dans la Chapelle. La propoſition de la Rochepot fut de continuer à faire voir à Monſieur, à tous les momens du jour, la neceſſité de ſe défaire du Cardinal, de lui parler moins qu'à l'ordinaire du détail de l'action, afin d'en moins hazarder le ſecret; de ſe contenter de l'en entretenir en general, & pour l'y accoûtumer, & pour lui pouvoir dire en tems & lieu, que l'on ne lui avoit pas celé, que l'on avoit pluſieurs experiences, qu'il ne pouvoit lui-même être ſervi qu'en cette maniere; qu'il l'avoit lui-même avoué maintefois à la Rochepot; qu'il n'y avoit donc qu'à s'aſſocier de braves gens, qui fuſſent capables d'une action déterminée, qu'à poſter des relais ſous pretexte d'un enlevement ſur le chemin de Sedan, qu'à executer la choſe au nom de Monſieur, & en ſa preſence dans la Chapelle, le jour de la ceremonie; que Monſieur l'avoueroit de tout ſon cœur, dès qu'elle ſeroit executée, & que nous le menerions de

ce pas sur nos relais à Sedan, dans un intervale où l'abatement de son Ministre, jointe à la joye que le Roi auroit d'être delivré de son tyran, auroit laissé la Cour en état de songer plutôt à le rechercher qu'à le poursuivre.

Voilà les vûes de la Rochepot, qui n'étoient nullement impraticables, & je les sentis par l'effet que la possibilité prochaine fit dans mon esprit, tout different de celui que la simple speculation y avoit produit. J'avois blâmé peut être cent fois, avec la Rochepot l'inaction de Monsieur, & celle de Monsieur le Comte à Amiens; aussitôt que je me vis sur le point de la pratique, c'est-à-dire sur le point de l'execution, dont j'avois reveillé moi-même l'idée dans l'esprit de la Rochepot, je sentis je ne sçai quoi qui pouvoit être une peur, je le pris pour un scrupule. Je ne sçai si je me trompai; mais enfin l'imagination d'un assassinat d'un Prêtre, d'un Cardinal, me vint à l'esprit. La Rochepot se moqua de moi, & me dit ces propres paroles: Quand vous serez à la guerre, vous n'enleverez point de quartiers, de peur d'y assassiner des gens endormis. J'eus honte de ma reflexion, j'embrassai le crime qui me parut consacré par de grands exemples, justifié & honoré par de grands perils. Nous primes

& nous concertames nôtre resolution. J'engageai dés le soir Launay que vous voyez à la Cour sous le nom du Marquis de Vienne. La Rochepot s'assura de la Ferté, du Marqeis de Boisy, de l'Estourville, qu'il sçavoit être attachez à Monsieur & enragez contre le Cardinal. Nous fimes nos preparatifs, l'execution étoit sure; le peril étoit grand pour nous; mais nous pouvions raisonnablement en sortir, parce que la garde de Monsieur qui étoit dans le logis, nous eût infailliblement soutenu contre celle du Cardinal, qui ne pouvoit être qu'à la porte. La fortune plus forte que sa garde, le tira de ce pas. Il tomba malade, ou lui, ou Mademoiselle, je ne me souviens pas précisement, la ceremonie fut differée, il n'y eut point d'occasions. Monsieur s'en retourna à Blois, & le Marquis de Boisy nous declara, qu'il ne nous découvriroit pas, mais qu'il ne pourroit plus être de cette partie, parce qu'il venoit de recevoir je ne sçai quelle grace de Monsieur le Cardinal.

Je vous confesse que cette entreprise, qui nous eût comblé de gloire si elle eût reüssi, ne m'a jamais plû. Je n'en ai pas le même scrupule que des deux fautes que je vous ai marquées ci-dessus avoir commisas contre la morale; mais je vou-

drois de tout mon cœur n'en avoir jamais été. L'ancienne Rome l'auroit estimée, mais ce n'est pas par cet endroit que j'estime l'ancienne Rome. Je ressens avec tant de reconnoissance & avec tant de tendresse la bonté que vous avez de vouloir bien être informé de mes actions que je ne puis m'empêcher de vous rendre compte de toutes mes pensées ; & je trouve un plaisir incroyable dans le fond de mon cœur à vous les aporter, & vous les soumettre.

Il y a assez souvent de la folie à conjurer, mais il n'y a rien de pareil pour faire les gens sages dans la suite, au moins pour quelque tems ; comme le peril dans ces sortes d'affaires dure même après les occasions, l'on est prudent & circonspect dans les momens qui les suivent.

Le Comte de la Rochepot voiant que nôtre coup étoit manqué, se retira à Commercy qui étoit à lui, pour sept ou huit mois. Le Marquis de Boisy alla trouver le Duc de Roüanez son pere, en Poitou ; Launay, la Ferté, & l'Estourville prirent le chemin de leurs maisons ; mes attachemens me retinrent à Paris, mais si secret & si moderé que j'étudiois tous les jours, & que le peu que je paroissois, laissoit toutes les aparences d'un bon Ecclesiastique. Nous gardâmes si bien le se-

cret les uns & les autres, que l'on n'eut jamais le moindre vent de cette entreprise, pendant le tems de Monsieur le Cardinal de Richelieu, qui a été le Ministre du monde le mieux averti. L'imprudence de la Ferté & de l'Estourville, fit qu'elle ne fut pas secrete aprés sa mort, je dis l'imprudence, car il n'y a rien de plus malhabile que de se faire croire capable de choses, dont les exemples sont à craindre.

La declaration de Monsieur le Comte nous tira, quelque tems après, de nos tanieres, & nous nous reveillâmes au bruit de ses trompetes. Il faut reprendre son histoire de plus loin.

Je vous ai marqué ci-dessus qu'il s'étoit retiré à Sedan, pour la seule raison de sa sûreté, qu'il ne pouvoit trouver à la Cour. Il écrivit au Roi en y arrivant, il l'assûra de sa fidelité, & il lui promit de ne rien entreprendre dans le tems de son sejour dans ce lieu, contre son service. Il est certain qu'il lui tint très-fidellement sa parole, que toutes les offres de l'Espagne & de l'Empire ne le toucherent point, & qu'il rebuta même avec colere les conseils de S. Ibar & de Bardouville, qui le vouloient porter au mouvement.

Campion son domestique, & qu'il avoit laissé à Paris, pour y faire les af-

faires qu'il pouvoit avoir à la Cour, me disoit tout ce détail par son ordre ; & je me souviens entr'autres d'une lettre qu'il lui écrivoit un jour, dans laquelle je lûs ces propres paroles : Les gens que vous connoissez n'oublient rien pour m'obliger de traiter avec les ennemis, & ils m'accusent de foiblesse, parce que je redoute les exemples de Charles de Bourbon, & de Robert d'Artois. Campion avoit ordre de me faire voir cette lettre, & de m'en demander mon sentiment. Je pris la plume à même instant, & j'écrivis en un petit endroit de la reponse qu'il avoit commencé : Et moi je les accuse de folie. Ce fut le propre jour que je partis pour aller en Italie. Voici la raison de mon sentiment.

Monsieur le Comte avoit toute la hardiesse de cœur que l'on apelle communement vaillance, au plus haut point qu'un homme la puisse avoir, & il n'avoit pas même dans le degré le plus commun la hardiesse de l'esprit, qui est ce que l'on nomme Resolution. La premiere est ordinaire & même vulgaire ; la seconde est plus rare que l'on ne se le peut imaginer. Elle est toutefois encore plus necessaire que l'autre pour les grandes actions, & y a-t-il une action plus grande au monde que celle de former un parti : Celle de

conduire une armée a sans comparaison moins de ressorts. Celle d'un Etat en a davantage, mais les ressorts n'en sont pas à beaucoup près si fragiles, ni si delicats. Enfin je suis persuadé qu'il faut de plus grandes qualitez, pour former un bon chef de parti, que pour faire un bon Empereur de l'Univers, & que dans le rang des qualitez qui le composent, la resolution marche de pair avec le jugement: je dis avec le jugement heroïque, dont le principal usage est de distinguer l'extraordinaire de l'impossible. Monsieur le Comte n'avoit pas un grain de cette sorte de jugement, qui ne se rencontre même que très-rarement dans un grand esprit. Le sien étoit mediocre & susceptible, par consequent d'injustes défiances, qui est de tous les caracteres celui qui est le plus oposé à un bon chef de parti, dont la qualité le plus souvent, & le plus indispensablement pratiquable, est de suprimer un beau coup d'occasions, & de cacher en toutes, les soupçons même les plus legitimes.

Voilà ce qui m'obligea à n'être point de l'avis de ceux qui vouloient que Monsieur fit la guerre civile. Varicarville, qui étoit le plus sensé & le moins emporté de toutes les personnes de qualité qui étoient auprès de M. le Comte, m'a dit depuis,

que quand il vit ce que j'avois écris dans la lettre de Campion le jour que je partis pour aller en Italie, il ne douta pas des motifs qui m'avoient porté contre mon inclination à ce sentiment.

Monsieur le Comte se défendit toute cette année & toute la suivante des instances des Espagnols, & des importunitez des siens, beaucoup plus par les sages conseils de Varicarville, que par sa propre force; mais rien ne le put défendre des inquietudes de Monsieur le Cardinal de Richelieu, qui lui faisoit faire tous les jours sous le nom du Roi, des éclaircissemens facheux. Ce détail seroit trop long à vous deduire, & je me contenterai de vous marquer que le Ministre contre ses interêts precipita M. le Comte dans la guerre civile, par les chicanes que ceux qui sont favorisez à un certain point par la fortune, ne manquent jamais de faire aux malheureux.

Comme les esprits commencerent à s'aigrir plus qu'à l'ordinaire, M. le Comte me manda de faire un voyage secret à Sedan. Je le vis la nuit dans le château où il logeoit, je lui parlai en presence de Monsieur de Boüillon, de S. Ibar, de Bardouville, & de Varicarville, & je trouvai que la veritable raison pour laquelle il m'avoit mandé, étoit le desir qu'il avoit

d'être éclairci de bouche & plus en detail que l'on ne le peut être par une lettre, de l'état de Paris. Le compte que je lui rendis ne put que lui être très-agreable; je lui dis, & il étoit vrai, qu'il y étoit aimé, honoré, adoré, & que son ennemi y étoit redouté & abhorré. Monsieur de Boüillon qui vouloit en toutes façons la rupture, prit cette occasion pour en exagerer les avantages. S. Ibar l'apuya avec force, Varicarville les combatit avec vigueur; je me sentois trop jeune pour dire mon avis. Monsieur le Comte m'y força, & je pris la liberté de lui representer, qu'un Prince du Sang doit plutôt faire la guerre civile que de remettre rien de sa reputation ou de sa dignité; mais aussi qu'il n'y avoit que deux considerations qui l'y pussent judicieusement engager, parce qu'il hazardoit l'une & l'autre par ce mouvement, toutes les fois que l'une ou l'autre ne le rendoient pas necessaire; qu'il me paroissoit bien éloigné de cette necessité; que sa retraite à Sedan le défendoit des bassesses ausquelles la Cour l'avoit voulu obliger; par exemple, de celle de recevoir la main gauche dans la maison du Cardinal. Que la haine que l'on avoit pour le Ministre attachoit même à cette retraite la faveur publique qui est toujours beaucoup plus assurée par l'i-

naction, que par l'action; parce que la gloire de l'action depend du succès dont personne ne se peut repondre, & que celle que l'on rencontre dans ces matieres dans l'inaction est toujours sure, étant fondée sur la haine dont le public ne se dement jamais. A l'égard du Ministre, qu'il seroit glorieux, à mon avis, à Monsieur le Comte de se soutenir par son propre poids, c'est-à-dire par celui de sa vertu, à la vuë de toute l'Europe, contre l'artifice d'un Ministre aussi puissant que le Cardinal de Richelieu. Qu'il lui seroit, dis-je, plus glorieux de se soutenir par une conduite sage & reglée, que d'allumer un feu, dont les suites étoient fort incertaines. Qu'il étoit vrai que le Ministre étoit en execration; mais que je ne voyois pourtant pas encore que l'execration fût au periode, qu'il est necessaire de prendre bien justement pour les grandes resolutions: Que la santé de Monsieur le Cardinal commençoit à recevoir beaucoup d'atteintes: que s'il perissoit par une maladie, M. le Comte auroit l'avantage de faire voir au Roi & au public, qu'étant aussi considerable qu'il l'étoit, & par sa personne, & par l'important poste de Sedan, il n'auroit sacrifié qu'au bien & au repos de l'Etat ses propres ressentimens; & que si la santé de Monsieur le Cardinal

ſe retabliſſoit, ſa puiſſance deviendroit auſſi odieuſe de plus en plus, & fourniroit infailliblement par l'abus qu'il ne manqueroit pas d'en faire des occaſions plus favorables. Voilà à peu près ce que je dis à Monſieur le Comte, il en parut touché; Monſieur de Boüillon s'en mit en colere, & me dit même d'un ton de raillerie, Vous avez le ſang bien froid pour un homme de vôtre âge. Je lui repondis ces propres mots: Tous les ſerviteurs de Monſieur le Comte vous ſont ſi obligez, Monſieur, qu'ils doivent tous ſouffrir de vous; mais il n'y a que cette conſideration qui m'empêche de penſer à l'heure qu'il eſt, que vous pouvez n'être pas toujours entre vos baſtions. Monſieur de Boüillon revint à lui, il me fit toutes les honnêtetez imaginables & telles qu'elles furent les commencemens de nôtre amitié. Je demeurai encore deux jours à Sedan, dans leſquels Monſieur le Comte changea cinq fois de reſolution, & S. Ibar me confeſſa à deux repriſes differentes, qu'il étoit difficile de rien eſperer d'un homme de cette humeur. Monſieur de Boüillon le determina à la fin. On manda Dom Miquel de Salamanque Miniſtre d'Eſpagne. L'on me chargea de gagner des gens dans Paris. On me donna un ordre pour toucher de l'argent, & pour

l'employer à cet effet, & je revins de Sedan chargé de plus de lettres qu'il n'en faudroit ponr faire faire le procès à plus de 200. hommes.

Comme je ne pouvois pas me reprocher de n'avoir pas parlé à Monſieur le Comte dans ſes veritables interêts, qui n'étoient pas aſsûrement d'entreprendre une affaire, dont il n'étoit pas capable, je crus que j'avois toute liberté de ſonger à ce qui étoit des miens, que je trouvois même ſenſiblement dans cette guerre. Je haïſſois ma profeſſion & plus que jamais: j'y avois été jetté d'abord par l'entêtement de mes proches. Le deſtin m'y avoit retenu par toutes les chaînes du plaiſir & du devoir. Je m'y trouvois & m'y ſentois lié d'une maniere à laquelle je ne voyois point d'iſſuë. J'avois vingt-cinq ans paſſez, & je concevois aiſement que cet âge étoit bien avancé pour commencer à porter le mouſquet : & ce qui me faiſoit plus de peine, étoit la réflexion que je faiſois qu'il y avoit eu des momens, dans leſquels j'avois (par un trop grand attachement à mes plaiſirs) ſerré moi-même les chaînes, par leſquelles il ſembloit que la fortune eût pris plaiſir de m'attacher malgré moi à l'Egliſe. Jugez par l'état où ces penſées me devoient mettre, de la ſatisfaction que je trouvois dans

une occasion qui me donnoit lieu d'esperer, que je pourrois rencontrer dans cet embarras une issuë nonseulement honnête, mais illustre. Je pensai aux moyens de m'y distinguer, je les imaginai, je les suivis. Vous conviendrez qu'il n'y eut que la destinée, qui rompit mes mesures.

Messieurs les Maréchaux de Vitry & de Bassompierre, Monsieur le Comte de Cramail, Monsieur du Fargis & Monsieur du Coudrai-Montpensier étoient alors prisonniers à la Bastille pour differens sujets; mais comme la longueur adoucit toûjours les prisons, ils y étoient traitez avec beaucoup d'honnêteté, & même avec beaucoup de liberté. Leurs amis les alloient voir, l'on dînoit même avec eux. L'occasion de Monsieur du Fargis qui avoit épousé une sœur de ma mere, m'avoit donné habitude avec les autres; j'avois reconnu dans la conversation de quelqu'un d'entre eux, des mouvemens qui m'obligerent à y faire réflexion. Monsieur le Maréchal de Vitry n'avoit pas beaucoup de sens, mais il étoit hardi jusqu'à la temerité: & l'emploi qu'il avoit eu de tuër le Maréchal d'Ancre, lui avoit donné dans le monde, (quoique fort injustement à mon avis) un certain air d'affaire & d'execution. Il m'avoit paru fort

animé contre le Cardinal, & je crus qu'il pouvoit ne pas être inutile dans la conjoncture presente. Je ne m'adressai pas neanmoins directement à lui, & je crus qu'il seroit plus à propos de sonder Monsieur le Comte de Cramail, qui avoit de l'entendement & tout pouvoir sur son esprit. Il m'entendit à demi mot, & me demanda dabord si je m'étois ouvert dans la Bastille à quelqu'un. Je lui répondis sans balancer : Non Monsieur, je vous en dirai la raison en peu de mots. Monsieur le Maréchal de Bassompierre est trop causeur : je ne compte rien sur le Maréchal de Vitry, que par vous. La fidélité de du Coudray m'est un peu suspecte, & mon bon oncle du Fargis est un bon & brave homme ; mais il a le crane étroit. A qui vous fiez-vous dans Paris, me dit (d'un même fil) Monsieur le Comte de Cramail ? A personne Monsieur, lui répartis-je, qu'à vous seul. Bon, reprit-il brusquement, vous êtes mon homme, j'ai quatre-vingt ans, & vous n'en avez que vingt-cinq, je vous tempérerai, & vous m'échaufferez. Nous entrâmes en matiere, nous fimes nôtre plan, & lorsque je le quittai, il me dit ces paroles : Laissez-moi huit jours, je vous parlerai après plus décisivement ; & j'espere que je ferai voir au Cardinal que je suis bon à autre

chose qu'à faire les jeux de l'inconnu. Vous remarquerez, s'il vous plaît, que ces jeux de l'inconnu étoient un livre, à la verité très-malfait, que le Comte de Cramail avoit mis au jour, & duquel le Cardinal de Richelieu s'étoit fort mocqué.

Vous vous étonnez sans doute de ce que pour une affaire de cette nature je jettai les yeux sur des prisonniers, mais je me justifierai même par la nature de l'affaire, qui ne pouvoit être en de meilleures mains, comme vous l'allez voir.

J'allai dîner justement le huitiéme jour avec Monsieur le Maréchal de Bassompierre, qui s'étant mis au jeu sur les trois heures, avec Madame de Grouvelle aussi prisonniere, & avec le bon homme du Tremblay, Gouverneur de la Bastille, nous laissa très-naturellement Monsieur de Cramail & moi ensemble. Nous allâmes sur la terrasse, & là Monsieur le Comte de Cramail après m'avoir fait mille remerciemens de la confiance que j'avois prise en lui, & mille protestations de service pour Monsieur le Comte, me tint ce propre discours. Il n'y a qu'un coup d'épée ou Paris, qui nous puisse défaire du Cardinal; si j'avois été de l'entreprise d'Amiens je n'aurois pas fait (au moins à ce que je croi) comme ceux qui

ont manqué leur coup. Je suis de celle de Paris, elle est immanquable, j'y ai bien pensé. Voilà ce que j'ai ajoûté à nôtre plan. En finissant ces mots, il me coula dans la main un papier écrit des deux côtez, dont voici la substance. Qu'il avoit parlé à Monsieur le Maréchal de Vitry qui étoit dans toutes les dispositions du monde de servir Monsieur le Comte, qu'ils répondoient l'un & l'autre de se rendre maîtres de la Bastille, que toute la garnison étoit à eux, qu'ils répondoient aussi d'être fort autorisez parmi les Bourgeois; & je les trouvai tels que Monsieur le Comte me l'avoit dit, c'est-à-dire passionnez pour ses interêts, & persuadez que le mouvement n'étoit pas seulement possible, mais qu'il étoit même facile. Vous remarquerez, s'il vous plaît, que ces deux genies fort mediocres, même dans leur profession, étoient d'ailleurs peut-être les plus pacifiques qui fussent dans le Royaume; mais il y a des feux qui embrasent tout, l'importance est d'en connoître, & d'en prévoir le moment. Monsieur le Comte m'avoit ordonné de ne me découvrir qu'à ces deux hommes dans Paris; j'y en ajoûtai de moi-même deux autres, dont l'un fut Parmentier, Substitut du Procureur General; & l'autre l'Epinay, Auditeur de la Cham-

bre des Comptes. Parmentier étoit Capitaine du quartier S. Eustache, qui regarde la ruë des Prouvelles, considerable par le voisinage des Halles. L'Epinay commandoit comme Lieutenant de la compagnie qui les joignoit du côté de Montmartre, & y avoit beaucoup plus de credit que le Capitaine, qui d'ailleurs étoit son beaufrere. Parmentier qui par l'esprit & par le cœur étoit aussi capable d'une grande action, qu'homme que j'aye jamais connu, m'assûra qu'il disposeroit à peu près de Brigalier, Conseiller de la Cour des Aides, Capitaine de son quartier & très-puissant dans le peuple; mais il m'ajoûta en même-tems qu'il ne lui falloit parler de rien parce qu'il étoit leger, & sans secret. Monsieur le Comte m'avoit fait toucher douze mille écus, par les mains de Dunau son Secretaire. J'eus je ne sçai quel prétexte, je les portai à ma tante de Maignelay, en lui disant que c'étoit une restitution qui m'avoit été confiée par un de mes amis à sa mort, à condition de l'emploïer même au soulagement des pauvres, qui ne mandieroient pas; que comme j'avois fait moi-même serment sur l'Evangile, de distribuer cette somme, je m'en trouvois extrémement embarassé, parce que je ne connoissois pas les gens, & que je la sup-

pliois d'en vouloir prendre le soin. Elle fut ravie, elle me dit qu'elle le feroit volontiers ; mais que comme j'avois promis moi-même de faire cette distribution, elle vouloit absolument que j'y fusse present ; & pour demeurer fidele dans ma parole, & pour m'accoûtumer moi-même aux œuvres de charité. C'étoit justement ce que je demandois ; pour avoir lieu de me faire connoître à tous les necessiteux de Paris, je me laissois tous les jours comme traîner par ma tante dans les Fauxbourgs & dans les greniers. Je voyois très-souvent chez elle des gens bien vêtus, & connus même quelquefois qui venoient à l'aumône secrete. La bonne femme ne manquoit presque jamais à leur dire, Priez bien Dieu pour mon neveu, c'est lui, de qui il lui a plû se servir pour cette bonne œuvre. Jugez de l'état où cela me mettoit parmi les gens qui sont sans comparaison plus considerables que tous les autres dans les émotions populaires. Les riches n'y viennent que par force. Les mendians y nuisent plus qu'ils n'y servent, parce que la crainte du pillage les fait aprehender. Ceux qui y pensent le plus sont les gueux qui sont assez pressez dans leurs affaires pour désirer du changement dans les publiques, & dont la pauvreté ne passe pas toutefois

toutefois jusqu'à la mendicité publique. Je me fis donc connoître à cette sorte de gens trois ou quatre mois durant, avec une application toute particuliere, & il n'y avoit point d'enfans au coin de leur feu à qui je ne donnasse toûjours à mon particulier quelques bagatelles ; je connoissois Nanon & Babet. Le voile de Madame de Maignelay qui n'avoit jamais fait d'autre vie, couvroit toutes choses. Je faisois même un peu le dévot, & j'allois aux Conferences de S. Lazare. Mes deux correspondans de Sedan, qui étoient Varicarville & Beauregard, me mandoient de tems en tems que Monsieur le Comte étoit le mieux intentionné du monde, qu'il n'avoit plus balancé depuis qu'il avoit pris son parti ; & je me souviens entre autres, que Varicarville m'écrivit que lui & moi lui avions fait autrefois une terrible injustice, & que cela étoit si vrai qu'il falloit presentement le retenir, & qu'il faisoit même paroître trop de presse aux conseils d'Espagne. Vous observerez, s'il vous plaît, que ces deux Cours qui lui avoient fait des instances incroyables quand il balançoit, commencerent à tenir bride en main, dès qu'elles le virent résolu par une fatalité, que le flegme naturel d'Espagne attache sous le titre de prudence, à la politique de la mai-

ſon d'Autriche ; & vous pouvez remarquer en même-tems, que Monſieur le Comte, qui avoit témoigné une fermeté inebranlable trois ans durant, changea tout d'un coup de ſentiment, dès que les ennemis lui eurent accordé ce qu'il leur avoit demandé. Tel eſt le ſort de l'irreſolution, elle n'a jamais plus d'incertitude que dans la concluſion. Je fus averti de cette concluſion par un Courier de Varicarville qu'il me dépêcha exprès. Je partis la nuit même, & j'arrivai à Sedan une heure après Antroville, negociateur en titre d'office, que Monſieur de Longueville beaufrere de Monſieur le Comte y avoit envoyé y porter des ouvertures d'accommodement plauſibles, mais captieuſes. Nous nous joignimes tous pour les combattre. Ceux qui avoient toûjours été avec Monſieur le Comte, repreſenterent avec force tout ce qu'il avoit crû & dit depuis qu'il s'étoit reſolu à la guerre. S. Ibar qui avoit négocié pour lui à Bruxelles le preſſoit ſur ſes engagemens, ſur ſes avances, & ſur ſes inſtances, inſiſtoit ſur les pas que j'avois fait par ſon ordre dans Paris, ſur les paroles données à Meſſieurs de Vitry & de Cramail, ſur le ſecret confié à deux perſonnes par ſon commandement, & à quatre autres pour ſon ſervice, & par ſon aveu. La matiere étoit bel-

le, & depuis ses engagemens n'étoit plus problématique. Nous le persuadâmes à la fin, ou plûtôt nous l'emportâmes après quatre jours de conflit. Antroville fut renvoyé avec une réponse très-fiere. Monsieur de Guise, qui s'étoit jetté avec Monsieur le Comte, & qui avoit fort souhaité la rupture, alla à Liege donner ordre à des levées. S. Ibar retourna à Bruxelles pour conclure le traité. Varicarville prit la poste pour Vienne, & je revins à Paris, où j'oubliai de dire à nos conjurez les irresolutions de nôtre Chef. Il en eut encore quelques nuages, mais legers; & comme je sçûs que du côté des Espagnols tout étoit en état, je fis à Sedan mon dernier voyage pour y prendre mes dernieres mesures. Je trouvai Meternic, Colonel de l'un des plus vieux Regimens de l'Empire envoyé par le General Lamboy, qui s'avançoit avec une armée fort leste, & presque toute composée de vieilles troupes. Le Colonel asfûra Monsieur le Comte qu'il avoit ordre de faire absolument tout ce que Monsieur le Comte lui commanderoit, & même de donner bataille à Monsieur de Châtillon. qui commandoit les armées de France, qui étoient sur la Meuse. Comme toute l'entreprise de Paris dépendoit de ce succès, je fus bien aise de m'éclaircir de ce

détail, le plus que je pourrois par moi-même. Monsieur le Comte trouva bon que j'allasse à Givetz avec Meternic. J'y trouvai l'armée belle & en bon état. J'y vis Dom Miquel de Salamanque, qui me confirma ce que Meternic m'avoit dit, & je revins à Paris avec trente-deux blancs signez de Monsieur le Comte, je rendis compte de tout à Monsieur le Maréchal de Vitry, qui fit l'ordre de l'entreprise, & qui l'écrivit de sa main, & la porta cinq ou six jours dans sa poche, ce qui est assez rare dans les prisons. Voici la substance de cet ordre.

Aussi-tôt que nous aurions reçû la nouvelle du gain de la bataille, nous la devions publier dans Paris, avec toutes les figures. Messieurs de Vitry & de Cramail devoient soûtenir en même tems les autres prisonniers, se rendre maîtres de la Bastille, arrêter le Gouverneur, sortir dans la ruë S. Antoinè, avec une troupe de Nobles, dont Monsieur le Maréchal de Vitry étoit asûré, crier Vive le Roy & Monsieur le Comte. Monsieur d'Estampes devoit à l'heure donnée faire battre le tambour par tout, joindre le Maréchal de Vitry au Cimetiere S. Jean,& marcher au Palais pour rendre les Lettres de Monsieur le Comte au Parlement, & l'obliger de donner Arrêt en sa faveur. Je de-

vois de mon côté me mettre à la tête des compagnies de Parmentier & de Guerrin de laquelle l'Espinai me répondoit, avec vingt-cinq Gentilshommes que j'avois engagé sous differens prétextes; & mon bon homme de Gouverneur, qui croyoit lui-même que je voulois enlever Mademoiselle de Rohan, m'en avoit amené douze de son païs. Je faisois état de me saisir du Pont-neuf, de donner la main par les quais à ceux qui marchoient au Palais, & de pousser ensuite les barricades dans les lieux qui nous paroîtroient les plus soûlevez. La disposition de Paris nous faisoit croire le succès infaillible; le secret fut gardé jusques au prodige. Monsieur le Comte donna la bataille & la gagna. Vous croyez sans doute la chose bien avancée, rien moins. Monsieur le Comte est tué dans le moment de sa victoire, & il est tué au milieu des siens, dont il n'y en a jamais eu un seul, qui ait pû dire comment sa mort est arrivée; cela est incroyable, & cela est pourtant vrai: jugez de l'état où je fus, quand j'apris cette nouvelle. Monsieur le Comte de Cramail, le plus sage asſûrement de toute nôtre troupe ne songea plus qu'à couvrir le secret, qui du côté de Paris n'étoit qu'entre six personnes. C'étoit toûjours beaucoup; mais le manquement du

ſecret étoit encore plus à craindre de celui de Sedan, où il y avoit des gens beaucoup moins intereſſez à le garder, parce que ne revenant plus en France, ils avoient moins de lieu d'en apprehender le reſſentiment, tout le monde fut également religieux. Monſieur le Maréchal de Vitry & Monſieur de Cramail qui avoient au commencement balancé de ſe ſauver, ſe raſſurerent. Perſonne au monde ne parla, & cette occaſion jointe à une autre, dont je vous parlerai dans la ſeconde Partie de ce diſcours; m'a obligé de penſer & dire ſouvent que le ſecret n'eſt pas ſi rare que l'on le croit, entre les gens qui ont accoutumé de ſe mêler de grandes affaires.

La mort de Monſieur le Comte me fixa dans ma profeſſion, parce que je crus qu'il n'y avoit plus rien de raiſonable à faire, & que je me croyois trop âgé pour en ſortir pour quelque choſe qui ne fût pas conſiderable. D'ailleurs la ſanté de Monſieur le Cardinal de Richelieu s'affoibliſſoit, & l'Archevêque de Paris commençoit à flater mon ambition. Je me reſolus donc, non pas ſeulement à ſuivre, mais encore à faire ma profeſſion; tout m'y portoit, Madame de Guimené s'étoit retirée depuis ſix ſemaines dans la maiſon de Port-Royal. M. d'Andilly me

l'avoit enlevée ; elle ne mettoit plus de poudre, elle ne se frisoit plus, & elle m'avoit donné mon congé dans toutes les formes les plus autentiques, que l'ordre de sa penitence le pouvoit demander. Si Dieu m'avoit ôté la Place Royale, le Diable ne m'avoit pas laissé l'Arsenal, où j'avois decouvert, par le moyen d'un valet de Chambre mon confident, que j'avois absolument gagné, que . . . . . . Capitaine des Gardes du Maréchal, étoit pour le moins aussi-bien que moi, avec la Maréchale de la Meilleraye : voilà dequoi devenir un Saint. La verité est que j'en devins beaucoup plus reglé, au moins pour l'aparence. Je vêcus fort retiré, je ne laissois plus rien de problematique, pour le choix de ma profession ; j'étudiois beaucoup, je fis habitude avec soin, avec tout ce qu'il y avoit de gens de science, & de pieté. Je fis presque de mon logis une Academie, j'observai avec aplication de ne pas ériger l'Academie en tribunal. Je commençois à menager sans affectation les Chanoines & les Curez, que je trouvois très-naturellement chez mon oncle. Je ne faisois pas le devot, parce que je ne me pouvois assurer que je pûsse durer à les contrefaire, mais j'estimois beaucoup les devots, & à leur égard c'est un des plus grands points de

la pieté. J'accommodois même mes plaisirs au reste de ma pratique ; je ne pouvois me passer de galanterie, mais je la fis avec Madame de Pomereux, jeune & coquette, de la maniere qui me convenoit ; parce qu'ayant toute la jeunesse, nonseulement chez elle, mais à ses oreilles, les aparentes affaires des autres couvroient la mienne, qui étoit ou du moins quelque tems après plus effective : enfin ma conduite me réussit, & au point qu'en verité je fus fort à la mode parmi les gens de ma profession, & que les devots mêmes disoient, après Monsieur Vincent, qui m'avoit apliqué ces mots de l'Evangile : Que je n'avois pas assez de pieté, mais que je n'étois pas trop éloigné du Royaume de Dieu. La fortune me favorisa en cette occasion plus qu'elle n'avoit accoutumé. Je trouvai par hazard Mestrezat fameux Ministre de Charenton, chez Madame de Rambures, huguenote precieuse & sçavante. Elle me mit aux mains par curiosité avec lui. La dispute s'engagea & au point, qu'elle eut neuf conferences de suite, à neuf jours differens, où Monsieur le Maréchal de la Force & Monsieur de Turenne se trouverent à trois ou quatre. Un Gentilhomme de Poitou qui fut present à toutes, se convertit. Comme je n'avois pas encore 26.

ans, cet évenement fit grand bruit, & entr'autres effets, il en produisit un qui n'avoit gueres de raport à sa cause. Je vous le raconterai après que j'aurai rendu la justice à une honnêteté que j'ai reçue de Mestrezat dans une de ces conferences. J'avois eu quelque avantage sur lui dans la cinquiéme, où la question de la vocation fut traitée, il m'embarassa dans la sixiéme, où l'on traitoit de l'autorité du Pape; parce que ne me voulant pas broüiller avec Rome, je lui repondois sur des principes, qui ne sont pas si aisez à défendre que ceux de Sorbonne. Le Ministre s'apercevant de ma peine, m'épargna les endroits qui eussent pû m'obliger à m'expliquer d'une maniere, qui eût choqué le Nonce.

Je remarquai son procedé, je l'en remerciai au sortir de la conference en presence de Monsieur de Turenne; & il me repondit: Il n'est pas juste d'empêcher Monsieur l'Abbé de Retz, d'être Cardinal. Cette delicatesse n'est pas comme vous le voyez, d'un Pedant de Geneve.

Je vous aï dit ci-dessus, que cette conference produisit un effet bien different de sa cause, le voici.

Madame de Vendôme, dont vous avez oüi parler, prit une affection pour moi, depuis cette conference, qui alloit jus-

qu'à la rendresse d'une mere. Elle y avoit assisté, quoiqu'assurement elle n'y entendît rien ; mais ce qui la confirma encore plus dans son sentiment, fut Monsieur de Lizieux, qui étoit son Directeur, & qui logeoit toujours chez elle quand il étoit à Paris.

Il revint en ce tems-là de son Diocese ; & comme il avoit beaucoup d'amitié pour moi, & qu'il me trouva dans les dispositions de m'attacher à ma profession, ce qu'il avoit souhaité passionnément ; il prit tous les soins imaginables de faire valoir dans le monde le peu de qualitez qu'il pouvoit trouver en moi. Il est constant que ce fut à lui à qui je dûs le peu d'éclat que j'eus en ce tems-là ; & il n'y avoit personne en France, dont l'approbation en pût tant donner. Les Sermons l'avoient élevé d'une naissance fort basse & étrangere (car il étoit Flamand) à l'Episcopat. Il avoit soutenu avec une pieté sans faste & sans fard son desinteressement, qui étoit au delà de celui des Anacoretes. Il avoit la vigueur de S. Ambroise, & il conservoit dans la Cour, & auprés du Roi une liberté que le Cardinal de Richelieu, qui avoit été son écolier en Theologie, craignoit & reveroit. Ce bon homme qui avoit tant d'amitié pour moi, qu'il me faisoit trois fois la

ſemaine des leçons ſur les Epîtres de S. Paul, ſe mit en tête de convertir Monſieur de Turenne & de m'en dôner l'honneur. Monſieur de Turenne avoit beaucoup de reſpect pour lui, mais il lui en donna encore beaucoup plus de marques par une raiſon qu'il m'a dit lui-même, mais qu'il ne me dit que plus de dix ans après. Monſieur le Comte de Brion, que vous pouvez (je croi) avoir vû dans vôtre enfance ſous le nom de Duc d'Anville, étoit fort amoureux de Mademoiſelle de Vendôme, qui a été depuis Madame de Nemours, & il étoit auſſi fort ami de Monſieur de Turenne, qui pour lui faire plaiſir & lui donner lieu de voir plus ſouvent Mademoiſelle de Vendôme, affectoit d'écouter les exhortations de Monſieur de Lizieux, & de lui rendre même beaucoup de devoirs. Le Comte de Brion qui avoit été deux fois Capucin, & qui faiſoit un ſa'migondis perpetuel de devotion & de peché, prenoit une ſenſible part à ſa converſion pretenduë; & il ne bougeoit des conferences qui ſe faiſoient très-ſouvent, & qui ſe faiſoient toujours dans la chambre de Madame de Vendôme. Brion avoit fort peu d'eſprit; mais il avoit beaucoup de routine, qui en beaucoup de choſes ſuplée à l'eſprit; & cette routine jointe à la maniere que vous con-

noissiez de M. de Turenne & à la mine indolente de Mademoiselle de Vendôme, fit que je pris le tout pour bon; & je ne m'aperçus jamais de quoi que ce soit. Vous me permettrez, s'il vous plait, de faire ici une digression, avant que j'entre plus avant dans la suite de cette Histoire. 2.

Les conferences, dont je vous ai parlé ci-dessus, se terminoient assez souvent par des promenades dans le jardin. Feu Madame de Choisy en proposa une à Saint Cloud, & elle dit en badinant à Madame de Vendôme, qu'il y falloit donner la Comedie à Monsieur de Lizieux. Le bon homme qui admiroit les pieces de Corneille, repondit qu'il n'en feroit aucune difficulté, pourveu que ce fût à la campagne & qu'il y eût peu de monde. La partie se fit; l'on convint qu'il n'y auroit que Madame & Mademoiselle de Vendôme, Madame de Choisy, Monsieur de Turenne, Monsieur de Brion, Voiture & moi: Brion se chargea de la Comedie & des violons, je me chargeai de la colation. Nous allames à Saint Cloud chez Monsieur l'Archevêque. Les Comediens qui joüoient le soir à Ruelle chez Monsieur le Cardinal, n'arriverent qu'extrêmement tard: M. de Lizieux prit plaisir aux violons. Madame de Vendôme

2. Toute la digression qui contenoit deux feuilles. est arrachée.

ne se lassoit point de voir danser Mademoiselle sa fille, qui dansoit pourtant toute seule. Enfin l'on s'amusa tant que la petite pointe du jour, (c'étoit aux grands jours de l'Eté) commençoit à paroitre. Quand on fut au bas de la descente des bons Hommes, justement au pied, le carosse arrêta tout court : comme j'étois à une des portieres avec Mademoiselle de Vendôme, je demandai au cocher pourquoi il arrêtoit ; & il me repondit avec une voix fort étonnée, Voulez-vous que je passe par dessus tous les Diables, qui sont là devant moi. Je mis la tête hors la portiere ; & comme j'ai toujours eu la vuë fort basse, je ne vis rien. Madame de Choisy qui étoit à l'autre portiere avec Monsieur de Turenne, fut la premiere qui aperçut deux carosses, la cause de la frayeur du cocher ; je dis deux carosses, car cinq ou six laquais qui étoient derriere crioient Jesus Maria, & trembloient deja de peur. Monsieur de Turenne se jetta à bas du carosse aux cris de Madame de Choisy : je crus que c'étoit des voleurs, je sautai aussi en bas du carosse, je pris l'épée d'un laquais, je la tirai, & j'allai joindre Monsieur de Turenne de l'autre côté, que je trouvai regardant fixement quelque chose, que je ne voyois point. Je lui demandai ce qu'il

regardoit . & il me repondit en me pouſſant le bras , & aſſez bas ; Je vous le dirai : mais il ne faut pas épouventer ces Dames , qui dans la verité hurloient plûtôt qu'elles ne crioient. Voiture commença un *Oremus.* Vous connoiſſiez peut-être les cris aigres de Madame de Choiſy. Mademoile de Vendôme diſoit ſon Chapellet , Madame de Vendôme vouloit ſe confeſſer à Monſieur de Lizieux , qui lui diſoit , Ma fille , n'ayez point de peur , vous êtes en la main de Dieu ; & le Comte de Brion avoit entonné bien devotement à genoux avec tous les laquais les Litanies de la Vierge.Tout cela ſe paſſa comme vous pouvez croire en même - tems , & en moins de rien; Monſieur de Turenne , qui avoit une petite épée à ſon côté , l'avoit auſſi tirée , & après avoir un peu regardé , comme je vous l'ai deja dit , il ſe tourna devers moi , de l'air dont il eût demandé ſon dîner , & de l'air dont il eût donné une bataille , & me dit ces paroles ; Allons voir ces gens-là. Quels gens , lui repartis-je ? & dans la verité je croyois que tout le monde eût perdu le ſens. Il me repondit : Effectivement je croi que ce pourroit bien être des Diables. Comme nous avions bien fait deja cinq ou ſix pas du côté de la Savonerie, & que nous

étions par consequent plus proche du spectacle, je commençai à entrevoir quelque chose, & ce qui m'en parut fut une longue procession de fantômes noirs, qui me donna d'abord plus d'émotion, qu'elle n'en avoit donné à Monsieur de Turenne; mais qui par la reflexion que je fis, que j'avois long-tems cherché des esprits, & qu'aparemment j'en trouvois en ce lieu, me fit faire un mouvement plus vif, que ses manieres ne lui permettoient de faire. Je fis deux ou trois sauts vers la procession. Les gens du carosse qui croyoient que nous étions aux mains avec tous les Diables, firent un grand cri, & ce ne fut pourtant pas eux qui eurent le plus de peur. Les pauvres Augustins reformez, que l'on apelle les Capucins noirs, qui étoient nos Diables d'imagination, voyant venir à eux deux hommes, qui avoient l'épée à la main, l'eurent très-grande; & l'un d'eux se detachant de la troupe, nous cria: Messieurs, nous sommes de pauvres Religieux qui ne faisons point de mal à personne, &qui venons nous rafraichir un peu dans la riviere pour nôtre santé. Nous retournâmes au carosse Monsieur de Turenne & moi avec des éclats de rire, que vous pouvez vous imaginer, & nous fimes lui & moi dès le moment même deux reflexions, que nous communi-

quâmes le lendemain marin. Il me jura que la premiere occupation de ces fantômes imaginaires, lui avoit donné de la joie (quoiqu'il eût toujours crû auparavant, qu'il auroit peur s'il voyoit quelque chose d'extraordinaire,) & je lui avouai que la premiere vûe m'avoit ému, quoique j'eusse souhaité toute ma vie de voir des esprits. La seconde observation que nous fimes fut, que tout ce que nous lisons dans la vie de la plupart des hommes est faux. M. de Turenne me jura qu'il n'avoit point senti la moindre émotion. Il convint que j'avois eu sujet de croire par son regard si fixe, & son mouvement si lent, qu'il en avoit eu beaucoup. Je lui confessai que j'en avois eu d'abord, & il me protesta qu'il auroit juré sur son salut, que je n'avois eu que du courage & de la gayeté. Qui peut donc croire la verité que ceux qui l'ont senti ? Et le President de Thou a eu raison de dire, qu'il n'y a de veritables histoires, que celles qui ont été assez sinceres pour parler veritablement d'eux-mêmes. Ma morale ne tire aucun merite de cette sincerité. Je trouve une satisfaction si sensible à vous rendre compte de tous les replis de mon ame, & de ceux de mon cœur, que la raison à mon égard a beaucoup moins de part que le pleisir, dans la religion &

l'exactitude que j'ai pour la verité.

Mademoiselle de Vendôme conçut un mepris incroyable pour le pauvre Brion, qui en effet avoit fait voir de son côté, dans cette ridicule avanture une foiblesse inimaginable ; elle s'en moqua avec moi, dès que nous fumes entrez en carosse, & me dit : Je sens à l'estime que je fais de la valeur, que je suis petite fille d'Henri le Grand. Il faut que vous ne craigniez rien, puisque vous n'avez pas eu peur dans cette occasion. J'ai eu peur, lui repondis-je, Mademoiselle; mais comme je ne suis pas si devot que Brion, ma peur n'a pas tourné du côté des Litanies. Vous n'en avez point eu, me repondit-elle, & je croi que vous ne croyez pas aux Diables ; car Monsieur de Turenne qui est bien brave a été ému lui-même, & il n'alloit pas si vite que vous. Je vous confesse que cette distinction, qu'elle mit entre Monsieur de Turenne & moi, me plut & me fit naitre la pensée d'hazarder quelque douceur. Je lui dis donc : On peut croire le Diable sans le craindre, & il y a des choses plus terribles au monde. Et quoi, reprit-elle ? Elles le sont si fort que l'on n'ose les nommer, lui repondis-je. Elle m'entendit bien à ce qu'elle m'a confessé depuis; mais elle n'en fit pas semblant. Elle se remit dans la conversation publique, l'on

descendit à l'Hôtel de Vendôme, & chacun s'en retourna chez soi. Mademoiselle de Vendôme n'étoit pas ce que l'on apelle une grande beauté; mais elle en avoit pourtant beaucoup, & l'on avoit aprouvé ce que j'avois dit d'elle, & de Mademoiselle de Guise, qu'elles étoient des beautez de qualité, & qu'on n'étoit point étonné en les voyant de les trouver Princesses. Mademoiselle de Vendôme avoit très-peu d'esprit; mais il est certain qu'au tems dont je vous parle, la sotise n'étoit pas encore bien developée. Elle avoit un serieux qui n'étoit pas de sens, mais de langueur, avec un petit grain de hauteur; & cette sorte de serieux cachoit bien des défauts. Enfin elle étoit aimable à tout prendre, & en tout sens. Je suivis ma pointe, & je trouvai des commoditez merveilleuses, je m'attirois des éloges de tout le monde en ne bougeant de chez Monsieur de Lizieux, qui logeoit à l'Hôtel de Vendôme. Les conferences pour Monsieur de Turenne furent suivies de l'explication des Epitres de S. Paul, que le bon homme étoit ravi de me faire repeter en François; sous le pretexte de les faire entendre à Mademoiselle de Vendôme & à ma tante de Maignelai qui s'y trouvoit presque toujours. L'on fit deux voyages à Anet, l'un

fut de 15. jours & l'autre de six semaines ; & dans le dernier voyage j'allai à Anet avec. . . . je n'y avois pourtant pas affaire & je n'y ai jamais été depuis. L'on s'étoit fait des bornes desquelles l'on ne voulut jamais sortir : j'allai très-loin & très-long-tems, je fus arrêté dans ma course par son mariage, qui ne se fit qu'après la mort du feu Roy. Elle se mit dans la dévotion, elle me prêcha, je lui repliquai . . . . . je demeurai son serviteur, & je fus assez heureux pour lui en donner de bonnes marques dans les suites de la guerre civile.

Permettez je vous prie à mon scrupule, de vous supplier encore très-humblement de vous souvenir en ce lieu du commandement que vous m'avez fait l'avant-veille de vôtre départ de Paris chez une de vos amies, de ne vous celer dans ce recit quoique ce soit de tout ce qui m'est arrivé.

Vous voyez par ce que je viens de vous dire, que mes occupations Ecclesiastiques étoient diversifiées, & égayées par d'autres qui tenoient un peu plus du divertissement ; mais elles n'en étoient pas asûrement déparées. La bienseance y étoit observée en tout, & le peu qui y manquoit étoit suppléé par mon bonheur, qui fut tel que tous les Ecclesiastiques du

Diocese me souhaitoient pour Coadjuteur de mon oncle avec une passion qu'ils ne pouvoient cacher. Monsieur le Cardinal de Richelieu étoit bien éloigné de cette pensée ; ma maison lui étoit fort odieuse, & ma personne ne lui plaisoit pas, par les raisons que je vous ai touchées ci-dessus. Voici deux occasions qui l'aigrirent bien davantage.

Je dis à feu Monsieur le President de Mesmes, dans la conversation une chose assez semblable, quoique contraire à ce que je vous ai dit quelque fois, qui est que je connoissois une personne qui n'a que des petits défauts ; mais qu'il n'y a aucun de ses défauts qui ne soit la cause ou l'effet de quelque grande qualité. Je disois à Monsieur le Président de Mesmes, que Monsieur le Cardinal de Richelieu n'avoit aucune grande qualité qui ne fût la cause ou l'effet de quelques grands défauts. Ce mot qui avoit été dit tête à tête dans un cabinet, fut redit, je ne sçai par qui, à Monsieur le Cardinal sous mon nom, jugez de l'effet : L'autre chose qui le fâcha, fut que j'allai voir Monsieur le Président Barillon qui étoit prisonnier à Amboise, pour des Remontrances qui s'étoient faites au Parlement, & que j'allai le voir dans une circonstance qui fit remarquer mon voyage. Deux

misérables Hermites & faux monnoyeurs qui avoient eu quelque communication secrette avec Monsieur de Vendôme, peut-être touchant leur second mêtier, & qui n'étoient point satisfaits de lui, l'accuserent très-faussement de leur avoir proposé de tuër Monsieur le Cardinal; & pour donner plus de croyance à leur déposition, ils nommerent tous ceux qu'ils crûrent notez en ce païs-là. Montresor & Monsieur de Barillon furent du nombre: je le sçûs des premiers par Bergeron, Commis de Monsieur des Noyers, & comme j'aimois extrémement le Président Barillon, je pris la poste le soir même pour l'aller avertir & le tirer d'Amboise, ce qui auroit été très-faisable. Comme il étoit tout-à-fait innocent, il ne voulut pas seulement écouter la proposition que je lui en fis, & il demeura dans Amboise, méprisant les accusateurs & l'accusation. Monsieur le Cardinal dit à Monsieur de Lizieux, à propos de ce voyage, que j'étois des amis de tous ses ennemis; & Monsieur de Lizieux lui répondit: Il est vrai & vous l'en devez estimer, vous n'avez nul sujet de vous en plaindre. J'ai observé que ceux dont vous entendez parler, étoient tous ses amis, avant que d'être vos ennemis. Si cela est, dit Monsieur le Cardinal, l'on a tort de

me faire les contes que l'on m'en fait. Monſieur de Lizieux me rendit ſur cela tous les bons offices imaginables, & tels qu'il me dit le lendemain, & qu'il me l'a dit encore pluſieurs fois depuis : Que ſi Monſieur le Cardinal eût vécu, il m'eût infailliblement rétabli dans ſon eſprit. Ce qui y mettoit le plus de diſpoſition étoit que Monſieur de Lizieux l'avoit aſſûré que quoique j'euſſe lieu de me croire perdu à la Cour, je n'avois jamais voulu être des amis de Monſieur le Grand ; & il eſt vrai que Monſieur de Thou, avec lequel j'avois habitude & amitié particuliere, m'en avoit preſſé, & que je n'y donnai point parce que je n'y crus d'abord rien de ſolide, & l'évenement a fait voir que je ne m'étois pas trompé.

Monſieur le Cardinal de Richelieu, mourut avant que M. de Lizieux eût pû achever ce qu'il avoit commencé pour mon racommodement, & je demeurai ainſi dans la foule de ceux qui avoient été notez dans ce miniſtere. Ce caractere ne fut pas favorable les premieres ſemaines qui ſuivirent la mort de Monſieur le Cardinal, quoique le Roy en eût une joye incroyable, il voulut conſerver toutes les apparences. Il ratifia les diſpoſitions que ce Miniſtre avoit fait des Charges & des Gouvernemens, il careſſa tous ſes pro-

ches, il maintint dans le ministere toutes ses creatures, & il affecta de recevoir assez mal tous ceux qui avoient été mal avec lui. Je fus le seul privilegié, lorsque Monsieur l'Archevêque de Paris me presenta au Roy, il me traita, je ne dis pas seulement honnêtement, mais avec une distinction, qui surprit & qui étonna tout le monde. Il me parla de mes études, de mes sermons, & il me fit même des railleries douces & obligeantes. Il me commanda de lui faire ma Cour toutes les semaines. Voici les raisons de ce bon traitement que nous ne sçûmes nous-mêmes que la veille de sa mort, il les dit à la Reine. Ces deux raisons sont deux avantures qui m'arriverent au sortir du College, & desquelles je ne vous ai pas parlé; parce que je n'ai pas crû que n'ayant aucun rapport à rien par elles-mêmes, elles méritassent seulement vôtre réflexion. Je suis obligé de les exposer en ce lieu, parce que je trouve que la fortune leur a donné plus de suite, sans comparaison qu'elles n'en devoient avoir naturellement. Je dois vous dire de plus pour la verité, que je ne m'en suis pas souvenu dans le commencement de ce discours, & qu'il n'y a que leur suite qui les ait remises dans ma memoire.

Un peu après que je ſuis ſorti du College, le Valet de chambre de mon Gouverneur, qui étoit Montez, trouva chez une miſerable épingliere une niéce de quatorze ans, qui étoit d'une beauté ſurprenante, & l'acheta pour moi cent cinquante piſtoles. Après me l'avoir fait voir, il lui loüa une maiſon à Iſſy, il mit ſa ſœur auprès d'elle, & j'y allai le lendemain qu'elle y fut logée : je la trouvai dans un abatement extrême, & je n'en fus point ſurpris, parce que je l'attribuai à la pudeur. J'y trouvai quelque choſe de plus le lendemain, qui fut une raiſon encore plus ſurprenante, & plus extraordinaire que ſa beauté, & c'étoit beaucoup dire, elle me parla ſagement, ſaintement & ſans emportement. Toutefois elle ne pleura qu'autant qu'elle ne pût s'en empêcher. Elle craignoit ſa tante à un point qui me fit pitié. J'admirai ſon eſprit & après j'admirai ſa vertu ; je la preſſai autant qu'il le fallut pour l'éprouver, j'eus honte pour moi-même, j'attendis la nuit pour la mettre dans mon caroſſe, je la menai à ma tante de Maignelay, qui la mit dans un Couvent, où elle mourut huit ou dix ans après en reputation de ſainteté. Ma tante à qui cette fille avoüa que les menaces de l'Epingliere l'avoient ſi fort intimidée, qu'elle

qu'elle auroit fait tout ce que j'aurois voulu, fut si touchée de mon procedé, qu'elle alla dès le lendemain le compter à Monsieur de Lizieux, qui le dit le jour même au Roy à son dîné. Voilà la premiere de ces deux avantures.

La seconde ne fut pas de même nature, mais elle ne fit pas un moindre effet dans l'esprit du Roy.

Un an avant cette premiere avanture, j'étois allé courre le Cerf à Fontainebleau, avec la mutte de Monsieur de Souvray; & comme mes chevaux étoient fort las, je pris la poste pour venir à Paris: comme j'étois mieux monté que mon Gouverneur,& qu'un Valet de chambre, qui couroient avec moi, j'arrivai le premier à Juvisy, & je fis mettre ma selle sur le meilleur cheval que j'y trouvai.Coutenan Capitaine de la petite compagnie des Chevauxlegers du Roy, brave, mais extravagant qui venoit de Paris aussi en poste, commanda à un Palfrenier d'ôter ma selle, & d'y mettre la sienne. Je m'avançai en disant que j'avois retenu le cheval; & comme il me voyoit en petit colet tout uni, & un habit noir tout simple, il me prit pour ce que j'étois en effet, c'est-à-dire, pour un écolier, & il me répondit par un souflet qu'il me donna à tour de bras, qui me

mit tout en ſang. Je mis l'épée à la main & lui auſſi, & dès le premier coup que nous nous portâmes, il tomba, le pied lui ayant gliſſé ; & comme il donna de la main, en ſe voulant ſoûtenir contre un morceau de bois pointu, ſon épée s'en alla auſſi de l'autre côté ; je me reculai deux pas, & lui dis de reprendre ſon épée: il le fit, mais ce fut par la pointe ; car il m'en preſenta la garde, en me demandant un million de pardons. Il les redoubla bien quand mon Gouverneur fut arrivé qui lui dit qui j'étois. Il retourna ſur ſes pas, & alla conter au Roy avec lequel il avoit une très-grande liberté, toute cette petite hiſtoire ; elle lui plut, & il s'en ſouvint en tems & lieu, comme vous le verrez encore plus particuliérement à ſa mort. Je reprens le file de mon hiſtoire.

Le bon traitement que je recevois du Roy, faiſoit croire à tous mes proches que l'on pourroit peut-être trouver jour à la Coadjutorerie de Paris: ils y trouverent d'abord beaucoup de difficultez dans l'eſprit de mon oncle, très-petit & par conſequent jaloux, & difficile, & le gagnerent par le moyen de Défitat ſon Avocat, & de Couvet ſon Aumônier, mais ils firent en même-tems une faute, qui rompit au moins pour ce coup leurs me-

ſures. Il firent éclater contre mon ſentiment le conſentement de Monſieur de Paris, & ils ſouffrirent même que la Sorbonne, les Curez & le Chapitre lui en fiſſent des remercimens. Cette conduite eut beaucoup d'éclat, mais elle en eut trop. Monſieur le Cardinal Mazarin, des Noyers & Chavigny en prirent occaſion de me traverſer, en diſant au Roy qu'il ne falloit pas accoûtumer les Corps, de ſe déſigner eux-mêmes des Archevêques. De ſorte que Monſieur le Maréchal de Schomberg qui avoit épouſé en premieres nôces ma couſine germaine, ayant voulu ſonder le gué, n'y trouva aucun jour. Le Roy lui répondit avec beaucoup de bonté pour moi, mais que j'étois trop jeune, & que l'affaire avoit fait trop de bruit avant que d'aller à lui, & autres telles choſes. Nous découvrimes quelque tems après un obſtacle plus ſourd, mais auſſi plus dangereux : M. des Noyers, Secretaire d'Etat, & celui des trois Miniſtres qui paroiſſoit le mieux à la Cour. C'étoit un dévot de profeſſion & même Jeſuite ſecret à ce que l'on a crû. Il ſe mit en tête d'être Archevêque de Paris ; & comme l'on croyoit compter tous les mois ſur la mort de mon oncle, qui étoit dans la verité fort infirme, il crut qu'il falloit à tout hazard m'éloi-

gner de Paris, où il voyoit que j'étois extrémement aimé, & de me donner une place qui parût belle & raisonnable, pour un homme de mon âge. Il me fit proposer au Roy par le P. Sirmont Jesuite & Confesseur du Roy, pour l'Evêque d'Agde qui n'a gueres que 22. Paroisses, & qui vaut plus de 30000. livres de rente. Le Roy agréa la proposition avec joye, & il m'envoya le Brevet le jour même. Je vous confesse que je fus embarassé au delà de tout ce que je puis vous exprimer. Ma dévotion ne me portoit nullement en Languedoc ; vous voyez les inconveniens d'un refus si grand, que je n'eusse pas trouvé un homme qui eût osé me le conseiller. Je pris mon parti de moi-même, j'allai trouver le Roy, je lui dis après l'avoir remercié, que j'aprehendois extrémement le poids d'un Evêché éloigné, que mon âge avoit besoin d'avis & de conseils qui ne se rencontrent que fort imparfaitement dans les Provinces ; j'ajoûtai à cela tout ce que vous pouvez vous imaginer. Je fus plus heureux que sage, le Roy ne se facha point de mon refus, & il continua à me bien traiter. Cette circonstance jointe à la rerraite de Monsieur des Noyers qui donna dans le panneau que Monsieur de Chavigny lui avoit tendu, reveilla

mes esperances de coadjutorerie de Paris. Comme le Roy avoit pris des engagemens assez publics de n'en point admettre, depuis celle qu'il avoit accordée à Monsieur d'Arles, l'on balançoit, & l'on se donnoit du tems avec d'autant moins de peine que sa santé s'affoiblissoit tous les jours, & que j'avois lieu de tout esperer de la Regence. Le Roy mourut; Monsieur de Beaufort qui étoit de tout tems à la Reine, & qui en faisoit même le galant, se mit en tête de gouverner, dont il étoit moins capable que son Valet de chambre. Monsieur de Beauvais plus idiot que tous les idiots de vôtre connoissance, prit la figure de premier Ministre, & demanda dès les premiers jours aux Hollandois qu'ils se convertissent à la Religion Romaine, s'ils vouloient demeurer dans l'Alliance de la France. La Reine eut honte de cette momerie du Ministre, elle me commanda d'aller offrir de sa part la premiere place à mon pere, & voyant qu'il refusoit obstinément de sortir de sa cellule des Peres de l'Oratoire, elle se mit entre les mains de M. le Cardinal Mazarin.

Vous pouvez juger qu'il ne me fut pas difficile de trouver ma place dans ces momens, dans lesquels d'ailleurs l'on ne refusoit rien; & la Feuillade frere de ce

lui que vous voyez à la Cour, disoit qu'il n'y avoit plus que quatre petits mots dans la langue Françoise. La Reine est si bonne. Madame de Maignelay & Monsieur de Lizieux demanderent la Coadjutorerie pour moi, & la Reine leur refusa, disant qu'elle ne l'accorderoit qu'à mon pere, qui ne vouloit point du tout paroître au Louvre. Il y vint enfin une unique fois; la Reine lui dit publiquement qu'elle avoit reçû ordre du feu Roy, la veille de sa mort, de me la faire expedier, & qu'il lui avoit dit en presence de Monsieur de Lizieux, qu'il m'avoit toûjours eu dans l'esprit depuis les deux avantures de l'Epingliere & de Coutenan. Quel rapport de ces deux bagatelles à l'Archevêché de Paris, & voilà toutefois comme la plûpart des choses se font.

Tous les Corps vinrent remercier la Reine. Losiere Maître des Requêtes, & mon ami particulier, m'aporta seize mille écus pour mes Bulles. Je les envoyai à Rome par un Courier, avec ordre de ne point demander de graces, pour ne point differer l'expedition, & pour ne laisser aucun tems aux Ministres de la traverser. Je la reçû la veille de la Toussaints. Je montai en chaire dans S. Jean pour y commencer l'Avent que je prêchai. Mais

il eſt temps de prendre un peu haleine.

Il me ſemble que je n'ai été juſqu'ici que dans le parterre, ou tout au plus dans l'orqueſtre à joüer & à badiner avec les violons ; je vai monter ſur le théatre, où vous verrez des ſcenes, non pas dignes de vous, mais un peu moins indignes de vôtre attention.

Je commençai mes Sermons de l'Avent dans Saint Jean en Greve le jour de la Touſſaints, avec le concours naturel à une Ville auſſi peu accoûtumée que l'étoit Paris, à voir ſes Archevêques en chaire.

Le grand ſecret à ceux qui entrent dans ces emplois, eſt de ſaiſir d'abord l'imagination des hommes, par une action que quelques circonſtances peuvent leur rendre particuliere.

Comme j'étois obligé de prendre les Ordres, je fis une retraite à Saint Lazare où je donnai à l'exterieur toutes les apparences ordinaires. L'occupation de mon interieur, fut une grande & profonde réflexion de la maniere que je devois prendre pour ma conduite, elle étoit très-difficile. Je trouvois l'Archevêché de Paris dégradé à l'égard du monde, par les baſſeſſes de mon oncle, & déſolé à l'égard de

Dieu par ſa negligence & par ſon incapacité. Je prévoyois des oppoſitions infinies à ſon rétabliſſement ; & je n'étois pas ſi aveuglé, que je ne connuſſe que la plus grande & la plus inſuportable étoit dans moi-même. Je n'ignorois pas de quelle neceſſité eſt la regle des mœurs à un Evêque. Je ſentois que le deſordre ſcandaleux de celles de mon oncle me l'impoſoit encore plus étroite & plus indiſpenſable qu'aux autres : & je ſentois en même-tems que je n'en étois pas capable, & que tous les obſtacles de conſcience & de gloire, que j'opoſerois au déreglement, ne ſeroient que des digues fort mal aſſurées. Je pris après ſix jours de reflexions le parti de faire le mal par deſſein, ce qui eſt ſans comparaiſon le plus criminel devant Dieu ; mais ce qui eſt ſans doute le plus ſage devant le monde ; & parce qu'en le faiſant ainſi l'on y met des préalables qui en couvrent une partie, & parce que l'on évite par ce moyen le plus dangereux ridicule qui ſe puiſſe rencontrer dans nôtre profeſſion, qui eſt celui de mêler à contre-tems le peché dans la devotion.

Voilà la ſainte diſpoſition avec laquelle je ſortis de S. Lazare : elle ne fut pourtant pas de tout point mauvaiſe ; car je pris une ferme reſolution de remplir exa-

ctement tous les devoirs de ma profession, & d'être aussi homme de bien pour le salut des autres, que je pouvois être méchant pour moi-même.

Monsieur l'Archevêque de Paris, qui étoit le plus foible de tous les hommes, étoit par une suite assez commune le plus glorieux. Il s'étoit laissé preceder par tous les moindres Officiers de la Couronne, & il ne donnoit pas la main dans sa propre maison aux Gens de qualité qui avoient affaire à lui, je pris un chemin tout contraire. Je donnai la main à tout le monde; j'accompagnai tout le monde jusqu'au carosse, & j'acquis par ce moyen la reputation de civilité, à l'égard de beaucoup, & même d'humilité à l'égard des autres. J'évitai sans affectation de me trouver en lieu de ceremonie, avec les personnes d'une condition fort relevée, jusqu'à ce que je me fusse tout-à-fait confirmé dans cette reputation ? & quand je crus l'avoir établie, je pris l'occasion d'un contrat de mariage, pour disputer le rang de la signature à Monsieur de Guise. J'avois bien étudié & fait étudier mon droit qui êtoit incontestable dans les limites du Diocese, la preséance me fut adjugée par Arrêt du Conseil, & j'éprouvai en cette rencontre, par le grand nombre de gens qui se declarerent pour moi,

que descendre jusqu'aux petits, c'est le plus seur moyen pour s'égaler aux grands.

Je faisois ma Cour une fois la semaine à la Messe de la Reine, après laquelle j'allois presque toujours dîner chez le Cardinal Mazarin, qui me traitoit fort bien, & qui étoit dans la verité très-content de moi, parce que je n'avois voulu prendre aucune part dans la cabale que l'on apelloit des importans, quoiqu'il y en eût d'entre eux qui fussent extremement de mes amis. Peut-être ne serez-vous pas fâchée que je vous explique ce que c'étoit que cette cabale.

Monsieur de Beaufort qui avoit le sens beaucoup au dessous du mediocre, voïant que la Reine avoit donné sa confiance au Cardinal Mazarin, s'emporta de la maniere du monde la plus imprudente. Il refusa tous les avantages qu'elle lui offrit avec profusion. Il fit vanité de donner au monde toutes les demonstrations d'un Amant irrité. Il ne menagea en rien Monsieur : il brava dans les premiers jours de la Regence, feu Monsieur le Prince ; il l'outra ensuite par la declaration publique qu'il fit contre Madame de Longueville, en faveur de Madame de Montbazon qui veritablement n'avoit offensé la premiere, qu'en contrefaisant, ou montrant cinq de

ses lettres, que l'on pretendoit qu'elle avoit écrites à Coligny. Monsieur de Beaufort, pour soutenir ce qu'il faisoit contre la Regente, contre le Ministre, & contre tous les Princes du Sang, forma une cabale de gens qui sont tous morts foux, mais qui de ce tems-là ne me paroissoient gueres sages. Beaupuy, Fontrailles, Fiesque, Montresort, qui avoit la mine de Caton, mais qui n'en avoit pas le jeu, s'y joignirent avec Bethune. Le premier étoit mon proche parent, & le second étoit assez de mes amis. Ils obligerent Monsieur de Beaufort à me faire beaucoup d'avances, je les reçus avec respect, mais je n'entrai dans rien. Je m'en axpliquai même à Montresor en lui disant que je devois la Coadjutoretie de Paris à la Reine, & que la grace étoit assez considerable pour m'empêcher de prendre aucune liaison qui pût ne lui pas être agreable.

Montresor m'ayant repondu que je n'en avois nulle obligation à la Reine, puisqu'elle n'a rien fait en cela, que ce qui lui avoit été ordonné par le feu Roi, & que d'ailleurs la grace m'avoit été faite dans un tems où la Reine ne donnoit rien, à force de ne rien refuser. Je lui dis ces propres mots: Vous me permettrez d'oublier tout ce qui pourroit diminuer

ma reconnoissance, & de ne me ressouvenir que de ce qui peut l'augmenter. Ces paroles qui furent raportées à Monsieur le Cardinal Mazarin par Goulas, (à ce que lui-même m'a dit depuis) lui plûrent. Il les dit à la Reine, le jour que Monsieur de Beaufort fut arrêté. Cette prison fit beaucoup d'éclat, mais elle n'eut pas celui qu'elle devoit produire. Et comme elle fut le commencement de l'établissement d'un Ministre que vous verrez dans toute la suite de cette histoire jouer le plus considerable rolle de la Comedie, il est necessaire à mon sens de vous en parler un peu plus en detail.

Vous avez vû ci-dessus que ce parti qui se formoit dans la Cour par Monsieur de Beaufort, n'étoit composé que de quatre ou cinq mélancoliques, qui avoient la mine de penser creux. Cette mine fit peur à Monsieur le Cardinal Mazarin, ou lui donna lieu de feindre qu'il avoit peur. Il y a eu des raisons de douter de part & d'autre : ce qui est certain, c'est que la Riviere qui avoit deja beaucoup de part dans l'esprit de Monsieur, essaya de la donner au Ministre par toutes sortes d'avis, pour l'obliger de se défaire de Montresor ; qui étoit sa bête, & que Monsieur le Prince n'oublia rien aussi pour la lui faire prendre, par l'aprehen-

ſion qu'il avoit que Monſieur le Duc qui eſt Monſieur le Prince d'aujourd'hui, ne le commît par quelque combat avec M. de Beaufort, comme il avoit été ſur le point de le faire, dans le demêlé de Meſdames de Longueville & de Montbazon. Le Palais d'Orleans & l'Hôtel de Condé étant unis enſemble pour ces interêts, tournerent en moins de rien en ridicule la morgue, qui avoit donné aux amis de Monſieur de Beaufort le nom d'Importans, & ils ſe ſervirent en même-tems tres-habilement des grandes aparences que Monſieur de Beaufort, (ſelon le ſtile de tous ceux qui ont plus de vanité que de ſens) ne manqua pas de donner en toutes ſortes d'occaſions aux moindres bagatelles: l'on tenoit cabinet mal à propos; l'on donnoit des rendés-vous ſans ſujet, les chaſſes mêmes paroiſſoient miſterieuſes.

Enfin l'on fit ſi bien qu'on le fit arrêter au Louvre, par Guitaud Capitaine des Gardes de la Reine. Ces Importans furent chaſſez & diſperſez: & l'on publia par tout le Royaume qu'ils avoient fait une entrepriſe ſur la vie de Monſieur le Cardinal. Ce qui a fait que je ne l'ai jamais cru, c'eſt que l'on en a jamais vu ni diſpoſitions, ni indices, quoique la plûpart des domeſtiques de la maiſon de

Vendôme ayent été tres-long-tems en prison. Vaumorin & Ganceville à qui j'en ai parlé cent fois, dans la fronde, m'ont juré qu'il n'y avoit rien au monde de plus faux. L'un étoit Capitaine des Gardes, l'autre Ecuyer de Monsieur de Beaufort. Le Marquis de Nangis, Mestre de Camp du Regiment de Navarre, ou de Picardie, (je ne m'en souviens pas precisement,) qui étoit enragé contre la Reine & le Cardinal, pour un sujet que je vous dirai incontinent, fut fort tenté d'entrer dans la caballe des importans, cinq ou six jours devant que Monsieur de Beaufort fût arrêté. Je le detournai de cette pensée, en lui disant que la mode qui a du pouvoir en toutes choses, ne l'a si sensible en aucune qu'à être bien ou mal à la Cour. Il y a des tems où la disgrace est une maniere de feu qui purifie toutes les mauvaises qualitez, & qui illumine toutes les bonnes. Il y a des tems où il ne sied pas bien à un honnête homme d'être disgracié. Je soutins à Nangis que celui des Importans étoit de cette nature : je vous marque cette circonstance, pour avoir lieu de vous faire le plan de l'état où les choses se trouverent à la mort du feu Roi, c'est par où je devois commencer ; mais le file du discours m'a emporté. Il faut confesser à la louange de

Monſieur le Cardinal de Richelieu qu'il avoit conçu deux deſſeins que je trouve preſque auſſi vaſtes que ceux des Ceſars & des Alexandres. Celui d'abatre la Religion avoit été projetté par M. le Cardinal de Retz mon oncle. Celui d'attaquer la formidable maiſon d'Autriche n'avoit été imaginé de perſonne. Il a conſommé le premier, & à ſa mort il avoit bien avancé le ſecond. La valeur de Monſieur le Prince qui étoit Monſieur le Duc en ce tems-la, fit que la mort du Roi n'altera pas les choſes. La fameuſe victoire de Rocroy donna autant de ſeureté au Royaume, qu'elle lui aporta de gloire, & ces lauriers couvrirent le Roy qui regne aujourd'hui dans ſon berceau. Le Roy ſon pere qui n'aimoit ni n'eſtimoit la Reine ſa femme, lui donna en mourant un conſeil neceſſaire, pour limiter l'autorité de ſa Regence, & il y nomma Monſieur le Cardinal Mazarin, Monſieur le Chancelier, M. Bouthilier & M. de Chavigny. Comme tous ces ſujets étoient extremement odieux au public, parce qu'ils étoient tous créatures de Monſieur le Cardinal de Richelieu, ils furent ſiflez par tous les laquais dans toutes les Cours de S. Germain, auſſitôt que le Roi fut expiré, & ſi M. de Beaufort eût eu le ſens commun, ou ſi M. de Beauvais n'eût pas été une

bête mitrée, ou s'il eût plu à mon pere d'entrer dans les affaires, ces collateraux de la Regence auroient été infailliblement chassez avec honte, & la memoire du Cardinal de Richelieu auroit été seurement condamnée par le Parlement avec une joie publique. La Reine étoit adorée beaucoup plus par ses disgraces, que par son merite. On ne l'avoit vuë que persecutée, & la souffrance aux personnes de ce rang tient lieu d'une grande vertu. L'on se vouloit imagiuer qu'elle avoit eu de la patience, qui est tres-souvent figurée par l'indolence. Enfin il est constant qu'on en esperoit des merveilles, & Beautru disoit qu'elle faisoit deja des miracles, parce que les plus devots avoient même oublié ses coqueteries. Monsieur le Duc d'Orleans fit quelque mine de disputer la Regence: & la Frette qui étoit à lui, donna de l'ombrage, parce qu'il arriva une heure après la mort du Roi à S. Germain, avec deux cens Gentils-hommes qu'il avoit amenez de son païs. J'obligeai Nangis dans ce moment à offrir à la Reine le Regiment qu'il commandoit, qui étoit en garnison à Mantes. Il le fit marcher à S. Germain, tout le Regiment aux Gardes s'y rendit, l'on amena le Roi à Paris; Monsieur se contenta d'être Lieutenant General de l'Etat. Monsieur le

Prince fut declaré Chef du Conseil. Le Parlement confirma la Regence de la Reine; mais sans limitation, tous les exilez furent rapellez, tous les prisonniers furent mis en liberté, tous les criminels furent justifiez, tous ceux qui avoient perdu des Charges y rentrerent. On donnoit tout, on ne refusoit rien, & Madame de Beauvais entre autres eut permission de bâtir dans la Place Royale. Je ne me souviens plus de celui à qui on expedioit un Brevet pour un impôt sur les Messes. La felicité des particuliers paroissoir pleinement assurée par le bonheur public. L'union tres-parfaite de la Maison Royale fixoit le repos du dedans. La bataille de Rocroy avoit anéanti pour des siecles la vigueur de l'Infanterie d'Espagne. La Cavalerie de l'Empire ne tenoit pas devant les Veimariens. L'on voyoit sur les degrez du Thrône (d'où l'âpre & redoutable Richelieu avoit foudroyé, plutôt que gouverné les humains) un successeur doux, benin qui ne vouloit rien, qui étoit au desespoir que sa qualité de Cardinal ne lui permettoit pas de s'humilier autant qu'il l'eût souhaité devant tout le monde, qui marchoit dans les ruës avec deux petits laquais derriere son carosse.

N'ai-je pas eu raison de vous dire qu'il ne séoit pas bien à un honnête homme

d'être mal à la Cour dans ce tems-là ; & n'eus-je pas raison de conseiller à Nangis de ne s'y pas brouiller : quoique nonobstant le service qu'il avoit rendu à S. Germain, il fût le premier homme à qui l'on eût refusé une gratification qu'il demandoit ; je la lui fis obtenir.

Vous ne serez pas surpris de ce qu'on le fut de la prison de Monsieur de Beaufort, dans une Cour où l'on venoit de les ouvrir à tout le monde sans exception ; mais vous le serez sans doute de ce que personne ne s'aperçut des suites. Ce coup de viguenr fait dans un tems où l'autorité étoit si douce qu'elle étoit comme imperceptible, fit un tres-grand effet. Il n'y avoit rien de si facile par toutes les circonstances que vous avez vuës ; mais il paroissoit grand, & tout ce qui est de cette nature est heureux, parce qu'il a de la dignité, & n'a rien d'odieux. Ce qui attire assez souvent je ne sçai quoi d'odieux sur les actions des Ministres, même les plus necessaires, c'est que pour les faire, ils sont presque toûjours obligez de surmonter des obstacles dont la victoire ne manque jamais de porter avec elle de l'envie & de la haine. Quand il se presente une occasion considerable dans laquelle il n'y a rien à vaincre, parce qu'il n'y a rien à combatre, (ce qui est tres-

rare) elle donne à leur autorité un éclat pur, innocent, non melangé, qui ne l'établit pas seulement, mais qui leur fait même tirer dans les suites merite de tout ce qu'ils ne font pas, presque également, comme de tout ce qu'ils font. Quand on vit que le Cardinal avoit arrêté celui qui cinq ou six semaines devant avoit ramené le Roi à Paris avec un faste inconcevable, l'imagination de tous les hommes fut saisie d'un étonnement respectueux ; & je me souviens que Chapelain, qui enfin avoit de l'esprit, ne pouvoit se lasser d'admirer ce grand évenement. L'on se croyoit bien obligé au Ministre de ce que toutes les semaines il ne faisoit pas mettre quelqu'un en prison, & l'on attribuoit à la douceur de son naturel, les occasions qu'il n'avoit pas de malfaire. Il faut avouer qu'il seconda fort habilement son bonheur. Il donna toutes les aparences necessaires pour faire croire qu'on l'avoit forcé à cette resolution; que les conseils de Monsieur & de Monsieur le Prince l'avoient emporté dans l'esprit de la Reine, sur son avis. Il parut encore plus moderé, plus civil & plus ouvert le lendemain de l'action. L'accès étoit tout-à-fait libre, les Audiences étoient aisées, l'on dînoit avec lui comme avec un particulier, il relâcha même beaucoup des.... les plus

ordinaires ; enfin il fit si bien, qu'il se trouva sur la tête de tout le monde, dans le tems que tout le monde croyoit encore l'avoir à ses côtez. Ce qui me surprend, c'est que les Princes & les Grands du Royaume, qui par leur propre interêt devoient être plus clairvoyans que le vulgaire, furent les plus aveuglez. Monsieur se crut au-dessus de l'exemple; M. le Prince attaché à la Cour par son avarice, voulut s'y croire necessaire. Monsieur le Duc étoit d'un âge à s'endormir aisement à l'ombre des lauriers, Monsieur de Longueville ouvrit les yeux, mais ce ne fut que pour les refermer. Monsieur de Vendôme étoit trop heureux de n'avoir été que chassé, Monsieur de Nemours n'étoit qu'un enfant. Monsieur de Guise revenu tout nouvellement de Bruxelles, gouverné par Mademoiselle de Pont, croyoit gouverner la Cour; Monsieur de Bouillon croyoit qu'on lui rendroit Sedau de jour en jour, Monsieur de Turenne étoit plus que satisfait de commander les Armées d'Allemagne. Monsieur d'Espernon étoit ravi d'être rentré dans son Gouvernement & dans sa charge. Monsieur de Schomberg avoit été toute sa vie inseparable de ce qui avoit été bien à la Cour, Monsieur de Grammont en étoit esclave, & Messieurs de Retz, de Vitry, de Bassompierre

se croyoient au pied de la lettre en faveur, parce qu'ils n'étoient plus, ni prisonniers ni exilez.

Le Parlement delivré du Cardinal de Richelieu, qui l'avoit tenu fort bas, s'imaginoit que le siécle d'or seroit celui d'un Ministre, qui leur disoit tous les jours, que la Reine ne se vouloit conduire que par leurs conseils. Le Clergé qui donne toûjours l'exemple de la servitude, la prêchoit aux autres, sous le titre d'obéissance. Voilà comme tout le monde se trouva en un instant Mazarin.

Ce plan vous paroitra peut-être avoir été bien long; mais je vous prie de considerer qu'il contient les quatre premieres années de la Regence, dans lesquelles la rapidité du mouvement donné à l'autorité Royale par Monsieur le Cardinal de Richelieu, par les circonstances que je viens de vous marquer, & par les avantages continuels remportez sur les ennemis, maintinrent toutes les choses dans l'état où vous les voyez. Il y eut la troisiéme & la quatriéme année quelques petits nuages entre Monsieur & Monsieur le Duc pour des bagatelles. Il y en eut entre Monsieur le Duc & Monsieur le Cardinal Mazarin, pour la charge d'Amiral, que le premier pretendoit par la mort de Monsieur le Duc de Brezé son

beaufrere. Je ne parle point ici de ce détail, parce qu'il n'altera en rien la face des affaires,& parce qu'il n'y a pas de memoires de ce tems-là, où vous ne le trouviez imprimé.

Monſieur de Paris partit de Paris deux mois après mon ſacre pour aller paſſer l'Eſté à Angers, dans une Abbaïe qu'il y avoit appellée S. Aubin. Il m'ordonna quoiqu'avec beaucoup de peine, de prendre ſoin de ſon Dioceſe. Ma premiere fonction fut la viſite des Religieuſes de la Conception, que la Reine me força de faire; parce que n'ignorant pas, qu'il y avoit dans ce monaſtere plus de quatrevingt filles, dont il y en avoit pluſieurs de belles, & quelques-unes de coquettes, j'aurois peine à me réſoudre à y expoſer ma vertu. Il le fallut toutefois, & je la conſervai, avec l'édification du prochain, parce que je n'en vis jamais qu'elles n'euſſent le voile baiſſé, & cette conduite qui dura ſix ſemaines, donna un merveilleux luſtre à ma chaſteté. *

La Dame eût été bien fachée qu'on ne les eût pas ſçû; mais elle les mêloit, & à ma priere, & parce qu'elle-même y étoit aſſez portée de tant de diverſes ap-

* Il y a en cet endroit 7. à 8. lignes d'effacées.

parences, où il n'y avoit pourtant rien de réel : que nôtre affaire en beaucoup de choſes avoit l'air de n'être pas publique, quoiqu'elle ne fût pas cachée. Cela paroît galimatias ; mais il eſt de ceux que la pratique fait connoître quelquefois, & que la ſpéculation ne fait jamais entendre. J'en ai remarqué de cette ſorte en tout genre d'affaire.

Je continuai à faire dans le Dioceſe tout ce que la jalouſie de mon oncle me permit d'y entreprendre ſans le facher ; mais comme de l'humeur dont il étoit, il y avoit peu de choſes qui ne le puſſent facher : je m'appliquai bien davantage à tirer du mérite de ce que je n'y faiſois pas, que de ce que j'y faiſois. Ainſi je trouvai moyen de prendre même des avantages de la jalouſie de Monſieur de Paris, en ce que je pouvois à jeu sûr, faire paroître ma bonne intention en tout ; au lieu que ſi j'euſſe été le maître, la bonne conduite m'eût obligé à me reduire purement à ce qui eût été praticable. Monſieur le Cardinal Mazarin m'avoua long-tems après, dans l'intervale de l'une de ſes paix fourrées que nous faiſions quelquefois enſemble, que la premiere cauſe de l'ombrage qu'il prit de mon pouvoir à Paris, fut l'obſervation qu'il fit de cette manœuvre, qui étoit

pourtant à son égard très-innocente. Une autre rencontre lui en donna avec aussi peu de sujet. J'entrepris d'examiner la capacité de tous les Prêtres du Diocese, ce qui étoit à la verité d'une utilité inconcevable. Je fis pour cet effet trois tribunaux composez de Chanoines, de Curez, & de Religieux qui devoient reduire tous les Prêtres en trois classes, dont la premiere étoit des capables que l'on laissoit dans l'exercice de leur fonction. La seconde de ceux qui ne l'étoient pas, mais qui le pouvoient devenir. La troisiéme de ceux qui ne l'étoient pas, & ne le pouvoient jamais être. On separoit ceux de ces deux dernieres classes; on les interdisoit de leurs fonctions; on les mettoit dans des maisons distinctes, & l'on instruisoit les uns & l'on se contentoit d'apprendre purement aux autres les regles de la pieté. Vous jugez bien que ces établissemens devoient être d'une dépense immense; mais l'on m'apportoit des sommes considerables de tous côtez. Toutes les bourses des gens de bien s'ouvrirent avec profusion: cet éclat fâcha le Ministre, & il fit que la Reine manda sous un prétexte frivole, Monsieur de Paris, qui deux jours après qu'il fut arrivé me commanda sous un autre encore plus frivole, de ne pas continuer l'execution

de mon dessein. Quoique je fusse très-bien averti par mon ami l'Aumônier, que le coup me venoit de la Cour; je le souffris avec bien plus de flegme qu'il n'appartenoit à ma vivacité. Je n'en témoignai quoique ce soit, & je demeurai dans ma conduite ordinaire, à l'égard de Monsieur le Cardinal. Je ne parlai pas si judicieusement sur un autre sujet, quelques jours après, que j'avois agi sur celui-là, le bon homme Monsieur de Morangis, me disant dans la Cellule du Prieur de la Chartreuse, que je faisois trop de dépense; ce qui n'étoit que trop vrai, car je la faisois excessive: je lui répondis fort étourdiment, J'ai bien supputé; César à mon âge devoit six fois plus que moi. Cette parole très-imprudente en tout sens, fut rapportée par un malheureux Docteur qui se trouva là, à Monsieur de Servien, qui la dit malicieusement à Monsieur le Cardinal; il s'en mocqua & il avoit raison, mais il la remarqua & il n'avoit pas tort.

L'Assemblée du Clergé se tint en 1645. j'y fus invité comme diocésain, & elle se peut dire le veritable écueil de ma médiocre faveur. Monsieur le Cardinal de Richelieu avoit donné une atteinte cruelle à la dignité & à la liberté du Clergé dans l'Assemblée de Mantes, où il a-

voit exilé avec des circonſtances atroces ſix de ſes Prélats les plus conſiderables. On réſolut en celle de 1645. de leur faire quelque ſorte de reparation, ou plûtôt de donner quelque récompenſe d'honneur à leur fermeté, en les priant de venir prendre place dans la compagnie, quoiqu'ils n'y fuſſent pas députez. Cette réſolution qui fut priſe d'un conſentement general dans les converſations particulieres, fut portée innocemment & ſans aucun miſtere dans l'Aſſemblée, où l'on ne ſongea pas ſeulement que la Cour y pût faire réflexion; & il arriva par hazard que lorſqu'on y délibera, le tour qui tomba ce jour-là ſur la Province de Paris, m'obligea à parler le premier. J'ouvris donc l'avis ſuivant que nous l'avions concerté, il fut ſuivi de toutes les voix. A mon retour chez moi je trouvai l'Argentier de la Reine, qui me portoit ordre de l'aller trouver à l'heure même. Elle étoit ſur ſon lit dans ſa petite chambre griſe, & elle me dit avec un ton de voix fort aigre (qui lui étoit aſſez naturel:) Qu'elle n'eût jamais crû que j'euſſe été capable de lui manquer au point que je venois de faire, dans une occaſion qui bleſſoit la memoire du feu Roy ſon Seigneur, il ne me fut pas difficile de la mettre en état de ne pouvoir que me dire ſur

mes raiſons, & elle en ſortit par le commandement qu'elle me fit, de les aller faire connoître à Monſieur le Cardinal. Je trouvai qu'il les entendoit auſſi peu qu'elle. Il me parla de l'air du monde le plus haut. Il ne voulut point écouter mes juſtifications, & il me declara qu'il me commandoit de la part du Roy que je me rétractaſſe le lendemain en pleine Aſſemblée. Vous croyez bien qu'il eût été difficile de m'y réſoudre. Je ne m'emportai toutefois nullement, je ne ſortis point du reſpect; & comme je vis que ma ſoumiſſion ne gagnoit rien ſur ſon eſprit, je pris le parti d'aller trouver M. d'Arles, ſage & moderé, & de le prier de vouloir bien ſe joindre à moi, pour faire entendre enſemble nos raiſons à Monſieur le Cardinal. Nous y allâmes, nous lui parlâmes, & nous conclumes en revenant de chez lui, qu'il étoit l'homme du monde le moins entendu dans les affaires du Clergé. Je ne me ſouviens pas préciſement de la maniere que cette affaire s'accommoda. Je croi de plus que vous n'en avez pas grande curioſité, & je ne vous en ai parlé un peu au long que pour vous faire connoître que je n'ai eu aucun tort dans le premier démêlé que j'ai eu avec la Cour; & que le reſpect que j'ai eu pour Monſieur le Cardinal Mazarin, à la con-

ſideration de la Reine, alla juſqu'à la patience. J'en eus encore plus de beſoin trois ou quatre mois après, dans une occaſion que ſon ignorance me fournit d'abord, mais que ſa malice envenima. L'Evêque de Varmie, l'un des Ambaſſadeurs qui venoient pour querir la Reine de Pologne, prit en gré de vouloir faire la cérémonie du mariage dans Nôtre-Dame. Vous remarquerez, s'il vous plaît, que les Evêques & Archevêques de Paris n'ont jamais cedé ces ſortes de fonctions dans leur Egliſe qu'aux Cardinaux de la Maiſon Royale, & que mon oncle avoit été blâmé au dernier point, par tout ſon Clergé, parce qu'il avoit ſouffert que Monſieur le Cardinal de la-Rochefoucaut mariât la Reine d'Angleterre. Il êtoit parti juſtement pour ſon ſecond voyage d'Anjou, la veille de S. Denis; & le jour de la fête, Saintot Lieutenant des Ceremonies m'apporta dans Nôtre-Dame une Lettre de cachet, qui m'ordonnoit de faire preparer l'Egliſe pour Monſieur l'Evêque de Varmie, & qu'il me l'ordonnoit dans les mêmes termes dans leſquels on commande au Prévôt des Marchands de faire preparer l'Hôtel de Ville pour un balet. Je fis voir la Lettre de cachet au Doyen & aux Chanoines qui étoient avec moi, & je leur dis en

même-tems, que je ne doutois point que ce ne fût une méprise de quelque Commis de Secretaire d'Etat, que je partirois dès le lendemain pour Fontainebleau, où étoit la Cour, & pour éclaircir moi-même ce malentendu. Ils étoient fort émus, & ils vouloient venir avec moi à Fontainebleau : je les en empêchai, en leur promettant de les mander s'il en étoit besoin. J'allai descendre chez Monsieur le Cardinal, je lui representai les raisons & les exemples ; je lui dis, qu'étant son serviteur aussi particulier que je l'étois, j'esperois qu'il me feroit la grace de les faire entendre à la Reine, & j'ajoûtai asûrement tout ce qui pouvoit l'y obliger. C'est en cette occasion où je connus qu'il affectoit de me broüiller avec elle ; car quoique je visse clairement que les raisons que je lui alleguois, le touchoient au point d'être certainement fâché d'avoir donné cet ordre devant que d'en sçavoir la consequence, il se remit après un peu de réflexion, & s'opiniâtra de la maniere du monde la plus meséante ; comme je parlois au nom & de Monsieur l'Archevêque & de toute l'Eglise de Paris, il éclata comme il eût pu faire si un particulier de son autorité privée l'eût voulu haranguer à la tête de cinquante seditieux. Je lui en voulus fai-

re voir avec respect la difference ; mais il étoit si ignorant de nos manieres & de nos mœurs, qu'il prenoit tout de travers, le peu que l'on lui en vouloit faire entendre. Il finit brusquement & incivilement la conversation, & il me renvoya à la Reine. Je la trouvai sifflée & aigrie ; & tout ce que j'en pus tirer, fut qu'elle donneroit audiance au Chapitre, sans lequel je lui declarai que je ne pouvois, ni ne devois rien conclure. Je le mandai à l'heure même : le Doyen arriva le lendemain avec seize Deputez ; je le presentai, ils parlerent, & ils parloient très-sagement & fortement. La Reine nous renvoya à Monsieur le Cardinal, qui pour vous dire le vrai, ne nous dit que des impertinences : & comme il ne sçavoit encore que très-mediocrement la force des mots François, il finit sa réponse en me disant que je lui avois parlé là fort insolemment. Vous pouvez juger que cette parole me choqua. Comme toutefois j'avois pris une résolution ferme de faire paroître de la moderation, je ne lui répondis qu'en soûriant, & je me tournai aux Députez en leur disant. Messieurs ce mot est gay. Il se fâcha de mon souris, & il me répondit d'un ton très-haut : A qui croyez-vous parler ? je vous apprendrai à vivre. Je vous confes-

ſe que ma bile s'échauffa ; je lui répondis que je ſçavois fort bien que j'étois le Coadjuteur de Paris, qui parloit à Monſieur le Cardinal Mazarin ; mais que je ... ois que lui penſoit être le Cardinal de Lorraine, qui parloit aux Suffragans de Metz. Cette expreſſion que la chaleur me mit à la bouche, réjoüit les aſſiſtans qui étoient en grand nombre. Je ramenai les Députez du Chapitre dîner chez moi, & nous nous préparions pour retourner à Paris, quand nous vîmes entrer M. le Maréchal d'Eſtrées qui venoit m'exhorter de ne point rompre, & pour me dire que les choſes pouvoient s'accommoder. Comme il vit que je ne me rendois pas à ſon conſeil, il s'expliqua nettement, & m'avoüa qu'il avoit ordre de la Reine, de m'obliger d'aller chez elle. Je ne balançai point : j'y menai les Députez ; nous la trouvâmes radoucie, bonne & changée à un point, que je ne puis exprimer. Elle me dit en preſence des Députez : Qu'elle avoit voulu me voir, non pas pour la ſubſtance de l'affaire pour laquelle il ſeroit aiſé de trouver des expediens ; mais pour me faire une reprimande de la maniere dont j'avois parlé à ce pauvre M. le Cardinal, qui étoit doux comme un agneau, & qui m'aimoit comme ſon fils. Elle ajoûta à cela toutes les

bontez possibles, & elle finit par un commandement qu'elle fit au Doyen, & à tous les Députez, de me mener chez Monsieur le Cardinal, & d'aviser ensemble ce qu'il y auroit à faire. J'eus un peu de peine à faire ce pas, & je marquai à la Reine qu'il n'y auroit eu qu'elle au monde, qui eût pû m'y obliger. Nous trouvâmes le Ministre encore plus doux que la Maîtresse. Il me fit un million d'excuses du terme insolent : il me dit, (& il pouvoit être vray) qu'il avoit cru qu'il signifioit *insolito*, il me fit toutes les honnêtetez imaginables ; mais il ne conclut rien & il nous remit à un petit voyage qu'il croyoit faire à Paris au premier jour. Nous y revînmes pour attendre ses ordres. Quatre ou cinq jours après, Saintot Lieutenant des Ceremonies entra chez moi à minuit, & me presenta une lettre de Monsieur l'Archevêque, qui m'ordonnoit de ne point m'opposer en rien aux prétentions de Monsieur l'Evéque de Varmie, & de lui laisser faire la ceremonie du mariage. Si j'eusse été bien sage, je me serois contenté de ce que j'avois fait jusques là ; parce qu'il est toûjours judicieux de prendre toutes les issuës que l'honneur permet pour sortir des affaires, que l'on a avec la Cour : mais j'étois jeune, & j'étois de plus en colere, parce que je voyois

qu'on m'avoit joüé à Fontainebleau, comme il étoit vray, & que l'on ne m'avoit bien traité en apparence, que pour se donner le tems de dépêcher un Courrier à mon oncle. Je ne fis toutefois rien connoître de ma disposition à Saintot, au contraire je lui témoignai de la joye de ce que Monsieur de Paris m'avoit tiré d'embarras. J'envoyai querir un quart d'heure après les principaux du Chapitre, qui étoient tous dans ma disposition : je leur expliquai mes intentions, & Saintot qui le lendemain au matin les fit assembler pour leur donner aussi, selon la coûtume leur Lettre de cachet, s'en retourna à la Cour avec cette réponse, que Monsieur l'Archevêque pourroit disposer comme il lui plairoit de la nef, mais que comme le Chœur étoit au Chapitre ils ne le cederoient jamais qu'à son Archevêque, ou à son Coadjuteur. Le Cardinal entendit bien ce jargon, & il prit le parti de faire faire la ceremonie dans la Chapelle du Palais Royal, dont il disoit que le grand Aumônier étoit Evêque. Comme cette question étoit encore plus importante que l'autre, je lui écrivis pour lui en representer les inconveniens. Il étoit piqué, & il tourna ma lettre en raillerie. Je fis voir à la Reine de Pologne que si elle se marioit ainsi, je serois

forcé malgré moi de declarer son mariage nul ; mais qu'il y avoit un expedient qui étoit, qu'elle se mariât veritablement dans le Palais Royal, mais que l'Evêque de Varmie vînt chez moi en recevoir la permission par écrit. La chose pressoit & il n'y avoit point de tems pour attendre une nouvelle permission d'Angers. La Reine de Pologne ne vouloit rien laisser de problematique dans son mariage, & la Cour fut obligée de plier, & de consentir à ma proposition qui fut executée. Voilà un recit bien long, bien sec & bien ennuieux ; mais comme ces trois ou quatre petites brouilleries que j'eus en ce tems-là ont eu beaucoup de rapport aux plus grandes, qui sont arrivées dans les suites ; je croi qu'il est comme necessaire de vous en parler ; & je vous supplie par cette raison d'avoir la bonté d'essuyer encore deux ou trois historiettes de même nature, après lesquelles je fais état d'entrer dans des matieres importantes & plus agréables.

Quelque tems après le mariage de la Reine de Pologne, Monsieur le Duc d'Orleans vint le jour de Pâques à Nôtre-Dame à Vespres ; & un Officier des Gardes ayant trouvé, avant qu'il y fût arrivé mon drap de pied à ma place ordinaire, qui étoit immediatement au dessous

de la chaire de Monſieur l'Archevêque, l'ôta & y mit celui de Monſieur. On m'en avertit auſſi-tôt, & comme la moindre ombre de competence avec un Fils de France a un grand air de ridicule, je répondis même aſſez aigrement à ceux du Chapitre qui m'y vouloient faire faire réflexion. Le Theologal qui étoit homme de doctrine & de ſens, me tira à part. Il m'aprit là deſſus un détail que je ne ſçavois pas : il me fit vôir la conſequence qu'il y avoit à ſeparer pour quelque cauſe que ce pût être le Coadjuteur de l'Archevêque, il me fit honte ; & j'attendis Monſieur à la porte de l'Egliſe, où je lui repreſentai ce que pour vous dire le vrai, je ne venois que d'apprendre. Il le reçût fort bien, il commanda qu'on ôtât ſon drap de pied, il fit remettre le mien. On me donna l'encens devant lui, & comme Veſpres furent finies, je me mocquai de moi-même avec lui, & je lui dis ces propres paroles : Je ſerois bien honteux, Monſieur, de ce qui vient de ſe faire, ſi l'on ne m'avoit aſsûré que le dernier Frere des Carmes, qui adora avant hier la Croix devant vôtre Alteſſe Royale, le fit ſans aucune peine. Je ſçavois que Monſieur avoit été aux Carmes à l'Office du Vendredi-ſaint, & je n'ignorois pas que tous ceux du Clergé vont à

l'adoration tous les premiers. Le mot plût à Monsieur, & il le rendit le soir au cercle, comme une politesse. Il alla le lendemain à Petitbourg chez la Riviere, qui lui tourna la tête, & qui lui fit croire que je lui avois fait un outrage public : desorte que le jour même qu'il en revint il demanda tout haut au Maréchal d'Estrées, qui avoit passé les Fêtes à Cœuvres, si son Curé lui avoit disputé la préseance. Vous voyez l'air qui fut donné à la conversation. Les Courtisans commencerent par le ridicule, & Monsieur finit par un serment, qu'il m'obligeroit d'aller à Nôtre-Dame prendre ma place & recevoir l'encens après lui. Monsieur de Rohan-Chabot qui se trouva à ce discours, vint me le raconter tout effaré ; & une demi heure après, un Aumônier de la Reine vint me commander de sa part de l'aller trouver. Elle me dit d'abord que Monsieur étoit dans une colere terrible, qu'elle en étoit fâchee, mais qu'enfin c'étoit Monsieur, & qu'elle ne pouvoit n'être point dans ses sentimens, qu'elle vouloit absolument que je le satisfisse, & que j'allasse le Dimanche suivant faire dans Nôtre-Dame la reparation dont je viens de vous parler. Je lui répondis ce que vous pouvez vous figurer, & elle me renvoya à son ordinaire

à Monſieur le Cardinal, qui me témoigna d'abord qu'il prenoit une part très-ſenſible à la peine où il me voyoit. Il blâma l'Abbé de la Riviere d'avoir engagé Monſieur, & par cette voye douce & obligeante (en apparence) il n'oublia rien pour me conduire à la dégradation que l'on prétendoit. Comme il vit que je ne donnois pas dans le panneau, il voulut m'y pouſſer, il prit un ton haut & d'authorité & me dit, qu'il m'avoit parlé comme mon ami; mais que je le forçois de parler en Miniſtre. Il mêla les menaces indirectes dans les réflexions, & la converſation s'échauffant il paſſa juſqu'à la picoterie toute ouverte, en me diſant, que quand on affectoit de faire des actions de S. Ambroiſe, il en falloit faire la vie. Comme il affecta d'élever ſa voix en cet endroit, pour ſe faire entendre de deux ou trois Prélats qui étoient au bout de la chambre, j'affectai auſſi de ne pas baiſſer la mienne pour lui repartir. J'eſſayerai Monſieur, de profiter de l'avis que vôtre Eminence me donne; mais je vous dirai qu'en attendant, je fais état d'imiter S. Ambroiſe, dans l'occaſion dont il s'agit, afin qu'il obtienne pour moi la grace de le pouvoir imiter dans toutes les autres. Le diſcours finit aſſez aigrement, & je ſortis ainſi du Palais Royal. Monſieur le

Maréchal d'Estrées, & Monsieur de Senneterre vinrent chez moi au sortir de table, munis de toutes les figures de Rhetorique, pour me persuader que la dégradation étoit honorable. Comme ils n'y réüssirent pas ; que Monsieur pouvoit bien venir aux voyes de fait, & me faire enlever par ses Gardes pour me faire mettre à Nôtre-Dame au dessous de lui ; la pensée m'en parut si ridicule, que je n'y fis pas d'abord beaucoup de réflexion; mais l'avis m'en étant donné le soir par Monsieur de Choisy Chancelier de Monsieur, je me mis de mon côté très-ridiculement sur la défensive ; car vous pouvez croire qu'elle ne pouvoit être en aucun sens judicieuse contre un Fils de France, dans un tems calme, & où il n'y avoit pas seulement apparence de mouvement. Cette sottise est à mon opinion la plus grande de toutes celles que j'aye fait en ma vie, elle me réussit neanmoins. Mon audace plût à Monsieur le Duc de qui j'avois l'honneur d'être parent, & qui haïssoit l'Abbé de la Riviere, parce qu'il avoit eu l'insolence de trouver mauvais quelques jours auparavant, qu'on lui eût préferé Monsieur le Prince de Conti pour la nomination au Cardinalat. De plus Monsieur le Duc étoit très-persuadé de mon bon droit, qui étoit dans

la verité fort clair, & justifié pleinement par un petit écrit que j'avois jetté dans le monde ; il le dit à Monsieur le Cardinal, & il ajoûta qu'il ne souffriroit pas en façon quelconque, que l'on usât de violence ; Que j'étois son parent & son serviteur, & qu'il ne partiroit point pour l'armée qu'il ne vît cette affaire finie. La Cour ne craignoit rien tant au monde que la rupture de Monsieur avec Monsieur le Duc. Monsieur le Prince l'aprehendoit encore davantage ; il faillit à transir de frayeur, lorsque la Reine lui dit le discours de Monsieur son fils. Il vint tout courant chez moi, il y trouva 60. à 80. Gentilshommes ; il crût qu'il y avoit quelque partie liée avec M. le Duc, ce qui n'étoit nullement vray. Il jura, il menaça, il pria, il caressa, & dans ses emportemens il lacha des mots qui me firent connoître que Monsieur le Duc prenoit plus de part à mes interêts qu'il ne me l'avoit témoigné à moi-même. Je ne balançai pas à me rendre à cet instant, & je dis à M. le Prince que je ferois toutes choses sans exception, plûtôt que de souffrir que la Maison Royale se broüillât à ma consideration. Monsieur le Prince qui m'avoit trouvé jusques-là inébranlable, fut si touché de voir que je me radoucissois à celle de Monsieur son fils, précisement

dans l'inſtant qu'il me venoit d'aprendre lui-même que je n'en pouvois eſperer une puiſſante protection, qu'il changea auſſi de ſon côté; & qu'au lieu qu'à l'abord il ne trouvoit point de ſatisfaction aſſez grande pour Monſieur, il décida nettement en faveur de celle que j'avois toûjours offerte, qui étoit d'aller lui dire en preſence de toute la Cour, que je n'avois jamais prétendu manquer au reſpect que je lui devois, & que ce qui m'avoit obligé de faire ce que j'avois fait à Nôtre-Dame, étoit de l'ordre de l'Egliſe duquel je lui venois rendre compte. La choſe fut ainſi executée quoique Monſieur le Cardinal, & M. de la Riviere en enrageaſſent du meilleur de leur cœur. Mais M. le Prince leur fit une telle frayeur de Monſieur le Duc, qu'il fallut plier. Il me mena chez Monſieur, où toute la Cour ſe trouva par curioſité. Je ne lui dis préciſement que ce que je viens de vous marquer; il trouva mes raiſons admirables, il me mena voir ſes medailles, & ainſi finit l'hiſtoire dont le fond étoit très-bon; mais qu'il ne tint pas à moi de gâter par mes manieres.

Comme cette affaire & le mariage de la Reine de Pologne, m'avoient fort brouillé à la Cour, vous pouvez bien vous imaginer le tour que les Courtiſans y

voulurent donner ; mais j'éprouvai en cette occasion que toutes les puissances ne peuvent rien contre la reputation d'un homme qui la conserve dans son corps. Tout ce qu'il y eut de sçavant dans le Clergé se declara pour moi, & au bout de six semaines, je m'aperçus même que la plupart de ceux qui m'avoient blâmé croyoient n'e m'avoir que plaint. J'ai fait cette observation en mille autres rencontres.

Je forçai même la Cour quelque tems après à se louer de moi. Comme la fin de l'Assemblée du Clergé aprochoit, & que l'on étoit sur le point de deliberer sur le Don que l'on a accoutumé de faire au Roi, je fus bien aise de temoigner à la Reine, par la complaisance que je me resolus d'avoir pour elle en cette rencontre, que la resistance à laquelle ma dignité m'avoit obligé dans les deux precedentes, ne venoit d'aucun principe de meconnoissance. Je me separai de la bande des zelez, à la tête de laquelle étoit Monsieur de Sens, je me joignis à Monsieur d'Arles & à M. de Châlons, qui ne l'étoient pas moins en éfet, mais qui étoient aussi plus sages. Je vis même avec le premier Monsieur le Cardinal qui demeura tres-satisfait de moi, & qui dit publiquement le lendemain, qu'il ne me

trouvoit pas moins ferme pour le ſervice du Roi, que pour l'honneur de mon caractere. L'on me chargea de la Harangue qui ſe fait toujours à la fin de l'Aſſemblée, & de laquelle je ne vous dis point le detail, parce qu'elle eſt imprimée. Le Clergé en fut content, la Cour s'en loüa, & Monſieur le Cardinal Mazarin me mena au ſortir ſouper tête à tête avec lui. Il me parut pleinement deſabuſé des impreſſions qu'on lui avoit voulu donner contre moi, & je croi dans la verité qu'il croyoit l'être.

Mais j'étois trop bien à Paris pour être long-tems bien à la Cour. C'étoit là mon crime dans l'eſprit d'un Italien politique par livres; & ce crime étoit d'autant plus dangereux, que je n'oubliois rien pour l'aggraver, par une depenſe naturelle & non affectée, & à laquelle la negligence même donnoit du luſtre, par de grandes aumônes: par des liberalitez tres-ſouvent ſourdes dont l'echo n'en étoit quelquefois que plus reſonnant. Ce qui eſt de vrai, c'eſt que je ne pris d'abord cette conduite que par la pente de mon inclination, & par la pure vuë de mon devoir. La neceſſité de me ſoutenir contre la Cour m'obligea de la ſuivre, & même de la renforcer. Mais nous n'en ſommes pas encore à ce detail; & ce que j'en mar-

que en ce lieu n'eſt que pour vous faire voir, que la Cour prit ombrage de moi, dans le tems même où je n'avois pas fait ſeulemẽt reflexion que je lui en puſſe dõner. Cette conſideration eſt une de celles qui m'ont obligé de vous dire quelquefois, que l'on eſt plus ſouvent dupé par la défiance que par la confiance. Enfin celle que le Miniſtre prit de l'état où il me voyoit à Paris, & qui l'avoit déja porté à me faire les pieces que vous avez vuës ci-deſſus, l'obligea encore, après les radouciſſemens de Fontainebleau, à m'en faire une nouvelle trois mois après. Monſieur le Cardinal de Richelieu avoit depoſſedé Monſieur l'Evêque de Leon de la maiſon de Rieux, avec des formes tout-à-fait injurieuſes à la dignité & à la liberté de l'Egliſe de Frãce. L'Aſſemblée de 1645. entreprit de le retablir, la conteſtation fut grande, Monſieur le Cardinal Mazarin, ſelon ſa coutume, ceda, après avoir beaucoup diſputé. Il vint lui-même dans l'Aſſemblée porter parole de ſa reſtitution, & l'on ſe ſepara ſur celle qu'il donna publiquement de l'executer dans trois mois. Je fus nommé à ſa preſence pour ſoliciteur de l'expedition, comme celui de qui le ſejour étoit le plus aſſuré à Parié. Il donna dans la ſuite toutes ſortes de demonſtrations, qu'il tiendroit fidelle-

ment sa parole, il me fit écrire deux ou trois fois aux Provinces qu'il n'y avoit rien de plus assuré. Sur le point de la decision, il changea tout à coup, & il me fit presser par la Reine de tourner l'affaire d'un biais qui m'auroit infailliblement deshonoré. Je n'oubliai rien pour le faire rentrer dans lui-même. Je me conduisis avec une patience qui n'est pas de mon âge. Je la perdis au bout d'un mois, & je me resolus de rendre compte aux Provinces de tout ce procedé, avec toute la verité que je devois à ma conscience & à mon honneur.

Comme j'étois sur le point de fermer la Lettre circulaire que j'écrivois pour cet éfet, Monsieur le Duc entra chez moi, il la lut, il me l'arracha & me dit qu'il vouloit finir cette affaire. Il alla trouver à l'heure même Monsieur le Cardinal; il lui en fit voir les consequences par mon expedition. *****

Il me semble que je vous ai déja dit en quelque endroit de ce discours, que les quatre premieres années de la Regence furent comme emportées par ce mouvement de rapidité que Monsieur le Cardinal de Richelieu avoit donné à l'autorité Royale. M. le Cardinal Mazarin son disciple, & de plus né & nourri dans un païs où celle du Pape n'a point de bornes,

crut que ce mouvemene de rapidité étoit le naturel ; & cette meprise fut l'occasion de la guerre civile, je dis l'occasion : car il en faut à mon avis rechercher & prendre la cause de bien plus loin.

Il y a plus de douze cens ans que la France a des Rois ; mais les Rois n'ont pas toujours été absolus au point qu'ils le sont. Leur autorité n'a jamais été reglée comme celle des Rois d'Angleterre & d'Arragon par des Loix écrites ; elle a seulement été temperée par des Coutumes reçues & comme mises en dépôt au commencement dans les mains des Etats generaux, & depuis dans celles des Parlemens. Les enregistremens des Traitez faits entre les Couronnes, & les verifications des Edits pour les levées d'argent, sont des images presque éfacées de ce sage milieu que nos peres avoient trouvé entre la licence des Rois & le libertinage des peuples. Ce milieu a été consideré par les bons & les sages Princes, comme un assaisonnement de leur pouvoir très-utile, même pour le faire gouter aux sujets ; & il a été regardé par les mal-habiles & par les mal-intentionnez, comme un obstacle à leurs dereglemens & à leurs caprices. L'histoire du Sire de Joinville nous fait voir clairement que S. Louis l'a connu & estimé : & les Ouvrages de Nicolas Oref-

me Evêque de Lizieux & du fameux Jean Juvenal des Ursins, nous convainquent que Charles V. qui a merité le titre de Sage, n'a jamais cru que sa puissance fût au-dessus des Loix & de son devoir. Louis XI. plus artificieux que prudent, donna sur ce chef, aussibien que sur tous les autres, atteinte à la bonne foi. Louis XII. l'eût retablie si l'ambition du Cardinal d'Amboise, maître absolu de son esprit, ne s'y fût oposée. L'avarice insatiable du Connétable de Montmorenci lui donna bien plus de mouvement à étendre l'autorité de François I. qu'à la regler. Les vastes & lointains desseins des Guises ne leur permirent pas sous François II. de penser à y donner des bornes. Sous Charles IX. & sous Henri III. la Cour fut si fatiguée de troubles, que l'on y prit pour revolte ce qui n'étoit pas soumission. Henri IV. qui ne se défioit pas des Loix, parce qu'il se fioit en lui-même, marqua combien il les estimoit, par la consideration qu'il eut pour les ramontrances tres-hardies de Miron Prevôt des Marchands, touchant les rentes de l'Hôtel de Ville. Monsieur de Rohan disoit, que Louis XIII. n'étoit jaloux de son autorité, qu'à force de ne la pas connoitre. Le Maréchal d'Ancre & le Connétable de Luines n'étoient que des ignorans, qui n'étoient pas capables de

l'en informer. Le Cardinal de Richelieu leur ſucceda, qui fit, pour ainſi dire, un fonds de toutes les mauvaiſes inrentions & de toutes les ignorances des deux derniers ſiecles, pour s'en ſervir ſelon ſes interêts. Il les deguiſa en maximes utiles & neceſſaires, pour établir l'autorité Royale; & la fortune ſecondant ſes deſſeins par le deſarmement du parti Proteſtant en France, par les victoires des Suedois, par la foibleſſe de l'Empire, par l'incapacité de l'Eſpagne; il forma dans la plus legitime de toutes les Monarchies, la plus ſcandaleuſe & la plus dangereuſe tirannie qui ait peut-être jamais aſſervi un Etat. L'habitude qui a eu la force en quelques païs d'accoutumer les hommes au feu, nous a endurci à des choſes que nos peres aprehendoient plus que le feu même. Nous ne ſentons plus la ſervitude qu'ils ont deteſtée, moins pour leur propre interêt que pour celui de leurs Maîtres: & le Cardinal de Richelieu a fait des crimes de ce qui faiſoit dans les ſiécles paſſez les vertus des Mirons, des Harlais, des Marillacs, des Pibracs & des Fayes. Ces martirs de l'Etat qui ont plus diſſipé de factions par leurs bonnes & ſaintes maximes, que l'or d'Eſpagne & d'Angleterre n'en a fait naitre, ont été les défenſeurs de la doctrine, pour laquelle

le Cardinal de Richelieu confina le President Barillon à Amboise ; & c'est lui qui a commencé à punir les Magistrats pour avoir avancé des veritez pour lesquelles leur serment les oblige d'exposer leur propre vie. Les Rois qui ont été sages, & qui ont connu leurs veritables interêts, ont rendu les Parlemens depositaires de leurs Ordonnances, particulierement pour se decharger d'une partie de l'envie & de la haine, que l'execution des plus saintes & même des plus necessaires, produit quelquefois. Ils n'ont pas cru s'abaisser en s'y liant eux-mêmes ; semblables à Dieu, qui obéït toujours à ce qu'il a commandé une fois. Les Ministres qui sont presque toujours aveuglez par leur fortune, pour ne pas se contenter de ce que ces Ordonnances permettent, ne s'apliquent qu'à les renverser ; & le Cardinal de Richelieu plus qu'aucun autre, y a travaillé avec autant d'imprudence que d'aplication. Il n'y a que Dieu qui puisse subsister par lui seul ; toutes les Monarchies les mieux établies & les Monarques les plus autorisez ne se soutiennent que par l'assemblage des armes & des Loix ; & cet assemblage est si necessaire, que les unes ne se peuvent maintenir sans les autres. Les Loix desarmées tombent dans le mépris

pris ; les armes qui ne sont point moderées par les Loix tombent bientôt dans l'Anarchie. La Republique Romaine, ayant été anéantie par Jules Cesar, la puissance devolue par la force de ses armes à ses successeurs, subsista autant de tems qu'ils purent eux-mêmes conserver l'autorité des Loix. Aussi-tôt qu'elles perdirent leur force, celle des Empereurs s'évanouit par le moyen de ceux mêmes qui s'étant rendus maîtres & de leurs sceaux & de leurs armes par la faveur qu'ils avoiét auprés d'eux convertirent en leur propre substance celle de leurs maîtres, qu'ils succerent, pour ainsi parler, de ces Loix anéanties. L'Empire Romain mis à l'encan, & celui des Ottomans exposé tous les jours au cordeau, nous marquent par des caracteres bien sanglans, l'aveuglement de ceux qui ne font consister l'autorité que dans la force. Mais pourquoi chercher des exemples étrangers, si nous en avons de domestiques ? Pepin n'employa pour detrôner les Merovingiens, & Capet ne se servit pour deposseder les Carlovingiens, que de la même puissance que les predecesseurs de l'un & de l'autre s'étoient acquise sous le nom de leurs maîtres. Et il est à observer que les Maires du Palais, & que les Comtes de Paris se placerent dans le thrône justement

& également par la même voye, par laquelle ils s'étoient insinuez dans leurs esprits, c'est-à-dire par l'affoiblissement, & par le changement des Loix de l'Etat, qui plaît toûjours d'abord aux Princes peu éclairez, parce qu'ils s'imaginent toûjours y trouver l'agrandissement de leur autorité, qui dans la suite sert de prétexte aux grands, & de motifs aux peuples pour se soûlever. Le Cardinal de Richelieu étoit trop habile pour ne pas avoir toutes ces vûës; mais il les sacrifia à son interêt, il voulut regner selon son inclination qui ne se donnoit point de regles, même dans les choses où il ne lui eût rien coûté de s'en donner; & il fit si bien, que si le destin lui eût donné un successeur de son merite, je ne sçai si la qualité de premier Ministre qu'il a prise le premier, n'auroit pas pû être avec un peu de tems aussi odieuse en France, que l'ont été par l'évenement celles de Maire du Palais, & de Comte de Paris. La providence de Dieu y pourvût, au moins en un sens, le Cardinal Mazarin qui prit sa place n'ayant donné ni pû donner aucun ombrage à l'Etat du côté de l'usurpation. Comme ces deux Ministres ont beaucoup contribué, quoique differemment, à la guerre civile, je croi qu'il est necessaire que je vous en fasse le portrait & le parallele.

PORTRAIT

Du Cardinal DE RICHELIEU.

Le Cardinal de Richelieu avoit de la naiſſance ; ſa jeuneſſe jetta des éteincelles de ſon merite, il ſe diſtingua en Sorbonne. On remarqua de fort bonne heure qu'il avoit de la force & de la vivacité dans l'eſprit ; il prenoit d'ordinaire très-bien ſon parti , il étoit homme de parole, où un grand interêt ne l'obligeoit pas au contraire; & en ce cas il n'oublioit rien pour ſauver les apparences de la bonne foy. Il n'étoit pas liberal , mais il donnoit plus qu'il ne promettoit, & il aſſaiſonnoit admirablement ſes bienfaits. Il aimoit la gloire beaucoup plus que l'exacte morale ne le permet:mais il faut avoüer qu'il n'abuſoit qu'à proportion de ſon mérite , de la diſpenſe qu'il avoit priſe ſur le point de l'excès de ſon ambition. Il n'avoit ni l'eſprit ni le cœur au deſſus des perils ; il n'avoit ni l'un ni l'autre au deſſous ; & l'on peut dire qu'il en prévint davantage par ſa capacité , qu'il n'en ſurmonta par ſa fermeté. Il étoit bon ami,il eût même ſouhaité d'être aimé du public: mais quoiqu'il eût de la civilité à l'exterieur & beaucoup d'autres parties propres

à cet effet, il n'en eût jamais le je ne ſçai quoi, qui eſt encore plus neceſſaire en cette matiere qu'en toute autre. Il anéantiſſoit (par ſon pouvoir & ſon faſte Royal) la Majeſté perſonnelle du Roy ; mais il rempliſſoit avec tant de dignité les fonctions de la Roiauté, qu'il falloit n'être pas du vulgaire pour ne pas confondre le bien & le mal en ce fait. Il diſtinguoit plus judicieuſement qu'homme du monde, entre le mal & le pis, entre le bien & le mieux; ce qui eſt une grande qualité pour un Miniſtre. Il s'impatientoit trop facilement dans les petites choſes qui étoient préalables des grandes : mais ce défaut qui vient de la ſublimité de l'eſprit, eſt toûjours joint à des lumieres qui le ſuppléent. Il avoit aſſez de religion pour le monde : il alloit au bien ou par inclination, ou par bon ſens, toutes les fois que ſon interêt ne le portoit point au mal, qu'il connoiſſoit parfaitement quand il le faiſoit. Il ne conſideroit l'Etat que pour ſa vie, mais jamais Miniſtre n'a eu plus d'application à faire croire qu'il en ménageoit l'avenir. Enfin il faut convenir que tous ſes vices ont été de ceux que la grande fortune rend aiſément illuſtres ; parce qu'ils ont été de ceux qui ne peuvent avoir pour inſtrument que de grandes vertus. Vous jugerez facilement qu'un

homme qui a eu d'auſſi grandes qualitez, & autant d'apparences de celles même qu'il n'avoit pas, ſe conſerve aiſément dans le monde. Cette ſorte de reſpect qui demêle le mépris de la haine, & qui dans un Etat où il n'y a plus de Loix, ſupplée au moins pour quelque tems à leur défaut.

PORTRAIT

Du Cardinal MAZARIN.

Le Cardinal Mazarin étoit d'un caractere tout contraire ; ſa naiſſance étoit baſſe, & ſon éducation honteuſe. Au ſortir du College, il apprit à tromper au jeu, ce qui lui attira des coups de bâton d'un Orphévre de Rome appellé Moretto. Il fut Capitaine d'Infanterie dans la Vatteline ; & Bagny qui étoit ſon General, m'a dit qu'il ne paſſa dans la guerre, (qui ne fut que de trois mois) que pour un eſcroc. Il eut la Nonciature extraordinaire en France par la faveur du Cardinal Antoine, qui ne s'acqueroit pas en ce tems-là par de bons moyens. Il plût à Chavigny par les contes libertins d'Italie ; & par Chavigny à Richelieu, qui le fit Cardinal, par le même eſprit (à ce que l'on croit) qui obligea Auguſte à laiſſer à Ti-

bere la succession de l'Empire. La pourpre ne l'empêcha pas de demeurer valet sous Richelieu. La Reine l'ayant choisi faute d'autres, (ce qui est vrai, quoi qu'on en dise) il parut d'abord l'original de *Trivelino Principe*. La fortune l'ayant ébloüi, & tous les autres, il s'érigea & on l'érigea en Richelieu, mais il n'en eut que l'impudence. Il se fit de la honte de tout ce que l'autre s'étoit fait de l'honneur, & il se mocqua de la Religion, & promit tout ce qu'il ne voulut pas tenir. Il ne fut ni doux ni cruel, parce qu'il ne se ressouvenoit ni des bienfaits, ni des injures. Il s'aimoit trop, ce qui est le naturel des ames lâches; il se craignoit trop peu, ce qui est le caractere de ceux qui n'ont pas le soin de leur reputation. Il prévoyoit assez bien le mal, parce qu'il avoit souvent peur; mais il n'y remedioit pas à proportion, parce qu'il n'avoit pas tant de prudence que de peur. Il avoit de l'esprit, de l'insinuation, de l'enjoüement, des manieres; mais le vilain cœur paroissoit toûjours à travers, & au point que ses qualitez eurent dans l'adversité tout l'air de ridicule, & ne perdirent pas dans la prosperité celui de la fourberie. Il porta le filoutage dans le ministere, ce qui n'est jamais arrivé qu'à lui; & ce filoutage faisoit que le ministere même

heureux & abſolu ne lui ſéoit pas bien, & que le mépris s'y gliſſa, qui eſt la maladie la plus dangereuſe d'un Etat, & dont la contagion ſe répand le plus aiſément & le plus promptement du chef dans les membres.

Il n'eſt pas malaiſé de concevoir par ce que je viens de vous dire, qu'il peut, & qu'il doit y avoir eu beaucoup de contretems fâcheux, dans une adminiſtration qui a ſuivi d'auſſi près celle du Cardinal de Richelieu, & qui en étoit auſſi differente.

Vous avez vû ci-devant tout l'exterieur des quatre premieres années de la Regence, & je vous ai déja même expliqué l'effet que la priſon de M. de Beaufort fit d'abord ſur les eſprits. Il eſt certain qu'elle y imprima du reſpect pour un homme à qui l'éclat de la Pourpre n'en avoit pû donner. Ondedi m'a dit que le Cardinal s'étoit mocqué avec lui à ce propos de la legereté des François, & il m'ajoûta en même-tems qu'au bout de quatre mois il s'admira lui-même, que dans ſon opinion il s'érigea en Richelieu, & qu'il ſe crût même plus habile que lui. Il faudroit des volumes pour raconter toutes ſes fautes, dont les moindres étoient d'une importance extraordinaire par une conſideration qui merite une ob-

ſervation particuliere.

Comme il marchoit ſur les pas du Cardinal de Richelieu, qui avoit achevé de détruire toutes les anciennes maximes de l'Etat, il ſuivoit ſon chemin, qui étoit de tous côtez bordé de précipices, que le Cardinal de Richelieu n'avoit pas ignorez; mais il ne ſe ſervoit pas des appuis par leſquels le Cardinal de Richelieu avoit aſsûré ſa marche. J'explique ce peu de paroles qui comprennent beaucoup de choſes, par un exemple. Le Cardinal de Richelieu avoit affecté d'abaiſſer tous les Corps; mais il n'avoit pas oublié de ménager les particuliers de chaque Corps. Cette idée vous ſuffit pour vous faire concevoir tout le reſte. Ce qu'il y a de merveilleux, fut que tout contribua à le tromper lui-même, (j'entens le Mazarin) & il y eut toutefois des raiſons naturelles de cette illuſion, & vous en avez vû quelques-unes dans la diſpoſition où je vous ai marqué ci-deſſus qu'il avoit trouvé les affaires, les Corps & les particuliers du Royaume; mais il faut avoüer que cette illuſion fût extraordinaire, & qu'elle alla juſqu'à un grand excès.

Le dernier point de l'illuſion en matiere d'Etat, eſt une eſpece de létargie, qui n'arrive jamais qu'après de grands ſymptômes. Le renverſement des anciennes Loix, l'anéantiſſement de ce mi-

lieu qu'elles ont posé entre les peuples & les Rois, l'établissement de l'autorité purement & absolument despotique, sont ceux qui ont jetté originairement la France dans les convulsions, dans lesquelles nos peres l'ont vûë. Le Cardinal de Richelieu la vint traiter comme un Empirique, avec des remedes violens, qui lui firét paroître de la force; mais une force d'agitation, qui en épuisa le corps & les parties. Le Cardinal Mazarin comme un Medecin très-inexperimenté, ne connut point son abbattement, il ne le soûtint point par les secrets chimiques de son predecesseur, il continua de l'affoiblir par des saignées; elle tomba en letargie, & il fut assez malhabile pour prendre ces faux repos pour une veritable santé. Les Provinces abandonnées à la rapine des Intendans demeuroient abbatuës, & assoupies sous la pesanteur de leurs maux, que les secousses qu'elles s'étoient données de tems en tems sous le Cardinal de Richelieu n'avoient fait qu'augmenter & qu'aigrir. Les Parlemens qui avoient tout nouvellement gémi sous la tyrannie, étoient comme insensibles aux miseres presentes, par la memoire trop vive & trop récente des passées. Les Grands qui pour la plusspart avoient été chassez du Royaume, s'endormoient paresseusement dans leurs lits

qu'ils avoient été ravis de retrouver. Si cette indolence eût été menagée, l'assoupissement eût peut-être duré plus long-tems ; mais comme le Medecin ne le prenoit que pour un doux sommeil, il n'y fit aucun remede, le mal s'aigrit, la tête s'éveilla ; Paris se sentit ; il poussa des soûpirs, l'on n'en fit point de cas, il tomba en frenesie : venons au détail.

D'Esmeri * Surintendant des finances, & à mon sens le plus corrompu de son siécle, ne cherchoit que des noms pour trouver des Edits. Je ne puis mieux vous exprimer le fond de l'ame du personnage, qu'en rapportant ce qu'il disoit en plein Conseil, (je l'ai oüi :) Que la foi n'étoit que pour les Marchands, & que les Maîtres des Requêtes qui l'alleguoient pour raison dans les affaires qui regardoient le Roy, meritoient d'être punis. Je ne puis mieux vous exprimer le défaut de son jugement. Cet homme qui avoit été dans sa jeunesse condamné à Lyon d'être pendu, gouvernoit même avec empire le Cardinal Mazarin, en tout ce qui regardoit le dedans du Royaume. Je choisis cette remarque entre douze ou quinze de cette nature que je pourrois vous faire,

* Il s'appelloit Particelle.

pour vous faire entendre l'extrémité du mal, qui n'est jamais à son periode, que quand ceux qui commandent ont perdu la honte ; parce que c'est justement le moment dans lequel ceux qui obéïssent perdent le respect ; & c'est dans ce même moment où l'on revient de la létargie, mais par des convulsions. Les Suisses paroissoient, pour ainsi parler, si étouffez sous la pesanteur de leurs chaînes, qu'ils ne respiroient plus, quand la révolte de trois de leurs païsans forma des ligues. Les Hollandois se croyoient subjuguez par le Duc d'Albe, quand le Prince d'Orange, par le sort reservé aux grands genies, qui voyent devant tous les autres le point de la possibilité, conçût & enfanta leur liberté. Voilà des exemples, la raison y est. Ce qui cause l'assoupissement dans les Etats qui souffrent, est la durée du mal, qui saisit l'imagination des hommes & qui leur fait croire qu'il ne finira jamais, lorsqu'il est venu jusqu'à un certain point ; ils sont si surpris, si aises, si emportez, qu'ils passent tout d'un coup à l'autre extrémité, & que loin de considerer les révolutions comme impossibles, ils les croyent faciles ; & cette disposition toute seule est quelquefois capable de les faire. Nous avons éprouvé & senti toutes ces veritez dans nôtre derniere révo-

lution. Qui eût dit trois mois devant la petite pointe des troubles, qu'il en eût pû naître dans un Etat où la Maison Royale étoit parfaitement unie, où la Cour êtoit esclave du Ministre, où les Provinces & la capitale lui étoient soumises, où les armes étoient victorieuses, où les Compagnies paroissoient de tous poinrs impuissantes ? Qui l'eût dit, eût passé pour un insensé, (je ne dis pas dans l'esprit du vulgaire, mais je dis entre les d'Estrées & les Senneterres) il paroît un peu de sentiment, une lueur, ou plûtôt une éteincelle de vie ; & ce signe de vie dans ses commencemens presque imperceptibles, ne se donne point par M. le Prince, il ne se donne point par les grands du Royaume, il ne se donne point par les Provinces, il se donne par le Parlement, qui jusqu'à nôtre siécle n'avoit point commencé de révolution, & qui certainement auroit condamné par des Arrêts sanglans, celle qu'il faisoit lui-même, si tout autre que lui l'eût commencée. Il gronda sur l'Edit du Tarif ; & aussi-tôt qu'il eût seulement murmuré, tout le monde s'éveilla, l'on chercha en s'éveillant comme à tatons les Loix ; l'on ne les trouva plus, on s'éfara, on cria, on se les demanda ; & dans cette agitation, les questions que l'explication de ces Loix

ſaintes & venerables par leur obſcurité firent naître, devinrent problematiques, & dès là (à l'égard de la moitié du monde) odieuſes. Le peuple entra dans le ſanctuaire, il leva le voile qui doit toûjours couvrir tout ce que l'on peut dire,& tout ce que l'on peut croire du droit des Peuples, & de celui des Rois,qui ne s'accordent jamais ſi bien enſemble que dans le ſilence. La ſale du Palais profana les myſteres. Venons aux faits particuliers qui vous feront voir à l'œil ce détail.

Je n'en choiſirai d'une infinité que deux : & pour ne vous pas ennuyer, parce que l'un eſt le premier qui a ouvert la playe, & que l'autre l'a beaucoup envenimée ; je ne toucherai les autres qu'en courant.

Le Parlement qui avoit ſouffert & même verifié une très-grande quantité d'Edits ruineux, & pour les particuliers, & pour le public, éclata enfin au mois d'Août de l'année 1647. contre celui du Tarif, qui portoit une impoſition generale ſur toutes les denrées qui entroient dans la ville de Paris. Comme il avoit été verifié à la Cour des Aides, il y avoit plus d'un an, & executé en vertu de cette verification, Meſſieurs du Conſeil s'opiniâtrerent beaucoup à le ſoûtenir, connoiſſant que le Parlement étoit

ſur le point de faire défenſes de l'executer, ou plûtôt d'en continuer l'execution, ils ſouffrirent qu'il fût porté au Parlement pour l'examiner, dans l'eſperance d'éluder, comme ils avoient fait pluſieurs fois, les reſolutions de la Compagnie. Ils ſe tromperent, la meſure étoit comble, les eſprits étoient échauffez & tout alloit à rejetter l'Edit. La Reine manda le Parlement, il fut par Deputez au Palais Royal. Le Chancelier prétendoit que la verification appartenoit à la Cour des Aides ; le Premier Preſident le conteſta pour le Parlement. Le Cardinal Mazarin ignorantiſſime en toutes ces matieres, dit, qu'il s'étonnoit qu'un Corps auſſi conſiderable s'amusât à des bagatelles, & vous pouvez juger ſi cette parole fut relevée. D'Emeri ayant propoſé une conference particuliere, pour aviſer aux expediens d'accommoder l'affaire, elle fut propoſée le lendemain dans les Chambres aſſemblées, après une grande diverſité d'avis, dont pluſieurs alloient à la refuſer comme inutile, & même captieuſe ; elle fut accordée mais vainement, l'on ne pût convenir : ce que voyant le Conſeil, & craignant que le Parlement ne donnât Arrêt de defenſe, qui auroit été infailliblement executé par le peuple, il envoya une Declaration pour ſupprimer le

Tarif, afin de ſauver au moins l'apparence & l'autorité du Roy. On envoya quelques jours après cinq Edits plus onereux que celui du Tarif, non pas en eſperance de les faire recevoir; mais en vûë d'obliger le Parlement à recevoir celui du Tarif. Il y revint effectivement en refuſant les autres; mais avec tant de modifications, que la Cour ne crût pas s'en pouvoir accommoder, & qu'elle donna étant à Fontainebleau au mois de Septembre, un Arrêt du Conſeil d'enhaut qui caſſa l'Arrêt du Parlement, & qui leva toutes modifications. La Chambre des vacations y répondit par un autre, qui ordonna que celui du Parlement ſeroit executé. Le Conſeil voyant qu'il ne pouvoit tirer aucun argent de ce côté-là, témoigna au Parlement, que puiſqu'il ne vouloit point de nouveaux Edits, il ne devoit pas au moins s'oppoſer à l'execution de ceux qui avoient été verifiez autrefois dans la Compagnie, & ſur ce fondement il remit ſur le tapis une Declaration qui avoit été enregiſtrée, il y avoit deux ans pour l'établiſſement de la Chambre du Domaine, qui étoit d'une charge terrible pour le peuple, & d'une conſequence encore plus grande. Le Parlement l'avoit accordée, ou par ſurpriſe, ou par foibleſſe. Le peuple ſe mutina, alla en

troupe au Palais, maltraita le President de Toré fils d'Emeri. Le Parlement fut obligé de decreter contre ces seditieux. La Cour ravie de le commettre avec le peuple appuya le decret du Regiment des Gardes Françoises & Suisses. Le Bourgeois s'allarma, monta dans les clochers des trois Eglises de la ruë Saint Denis, où les Gardes avoient paru. Le Prevôt des Marchands avertit le Palais Royal, que tout étoit sut le point de prendre les armes; l'on fit retirer les Gardes, en disant qu'on ne les avoit postez que pour accompagner le Roy, qui devoit aller en ceremonie à Nôtre-Dame. Il y alla effectivement en grande pompe dès le lendemain pour couvrir le jeu; & le jour suivant il monta au Parlement sans l'avoir averti que la veille extrémement tard. Il y porta cinq ou six Edits tous plus ruineux les uns que les autres, qui ne furent communiquez aux Gens du Roy, que dans l'Audience. Le Premier President parla fort hardiment contre cette maniere de mener le Roy au Palaïs, pour surprendre & pour forcer la liberté des suffrages. Dès le lendemain les Maîtres des Requêtes, ausquels les Edits verifiez par la presence du Roy, avoient donné douze Collegues, s'assemblerent dans le lieu, où ils tiennent la justice que

l'on appelle les Requêtes de l'Hôtel, & prirent une resolution très-ferme, de ne point souffrir cette nouvelle création. La Reine les mande, les appelle de belles gens pour s'opposer aux volontez du Roy: elle les interdit des Conseils. Ils s'animent au lieu de s'étonner. Ils entrent dans la Grand' Chambre, ils demandent qu'ils soient reçùs opposans à l'Edit de création de leurs Confreres, & on leur donna acte de leur opposition. Les Chambres s'assemblent le même jour pour examiner les Edits que le Roy avoit fait verifier en sa presence. La Reine commanda à la Compagnie de l'aller trouver par Deputez au Palais Royal, & elle leur témoigna être surprise de ce qu'ils prétendoient toucher à ce que la presence du Roy avoit consacré. Ce furent les propres paroles du Chancelier. Le Premier Président repartit que telle étoit la pratique du Parlement, & il en allegua les raisons tirées de la necessité de la liberté des suffrages. La Reine témoigna être satisfaite des exemples qu'on lui apporta; mais comme elle vit quelques jours après, que ces deliberations alloient à mettre des modifications aux Edits qui les rendroient presque infructueux, elle elle défendit par la bouche des gens du Roy, au Parlement de continuer à pren-

dre connoissance des Edits, jusqu'à ce qu'il lui eût declaré en forme, s'il prétendoit donner des bornes à l'autorité Royale. Ceux qui étoient pour la Cour dans la Compagnie, se servirent adroitement de l'embarras, où elle se trouva pour répondre à cette question; ils s'en servirent, dis-je, adroitement pour porter les choses a la douceur, & pour faire ajoûter aux Arrêts qui portoient les modifications, que tout seroit executé sous le bon plaisir du Roy. La clause plût pour un moment à la Reine; mais quand elle connut qu'elle n'empêchoit pas que presque tous les Edits ne fussent rejettez par le commun suffrage du Parlement, elle s'emporta, & elle leur declara qu'elle vouloit que tous les Edits, sans exception, fussent executez pleinement, & sans aucune modification. Dès le lendemain Monsieur le Duc d'Orleans alla à la Chambre des Comptes, où il porta ceux qui la regardoient. M. le Prince de Conty, en l'absence de M. le Prince qui étoit déja parti pour l'armée, alla à la Cour des Aides pour y porter ceux qui la concernoient.

J'ai couru jusques-ici sur ces matieres à perte d'haleine, quoique necessaires à ce recit, pour me trouver plûtôt sur une autre, sans comparaison plus importan-

té, & qui comme je vous ay déja dit cidessus, envenima toutes les autres. Ces deux Compagnies que je viens de vous nommer, ne se contenterent pas de répondre à Monsieur, & à M. le Prince de Conty avec vigueur par la bouche de leurs Premiers Présidens ; mais aussi-tôt après, la Cour des Aides députa vers la Chambre des Comptes pour lui demander union avec elle, pour la reformation de l'Etat. La Chambre des Comptes l'accepta. L'une & l'autre s'assûrerent du Grand Conseil, & les trois ensemble demanderent la jonction du Parlement qui leur fut accordée & executée à l'heure même au Palais dans la Chambre qu'on appelle de Saint-Loüis. La verité est, que cette union qui prenoit pour son motif la reformation de l'Etat, pouvoit avoir fort naturellement celui de l'interêt particulier des Officiers, parce que l'un des Edits dont il s'agissoit, portoit un retranchement considerable de leurs gages ; & la Cour qui se trouvoit étonnée & embarassée au dernier point de l'Arrêt d'union, affecta de lui donner autant qu'elle pût cette couleur, pour la decrediter dans l'esprit des peuples. La Reine ayant fait dire par les gens du Roy au Parlement, que comme cette union n'étoit faite que pour l'interêt particulier des

Compagnies, & non pas pour la reformation de l'Etat, comme on le lui avoit voulu d'abord faire croire, elle n'y trouvoit rien à redire, parce qu'il est toûjours permis à tout le monde de representer au Roy ses interêts, & qu'il n'est jamais permis à personne de s'ingerer du gouvernement de l'Etat. Le Parlement ne donna point dans ce panneau : & parce qu'il étoit aigri par l'enlevement de Tureau & de Dargouges Conseillers au Grand Conseil, que la Cour fit prendre la nuit de l'avant veille de la Pentecôte, & par celui de Lotin, Dreux & Guerin, que l'on arrêta incontinent après; il ne songea qu'à justifier son Arrêt d'union par des exemples. Le President de Novion en trouva dans les Registres, & l'on étoit sur le point de deliberer sur l'execution, quand le Plessis Guenegaut Secretaire d'Etat entra dans le Parquet, & mit entre les mains des Gens du Roy un Arrêt du Conseil d'enhaut, qui portoit en termes même injurieux, cassation de celui d'union des quatre Compagnies. Le Parlement ayant déliberé ne répondit à cet Arrêt du Conseil, que par un avis donné solemnellement aux Deputez des trois autres Cõpagnies, de se trouver le lendemain à deux heures de relevée dans la sale de S.Loüis. La Cour outrée de ce pro-

cedé, s'avisa de l'expedient du monde le plus bas, & le plus ridicule, qui fut d'avoir la feüille de l'Arrêt. Du Tillet Greffier en chef, auquel elle l'avoit demandé, ayant répondu qu'elle étoit entre les mains du Greffier commis, le Plessis Guenegaut, & Carnavalet Lieutenant des Gardes du Corps le mirent dans un carosse, & le menerent au Greffe pour le chercher. Les Marchands s'en apperçûrent, le peuple se soûleva, & le Secretaire & le Lieutenant furent très-heureux de se sauver. Le lendemain à sept heures du matin, le Parlement eut ordre d'aller au Palais Royal, & d'y porter l'Arrêt du jour précedent, qui étoit celui par lequel le Parlement avoit ordonné que les autres Compagnies seroient priées de se trouver dans la Chambre de Saint-Loüis. Comme ils furent arrivez au Palais Roïal, M. le Tellier demanda à M. le Premier Président, s'il avoit apporté la feüille, & le Premier Président lui ayant répondu que non, & qu'il en diroit ses raisons à la Reine, il y eut dans le Conseil des avis differens. L'on prétend que la Reine étoit assez portée à faire arrêter le Parlement: personne ne fut de cet avis, qui à la verité n'étoit pas soûtenable, vû la disposition des peuples. L'on prit un parti plumoderé; le Chancelier fit à la Compa-

gnie une forte reprimande en presence du Roy, & de toute la Cour, & il fit lire en même-tems un second Arrêt, portant cassation du dernier Arrêt, défense de s'assembler sous peine de rebellion, & ordre d'inserer cet Arrêt dans ses Registres à la place de celui d'union. Cela se passa le matin.

Dès l'aprés-diner les Deputez des quatre Compagnies se trouverent dans la sale de Saint Louis : autre grand mepris du Conseil d'enhaut. Le Parlement s'assembla de son côté à l'heure ordinaire, pour deliberer sur ce qui étoit à faire à l'égard de l'Arrêt du Conseil d'henhaut, qui avoit cassé celui de l'union, & qui avoit défendu les Assemblées : & vous remarquerez qu'ils y desobéissoient, même en deliberant, parce qu'il leur avoit été expressément enjoint de n'y pas deliberer. Comme tout le monde vouloit opiner avec pompe & avec éclat sur une matiere de cette importance, quelques jours se passerent devant que la deliberation pût être achevée; ce qui donna lieu à Monsieur qui connut qu'infailliblement le Parlement n'obéiroit pas, de proposer un accommodement. Les Presidens à Mortier & le Doyen de la Grande Chambre se trouverent au Palais d'Orleans avec le Cardinal Mazarin & le Chancelier. L'on

y fit quelques propofitions qui furent raportées au Parlement, & rejettées avec d'autant plus d'emportement que le premier qui concernoit le droit annuel, accordoit aux Compagnies tout ce qu'elles pouvoient fouhaiter pour leurs interêts particuliers. Le Parlement affecta de marquer qu'il ne fongeoit qu'au public; & il donna enfin Arrêt par lequel il fut dit; Que la Compagnie demeureroit affemblée, & que très-humbles remontrances feroient faites au Roi, pour lui demander la caffation des Arrêts du Confeil. Les Gens du Roi demanderent audience à la Reine pour le Parlement le foir même; elle les manda dès le lendemain par une Lettre de cachet. Le premier Prefident parla avec une grande force; il exagera la neceffité de ne point ébranler le milieu, qui eft entre les peuples & les Rois. Il juftifia par des exemples illuftres & fameux la poffeffion où ces Compagnies avoient été depuis fi long-tems, & de s'unir & de s'affembler. Il fe plaignit hautement de la caffation de l'Arrêt d'union; & il conclut par une inftance tres-ferme & tres-vigoureufe, à ce que les Arrêts contraires donnez par le Confeil d'enhaut fuffent fuprimez. La Cour plus émue par la difpofition des peuples, que par les remontrances du Parlement, plia tout d'un coup, &

fit dire par les Gens du Roi,à la Compagnie, que le Roi lui permettoit d'executer l'Arrêt d'union, de s'assembler & de travailler avec les autres Compagnies à ce qu'elles jugeroient à propos pour le bien de l'Etat. Jugez de l'abatement du Cabinet, mais vous n'en jugerez pas assurement comme le vulgaire, qui crut que la foiblesse du Cardinal Mazarin en cette occasion, donna le dernier coup à l'affoiblissement de l'autorité Royale. Il ne pouvoit en cette rencôtre faire que ce qu'il fit: mais il est juste de rejetter sur son imprudence, ce que nous n'attribuons pas à sa foiblesse. Il est inexcusable de n'avoir pas prevu & de n'avoir pas prevenu les conjonctures dans lesquelles on ne peut plus faire que des fautes. J'ai observé que la fortune ne met jamais les hommes dans cet état, qui est de tous le plus malheureux, & que personne n'y tombe que ceux qui s'y precipitent par leur faute. J'en ai recherché la raison & je ne l'ai point trouvée; mais j'en suis convaincu par les exemples. Si le Cardinal Mazarin eût tenu ferme dans les occasions dont je viens de vous parler, il se seroit surement attiré des baricades & la reputation d'un temeraire forcené; il a cedé au torrent. J'ai vu peu de gens qui ne l'ayent accusé de foiblesse. Ce qui est constant, c'est que l'on

l'on en conçut beaucoup de mepris pour le ministere ; & que bien qu'il eût essayé d'adoucir les esprits par l'exil d'Emeri, à qui il ôta la Surintendance, le Parlement aussi persuadé de sa propre force, que de l'impuissance de la Cour, le poussa par toutes les voies qui peuvent anéantir le Gouvernement d'un favori. La Chambre de Saint-Louis, fit ses propositions, dont les moins fortes étoient de cette nature. La premiere sur laquelle le Parlement delibera, fut la revocation des Intendans. La Cour qui se sentit touchée à la prunelle de l'œil, obligea Monsieur le Duc d'Orleans d'aller au Palais pour en representer à la Compagnie les consequences, & la prier de surséoir seulement pour trois mois l'execution de son Arrêt, pendant lesquels il avoit des propositions à faire, qui seroient tres-avantageuses au public. On lui accorda trois jours de delai, à condition qu'il n'en fût rien écrit dans le Registre, & que la conference se fît incessamment. Les Deputez des quatre Compagnies se trouverent au Palais d'Orleans. Le Chancelier insista fort sur la necessité de conserver les Intendans dans les Provinces, & sur les inconveniens qu'il y avoit à faire le procès, comme l'Arrêt du Parlement le portoit, à ceux d'entre eux qui auroient malversé ; parce qu'il étoit

impoſſible que les Partiſans ne ſe trouvaſſent engagez dans ces procès, ce qui feroit ruiner les affaires du Roi, en obligeant à des banqueroutes ceux qui les ſoutenoient par leurs avances & leur credit. Le Parlement ne ſe rendant point à cette raiſon, le Chancelier ſe reduiſit à demander, que les Intendans ne fuſſent point revoquez par Arrêt du Parlement; mais par une Declaration du Roi, afin que les peuples euſſent au moins l'obligation de leur ſoulagement à ſa Majeſté. L'on conſentit avec peine à cette propoſition, elle paſſa toutefois au plus de voix; mais lorſque la Declaration fut portée au Parlement, elle fut trouvée défectueuſe, en ce que revoquant les Intendans, elle n'ajoutoit pas que l'on recherchât leur geſtion. Monſieur le Duc d'Orleans qui l'étoit venu porter au Parlement, n'ayant pû la faire paſſer, la Cour s'aviſa d'un expedient, qui fut d'en envoyer une autre, qui portoit l'établiſſement d'une Chambre de Juſtice pour faire le procès aux delinquans. La Compagnie s'aperçut bien facilement, que la propoſition de cette Chambre de Juſtice, dont les Officiers & les executions ſeroient toujours à la diſpoſition des Miniſtres, ne tendoit qu'à tirer ces voleurs de la main du Parlement; elle paſſa toutefois au plus de voix en pre-

ſence de Monſieur d'Orleans, qui en fit verifier une autre le même jour, par laquelle le peuple étoit déchargé du huitiéme des Tailles, quoique l'on eût promis au Parlement de le decharger du quart. M. le Duc d'Orleans y vint encore quelques jours après porter une troiſiéme Declaration, par laquelle le Roi vouloit, qu'il ne ſe fît plus aucunes levées d'argent qu'en vertu des Declarations verifiées par le Parlement. Rien ne paroiſſoit plus ſpecieux ; mais comme la Compagnie ſçavoit que l'on ne penſoit qu'à l'amuſer, & qu'à autoriſer pour le paſſé toutes celles qui n'y avoient pas été verifiées, elle ajouta la clauſe de défenſe, que l'on ne leveroit rien en vertu de celles qui ſe trouveroient de cette nature.. Le Miniſtre deſeſperé du peu de ſuccès de ſes artifices, de l'inutilité des éforts qu'il avoit fait, pour ſemer de la jalouſie entre les quatre Compagnies, & d'une propoſition ſur laquelle on étoit prêt de deliberer, qui alloit à la radiation de tous les prêts faits au Roi ſous des uſures immenſes. Le Miniſtre, dis-je, outré de rage & de douleur, & pouſſé par tous les courtiſans qui avoient mis preſque tous leurs biens dans ces prêts, ſe reſolut à un expedient qu'il crut decifif, & qui lui réuſſit auſſi peu que les autres. Il fit monter

le Roi au Parlement à cheval & en grande pompe, & il y porta une Declaration remplie des plus belles paroles du monde, de quelques articles utiles au public, & de beaucoup d'autres tres-obſcurs & tres-ambigus. La defiance que le peuple avoit de toutes les demarches de la Cour, fit que cette entrée ne fût pas accompagnée de l'aplaudiſſement, ni même des cris accoutumez; les ſuites n'en furent pas plus heureuſes. La Compagnie commença dès le lendemain à examiner la Declaration & à la controller preſqu'en tous ſes points, & particulierement en celui qui défendoit aux Compagnies de continuer les Aſſemblées de la Chambre de S. Louis. Elle n'eut pas plus de ſuccès dans la Chambre des Comptes & dans la Cour des Aides, dont les premiers Preſidens firent des harangues tres-fortes à M. & à M. le Prince de Conty. Le premier vint quelques jours de ſuite au Parlement, pour l'exhorter à ne point toucher à la Declaration;il menaça, il pria: enfin après des éforts incroyables, il obtint que l'on ſurſéoiroit à deliberer juſqu'au 17. du mois, après quoi l'on continueroit inceſſamment à le faire, tant ſur la Declaration,que ſur les propoſitions de la Chambre de S. Louis. L'on n'y manqua pas, on l'examina article par article, & l'Arrêt

donné par le Parlement sur le troisiéme desespera la Cour. Il portoit en modifiant la Declaration: Que toutes les levées d'argent ordonnées par Declarations non verifiées n'auroient point de lieu. Monsieur le Duc d'Orleans ayant encore été au Parlement, pour l'obliger d'adoucir cette clause, n'y ayant rien gagné, la Cour se resolut d'en venir aux extremitez, & à se servir de l'éclat que la bataille de Lens fit justement dans ce tems-là pour éblouir les peuples & pour les obliger de consentir à l'opression du Parlement. Voilà un crayon tres-leger d'un portrait bien sombre & bien desagreable, qui vous a representé comme dans un nuage & comme en racourci, les figures si differentes, & les portraits si bizarres des principaux Corps de l'Etat. Ce que vous allez voir est d'une peinture plus égayée, & les factions & les intrigues y donneront du coloris.

La nouvelle de la victoire de M. le Prince à Lens, arriva à la Cour le 24. d'Août en l'année 1648. Chatillon l'aporta, & il me dit un quart d'heure aprés qu'il fut sorti du Palais Royal, que M. le Cardinal lui avoit temoigné beaucoup moins de joye de la victoire que de chagrin de ce qu'une partie de la Cavalerie Espagnole s'étoit sauvée. Vous remarque-

rez, s'il vous plait, qu'il parloit à un homme qui étoit entierement à M. le Prince, & qu'il lui parloit d'une des plus belles actions, qu'il ait jamais faites dans la guerre. Elle est imprimée en tant de lieux qu'il seroit inutile de vous en representer le détail. Je ne puis néanmoins m'empêcher de vous dire, que le combat étant presque perdu, M. le Prince le retablit & le gagna par un seul coup de cet œil d'aigle, que vous lui connoissez, qui voit tout dans la guerre, & qui ne s'y éblouit jamais. Le jour que la nouvelle en arriva à Paris, je trouvai M. de Chavigny à l'Hôtel de Lesdiguieres qui me l'aprit, & qui me demanda si je ne gagerois pas que le Cardinal seroit assez innocent, pour ne se pas servir de cette occasion pour remonter sur sa bête. Ce furent ses propres paroles : elles me toucherent, parce que connoissant comme je connoissois & l'humeur & les maximes violentes de Chavigny, & sçachant d'ailleurs qu'il étoit tres-mal satisfait du Cardinal ingrat jusqu'au dernier point envers son bienfacteur, je ne doutai pas qu'il ne fût tres-capable d'aigrir les choses par de mauvais conseils : & je le dis à M. de Lesdiguieres, & je lui ajoutai que j'allois de ce pas au Palais Royal, dans la resolution d'y continuer ce que j'y avois commencé. Il est

necessaire pour l'intelligence de ces deux dernieres paroles, d'entrer dans un petit detail qui me regarde, à mon particulier. Dans le cours de cette année d'agitation que je viens de toucher, je me trouvois moi-même dans un mouvement interieur qui n'étoit connu que de tres-peu de personnes. Toutes les humeurs de l'Etat étoient si émues par la chaleur de Paris qui en est le chef, que je jugeois bien que l'ignorance du Medecin ne previendroit pas la fiévre, qui en étoit comme la suite necessaire. Je ne pouvois ignorer que je ne fusse tres-mal dans l'esprit du Cardinal. Je voyois la carriere ouverte pour la pratique aux grandes choses, dont la speculation m'avoit beaucoup touché dès mon enfance. Mon imagination me fournissoit toutes les grandes idées possibles, mon esprit ne les desarmoit pas; & je me reprochois à moi-même la contrarieté que je trouvois dans mon cœur à les entreprendre. Je m'en remerciai après avoir examiné à fond l'interieur; & je connus que cette oposition ne venoit que d'un bon principe. Je tenois la Coadjutorerie de la Reine: je ne sçavois point diminuer mes obligations par les circonstances. Je crus que je devois sacrifier à la reconnoissance, & mes ressentimens & même les aparences de ma gloire; & quelque in-

ſtance que me fit Montreſor & Laigue, je me reſolus de m'attacher uniquement à mon devoir & de n'entrer en rien de tout ce qui ſe diſoit, & de tout ce qui ſe faiſoit en ce tems-là contre la Cour. Le premier de ces deux hommes que je viens de nommer avoit été toute ſa vie dans les factions de Monſieur ; & il étoit d'autant plus dangereux pour conſeiller les grandes choſes, qu'il les avoit beaucoup plus dans l'eſprit que dans le cœur. Les gens de ce caractere n'écoutent rien, & par cette raiſon ils conſeillent tout. Laigue n'avoit qu'un fort petit ſens, mais il étoit tres-brave & tres-preſomptueux. Les eſprits de cette nature font tout ce que ceux en qui ils ont confiance leur perſuadent. Ce dernier qui étoit abſolument entre les mains de Montreſor l'échauffoit, comme il arrive toujours après en avoir été perſuadé; & ces deux hommes joints enſemble ne me laiſſoient pas un ſeul jour de repos, pour me faire voir (s'imaginoient-ils) ce que ſans vanité j'avois vu plus de ſix mois avant eux. Je demeurai ferme dans ma reſolution ; mais comme je n'ignorois pas que ſon innocence & ſa droiture me brouilleroient dans les ſuites preſqu'autant avec la Cour qu'auroit pû faire le contraire ; je pris en même-tems celle de me precautionner contre les mau-

vaises intentions du Ministre, & du côté de la Cour même, en y agissant avec autant de sincerité & de zele que de liberté, & du côté de la Ville en y menageant avec soin tous mes amis, & en n'oubliant rien de tout ce qui pouvoit être necessaire pour m'attirer, ou plutôt pour me conserver l'amitié des peuples. Je ne puis mieux vous exprimer le second, qu'en vous disant, que depuis le 28. de Mars jusqu'au 25. d'Août je depensai 36000. écus en aumônes & en liberalitez. Je ne crus pas mieux executer le premier, qu'en disant à la Reine & au Cardinal la verité des dispositions que je voyois dans Paris dans lesquelles la flaterie & la préocupation ne leur permirent jamais de penetrer. Comme le troisiéme voyage en Anjou de M. l'Archevêque m'avoit remis en fonction, je pris cette occasion pour leur temoigner que je me croyois obligé de leur en rendre compte, ce qu'ils reçurent l'un & l'autre avec assez de mepris; & je leur rendis compte éfectivement; ce qu'ils reçurent l'un & l'autre avec beaucoup de colere. Celle du Cardinal s'adoucit au bout de quelques jours; mais ce ne fut qu'en aparence, & elle ne fit que se deguiser. Je connus l'art & j'y remediai: car comme je vis qu'il ne se servoit des avis que je lui donnois, que pour faire croire

dans le monde que j'étois assez intimement avec lui pour lui raporter ce que je decouvrois, même au prejudice des particuliers, je ne lui parlois plus de rien que je ne disse publiquement à table, en revenant chez moi. Je me plaignis moi-même à la Reine de l'artifice du Cardinal, que je lui demontrai par deux circonstances particulieres. Ainsi sans discontinuer ce que le poste où j'étois m'obligeoit de faire pour le service du Roi, je me servis des mêmes avis que je donnois à la Cour pour faire voir au Parlement que je n'oublois rien pour éclairer le Ministre, & pour dissiper les nuages dont les interêts des subalternes & la flaterie des courtisans ne manquent jamais de l'offusquer. Comme le Cardinal se fut aperçu que j'avois tourné son art contre lui-même, il ne garda presque plus de mesures avec moi: & un jour entre autres que je disois à la Reine devant lui, que la chaleur des esprits étoit telle, qu'il n'y avoit plus que la douceur qui les pût ramener, il ne me repondit que par un apologue Italien, qui porte qu'au tems que les bêtes parloient, le loup assura avec serment à un troupeau de brebis, qu'il le protegeroit contre tous ses camarades, pourveu qu'une d'entre elles allât tous les matins lêcher une blessure qu'il avoit reçu d'un chien. Voilà le

moins desobligeant des apologues dont il m'honora trois ou quatre mois durant. Cequi m'obligea un jour de dire en sortant du Palais Royal à M. le Maréchal de Villeroy, que j'y avois fait deux reflexions ; l'une qu'il seoit encore plus mal à des Ministres de dire des sotises que d'en faire, & l'autre que les avis qu'on leur donne passent pour des crimes toutes les fois qu'on ne leur est pas agreable.

Voilà l'état où j'étois à la Cour, quand je sortis de l'Hôtel de Lesdiguieres pour remedier autant que je pouvois au mauvais effet que la nouvelle de la victoire de Lens, & la réflexion de M. de Chavigny m'avoient fait apprehender. Je trouvai la Reine dans un emportement de joye inconcevable. Le Cardinal me parut plus moderé, l'un & l'autre affecterent une douceur extraordinaire, & le Cardinal particulierement me dit, Qu'il vouloit se servir de l'occasion presente pour faire connoître aux Compagnies qu'il étoit bien éloigné des sentimens de vengeance qu'on lui attribuoit, & qu'il prétendoit que tout le monde confesseroit dans peu de jours, que les avantages remportez par les armes du Roy auroient bien plus adouci qu'alteré l'esprit de la Cour. J'avoüe que je fus dupe ; je le crus, j'en eus de la joye. Je prê-

chois le lendemain à Saint Loüis des Jesuites devant le Roy ; & la Reine qui y étoit me remercia au sortir du sermon, de ce qu'en appliquant au Roy le Testament de S. Loüis, (c'étoit le jour de sa fête) je lui avois recommandé, comme il est porté par le même Testament, le soin de ses grands villes. Vous allez voir la sincerité de toutes ces confidences. Le lendemain de la fête, c'est-à-dire le 26. d'Août 1648. le Roy alla au *Te Deum*, l'on borda selon la coûtume depuis le Palais Royal, jusqu'à Nôtre-Dame toutes les ruës étoient bordées des soldats du Regiment des Gardes. Aussi-tôt que le Roy fut revenu au Palais Royal, l'on forma de tous ces soldats trois bataillons, qui demeurerent sur le Pontneuf & à la Place Dauphine. Comminges Lieutenant des Gardes de la Reine enleva dans un carosse fermé, le bon homme Broussel Conseiller de la Grand' Chambre, & il le mena à Saint-Germain. Blammenil Président aux Requêtes fut pris en même-tems, aussi chez lui ; & il fut conduit au bois de Vincennes. Vous vous étonnerez du choix de ce dernier, & si vous eussiez connu le bon homme Broussel, vous ne seriez pas moins surpris du sien ; je vous expliquerai ce détail, en tems & lieu, mais je ne vous puis

exprimer la consternation qui parut dans Paris, le premier quart d'heure de l'enlevement de Broussel, & le mouvement qui s'y fit dans le second. La tristesse, ou plûtôt l'abattement, saisit jusqu'aux enfans. L'on se regardoit & l'on ne se disoit rien : l'on éclata tout d'un coup, l'on s'émut, l'on courut, l'on cria, l'on ferma les boutiques. Je fus averti, & quoique je ne fusse pas insensible à la maniere dont j'avois été joüé la veille au Palais Royal, où l'on m'avoit même prié de faire sçavoir à ceux qui étoient de mes amis dans le Parlement, que la bataille de Lens n'avoit causé que des mouvemens de moderation & de douceur ; quoique, dis-je, je fusse très-picqué, je ne laissai pas de prendre le parti sans balancer, d'aller trouver la Reine & de m'attacher à mon devoir préferablement à toutes choses. Je le dis en ces propres termes à Chapelain, à Gomberville, & à Blot Chanoine de Nôtre-Dame, & presentement Chartreux, qui avoient dîné chez moi ; je sortis en Rochet & en Camail, & je ne fus pas arrivé au Marché-neuf, que je fus accablé d'une foule de peuple, qui hurloit plûtôt qu'il ne crioit. Je m'en demêlai en leur disant que la Reine leur feroit justice. Je trouvai sur le Pont-neuf le Maréchal de la Meilleraye, à la tête

des Gardes, qui bien qu'il n'eût encore en tête que quelques enfans, qui disoient des injures, & qui jettoient des pierres aux soldats, ne laissoit pas que d'être fort embarrassé, parce qu'il voyoit que les nüages commençoient à se grossir de tous côtez. Il fut très-aise de me voir; il m'exhorta de dire à la Reine la verité, il s'offrit d'en venir lui-même rendre témoignage: j'en fus très-aise à mon tour. Nous allâmes ensemble au Palais Royal suivis d'un nombre infini de peuple qui crioit, Broussel, Broussel. Nous trouvâmes la Reine dans le grand cabinet, accompagnée de M. le Cardinal Mazarin, de M. de Longueville, du Maréchal de Villeroy, de l'Abbé de la Riviere, de Bautru, de Guitaut Capitaine de ses Gardes, & de Nogent. Elle ne me reçût ni bien, ni mal; elle étoit trop fiere & trop aigre, pour avoir de la honte de ce qu'elle m'avoit dit la veille, & le Cardinal n'étoit pas assez honnête homme, pour en avoir de la confusion. Il me parut toutefois un peu embarrassé, & il me fit une espece de galimatias, par lequel sans me l'oser toutefois dire, il eût été bien aise, que j'eusse conçû qu'il y avoit eu des raisons toutes nouvelles, qui avoient obligé la Reine à se porter à la resolution que l'on avoit prise. Je feignis de

prendre pour bon tout ce qu'il lui plût de me dire, & je lui dis simplement que j'étois venu là pour me rendre à mon devoir, pour recevoir les commandemens de la Reine, & pour contribuer de tout ce qui seroit en mon pouvoir au repos & à la tranquillité. La Reine me fit signe de la tête, comme pour me remercier; mais je sçûs depuis, qu'elle avoit remarqué, & remarqué en mal, cette derniere parole, qui étoit pourtant très-innocente, & même fort dans l'ordre d'un Coadjuteur de Paris; mais il est vrai de dire qu'auprès des Princes, il est aussi dangereux & presque aussi criminel de pouvoir le bien, que de vouloir le mal. Le Maréchal de la Meilleraye, qui vit que la Riviere, Bautru & Nogent traitoient l'émotion de bagatelle, & qu'ils la tournoient même en ridicule, s'emporta. Il parla avec force, il s'en rapporta à mon témoignage. Je le rendis avec liberté, & je confirmai ce qu'il avoit dit, & prédit du mouvement. Le Cardinal sourit malignement, & la Reine se mit en colere, en proferant de son faucet aigre & élevé, ces propres mots: Il y a de la révolte, à s'imaginer qu'on puisse se révolter. Voilà les contes ridicules de ceux qui la veulent, l'autorité du Roy y donnera bon ordre. Le Cardinal s'aperçût à mon visage, que

j'étois un peu émeu de ce diſcours ; il prit la parole & avec un ton doux, il répondit à la Reine : Plût à Dieu, Madame, que tout le monde parlât avec autant de ſincerité, que parle M. le Coadjuteur, il craint pour ſon troupeau, il craint pour la Ville, il craint pour l'autorité de vôtre Majeſté : je ſuis perſuadé que le peril n'eſt pas au point qu'il ſe l'imagine ; mais le ſcrupule ſur cette matiere eſt en lui une religion loüable. La Reine qui entendoit le jargon du Cardinal, ſe remit tout d'un coup. Elle me fit des honnêtetez, & je répondis par un profond reſpect, & par une mine ſi niaiſe, que la Riviere dit à l'oreille à Bautru, de qui je le ſçûs quatre jours après ; Voyez ce que c'eſt de n'être pas jour & nuit en ce païs-ici. Le Coadjuteur eſt homme du monde, il a de l'eſprit, il prend pour bon, ce que la Reine lui vient de dire. La verité eſt que tout ce qui étoit dans ce cabinet joüoit la Comedie, je faiſois l'innocent, & je ne l'étois pas, au moins en ce fait. Le Cardinal faiſoit l'aſsûré & ne l'étoit pas ſi fort qu'il le paroiſſoit. Il y eut quelques momens où la Reine contrefit la douce, & elle ne fut jamais plus aigre. M. de Longueville témoignoit de la triſteſſe, & il étoit dans une joye ſenſible ; parce que c'étoit l'homme du monde qui aimoit le

mieux le commencement de toute affaire. M. le Duc d'Orleans faiſoit l'empreſſé & le paſſionné, en parlant à la Reine; & je ne l'ai jamais vû filer avec plus d'indolence, qu'il fila une demi-heure après entretenant Guerchy dans la petite chambre griſe. Le Maréchal de Villeroy faiſoit le guay, pour faire la cour au Miniſtre, & il m'avoit dit en particulier les larmes aux yeux, que l'Etat étoit ſur le bord du précipice. Bautru & Nogent bouffonnoient, & repreſentoient pour plaire à la Reine, la nourrice du vieux Brouſſel (remarquez je vous prie, qu'il avoit quatre-vingt ans) qui animoit le peuple à la ſédition, quoiqu'ils connuſſent très-bien l'un & l'autre, que la tragedie ne ſeroit peut-être pas fort éloignée de la farce. Le ſeul & unique Abbé de la Riviere étoit convaincu que l'émotion du peuple n'étoit qu'une fumée. Il le ſoûtenoit à la Reine qui l'eût voulu croire, quand même elle eût été perſuadée du contraire; & je remarquai dans un même inſtant & par la diſpoſition de la Reine, qui étoit la perſonne du monde la plus hardie, & par celle de la Riviere, qui étoit le poltron le plus ſignalé de ſon ſiécle; que l'aveugle temerité & la peur outrée produiſent les mêmes effets lorſque le peril n'eſt pas connu. Afin qu'il ne manquât

aucun personnage au theatre, le Maréchal de la Meilleraye, qui jusques là étoit demeuré très-ferme avec moi à representer la consequence du tumulte, prit celui du Capitan ; il changea tout d'un coup & de ton, & de sentiment, sur ce que le bon homme Vennes Lieutenant Colonel des Gardes, vint dire à la Reine, que les Bourgeois menaçoient de forcer les Gardes. Comme il étoit tout pétri de bile & de contretems, il se mit en colere jusqu'à l'emportement, & même jusqu'à la fureur. Il s'écria qu'il falloit plûtôt perir, que de souffrir cette insolence, il pressa qu'on lui permît de prendre les Gardes & les Officiers de la maison, & tous les Courtisans qui étoient dans les antichambres en asûrant qu'il terrasseroit toute cette canaille. La Reine même donna avec ardeur dans son sens ; mais ce sens ne fut appuyé de personne, & vous verrez par l'évenement, qu'il n'y en a jamais eu de plus reprouvé. Le Chancelier entra dans ce moment dans le cabinet. Il étoit si foible de son naturel, qu'il n'y avoit jamais dit, jusqu'à cette occasion, aucune parole de verité ; mais en celle là sa complaisance ceda à la peur, & il parla selon ce que lui dictoit ce qu'il avoit vû dans les ruës. J'observai que le Cardinal parut fort touché de la liberté d'un homme, en qui il n'en avoit jamais vû.

Mais Senneterre qui entra presque en même-tems effaça en moins d'un rien ces premieres idées, en asûrant que la chaleur du peuple commençoit à se ralentir, qu'on ne prenoit point les armes, & qu'avec un peu de patience tout iroit bien. Il n'y a rien de si dangereux que la flatterie dans les conjonctures où celui que l'on flatte doit avoir peur. L'envie qu'il a de ne la pas prendre, fait qu'il croit à tout ce qui l'empêche d'y remedier.

Ces avis qui arrivoient de momens à autres, faisoient perdre inutilement ceux dans lesquels le salut de l'Etat étoit enfermé. Le vieux Guitaut, homme de peu de sens, très-affectionné, s'en impatienta plus que les autres, & il dit d'un ton de voix encore plus rogue qu'à son ordinaire, qu'il ne comprenoit pas, comment il étoit possible de s'endormir en l'état où étoient les choses; il ajoûta je ne sçai quoi entre ses dents que je n'entendis pas; mais qui aparemment picqua le Cardinal, qui d'ailleurs ne l'aimoit pas, & qui lui répondit: Hé bien M. Guitaut, quel est vôtre avis? C'est Monseigneur, lui repartit brusquement Guitaut, de rendre ce vieux coquin de Broussel, mort ou vif. Je pris la parole & je lui dis: Le premier ne seroit ni de la pietê, ni de la prudence de la Reine; le second pourroit fai-

re cesser le tumulte. La Reine rougit à ce mot, & elle s'écria; Je vous entends, M. le Coadjuteur, vous voudriez que je donnasse la liberté à Broussel, je l'étranglerois plûtôt avec mes deux mains; & achevant cette derniere syllabe, elle me les porta presque au visage, en ajoûtant, & ceux qui. . . . . Le Cardinal ne doutant point qu'elle n'allât dire tout ce que la rage peut inspirer, s'avança; il lui parla à l'oreille, & elle se composa à un point qu'elle me parut bien radoucie. Le Lieutenant Civil entra en ce moment dans le cabinet avec une pâleur mortelle sur le visage, & je n'ai jamais vû à la Comedie Italienne de peur si naïvement & si ridiculement representée, que celle qu'il fit voir à la Reine en lui racontant des avantures de rien, qui lui étoient arrivées depuis son logis jusqu'au Palais Royal. Admirez, je vous prie, la sympatie des ames timides. Le Cardinal Mazarin n'avoit été jusques là que mediocrement touché de ce que M. de la Meilleraye & moi lui avions dit avec assez de vigueur, & la Reine n'en avoit pas seulement été émüe. La frayeur du Lieutenant Civil se glissa, je croi, par contagion dans leurs imaginations; dans leurs esprits, dans leur cœur. Ils nous parurent tout à coup métamorphosez; ils ne me traiterent plus

de ridicule, ils avoüerent que la chose meritoit de la réflexion, ils consulterent & souffrirent que Messieurs de Longueville, le Chancelier, le Maréchal de Villeroy, celui de la Meilleraye & le Coadjuteur prouvassent par bõnes raisons qu'il falloit rendre Broussel, devant que les peuples qui menaçoient de prendre les armes, les eussent prises effectivement. Nous éprouvâmes en cette rencontre qu'il est bien plus naturel à la peur de consulter que de décider. Le Cardinal après une douzaine de g limatias qui se contredisoient les uns les autres, conclut à se donner encore du tems jusqu'au lendemain, & de faire connoître, en attendant, au peuple, que la Reine lui accorderoit la liberté de Broussel, pourvû qu'il se separât & qu'il ne continuât pas à la demander en foule. Le Cardinal ajoûta que personne ne pourroit plus agréablement & plus efficacement porter cette parole que moi; je vis le piege, mais je ne pus m'en défendre, & d'autant moins, que le Maréchal de la Meilleraye, qui n'avoit point de vûë, y donna même avec impetuosité, & m'y entraîna, pour ainsi parler, avec lui. Il dit à la Reine qu'il sortiroit avec moi dans les ruës, & que nous y ferions des merveilles. Je n'en doute point, lui répondis-je, pour-

vû qu'il plaiſe à la Reine de nous faire expedier en bonne forme la promeſſe de la liberté des priſonniers ; car je n'ai pas aſſez de credit parmi le peuple, pour m'en faire croire ſans cela. On me loüa de ma modeſtie : le Maréchal ne douta de rien. La parole de la Reine valoit mieux que tous les écrits ; en un mot, l'on ſe mocqua de moi, & je me trouvai tout d'un coup dans la cruelle neceſſité de joüer le plus méchant perſonnage, où peut-être jamais particulier ſe ſoit rencontré. Je voulus repliquer; mais la Reine entra bruſquement dans ſa chambre griſe. Monſieur me pouſſa, mais tendrement avec ſes deux mains, en me diſant, Rendez le repos à l'Etat. Le Maréchal & tous les Gardes du Corps me portoient amoureuſement ſur les bras, en me criant; Il n'y a que vous qui puiſſiez remedier au mal. Je ſortis ainſi avec mon Rochet, & mon Camail, en donnant des Benedictions à droit & à gauche, & vous croyez bien que cette occupation ne m'empêchoit pas de faire toutes les réflexions convenables à l'embarras où je me trouvois. Je pris toutefois ſans balancer le parti d'aller purement à mon devoir, de prêcher l'obéïſſance, & de faire mes efforts pour empêcher le tumulte. La ſeule meſure que je me reſolus de garder, fut

celle de ne rien promettre en mon nom au peuple, & de lui dire ſimplement,que la Reine m'avoit aſſuré qu'elle rendroit Brouſſel, pourvû que l'on fiſt ceſſer l'émotion. L'impetuoſité du Maréchal de la Meilleraye ne me laiſſa pas lieu de meſurer mes expreſſions; car au lieu de venir avec moi comme il m'avoit dit, il ſe mit à la tête des Chevauxlegers de la Garde, & s'avança l'épée à la main, en criant de toute ſa force, Vive le Roy, liberté à Brouſſel. Comme il étoit vû de beaucoup plus de gens, qu'il n'y en avoit qui l'entendiſſent, il échauffa beaucoup plus de monde par ſon épée, qu'il n'en apaiſa par ſa voix. On cria aux armes; un Crocheteur mit un ſabre à la main vis-à-vis des Quinzevingts; le Maréchal le tua d'un coup de piſtolet. Les cris redoublerent, on courut de tous côtez aux armes; une foule de peuple qui m'avoit ſuivi depuis le Palais Royal, me porta plûtôt qu'elle ne me pouſſa juſqu'à la Croix-du-Tiroir,& j'y trouvai le Maréchal de la Meilleraye aux mains, avec une groſſe troupe de Bourgeoiss qui avoient pris les armes dens la ruë de l'Arbre ſec.Je me jettai dãs la foule pour eſſayer de les ſeparer, & je crus que les uns & les autres porteroient au moins quelque reſpect à mon habit & à ma dignité. Je ne me trompai pas abſo-

lument;car le Maréchal qui étoit fort embarrassé prit avec joye ce pretexte pour commander aux Chevauxlegers de ne pas tirer,& les Bourgeois s'arréterent & se cōtenterēt de faire ferme dans le carrefour; mais il y en eut vingt ou trente qui sortirēt avec des halebardes &des mousquetōs de la ruë des Prouvelles,qui ne furent pas si moderez, & qui ne me voyant pas, ou ne me voulant pas voir, firent une charge fort brusque sur les Chevauxlegers, casserent d'un coup de pistolet le bras à Fontenailles qui étoit auprés du Maréchal, blesserent un de mes Pages,qui portoit le derriere de ma soutane,& me donnerent à moi-même un coup de pierre au dessous de l'oreille, qui me porta par terre. Je ne fus pas plûtôt relevé, qu'un Bourgeois m'appuyant le mousqueton dans la tête, quoique je ne le connusse point, je crus qu'il étoit bon de ne lui pas témoigner dans ce tems-là, & je lui dis au contraire : Ha, malheureux ! si ton pere te voyoit ? Il s'imagina que j'étois le meilleur ami de son pere, que je n'avois pourtant jamais vû:je croi que cette pensée lui donna celle de me regarder plus attentivement ; mon habit lui frappa les yeux, il me demanda si j'étois M. le Coadjuteur ; aussi-tôt que je lui eus dis, il cria Vive M.le Coadjuteur. Tout le monde

de fit le même cri ; l'on courut à moi, & le Maréchal de la Meilleraye se retira avec plus de liberté au Palais Royal, parce que j'affectai pour lui en donner le tems, de marcher du côté des Halles : tout le monde m'y suivit, & j'en eus besoin ; car je trouvai cette fourmilliere de frippiers tous en armes, je les flattai, je les caressai, je les conjurai, je les menaçai, enfin je les persuadai. Ils quitterent les armes, ce qui fut le salut de Paris ; car s'ils les eussent encore eu à la main, à l'entrée de la nuit qui s'approchoit, la Ville eût été infailliblement pillée. Je n'ai gueres eu en ma vie de satisfaction si sensible que celle-là, & elle fut si grande que je ne fis pas seulement des réflexions sur l'effet, que le service que je venois de rendre, devoit produire au Palais Royal. Je dis, devoit, car vous allez voir qu'il y en produisit un tout contraire ; j'y allai avec trente ou quarante mille hommes qui m'y suivirent, mais sans armes ; & je trouvai à la Barriere le Maréchal de la Meilleraye qui transporté de la maniere dont j'en avois usé à son égard, m'embrassa presque jusqu'à m'étouffer, & il me dit ces propres paroles : Je suis un fou & un brutal, j'ai failli à perdre l'Etat ; & vous l'avez sauvez : venez, parlons à la Reine en veritables François & en gens de bien,

& prenons des dates, pour faire pendre à nôtre témoignage (à la majorité du Roy) ces pestes de l'Etat, ces flatteurs infames qui font croire à la Reine que cette affaire n'est rien. Il fit un apostrophe aux Officiers de Garde, en achevant cette derniere parole, la plus touchante & la plus pathetique & éloquente qui soit peut-être jamais sortie d'un homme de guerre, & il me porta plûtôt qu'il ne me mena chez la Reine. Il lui dit en entrant, en me montrant de la main : Voilà celui, Madame, à qui je dois la vie, mais à qui vôtre Majesté doit le salut de l'Etat, & peut-être celui du Palais-Royal. La Reine se mit à sourire, mais d'une sorte de souris ambigu. J'y pris garde, mais je n'en fis pas semblant ; & pour empêcher M. le Maréchal de la Meilleraye de faire mon éloge, je pris la parole ; Non Madame, il ne s'agit pas de moi, mais de Paris soumis & desarmé, qui se vient jetter aux pieds de vôtre Majesté. Il est bien coupable & peu soumis, repartit la Reine avec un visage plein de feu ; s'il a été aussi furieux, que l'on a voulu me le faire croire, comment se seroit-il pû adoucir en si peu de tems ? Le Maréchal, qui remarqua aussi bien que moi le ton de la Reine, se mit en colere, & lui dit en jurant : Madame, un homme de bien ne

peut vous flatter en l'extremité où sont les choses; si vous ne mettez aujourd'hui Broussel en liberté,il n'y aura pas demain pierre sur pierre à Paris. Je voulus prendre la parole pour appuyer ce que disoit le Maréchal, la Reine me la ferma en me disant d'un air de mocquerie, Allez vous reposer, Monsieur, vous avez bien travaillé. Je sortis ainsi du Palais Royal; & quoique je fusse, ce qu'on apelle enragé, je ne dis pas un mot de là jusqu'à mon logis, qui pût aigrir le peuple. J'en trouvai une foule innombrable qui m'attendoit, & qui me força de monter sur l'imperiale de mon carosse, pour lui rendre compte de ce que j'avois fait au Palais Royal. Je lui dis que j'avois témoigné à la Reine l'obéïssance que l'on avoit rendu à sa volonté, en posant les armes dans les lieux où on les avoit prises, & en ne les prenant pas dans ceux où l'on étoit sur le point de les prendre; que la Reine m'avoit fait paroître de la satisfaction de cette soumission, & qu'elle m'avoit dit que c'étoit l'unique voye par laquelle on pouvoit obtenir d'elle la liberté des prisonniers. J'ajoûtai tout ce que je crus pouvoir adoucir cette cohuë,& je n'y eus pas beaucoup de peine, parce que l'heure du soûper s'approchoit. Cette circonstance vous paroîtra ridicule, mais elle

eſt fondée ; & j'ai obſervé que Paris dans les émotions populaires les plus échauffées ne vouloit pas ce qu'il appelle ſe desheurer. Je me fis ſcigner en arrivant chez moi ; car la contuſion que j'avois au deſſous de l'oreille étoit augmentée : mais vous croyez bien que ce n'étoit pas là mon plus grand mal. J'avois fort hazardé mon credit dans le peuple en lui donnant les eſperances de la liberté de Brouſſel; quoique j'euſſe obſervé fort ſoigneuſement de ne lui en pas donner la parole: mais avois-je lieu moi-même d'eſperer qu'un peuple pût diſtinguer entre les paroles, & les eſperances ? D'ailleurs, avois-je lieu de croire, après ce que j'avois connu du paſſé, après ce que je venois de voir du preſent, que la Cour fit ſeulement reflexion à ce qu'elle nous avoit fait dire à M. de la Meilleraye & à moi : ou plutôt n'avois-je pas tout ſujet d'être perſuadé, qu'elle ne manqueroit pas cette occaſion de me perdre abſolument dans l'eſprit du public, en lui faiſant croire que je m'étois entendu avec elle, pour l'amuſer & pour le jouer ? Ces vues que j'eus dans toute leur étendue m'affligerent, mais elles ne me tenterent point. Je ne me repentis point un moment de ce que j'avois fait, parce que je fus perſuadé & que le devoir & la bonne

conduie m'y avoient obligé. Je m'envelopois, pour ainsi dire, dans mon devoir. J'eus honte d'avoir fait reflexion sur l'évenement; & Montresor étant entré là-dessus, & m'ayant dit que je me trompois fort, si je croyois avoir beaucoup gagné à mon expedition, je lui repondis ces propres paroles: J'y ai beaucoup gagné; en ce qu'au moins je me suis épargné une apologie en explication des bienfaits, qui est toûjours une chose insupportable à un homme de bien. Si je fusse demeuré chez moi dans une conjoncture comme celle-ci, la Reine, dont enfin je tiens ma dignité, auroit-elle sujet d'être contente de moi? Elle ne l'est nullement, reprit Montresor; M. de Noailles & M. de Moreuil viennent de dire au Prince de Guimené, que l'on étoit persuadé au Palais Royal, qu'il n'avoit pas tenu à vous d'émouvoir le peuple. J'avoue que je n'ajoutai aucune foi à ce discours de Montresor; car quoique j'eusse vu dans le cabinet de la Reine que l'on s'y moquoit de moi, je m'étois imaginé que cette malignité n'alloit pas à diminuer le merite du service que j'avois rendu, & je ne me pouvois figurer que l'on fût capable de me le tourner à crime. Montresor persistant à me tourmenter, & me disant que mon ami Jean-Louis de Fiesque n'auroit pas

été de mon ſentiment ; je lui repondis, que j'avois toute ma vie eſtimé les hommes plus par ce qu'ils ne faiſoient pas en de certaines occaſions, que par ce qu'ils y euſſent pu faire. J'étois ſur le point de m' ndormir dans ces penſées, lorſque Laigue arriva, qui venoit du ſouper de la Reine, & qui me dit que l'on m'avoit tourné publiquement en ridicule, que l'on m'y avoit traité d'homme qui n'avoit rien oublié pour ſoulever le peuple, ſous pretexte de l'apaiſer ; que l'on m'avoit ſiflé dans les ruës ; que j'avois fait le bleſſé quoique je ne le fuſſe point ; enfin que j'avois été expoſé deux heures entieres à la raillerie fine de Bautru, à la bouffonnerie de Nogent, à l'enjouement de la Riviere, à la fauſſe compaſſion du Cardinal, & aux éclats de rire de la Reine. Vous ne doutez pas que je ne fuſſe un peu ému ; mais à la verité, je ne le fus pas au point que vous devez croire. Je me ſentis plutôt de la tentation legere, que de l'emportement ; tout vint dans l'eſprit, mais rien n'y demeura, & je ſacrifiai preſque ſans balancer, à mon devoir, les idées les plus douces & les plus brillantes que les conjurations paſſées preſenterent à mon eſprit en foule, auſſitôt que le mauvais traitement que je voyois connu & public me laiſſa croire que je pourrois entrer a-

vec honneur dans les nouvelles. Je rejetai donc par les principes da l'obligation que j'avois à la Reine, toutes ces pensées, quoiqu'à vous dire la verité, je m'y fusse nourri dès mon enfance : & Laigue & Montresor n'eussent certainement rien gagné sur mon esprit, ni par leurs exhortations, ni par leurs reproches, si Argenteuil, qui depuis la mort de M. le Comte, dont il avoit été le premier Gentilhomme de la Chambre, qui s'étoit fort attaché à moi, ne fût venu. Il entra dans ma chambre avec un visage fort effaré, & il me dit, Vous êtes perdu, le Maréchal de la Meilleraye m'a chargé de vous dire, que le Diable possede le Palais Royal, qu'il leur a mis dans l'esprit, que vous avez fait ce que vous avez pu pour exciter la sedition, que lui Maréchal de la Meilleraye n'a rien oublié pour temoigner à la Reine & au Cardinal la verité; mais que l'un & l'autre se sont moquez de lui, qu'il ne les peut excuser dans cette injustice; mais qu'aussi il ne les peut assez admirer du mepris qu'ils ont toujours eu pour le tumulte, qu'ils en ont vu la suite comme des Prophetes, qu'ils ont toûjours dit, que la nuit feroit évanouir cette fumée, que lui Maréchal ne l'avoit pas cru; mais que presentement il en étoit convaincu, parce qu'il s'étoit pro-

mené dans les rues, où il n'avoit pas ſeulement trouvé un homme; que ces feux ne ſe ralumoient plus quand ils s'étoient éteins auſſi ſubitement que celui-là; qu'il me conjuroit de penſer à ma ſureté, que l'autorité du Roi paroitroit le lendemain avec tout l'éclat imaginable; qu'il voyoit la Cour tres-diſpoſée à ne pas perdre ce moment fatal; que je ſerois le premier ſur qui l'on feroit un grand exemple, que l'on avoit même deja parlé de m'envoyer à Quimpercorentin; que Brouſſel ſeroit mené au Havre de Grace, & que l'on avoit reſolu d'envoyer à la pointe du jour le Chancelier au Palais, pour interdire le Parlement, & pour lui commander de ſe retirer à Montargis. Argenteuil finit ſon diſcours par ces paroles: Voilà ce que le Maréchal de la Meilleraye vous mande. Celui de Villeroy n'en dit pas tant, car il n'oſe; mais il m'a ſerré la main en paſſant, d'une maniere qui me fait juger qu'il en ſçait peut-être encore davantage. Et moi je vous dis, ajoûta Argenteuil, qu'ils ont tous deux raiſon; car il n'y a pas une ame dans les rues, tout eſt calme, & l'on prendra demain qui l'on voudra. Montreſor qui eſt de ces gens qui veulent toûjours tout deviner, s'écria qu'il n'en doutoit point, qu'il l'avoit bien predit. Laigue ſe mit ſur les lamentations de ma

conduite qui faisoit pirié à mes amis. Je leur repondis, que s'il leur plaisoit de me laisser en repos un petit quart d'heure, je leur ferois voir que nous n'étions pas reduits à la pitié & il étoit vrai. Comme ils m'eurent laissé tout seul le quart d'heure que je leur avois demandé, je ne fis pas seulement reflexion sur ce que je pouvois, parce que j'en étois très-assuré; je pensai seulement à ce que je devois, & je fus embarrassé. Comme la maniere dont j'étois poussé & celle dont le public étoit menacé eurent dissipé mon scrupule, & que je vis ce que je pouvois avec honneur & sans être blâmé, je m'abandonnai à toutes mes pensées, je rapellai tout ce que mon imagination m'avoit jamais fourni de plus éclatant & de plus proportionné aux vastes desseins; je permis à mes sens de se laisser chatouiller par le titre de Chef de Parti, que j'avois toûjours honoré dans les livres de Plutarque. Mais ce qui acheva d'étouffer tous mes scrupules fut l'avantage que je m'imaginai à me distinguer de ceux de ma profession. Le dereglement des mœurs très-peu convenable à la mienne me faisoit peur. J'aprehendois le ridicule de M. de Sens. Je me soutenois par la Sorbonne, par des sermons, par la faveur des peuples; mais enfin, cet apui n'a qu'un tems, & ce tems

même n'est pas fort long, par mille accidens qui peuvent arriver dans le desordre. Les affaires brouillent les especes, elles honorent même ce qu'elles ne justifient pas,& les vices d'un Archevêque peuvent être dans une infinité de rencontres les vertus d'un Chef de Parti. J'avois eu mille fois cette vue, mais elle avoit toûjours cedé à ce que je croyois devoir à la Reine. Le souper du Palais Royal & la resolution de me perdre avec le public, m'ayant purifié, je pris ma resolution avec joie, & j abandonnai mon destin à tous les mouvemens de la gloire. Minuit sonnant je fis rentrer dans ma chambre Laigue & Montresor & je l ur dis. Vous sçavez que je cr ins les apologies, mais vous allez voir que je crains pas les manifestes; toute la Cour me sera témoin de la maniere dont on m'a traité depuis plus d'un an au Palais Royal. C'est au public à défendre mon honneur; mais on veut perdre le public, & c'est à moi à le défendre de l'opression. Nous ne sommes pas si mal que vous vous le persuadez, Messieurs, & je serai demain devant midi maître de Paris Mes deux amis crurent que j'avois perdu l'esprit, & eux qui m'avoient, je croi, cinquante fois en leur vie persecuté pour entreprendre, me firent à cet instant des leçons de moderation. Je ne les écoutai

pas, & j'envoyai querir à l'heure même Miton Maître des Comptes, Colonel du quartier de Saint Germain l'Auxerrois, homme de bien & de cœur, & qui avoit beaucoup de credit parmi le peuple. Je lui exposai l'état des choses, il entra dans mes sentimens, il me promit d'executer tout ce que je desirois. Nous convinmes de ce qu'il y avoit à faire, & il sortit de chez moi en resolution de faire batre le tambour, & de faire prendre les armes au premier ordre qu'il recevroit de moi. Il trouva en descendant mon degré un frere de son cuisinier, qui ayant été condamné à être pendu & n'osant marcher de jour par la ville, y rodoit assez souvent la nuit. Cet homme venoit de rencontrer par hazard auprès du logis de Miton deux especes d'Officiers, qui parloient ensemble, qui nommoient souvent le Maître de son frere. Il les écouta, & s'étant caché derriere une porte, il ouit que ces gens-là (nous sçumes depuis que c'étoit Vennes Lieutenant Colonel des Gardes, & Rubentel Lieutenant au méme Regiment) discouroient de la maniere qu'il faudroit entrer chez Miton pour le surprendre, & des postes où il seroit bon de mettre les Gardes, les Suisses, les Gensdarmes, Chevaux-legers, pour s'assurer de tout ce qui étoit depuis le Pontneuf jus-

qu'au Palais Royal. Cet avis joint avec celui que nous avions par le Maréchal de la Meilleraye, nous obligea à prevenir le mal; mais d'une façon toutefois qui ne parut point être offensive, n'y ayant rien de si grande consequence auprès des peuples, que de leur faire paroitre, même quand on attaque, que l'on ne songe qu'à se défendre. Nous executâmes nôtre projet en ne postant que des manteaux noirs sans armes, c'est-à-dire des Bourgeois considerables, dans les lieux où nous avions apris que l'on se disposoit de mettre des Gens de guerre; parce qu'ainsi l'on se pouvoit assurer, que l'on ne prendroit les armes que quand on l'ordonneroit. Miton s'aquita si genereusement & si heureusement de cette commission, qu'il y eut plus de quatre cens gros Bourgeois assemblez par pelotons, avec aussi peu de bruit & aussi peu d'émotion, qu'il y en auroit pu avoir si les Novices des Chartreux y fussent venus pour y faire la meditation. Je donnai ordre à l'Epinay (dont je vous ai deja parlé à propos des affaires de M. le Comte) de se tenir prêt pour se saisir au premier ordre de la barriere des Sergens, qui est vis-à-vis Saint Honoré, & pour y faire une barricade contre les Gardes qui étoient au Palais Royal. Et comme Miton nous dit, que le frere de

ſon cuiſinier avoit oui pluſieurs fois nommer la porte de Neſle à ces deux Officiers dont je vous ai deja parlé, nous crumes qu'il ne ſeroit pas mal à propos d'y prendre garde, dans la penſée que nous eumes que l'on penſoit peut-être à ſortir par cette porte. Argenteuil brave & determiné autant qu'homme qui fut au monde, en prit le ſoin, & il ſe mit chez un Sculpteur qui étoit tout proche avec vingt bons ſoldats, que le Chevalier d'Humieres qui faiſoit une recrue à Paris, lui prêta. Je m'endormis après avoir donné ces ordres, & je ne fus reveillé qu'a ſix heures par le Secretaire de Miton, qui me vint dire que les gens de guerre n'avoient point paru pendant la nuit, que l'on avoit ſeulement vu quelques cavaliers qui ſembloient être venus pour reconnoitre ces pelotons de Bourgeois, & qu'ils s'en étoient retournez au galop, aprés les avoir un peu conſiderez: que ce mouvement lui faiſoit juger que la precaution que nous avions priſe avoit été utile, pour prevenir l'inſulte que l'on pouvoit avoir projettée contre des particuliers; mais que celui qui commençoit à paroitre chez M. le Chancelier, marquoit que l'on meditoit quelque choſe contre le public: que l'on voyoit aller & venir des Hoquetons, & qu'un d'eux y

étoit allé quatre fois en deux heures. Quelque tems après l'Enseigne de la Colonelle de Miton vint m'avertir que le Chancelier marchoit avec toute la pompe de la Magistrature droit au Palais & Argenteuil m'envoya dire que deux compagnies des Gardes Suisses s'avançoient du côté du faubourg vers la porte de Nesle. Voilà le moment fatal; je donnai mes ordres en deux paroles, & ils furent executez en deux momens, Miton fit prendre les armes. Argenteuil habillé en Maçon & une regle à la main, chargea les Suisses en flanc, en tua vingt ou trente, prit un drapeau, dissipa le reste. Le Chancelier poussé de tous côtez, se sauva à toute peine dans l'Hôtel d'O, qui étoit au bout du Quai des Augustins. du côté du Pont Saint Michel. Le peuple rompit les portes, y entra avec fureur, & il n'y eut que Dieu qui sauva le Chancelier & l'Evêque de Meaux son frere, à qui il se confessa, en empêchant que cette canaille (qui s'amusa de bonne fortune pour lui à piller) ne s'avisât pas de forcer une petite chambre dans laquelle il s'étoit caché. Ce mouvement fut comme un incendie subit & violent, qui se prit du Pontneuf à toute la Ville. Tout le monde sans exception prit les armes; l'on voyoit les enfans de 5 à 6 ans avec les poignards à la

main : on voyoit les meres qui les leur aportoient elles-mêmes. Il y eut dans Paris plus de douze cens barricades en moins de deux heures, bordées de drapeanx & de toutes les armes que la Ligue avoit laissé entieres. Comme je fus obligé de sortir un moment pour apaiser un tumulte qui étoit arrivé par le mal-entendu de deux Officiers du quartier, dans la rue Neuve Nôtre-Dame, je vis entre autres une lance trainée plutôt que portée par un petit garçon de 8. à 10. ans, qui étoit assurément de l'ancienne guerre des Anglois ; mais j'y vis encore quelque chose de plus curieux. M. de Brissac me fit remarquer un hausse-col de vermeil doré, sur lequel le Jacobin qui tua Henri III. étoit gravé, avec cette inscription *Saint Jacques Clement.* Je fis une reprimende à l'Officier qui le portoit, & je fis rompre le hausse-col à coups de marteaux publiquement sur l'enclume d'un Maréchal. Tout le monde cria Vive le Roi ; mais l'écho répondoit point de Mazarin. Un moment après que je fus rentré chez moi, l'Argentier de la Reine y entra, qui me commanda & me conjura de sa part d'employer mon credit pour empêcher la sedition, que la Cour, comme vous voyez, ne traitoit pas de bagatelle. Je repondis froidement & respectueusement, que les éforrs que

j'avois faits la veille pour cet éfet m'avoient rendu si odieux parmi le peuple, que j'avois même couru fortune, pour avoir seulement voulu me montrer un moment; que j'avois été obligé de me retirer chez moi même fort brusquement. A quoi j'ajoutai ce que vous pouvez imaginer, de respect, de douleur, & de soumission. L'Argentier qui étoit au bout de la rue quand on crioit Vive le Roi, & qui avoit oui que l'on y ajoutoit presque à toutes les reprises, Vive le Coadluteur, fit ce qu'il put pour me persuader de mon pouvoir; & quoique j'eusse été très-fâché qu'il l'eût été de mon impuissance, je ne laissai pas de feindre que je la lui voulois toûjours persuader. Les favoris des deux derniers siécles n'ont sçu ce qu'ils ont fait, quand ils ont reduit en stile l'égard éfectif que les Rois doivent avoir pour leurs sujets. il y a, comme vous voyez, des conjonctures, dans lesquelles, par une consequence necessaire, l'on reduit en stile l'obeïssance que l'on doit au Roi. Le Parlement s'étant assemblé ce jour-là de très-bon matin & devant même qu'on eût pris les armes, aprit ce mouvement par les cris d'une multitude immense qui hurloit dans le salle du Palais, Broussel, Broussel; & il donna Arrêt, par lequel il fut ordonné, que l'on iroit

en corps & en habits au Palais Royal redemander les prisonniers; qu'il seroit decreté contre Comminge Lieutenant des Gardes de la Reine ; qu'il seroit défendu à tous gens de guerre , sous peine de la vie, de prendre des Commissions pareilles, & qu'il seroit informé contre ceux qui avoient dóné ce conseil, comme contre des perturbateurs du repos public. L'Arrêt fut executé à l'heure même. Le Parlement sortit au nombre de cent soixante & six Officiers;il fut reçu & accompagné dans toutes les rues avec des acclamations & des aplaudissemens incroyables, toutes les barricades tomboient devant lui. Le premier President parla à la Reine avec toute la liberté que l'état des choses lui donnoit, il lui representa au naturel le jeu que l'on avoit fait en toute occasion de la parole royale, les illusions honteuses & mêmes pueriles, par lesquelles l'on avoit éludé mille fois les resolutions les plus utiles & même les plus necessaires à l'Etat. Il exagera avec force le peril où le public se trouvoit par la prise tumultuaire & generale des armes. La Reine qui ne craignoit rien, parce qu'elle connoissoit peu le peril, s'emporta, & elle lui repondit avec un ton de fureur, plutôt que de colere ; Je sçai bien qu'il y a du bruit dans la Ville, mais vous m'en

repondrez, Messieurs du Parlement, vous, vos femmes & vos enfans. En prononçant cette derniere syllabe, elle rentra dans sa petite chambre grise, & elle en ferma la porte avec force. Le Parlement s'en retournoit, il étoit déja sur les degrez, quand le President de Mesmes, qui étoit extrêmement timide, faisant reflexion sur le peril auquel la Compagnie s'alloit exposer parmi le peuple, l'exhorta à remonter & à faire encore un éfort sur l'esprit de la Reine. M. le Duc d'Orleans qu'ils trouverent dans le grand cabinet & qu'ils exhorterent patétiquement, les fit entrer au nombre de vingt dans la chambre grise. Le premier President fit voir à la Reine toute l'horreur de Paris, armé & enragé; c'est-à-dire, il essaya de lui faire voir, car elle ne vouloit rien écouter, & elle se jetta de colere dans la petite galerie. Le Cardinal s'avança & proposa de rendre les prisonniers, pourveu que le Parlement promît de ne plus faire d'assemblées. Le premier President repondit, qu'il falloit deliberer sur la proposition : on fut sur le point de le faire sur le champ ; mais beaucoup de ceux de la Compagnie ayant representé que les peuples croiroient qu'elle auroit été violentée, si l'on opinoit au Palais Royal, l'on resolut de s'assembler l'après-dîné au Pa-

lais, & l'on pria M. le Duc d'Orleans de s'y trouver. Le Parlement étant forti du Palais Royal, & ne disant rien de la liberté de Broussel, ne trouva d'abord qu'un morne silence, au lieu des acclamations passées. Comme il fut à la barriere des Sergens, où étoit la premiere barricade, il y rencontra du murmure qu'il apaisa, en assurant que la Reine lui avoit promis satisfaction. Les menaces de la seconde furent éludées par le même moyen. La troisiéme qui étoit à la Croix du Tiroir, ne se voulut point payer de cette monnoie; & un garçon rotisseur s'avançant avec deux cens hommes, en mettant la halebarde dans le ventre du premier President, lui dit, Tourne traitre; & si tu ne veux être massacré toi-même, ramene-nous Broussel, ou le Mazarin & le Chancelier en ôtage. Vous ne doutez pas, à mon opinion de la confusion & de la terreur qui saisit presque tous les assistans. Cinq Presidens à Mortier & plus de vingt Conseillers se jetterent dans la foule pour s'échaper; le seul premier President, le plus intrepide homme, à mon sens, qui ait jamais paru dans son siecle, demeura ferme & inebranlable; il se donna le tems de rallier ce qu'il put de la Compagnie; il conserva toujours la dignité de la Magistrature, & dans ses paroles & dans les

demandes, & il revint au Palais Royal à petit pas dans le feu des injures, des menaces, des execrations & des blasphemes. Cet homme avoit une sorte d'éloquence qui lui êtoit particuliere, il ne connoissoit point d'interjection, il n'étoit point correct dans sa langue; mais il parloit avec une force, qui supléoit à tout cela. Il étoit naturellement si hardi, qu'il ne parloit jamais si bien que dans le peril. Il se surpassa lui-même lorsqu'il revint au Palais Royal, & il est constant qu'il toucha tout le monde à la reserve de la Reine qui demeura inflexible. M. le Duc d'Orleans fit mine de se jetter à genoux devant elle;quatre ou cinq Princesses, qui trembloient de peur, s'y jetterent éfectivement. Le Cardinal à qui un jeune Conseiller des Enquêtes avoit dit en raillant, qu'il seroit assez à propos qu'il allât lui-même dans les rues voir l'état des choses: le Cardinal, dis-je, se joignit au gros de la Cour, & l'on tira enfin à toute peine cette parole de la bouche de la Reine: Hé bien, Messieurs du Parlement, voyez donc ce qu'il est à propos de faire. L'on s'assembla dans la grande galerie, l'on delibera & l'on donna Arrêt par lequel il fut ordonné, que la Reine seroit remerciée de la liberté accordée aux prisôniers. Aussitôt que l'Arrêt fut rendu, l'on expedia

des Lettres de cachet;le premier President montra aux peuples les copies qu'il avoit prises en forme de l'un & de l'autre.L'on ne voulut pas quiter les armes que l'éfet n'en fût ensuivi ; le Parlement même ne donna point d'Arrêt pour les faire poser, qu'il n'eût vu Broussel dans sa place. Il y revint le lendemain, ou plutôt il y fut porté sur la tête des peuples, avec des acclamations incroyables. L'on rompit les barricades, l'on ouvrit les boutiques;& en moins de deux heures Paris parut plus tranquile que je ne l'ai jamais vu le Vendredi Saint. Comme je n'ai pas cru devoir interrompre le fil d'une narration qui contient le préalable le plus important de la guerre civile, j'ai remis à vous rendre compte dans ce lieu d'un certain détail, sur lequel vous vous êtes certainement fait des questions à vous-même, parce qu'il y a des circonstances qui ne se peuvent presque concevoir, devant que d'être particulierement expliquées.

Je suis assuré par exemple,que vous avez de la curiosité de sçavoir quels ont été les ressorts qui ont donné le mouvement à tous ces Corps qui se sont presque ébranlez tous ensemble ; quelle a été la machine qui malgré toutes les tentations de la Cour, tous les artifices des Ministres, toute la foiblesse du public;

toute la corruption des particuliers, en a entretenu & maintenu ce mouvement dans une espece d'équilibre. Vous soupçonnez apparemment bien du mistere, bien de la cabale & bien de l'intrigue ; je conviens que l'apparence y est, & à un point, que je croy que l'on doit excuser les Historiens qui ont pris le vraisemblable pour le vrai en ce fait. Mais je dois même vous assûrer que jusques à la nuit qui a précedé les barricades, il n'y a pas eu un grain de ce qui s'appelle manege d'Etat, dans les affaires publiques, & que celui même qui a pû être dans l'intrigue du cabinet, y a été si leger, qu'il ne merite presque pas d'être pesé: je m'explique. Longueil, Conseiller de la Grande Chambre, homme d'un esprit noir, décisif & dangereux, & qui entendoit mieux le détail de la manœuvre du Parlement, que tout le reste du Corps ensemble, pensoit dès ce moment là à établir le President de Maisons son frere, dans la Surintendance des Finances ; & comme il s'étoit donné une grande croyance dans l'esprit de Broussel simple & facile comme un enfant, l'on a cru, & je le croy aussi, qu'il avoit pensé dés les premiers mouvemens du Parlement, à pousser & animer son ami pour se rendre considerable auprès des Ministres. Le President

Viole étoit intime de Chavigny, qui étoit enragé contre le Cardinal, parce qu'ayant été la principale cause de sa fortune auprès du Cardinal de Richelieu, il en avoit été cruellement joüé dans les premiers jours de la Regence ; & comme ce President fut un des premiers qui témoigna de la chaleur dans son corps, l'on soupçonna qu'elle ne lui fût inspirée par Chavigny ; mais n'ai-je pas eu raison de vous dire que ce grain étoit bien leger ? car supposé même qu'il fût aussi-bien preparé que toute la défiance se le peut figurer, (dont je doute fort) que pouvoit-il faire dans une Compagnie composée de plus de deux cens Officiers, & agissante avec trois autres Compagnies, où il y en avoit presque une fois autant ? Que pouvoient faire, dis-je, deux des plus simples & des plus communes têtes de tout le Corps?

Le President Viole avoit toute sa vie été un homme de plaisir, & de nulle application à son mêtier. Le bon homme Broussel étoit vieilli entre les sacs, dans la poudre de la Grande Chambre, avec plus de reputation d'integrité, que de capacité. Les premiers qui se joignirent le plus ouvertement à ces deux hommes, furent Charton President aux Requêtes, peu moins que fou, & Blancmenil President aux Enquêtes, vous le connoissez, il

étoit au Parlement comme vous l'avez vû chez vous. Vous jugez bien que s'il y eût eu de la cabale dans la Compagnie, on n'eût pas été choisir des cervelles de ce caractere, au travers de tant d'autres qui avoient sans comparaison plus de poids, & que ce n'est pas sans sujet que je vous ai dis en plus d'un endroit de ce recit, que l'on ne doit chercher la cause de la revolution que je décris, que dans le dérangement des Loix, qui a causé insensiblement celui des esprits ; & qui fit que devant que l'on se fût presque apperçû du changement, il y avoit déja un Parti. Il est constant qu'il n'y en avoit pas un de tous ceux qui opinerent dans le cours de cette année au Parlement, & dans les autres Compagnies souveraines, qui eût la moindre vûë, je ne dis pas seulement de ce qui s'en est ensuivi, mais de ce qui en pourroit suivre. Tout se disoit, & tout se faisoit dans l'esprit de procedure; & comme il avoit l'air de la chicane, il en avoit la pedanterie, dont le propre essentiel est l'opiniâtreté, directement opposée à la flexibilité, qui de toutes les qualitez est la plus necessaire pour le maniement des grandes affaires : & ce qui étoit admirable étoit que le concert, qui seul peut remedier aux inconveniens qu'une cohüe de cette nature peut produire, eût passé

dans

dans ces sortes d'esprits pour une cabale, lorsqu'ils la faisoient eux-mêmes, mais ils ne la connoissoient pas : toutefois en cette matiere l'aveuglement des biens intentionnez est suivi pour l'ordinaire, bientôt après, de la pénétration de ceux qui mêlent la passion & la faction dans les interêts publics, lesquels voyent le futur & le possible, dans le tems que les Compagnies reglées ne songent qu'au present, & qu'à l'apparent.

Cette petite reflexion jointe à ce que vous avez vû ci-devant des déliberations du Parlement, vous marque suffisamment la confusion où étoient les choses quand les barricades se firent, & l'erreur de ceux qui prétendent qu'il ne faut point craindre de Partis, quand il n'y a point de Chefs ; ils naissent quelquefois dans une nuit. L'agitation que je viens de vous representer si violente, & de si longue durée, n'avoit produit aucun mouvement dans le cours d'une année entiere; un moment en fit éclore, & même beaucoup davantage qu'il n'eût été necessaire pour le Parti.

Comme les barricades furent levées, j'allai chez Madame de Guimené, qui me dit, qu'elle sçavoit de science certaine que le Cardinal croyoit que j'en avois été l'auteur. La Reine m'envoya querir

le lendemain au matin, elle me traita avec toutes les marques possibles de bonté, & même de confiance. Elle me dit que si elle m'avoit cru, elle ne seroit pas tombée dans l'inconvenient où elle étoit: Qu'il n'avoit pas tenu au pauvre M. le Cardinal de l'éviter, qu'il lui avoit toûjours dit qu'il s'en falloit raporter à mon jugement: Que Chavigny étoit l'unique cause de ce malheur, par ses pernicieux conseils, ausquels elle avoit plus déferé qu'à ceux de M. le Cardinal. Mais mon Dieu! ajoûta-t-elle tout d'un coup, ne ferez-vous point donner des coups de bâton à ce coquin de Bautru, qui vous a tant manqué au respect? je vis l'heure avanthier au soir, que le pauvre M. le Cardinal lui en feroit donner. Je reçûs tout cela avec un peu moins de sincerité que de respect. Elle me commanda ensuite d'aller voir le pauvre M. le Cardinal, pour le consoler, & pour aviser avec lui de ce qu'il y auroit à faire pour ramener les esprits. Je n'en fis, comme vous pouvez croire, aucune difficulté. Il m'embrassa avec des tendresses, que je ne puis vous exprimer: il n'y avoit que moi en France qui fût homme de bien, tous les autres n'étoient que des flatteurs infames, & avoient emporté la Reine malgré ses conseils & les miens. Il me decla-

ra qu'il ne vouloit plus rien faire que par mes avis, il me communiqua les depêches étrangeres ; enfin il me dit tant de fadaises que le bon homme Broussel qui étoit entré dans sa chambre un peu après moi, s'éclata de rire, & en sortant tout simple qu'il étoit (& en verité jusqu'à l'innocence) il me coula ces paroles dans l'oreille : Ce n'est là qu'un Pantalon.

Je revins chez moi très-resolu, comme vous pouvez croire, de penser à la sûreté du public, & à la mienne particuliere ; j'en examinai les moyens, & je n'en imaginai aucun qui ne fût d'une execution très-difficile. Je connoissois le Parlement pour un Corps qui pousseroit trop sans mesure ; je voyois qu'au moment que je pensois, il deliberoit touchant les rentes de l'Hôtel de Ville, dont la Cour avoit fait un commerce honteux, ou plûtôt un brigandage public. Je considerai que l'armée victorieuse à Lens reviendroit infailliblement prendre ses quartiers d'hyver aux environs de Paris, & que l'on pourroit aisément investir, & couper les vivres à la Ville en un matin. Je ne pouvois pas ignorer que ce même Parlement, qui ne plaisoit pas à la Cour, ne fût très-capable de faire le procès à ceux qui le seroient eux-mêmes, de prendre des précautions pour l'empêcher d'être opprimé.

Je sçavois qu'il y avoit très-peu de gens dans cette Compagnie qui ne s'éfaraſſent ſeulemét de la propoſition de prendre des meſures ; & peut-être auſſi peu, à qui il y eût ſûreté de la confier. J'avois le grand exemple de l'inſtabilité des peuples, & beaucoup d'averſion naturelle pour les moyens violents, qui ſont ſouvent neceſſaires pour les fixer. Saint-Ibal mon parent, homme d'eſprit & de cœur, mais d'un grand travers, & qui n'eſtimoit les hommes que ſelon qu'ils étoient mal à la Cour, me preſſa de prendre des meſures avec l'Eſpagne, avec laquelle il avoit de grandes habitudes par le canal du Comte de Fuenſaldagne Capitaine General aux Païs-bas ſous l'Archiduc. Il m'en donna même une lettre pleine d'offres, que je ne reçûs pas. J'y répondis par de ſimples honnêtetez, & après de grandes & de profondes réflexions, je pris le parti de faire écrire par Saint-Ibal aux Eſpagnols, ſans m'engager pourtant avec eux, que j'étois fort réſolu à ne pas ſouffrir l'oppreſſion de Paris, de travailler avec mes amis, de faire que le Parlement meſurât un peu plus ſes demarches, & d'attendre le retour de M. le Prince, avec lequel j'étois très-bien, & auquel j'eſperois de faire connoître, & la grandeur du mal, & la neceſſité du remede. Ce qui me donnoit le plus de lieu de croire que

j'en pourrois avoir le tems, étoit que les Vacations du Parlement étoient fort proches, & je me persuadois par cette raison, que la Compagnie ne s'assemblant plus, & la Cour par consequent ne se trouvant plus pressée par les deliberations, on demeureroit de part & d'autre dans une espece de repos, qui bien menagé par M. le Prince, que l'on attendoit de semaine en semaine, pourroit fixer celui du public & la sûreté des particuliers. L'impetuosité du Parlement rompit mes mesures; car aussi-tôt qu'il eut achevé de faire le Reglement pour le payement des rentes de l'Hôtel de Ville, & des Remontrances pour la décharge du quart entier des Tailles, & du prest des Officiers subalternes. Il demanda sous pretexte de la necessité, qu'il y avoit de travailler au Tarif, la continuation des Assemblées, même dans le tems des vacations, & la Reine la lui accorda pour quinze jours; parce qu'elle fut très-bien avertie qu'il l'ordonneroit de lui-même, si on la lui refusoit. Je fis tous mes efforts pour empêcher ce coup, & j'avois persuadé Longueil & Broussel; mais Novion, Blancmenil & Viole, chez qui nous nous étions trouvés à onze heures du soir, dirent que la Compagnie tiendroit pour des traîtres, ceux qui lui feroient cette

propoſition ; & comme j'inſiſtois, Novion entra en ſoupçon que je n'euſſe moi-même du concert avec la Cour. Je ne fis aucun ſemblant de l'avoir remarqué : mais je me reſſouvins du Predicant de Geneve, qui ſoupçonna l'Amiral de Coligny Chef du parti Huguenot, de s'être confeſſé à un Cordelier de Niort. Je le dis en riant au ſortir de la conference au Preſident de Coigneux, pere de celui que vous voyez aujourd'hui. Cet homme qui étoit fou, mais qui avoit beaucoup d'eſprit, & qui ayant été en Flandres Miniſtre de M. le Duc d'Orleans, avoit plus de connoiſſance du monde que les autres, me répondit : Vous ne connoiſſez pas nos gens, vous en verrez bien d'autres, je gage que cet innocent, en me montrant Blancmenil, croit avoir été au Sabath, parce qu'il s'eſt trouvé ici à onze heures du ſoir ; il eût gagné ſi j'euſſe gagé contre lui ; car Blancmenil avant que de ſortir nous declara qu'il ne vouloit plus de conference particuliere, qu'elle ſentoit la faction & ſon complot, & qu'il falloit qu'un Magiſtrat dît ſon avis ſur les fleurs de lys, ſans en avoir communiqué avec perſonne ; que les Ordonnances l'y obligeoient.

Voilà le Canevas ſur lequel il broda maintes & maintes impertinences de cet-

te nature, que j'ai cru devoir toucher en passant, pour vous faire connoître que l'on a plus de peine dans les Partis à vivre avec ceux qui en sont, qu'à agir contre ceux qui y sont opposez. C'est tout vous dire, qu'ils firent si bien par leurs journées, que la Reine qui avoit cru que les Vacations pourroient diminuer quelque degré de la chaleur des esprits,& qui par cette consideration venoit d'asŝûrer le Prevôt des Marchands, que les bruits que l'on avoit fait courir qu'elle vouloit faire sortir le Roy de Paris, étoient faux; que la Reine, dis-je, s'impatienta & emmena le Roy à Ruelle. Je ne doutois point qu'elle ne prît le dessein de surprendre Paris, qui parut effectivement étonné de la sortie du Roy, & je trouvai même le lendemain au matin la consternation dans les esprits les plus échauffez du Parlement. Ce qui l'augmenta fut que l'on eût avis en même-tems qu'Erlac avoit passé la Somme avec quatre mille Flamands; & comme dans les émotions populaires une mauvaise nouvelle n'est jamais seule, on en publia cinq ou six de même nature, qui me firent connoitre que j'aurois plus de peine à soûtenir les esprits, que je n'en avois eu à les retenir. Je ne me suis gueres trouvé dans tout le cours de ma vie plus embarrassé que dans cette occasion.

je voyois le peril dans toute son étenduë, & je n'y voyois rien qui ne me parût affreux. Les plus grands dangers ont leurs charmes, pour peu que l'on apperçoive de gloire dans la perspective des mauvais succès. Les mediocres n'ont que des horreurs quand la perte de la reputation est attachée à la mauvaise fortune. Je n'avois rien oublié pour faire que le Parlement ne desesperât pas la Cour, au moins jusqu'à ce que l'on eût pensé aux expediens de se défendre de ses insultes, si elle eût bien sçû prendre son tems, ou plûtôt si le retour de M. le Prince ne l'eût empêchée de le prendre. Comme on le croyoit retardé pour quelque tems, justement en celui où le Roy sortit de Paris, je ne crus pas avoir celui de l'attendre, comme je me l'étois proposé, & ainsi je me resolus à un parti qui me fit beaucoup de peine; mais qui étoit bon, parce qu'il étoit l'unique.

Les moyens extrêmes sont toûjours fâcheux, mais ils sont sages quand ils sont necessaires: ce qu'ils ont de consolant, c'est qu'ils ne sont jamais mediocres & qu'ils sont décisifs quand ils sont bons. La fortune favorisa mon projet, la Reine fit arrêter Chavigny, & l'envoya au Havre de Grace; je me servis de cet instant pour animer Viole son ami intime, par

ſa propre timidité qui étoit grande : je lui fis voir, qu'il étoit perdu lui-même, que Chavigny ne l'étoit, que parce qu'on s'étoit imaginé qu'il avoit pouſſé lui Viole à ce qu'il avoit fait; qu'il étoit viſible que le Roi n'étoit ſorti de Paris que pour l'attaquer ; qu'il voyoit comme moi l'abatement des eſprits ; que ſi on les laiſſoit tout-à-fait tomber, ils ne ſe releveroient plus, qu'il les falloit ſoutenir, que j'agirois avec ſuccès dans le penple, que je m'adreſſois à lui comme à celui à qui j'avois plus de confiance & que j'eſtimois le plus, afin qu'il agît de concert dans le Parlement ; que mon ſentiment étoit que la Compagnie ne devoit point molir dans ce moment ; mais que comme il la connoiſſoit, il ſçavoit qu'elle avoit beſoin d'être éveillée dans une conjoncture, où il ſembloit que la ſortie du Roi eût un peu trop frapé & endormi ſes ſens, & qu'une parole portée à propos feroit infailliblemẽt ce bon éfet. Ces raiſons jointes aux inſtances de Longueil, qui s'étoit joint à moi, emporterent après de grandes conteſtations le Preſident Viole, & l'obligerent à faire par le ſeul principe de la peur, qui lui étoit trés-naturelle, une des plus hardies actions dont on ait peut-être oui parler. Il prit le tems où le Preſident de Meſmes preſenta au Parlement

sa Commission pour la Chambre de Justice, pour dire ce dont nous étions convenus, qui étoit, qu'il y avoit sans comparaison des affaires plus pressantes que celles de la Chambre de Justice; que le bruit couroit que l'on vouloit assieger Paris; que l'on faisoit marcher des troupes, que l'on mettoit en prison les meilleurs serviteurs du feu Roi, que l'on jugeoit être contraires à ce pernicieux dessein; qu'il ne pouvoit s'empêcher de representer à la Compagnie, la necessité qu'il croyoit qu'il y avoit à suplier très-humblement la Reine de ramener le Roi à Paris; & d'autant que l'on ne pouvoit ignorer, qui étoit l'auteur de tous ces maux, de prier M. le Duc d'Orleans & les Officiers de la Couronne de se trouver au Parlement, pour y deliberer sur l'Arrêt donné en 1617. à l'occasion du Maréchal d'Ancre, par lequel il étoit défendu aux étrangers de s'immiscer dans le gouvernement du Royaume. Cette corde nous avoit paru à nous-mêmes bien grosse à toucher; mais il ne la faloit pas moindre pour éveiller, ou plutôt pour tenir éveillez des gens, que la peur eût tres-facilement jetté dans l'assoupissement. Cette passion ne fait pas pour l'ordinaire cet éfet sur les particuliers; j'ai observé qu'elle le fait assez souvent sur

les Compagnies ; il y a même raiſon pour cela : mais il ne ſeroit pas juſte d'interrompre pour la deduire, le file de l'hiſtoire.

Le mouvement que la propoſition de Viole fit dans les eſprits eſt incroyable, elle fit peur d'abord, elle rejouit, enſuite elle anima ; après l'on n'enviſagea plus le Roi hors de Paris que pour l'y ramener, l'on ne regarda plus les troupes, que pour les prevenir. Blancmeſnil qui m'avoit paru le matin comme un homme mort, nomma en propres termes le Cardinal, qui n'avoit été juſques-là que deſigné ſous le titre de Miniſtre. Le Preſident de Novion éclata contre lui avec des injures atroces, & le Parlement donna même avec gayeté un Arrêt, par lequel très-humbles remonrrances ſeroient faites à la Reine, pour la ſuplier de ramener le Roi à Paris, & de faire retirer les gens de guerre du voiſinage ; que l'on prioit les Princes, Ducs & Pairs d'entrer au Parlement, pour deliberer ſur les affaires neceſſaires au bien de l'Etat ; & que le Prevôt des Marchands & les Echevins ſeroient mandez pour recevoir les ordres touchant la ſureté de la Ville. Le premier Preſident, qui parloit toujours avec vigueur pour les interêts de la Compagnie, mais qui étoit dans le fond dans ceux de

la Cour, me dit un moment après qu'il fut sorti du Palais : N'admirez-vous pas ces gens-ci, ils viennent de donner un Arrêt qui peut fort bien produire la guerre civile ; & parce qu'ils n'y ont pas nommé le Cardinal comme Novion, Viole & Blancmenil le vouloient ; ils croyent que la Reine leur en doit de reste. Je vous rends compte de ces minuties, parce qu'elles vous font connoitre mieux l'état & le genie de cette Compagnie, que des circonstances plus importantes.

Le President le Coigneux, que je trouvai chez Monsieur le premier President, me dit tout bas : Je n'ai esperance qu'en vous, nous serons tous pendus, si vous n'agissez sous terre. J'y agissois éfectivement, car j'avois travaillé toute la nuit avec Saint-Ibal à une instruction avec laquelle je faisois état d'envoyer à Bruxelles, pour traiter avec le Comte de Fuensaldaigne, & pour l'obliger de marcher à nôtre secours en cas de besoin, avec l'armée d'Espagne ; je ne pouvois pas l'assûrer du Parlement, mais je m'engageois, en cas que Paris fût attaqué, & que le Parlement pliât, de me declarer, & de faire declarer le peuple. Le premier coup étoit seur ; mais il eût été très-difficile à soutenir sans le Parlement ; je le voyois bien, mais je voyois encore mieux qu'il

y a des conjonctures où la prudence même ordonne de ne consulter que le chapitre des accidens.

Saint-Ibal étoit boté pour partir, lorsque M. de Chatillon arriva chez moi, qui me dit en entrant que M. le Prince, qu'il venoit de quiter, devoit être à Ruelle le lendemain; il ne me fut pas difficile de le faire parler, parce qu'il étoit mon parent & mon ami, & haïssoit de plus le Cardinal. Il me dit que M. le Prince étoit enragé contre lui, qu'il étoit persuadé qu'il perdroit l'Etat si on le laissoit faire, qu'il avoit en son particulier très-grand sujet de se plaindre de lui, qu'il avoit decouvert à l'armée, que le Cardinal lui avoit debauché le Marquis de Noirmoutier, avec lequel il avoit un commerce de chiffres, pour être averti de tout à son prejudice: enfin je connus par tout ce que me dit Chatillon, que M. le Prince n'avoit nulle mesure particuliere avec la Cour. Je ne balançai pas, comme vous pouvez vous imaginer; je fis deboter Saint-Ibal, qui faillit à en enrager; & quoique j'eusse resolu de contrefaire le malade, pour n'être pas obligé d'aller à Ruelle, où je ne croyois pas de sureté pour moi, je pris le parti de m'y rendre un moment après que M. le Prince y seroit arrivé. Je n'aprehendois plus d'y être arrêté, parce que Cha-

tillon m'avoit assuré, qu'il étoit fort éloigné de toutes les pensées d'extremité; & parce que j'avois tout sujet de prendre confiance à l'honneur de son amitié. Il m'avoit sensiblement obligé comme vous avez vu, à propos du drap de pied de Nôtre-Dame, & je l'avois servi au Parlement avec chaleur, dans le demêlé qu'il eut avec M. le Duc d'Orleans touchant le Chapeau de Cardinal, pretendu par M. son frere. La Riviere eut l'insolence de s'en plaindre,& le Cardinal eut la foiblesse de balancer. J'offris à M.le Prince l'intervention en Corps de l'Eglise de Paris ...... je marque cette circonstance que j'avois oubliée dans le recit, pour faire voir que je pouvois judicieusement aller à la Cour. La Reine m'y traita admirablement bien : elle faisoit collation auprès de la Grotte ; elle affecta de ne donner qu'à Madame la Princesse la mere, à M. le Prince & à moi, des Poncires d'Espagne que l'on lui avoit aportez. Le Cardinal me fit des honnêtetez extraordinaires ; mais je remarquai qu'il observoit avec aplication la maniere dont M. le Prince me traiteroit. Il ne fit que m'embrasser en passant dans le jardin ; & à un autre tour d'allée, il me dit fort bas : Je serai demain à sept heures chez vous, il y aura trop de monde dans l'Hôtel de Con

dé. Il n'y manqua pas, & aussitôt qu'il fut dans le jardin de l'Archevêché, il m'ordonna de lui exposer au vrai l'état des choses & toutes mes pensées. Je vous puis & dois dire pour la verité, que j'aurois lieu de souhaiter que le discours que je lui fis & que je lui fis beaucoup plus de cœur que de bouche, fut imprimé & soumis au jugement des trois Etats assemblez : l'on trouveroit beaucoup de défauts dans mes expressions ; mais j'ose vous assurer qu'on n'en condamneroit pas les sentimens.

Nous convinmes que je continuerois à faire pousser le Cardinal par le Parlement, que je menerois la nuit dans un carosse inconnu M. le Prince chez Longueil & Broussel, pour les assurer qu'ils ne seroient pas abandonnez au besoin ; que M. le Prince donneroit à la Reine toutes les marques de complaisance & d'attachement, & qu'il repareroit même avec soin celles qu'il avoit laissées paroitre de son mecontentement du Cardinal, afin de s'insinuer dans l'esprit de la Reine, & de tâcher par ses conseils de lui faire donner en tout dans son sens, & que peu à peu il essayeroit de l'accoutumer à écouter les veritez, ausquelles elle avoit toujours fermé l'oreille : que l'animosité des peuples augmentant, les deliberations du Parle-

ment continuant, il feroit semblant de s'affoiblir contre sa propre inclination & par la pure necessité; & qu'en laissant ainsi couler le Cardinal plûtôt que tomber, il se trouveroit maitre du cabinet par l'esprit de la Reine, & arbitre du public, & par l'ét.t des choses, & par le canal des serviteurs qu'il y avoit. Il est constant que dans l'agitation où l'on étoit, il n'y avoit que ce remede pour retablir les affaires ; & il ne l'est pas moins, qu'il n'étoit pas moins facile que necessaire. Il ne plût pas à la Providence de Dieu de le benir, quoiqu'elle lui eût donné la plus belle ouverture qu'ait jamais pu avoir aucun projet. Vous en verrez la suite aprés que je vous aurai dit un mot de ce qui se passa immediatement auparavant.

Comme la Reine n'étoit sortie de Paris que pour se donner lieu d'attendre avec plus de liberté le retour des troupes, avec lesquelles elle avoit dessein d'insulter, ou d'affamer Paris (il est certain qu'elle pensa à l'un & à l'autre ;) comme, dis-je, la Reine n'étoit sortie qu'avec cette pensée, elle ne menagea pas beaucoup le Parlement à l'égard du dernier Arrêt, dont je vous ai parlé ci-dessus, & par lequel elle étoit supliée de ramener le Roi à Paris. Elle repondit aux Deputez, qui étoient allez faire les remontrances, qu'-

elle en étoit fort surprise & fort étonnée, que le Roi avoit accoutumé tous les ans à cette saison de prendre l'air; & que sa santé lui étoit plus chere, qu'une vaine frayeur du peuple. M. le Prince qui arriva justement dans ce moment, & qui ne donna pas dans la pensée que l'on avoit à la Cour d'attaquer Paris, crut qu'il la falloit au moins satisfaire par les autres marques, qu'il pouvoit donner à la Reine de son attachement à ses volontez. Il dit au President & aux deux Conseillers qui l'invitoient de venir prendre sa place selon la teneur de l'Arrêt, qu'il ne s'y trouveroit pas, & qu'il obéiroit à la Reine en dût-il perir. L'impetuosité de son humeur l'emporta dans la chaleur du discours, plus loin qu'il n'eût été par reflexion : comme vous le jugez aisement, par ce que je viens de vous dire de la disposition où il étoit, même avant que je lui eusse parlé. M. le Duc d'Orleans repondit, qu'il n'iroit point, & que l'on avoit fait dans la Compagnie des propositions trop hardies & insoutenables. M. le Prince de Conti parla au même sens. Le lendemain les Gens du Roi aporterent un Arrêt du Conseil, qui portoit cassation de celui du Parlement, & défenses de deliberer sur la proposition de 1617. contre le ministere des étrangers. La Compagnie opina

avec une chaleur inconcevable, ordonna des remontrances par écrit, manda le Prevôt des Marchands, pour pourvoir à la ſureté de la Ville, commanda à tous les Gouverneurs de laiſſer les paſſages libres, & que le lendemain toutes affaires ceſſantes l'on delibereroit ſur les propoſitions de 1617. Je fis l'impoſſible toute la nuit pour rompre ce coup, parce que j'avois lieu de craindre qu'il ne precipitât les choſes au point d'engager M. le Prince, malgré lui-même, dans les interêts de la Cour. Longueil courut de ſon côté pour le même éfet. Brouſſel lui promit d'ouvrir l'avis moderé; les autres me l'aſſurerent & me le firent eſperer. Ce ne fut plus cela lendemain; ils s'échaufferent les uns les autres devant que de ſçavoir. Le maudit eſprit de claſſe, dont je vous ai déja parlé, les ſaiſit. Ces mêmes gens, qui deux jours devant trembloient de frayeur, & que j'avois eu tant de peine à raſſurer, paſſerent tout d'un coup, ſans ſçavoir pourquoi, de la peur même bien fondée, à l'aveugle fureur. Ils ne firent pas ſeulement reflexion, que le General de cette même armée, dont le nom ſeul leur avoit fait peur, & qu'ils devoient plus aprehender que ſon armée, parce qu'ils avoient ſujet de le croire mal intentionné pour eux, comme ayant toujours été attaché à

la Cour : ils ne firent pas, dis-je, reflexion que ce General venoit d'y arriver, & ils ne laisserent pas de donner cet Arrêt que je viens de marquer ci-dessus. Cela obligea la Reine de faire sortir de Paris M. d'Anjou tout rouge encore de sa petite verole, & Madame la Duchesse d'Orleans, même malade : ce qui eût commencé la guerre civile dès le lendemain, si M. le Prince avec lequel j'eus sur ce sujet une seconde conference de trois heures, n'eût pris le parti du monde le plus sain & le plus sage ; quoi-qu'il fût très-mal persuadé du Cardinal, & à l'égard du public & du sien particulier ; & quoi-qu'il ne fût gueres plus satisfait de la conduite du Parlement, avec lequel on ne pouvoit prendre aucunes mesures en Corps, ni de bien sures avec les particuliers. Il ne balança pas un moment à prendre la resolution qu'il crut la plus utile au bien de l'Etat. Il marcha sans hesiter d'un pas égal entre le cabinet & le public, entre la faction & la Cour, & il me dit ces propres paroles, qui me sont toujours demeurées dans l'esprit, même dans la plus grande chaleur de nos demêlez : Le Mazarin ne sçait ce qu'il fait & il perdroit l'Etat si on n'y prenoit garde. Le Parlement va trop vite, vous me l'avez bien dit & je le vois : s'il se mena-

geoit comme nous l'avons concerté, nous ferions nos affaires ensemble & celles du public : il se precipite, & si je me precipitois avec lui, je ferois peut-être mieux mes affaires que lui ; mais je m'apelle Louis de Bourbon, & je ne veux pas ébranler la Couronne: les diables de Bonnets carrez sont-ils enragez de m'engager ou à faire demain la guerre civile, ou à les étrangler eux-mêmes, & à mettre sur leur tête & sur la mienne un Gredin de Sicile qui nous perdra tous à la fin ?

M. le Prince avoit raison dans la verité d'être embarassé & faché ; car vous remarquerez que ce même Broussel, avec lequel il avoit lui-même pris des mesures & qui m'avoit positivement promis d'être moderé dans cette deliberation, fut celui qui ouvrit l'avis de l'Arrêt, & il ne m'en donna d'autre excuse que l'emportement general qu'il avoit vu dans tous les esprits. Enfin la conclusion de nôtre conference fut, qu'il partiroit au même moment pour Ruelle, qu'il s'oposeroit comme il avoit déja commencé, au projet cõcerté & resolu d'attaquer Paris & qu'il proposeroit à la Reine, que M. le Duc d'Orleans & lui écrivissent au Parlement, & le priassent d'envoyer des deputez pour conferer, & essayer de remedier aux necessitez de l'Etat. Je suis obligé de dire

pour la verité, que ce fut lui qui me proposa cet expedient qui ne m'étoit point venu dans l'esprit. Il est vrai qu'il me charma & toucha au point que M. le Prince s'aperçut de mon transport, & qu'il me dit avec tendresse, Que vous êtes éloigné des pensées que l'on vous croit à la Cour; plût à Dieu que tous ces coquins de Ministres eussent d'aussi bonnes intentions que vous: J'avois fort assuré M. le Prince, que le Parlement ne pourroit qu'agréer extremement l'honneur que M. le Duc d'Orleans & lui, lui feroient de lui écrire; mais j'avois ajouté que je doutois, vu les aigreurs des esprits, qu'il voulut conferer avec le Cardinal: Que si lui M. le Prince pouvoit faire ensorte d'obliger la Cour à ne point se faire une affaire, ni une condition de la presence de ce Ministre, il se donneroit à lui-même un avantage très-considerable; en ce que tout l'honneur de l'accommodement, où M. le Duc d'Orleans à son ordinaire ne serviroit que de figure, lui reviendroit; & en ce que l'exclusion du Cardinal decrediteroit au dernier point son Ministere, & seroit un préalable très-utile au coup, que M. le Prince faisoit état de lui donner dans le cabinet. Il comprit très-bien son interêt, & le Parlement ayant repondu à Choisy,

Chancelier de M. le Duc d'Orleans, & au Chevalier de Riviere Gentilhomme de la Chambre de M. le Prince, qui avoient porté les Lettres de leurs Maîtres, que le lendemain les Deputez iroient à Saint Germain, pour conferer avec Messieurs ces Princes seulement. M. le Prince se servit très-habilement de cette parole; pour faire croire au Cardinal qu'il ne devoit pas se commettre, & qu'il étoit de sa prudence de se faire honneur de la necessité. Cette atteinte fut cruelle à la personne d'un Cardinal reconnu depuis la mort du feu Roi pour premier Ministre, & la suite ne lui fut pas moins honteuse. Le President Viole, qui avoit ouvert l'avis au Parlement de renouveller l'Arrêt de 1617. contre les étrangers, vint à Saint Germain, où le Roi étoit allé de Ruelle, sous la parole de M. le Prince, & il fut admis sans contestation à la conference, qui fut tenue chez M. le Duc d'Orleans, accompagné de M. le Prince, de M. le Prince de Conty & de M. de Longueville. L'on y traita presque tous les articles qui avoient été proposez à la Chambre de Saint Louis; & Messieurs les Princes en accorderent beaucoup avec facilité. M. le premier President s'étant plaint de l'emprisonnement de M. de Chavigny, donna lieu à une contestation con-

ſiderable ; parce que ſur la reponſe qu'on lui fit, que Chavigny n'étant pas du corps du Parlement, cette action ne regardoit en rien la Compagnie, il repondit que les Ordonnances obligeoient à ne laiſſer perſonne en priſon plus de 24. heures ſans l'interroger. M. le Duc d'Orleans s'éleva avec chaleur á ce mot, qu'il pretendoit donner des bornes trop étroites à l'autorité Royale. Viole le ſoutint avec vigueur. Les Deputez tous d'une voix y demeurerent fermes, & en en ayant fait le lendemain leur raport au Parlement, ils en furent louez, & la choſe fut pouſſée avec tant de force, & ſoutenue avec tant de fermeté, que la Reine fut obligée de conſentir, que la Declaration portât, que l'on ne pourroit plus tenir aucun, même particulier, en priſon plus de trois jours ſans l'interroger. Cette clauſe obligea la Cour de donner auſſitôt la liberté à Chavigny, qu'il n'y avoit pas lieu d'interroger en forme. Cette queſtion que l'on apelloit celle de la ſureté publique, fut preſque la ſeule qui reçut beaucoup de contradiction. Le Miniſtre ne pouvoit ſe reſoudre à ſe reſtraindre à une condition auſſi contraire à la pratique ; & le Parlement n'eut pas moins de peine à ſe relâcher d'une ancienne Ordonnance accordée par nos Rois, à la requiſition des

Etats. Les vingt-trois autres propoſitiont de la Chambre de Saint Louis paſſerent avec plus de chaleur entre les particuliers, que de conteſtation pour leur ſubſtance. Il y eut cinq conferences à Saint Germain ; il n'entra dans la premiere que Meſſieurs les Princes. Le Chancelier & le Maréchal de la Meilleraye, qui avoit été fait Surintendant à la place de M. d'Emeri, furent admis dans les quatre autres. Le premier y eut de grandes priſes avec le premier Preſident, qui avoit un mepris pour lui, qui alloit juſqu'à la brutalité. Le lendemain de chaque conference l'on opinoit ſur le raport des Deputez au Parlement. Il ſeroit infini & ennuyeux de vous rendre compte de toutes les ſcenes qui furent données au public ; & je me contenterai de vous dire en general, que le Parlement ayant obtenu, ou plutôt emporté, ſans exception, tout ce qu'il demandoit, c'eſt-à-dire, le rétabliſſement des anciennes Ordonnances, par une Declaration conçue ſous le nom du Roi, mais dreſſée & dictée par la Compagnie, crut encore qu'il ſe relâchoit beaucoup, en promettant qu'il ne continueroit pas ſes Aſſemblées. Vous verrez cette Declaration toute d'une vue, s'il vous plait de vous reſſouvenir des propoſitions que je vous ai marquées de

tems

tems en tems dans la ſuite de cette hiſtoire, avoir été faites dans le Parlement & dans la Chambre de Saint Louis. Le Lendemain qu'elle fut publiée & enregiſtrée, qui fut le 24. Octobre 1648. le Parlement prit ſes vacations, & la Reine revint avec le Roi à Paris, bientôt après. Je raporterai les ſuites, aprés que je vous aurai rendu compte de deux ou trois incidens qui ſurvinrent dans le tems de ces conferences.

M. de Vendôme preſenta Requête au Parlement, pour lui demander la juſtification de M. ſon fils, qui s'étoit ſauvé le jour de la Pentecôte de la priſon du Bois de Vincennes avec reſolution & bonheur. Je n'oubliai rien pour le ſervir dans cette occaſion, & Madame de Nemours ſa fille avoua que je n'étois pas meconnoiſſant.

Je ne me conduiſis pas ſi raiſonnablement dans une autre rencontre qui m'arriva. Le Cardinal qui eut ſouhaité avec paſſion de me perdre dans le public, avoit engagé le Maréchal de la Meilleraye Surintendant des Finances & mon ami, à m'aporter chez moi quarante mille écus que la Reine m'envoyoit pour le payement de mes dettes; en reconnoiſſance, diſoit-il, des ſervices que j'avois eſſayé de lui rendre le jour des baricades. Ob-

ſervez, je vous prie, que lui qui m'avoit donné les avis les plus particuliers des ſentimens de la Cour ſur ce ſujet, la croyoit de la meilleure foi du monde changea pour moi; parce que le Cardinal lui avoit temoigné une douleur ſenſible de l'injuſtice qu'il m'avoit faite, & qu'il avoit reconnu clairement du depuis. Je ne vous marque cette circonſtance, que parce qu'elle ſert à faire connoître que les gens qui ſont naturellement foibles à la Cour, ne peuvent jamais s'empêcher de croire tout ce qu'elle prend la peine de leur vouloir faire croire. Je l'ai obſervé mille & mille fois; & que quand ils ne ſont pas dupez, ce n'eſt que la faute du Miniſtre. Comme la foibleſſe à la Cour n'étoit pas mon défaut, je ne me laiſſai pas perſuader par le Maréchal de la Meilleraye, comme le Maréchal de la Meilleraye ſe l'étoit laiſſé perſuader par le Mazarin; & je refuſai les offres de la Reine avec toutes les paroles requiſes en cette occaſion, mais ſinceres, à proportion de la ſincerité avec laquelle elle m'étoit faite. Voici le point où je donnai dans le panneau. Le Maréchal d'Eſtrées traittoit du Gouvernement de Paris avec M. de Montbazon; le Cardinal l'obligea de faire ſemblant d'en avoir perdu la penſée, & d'eſſayer de me l'inſpirer, comme me

choſe qui me convenoit fort, & dans laquelle je donnerois d'autant plus facilement, que le Prince de Guimené, à qui cet emploi n'étoit pas propre, en ayant la ſurvivance; & devant par conſequent toucher une partie du prix, les interêts de la Princeſſe, que l'on ſçavoit ne m'être pas indifferens, s'y trouveroient. Si j'euſſe eu du bon ſens, je n'aurois pas ſeulement écouté une propoſition de cette nature, laquelle me jettoit, ſi elle eût réuſſi, dans la neceſſité de me ſervir de la qualité de Gouverneur de Paris, contre les interêts de la Cour; ce qui n'eût pas été aſſurement de la bienſéance, ou de preferer les devoirs d'un Gouverneur à ceux d'un Archevêque, ce qui étoit cruellement & contre mon interêt & contre ma reputation.

Voilà ce que j'euſſe prévu, ſi j'euſſe eu du bon ſens; mais ſi j'en euſſe eu un grain en cette occaſion, je n'euſſe pas au moins fait voir que j'euſſe eu la penſée d'en recevoir l'ouverture, que je n'y euſſe vu moi-même plus de jour. Je m'éblouis d'abord à la vue du bâton, qui me parut devoir être d'une figure plus agréable, quand il ſeroit croiſé avec la Croſſe: Et le Cardinal ayant fait ſon éfet, qui étoit de m'entamer dans le public, par l'interêt particulier, ſur lequel il n'a voit

pu jusques-là prendre le moindre avantage sur moi, rompit l'affaire par le moyen des difficultez, que le Maréchal d'Estrées de cõcert avec lui fit naître. Je fis à ce momẽt une secõde faute presqu'aussi grande que la premiere : car au lieu d'en profiter, comme je pouvois en deux ou trois manieres, je m'emportai, & je dis tout ce que la rage peut faire dire contre l'honneur du Ministre à Brancas neveu du Maréchal, & dont le défaut n'étoit pas dès ce tems-là, de ne pas redire aux plus forts ce que les plus foibles disoient d'eux. Je ne pourrois pas encore vous dire à l'heure qu'il est, les raisons, ou plutôt les deraisons qui m'obligerent à une aussi mechante conduite. Je cherche dans les replis de mon cœur le principe qui fait que je trouve une satisfaction plus sensible à vous faire une confession de mes fautes, que je n'en trouverois assurement dans le plus juste Panegyrique. Je reviens aux affaires publiques.

La Declaration à la publication de laquelle j'étois demeuré, & le retour du Roy à Paris, jointe à l'inaction du Parlement qui étoit en vacation, appaiserent pour un moment le peuple qui étoit si échauffé, que deux ou trois jours avant que l'on eût enregistré la Declaration, il avoit été sur le point de massacrer le premier Presi-

dent, & le President de Nesmont ; parce que la Compagnie ne deliberoit pas aussi vîte que les Marchands le prétendoient, sur un impôt établi à l'entrée du vin: cette chaleur revint avec la Saint-Martin. Il semble que tous les esprits étoient surpris & enivrez de la fumée des vendanges, & vous allez voir des scenes aux prix desquelles les premieres n'ont été que des verdures & des pastourelles.

Je vous declare que je m'en vais vous faire mon éloge.Il n'y a rien dans le monde qui n'ait son moment décisif, & le chef-d'œuvre de la bonne conduite est de connoître, & de prendre ce moment. Si on le manque dans la révolution des Etats on court fortune, ou de ne le pas trouver, ou de ne le pas appercevoir ; il y en a mille & mille exemples. Les six ou sept semaines qui coulerent depuis la publication de la Declaration jusqu'à la Saint-Martin de l'année 1648. nous en presentent un qui ne nous a été que trop sensible.Chacũ trouvoit son compte dans la Declaration, c'est-à-dire, chacun l'y eût trouvé, si chacun l'eût bien entendu. Le Parlement avoit l'honneur du rétablissement de l'ordre. Les Princes le partageoient & en avoient le principal fruit, qui étoit la consideration & la sûreté. Le peuple déchargé de plus de soixante mil-

lions, y trouvoit un soulagement considerable;& si le Cardinal Mazarin eût été d'un genie propre à se faire honneur de la necessité, qui est une des qualitez des plus necessaires aux Ministres, il se fût par un avantage qui est toûjours inseparable de la faveur, il se fût, dis-je, approprié dans la suite la plus grande partie du mérite des choses mêmes ausquelles il s'étoit le plus opposé. Voilà des avantages signalez pour tout le monde, & tout le monde manqua de profiter de ces avantages signalez par des considerations si legeres, qu'elles n'eussent pas dû, dans les veritables regles du bon sens, en faire perdre même de mediocres. Le peuple qui s'étoit animé par les assemblées du Parlement s'effaroucha dès qu'il les vit cesser, sur l'approche de quelques troupes, desquelles dans la verité il étoit ridicule de prendre ombrage,& par la consideration de leur petit nombre, & par beaucoup d'autres circonstances. Le Parlement prit à son retour toutes les bagatelles qui sentoient le moins du monde l'inexecution de la Declaration, avec la même rigueur & avec les mêmes formalitez qu'il auroit traité un défaut, ou une forclusion. M. le Duc d'Orleans vit tout le biẽ qu'il pouvoit faire,& une partie du mal qu'il pouvoit empêcher; mais com-

me l'endroit par lequel il fut touché de l'un & de l'autre ne fut pas celui de la peur qui étoit ſa paſſion dominante, il ne ſentit pas aſſez le coup, pour en être ému. M. le Prince connut le mal dans toute ſon étenduë; mais comme ſon courage étoit ſa vertu la plus naturelle, il ne le craignit pas aſſez: il voulut le bien, mais il ne le voulut qu'à ſa mode: ſon âge, ſon humeur & ſes victoires ne lui permirent pas de joindre la patience à l'activité, & il ne conçût pas d'aſſez bonne heure cette maxime ſi neceſſaire aux Princes, de ne conſiderer les petits incidens, que comme des victimes que l'on doit toûjours ſacrifier aux grandes affaires. Le Cardinal qui ne connoiſſoit en aucune façon nos manieres, confondoit journellement les plus importantes avec les plus legeres. Dès le lendemain que la Declaration fut publiée, cette Declaration qui paſſoit dans la chaleur des eſprits pour une Loi fondamentale de l'Etat, dès le lendemain, dis-je, qu'elle fut publiée, elle fut entamée & alterée ſur des articles de rien, que le Cardinal devoit même obſerver avec oſtentation, pour colorer les contraventions qu'il pouvoit être obligé de faire aux plus conſiderables; & ce qui lui arriva de cette conduite, fut que le

Parlement auſſi tôt après ſon ouverture recommença à s'aſſembler, & que la Chambre des Comptes & la Cour des Aides même, auſquelles on porta dans le mois de Novembre la Declaration à verifier, prirent la liberté d'y ajoûter encore plus de modifications & de clauſes que le Parlement.

La Cour des Aides entre autres fit défenſe ſur peine de la vie, de mettre les tailles en parti; & comme elle eût été mandée pour ce ſujet au Palais Royal, & qu'elle ſe fût relâchée en quelque façon de ce premier Arrêt, en permettant de faire des prêts ſur les tailles pour ſix mois; le Parlement le trouva fort mauvais, & s'aſſembla le 30. Decembre, tant ſur ce fait, que ſur ce que l'on ſçavoit, qu'il y avoit une autre Declaration à la Chambre des Comptes, qui autoriſoit pour toujours les mêmes prêts. Vous remarquerez, s'il vous plait, que dès le 16. de Decembre M. le Duc d'Orleans & M. le Prince avoient été au Parlement, pour empêcher les aſſemblées, & pour obliger la Compagnie à travailler ſeulement par des Deputez à la recherche des articles de la Declaration, auſquels on pretendoit que le Miniſtre avoit contrevenu, ce qui leur fut accordé. Mais après une conteſtation fort aigre, M. le Prince parla avec

beaucoup de colere, & l'on pretendit même qu'il avoit fait un signe du petit doigt, par lequel il parut menacer. Il m'a dit souvent depuis, qu'il n'en avoit pas eu la pensée, ce qui est de constant, c'est que le murmure s'éleva, & que si l'heure n'eût sonné, les choses se fussent encore plus aigries. Elles parurent le lendemain plus douces; parce que la Compagnie se relâcha, comme je vous ai deja dit ci-dessus, à examiner les contraventions faites à la Declaration par Deputez seulement, & chez M. le premier President; mais cette apparence de calme ne dura pas long-tems. Le Parlement résolut le 2. Janvier de s'assembler pour pourvoir à l'inexecution de la Déclaration, que l'on prétendoit avoir été blessée particulierement dans les huit ou dix derniers jours en tous ses articles, & la Reine prit le parti de faire sortir le Roy de Paris à quatre heures du matin le jour des Rois, avec toute la Cour. Les ressorts particuliers de ce grand mouvement sont assez curieux, quoiqu'ils soient fort simples.

Vous jugez suffisamment par ce que je vous ai déja dit, des ressorts qui faisoient agir la Reine, conduite par le Cardinal, & M. le Duc d'Orleans gouverné par la Riviere qui étoit l'esprit le plus bas, & le plus interessé de son siecle. Voici ce qui

m'a paru des motifs de M. le Prince. Les contretems du Parlement, desquels je vous ai déja parlé, commencerent à le dégouter presque aussi-tôt après qu'il eut pris des mesures avec Broussel & avec Longueil : & ce dégoût joint aux caresses que la Reine lui fit à son retour, aux soumissions apparentes du Cardinal, & à la pente naturelle qu'il tenoit de pere & de mere, de n'aimer pas à se brouiller avec la Cour, affoiblirent avec assez de facilité daus son esprit les raisons que son grand cœur y avoit fait naître.

Je m'aperçûs d'abord du changement. Je m'en affligeai pour moi, je m'en affligeai pour le public; mais je m'en affligeai à la verité beaucoup plus pour lui-même. Je l'aimois autant que je l'honorois, & je vis d'un coup d'œil le principe. Je vous ennuierois si je vous rendois compte de toutes les conversations que j'eus avec lui sur cette matiere. Vous jugerez, s'il vous plaît, des autres par celle dont je vous vais rapporter le détail. Elle se passa justement l'aprés-dînée du jour où l'on prétendoit qu'il avoit menacé le Parlement.

Je trouvai dans ce moment, que le dégoût que j'avois déja remarqué dans son esprit étoit changé en colere & même en indignation, & il me dit en jurant,

qu'il n'y avoit plus moyen de souffrir l'insolence & l'impertinence de ces Bourgeois qui en vouloient à l'autorité Royale ; que tant qu'il avoit cru qu'ils n'avoient en bute que le Mazarin, il avoit été pour eux ; que je lui avois moi-même confessé plus de trente fois qu'il n'y avoit aucunes mesures bien sûres à prendre avec des gens qui ne se peuvent jamais répondre d'eux-mêmes d'un quart d'heure à l'autre ; parce qu'ils ne peuvent jamais se répondre un instant de leur Compagnie: qu'il ne se pouvoit résoudre à devenir le General d'un armée de fous, n'y ayant pas un homme sage qui pût s'engager dans une cohüe de cette nature : qu'il étoit Prince du Sang, qu'il ne vouloit pas ébranler l'Etat : que si le Parlement eût pris la conduite dont on étoit demeuré d'accord, on l'eût redressé ; mais qu'agissant comme il faisoit il prenoit le chemin de le renverser. M. le Prince ajoûta à cela tout ce que vous pouvez vous figurer de réflexions publiques & particulieres. Voici en propres paroles ce que je lui répondis.

Je conviens, Monsieur, de toutes les maximes generales ; permettez-moi, s'il vous plaît, de les appliquer aux faits particuliers ; si le Parlement travaille à la ruine de l'Etat, ce n'est pas qu'il ait inten-

tion de le ruiner ; nul n'a plus d'interest au maintien de l'autorité Royale que les Officiers, & tout le monde en convient. Il faut donc reconnoître de bonne foy, que lorsque les Compagnies souveraines font du mal, ce n'est que parce qu'elles ne sçavent pas bien faire le bien, même qu'elles veulent. La capacité d'un Ministre qui sçait ménager les Particuliers & les Corps, les tient dans l'équilibre où ils doivent être naturellement, & dans lequel elle les réunit par un mouvement qui balance ce qui est de l'autorité des Princes, & de l'obéïssance des peuples. L'ignorance de celui qui gouverne aujourd'hui ne lui laisse pas assez de vûës, ni assez de forces pour regler les poids de cette horloge ; les ressorts en sont mêlez, & ce qui n'étoit fait que pour en moderer le mouvement, l'augmente. Il veut le bien faire, & je conviens qu'il le fait mal ; parce qu'il n'est pas lui-même fait pour cela. Voilà où gît le défaut de nôtre machine : vôtre Altesse veut la redresser, & avec d'autant plus de raison qu'il n'y a qu'elle qui en soit capable ; mais pour la redresser, faut-il se joindre à ceux qui la veulent rompre ? Vous convenez des disparates du Cardinal ; vous convenez qu'il ne pense qu'à établir en France l'autorité qu'il n'a jamais connuë qu'en Italie : s'il

y pouvoit réüſſir, ſeroit-ce le compte de l'Etat, ſelon les bonnes & veritables maximes ? ſeroit-ce celui des Princes du Sang, en tout ſens ? mais de plus, eſt-il en état d'y réüſſir ? n'eſt-t-il pas accablé de la haine & du mépris du public ? le Parlement n'eſt-il pas l'idole des peuples ? Je ſçai que vous les comptez pour rien, parce que la Cour eſt armée ; mais je vous ſupplie de me permettre de vous dire qu'on les doit compter pour beaucoup, toutes les fois qu'ils ſe comptent eux-mêmes pour tout. Ils en ſont là, ils commencent eux-mêmes à compter vos armées pour rien, & le malheur eſt que leurs forces conſiſtent dans leur imagination ; & l'on peut dire avec verité qu'à la difference de toutes les autres ſortes de puiſſances, ils peuvent quand ils ſont arrivez à un certain point, tout ce qu'ils croyent pouvoir.

Vôtre Alteſſe me diſoit dernierement, Monſieur ; que cette diſpoſition du peuple n'étoit qu'une fumée : mais cette fumée, ſi noire & ſi épaiſſe eſt entretenuë par un feu bien vif & bien allumé. Le Parlement le ſouffle, & ce Parlement avec les meilleures & même les plus ſimples intentions du monde, eſt capable de l'enflâmer à un point qui l'embrazera & le conſumera lui-même ;

mais qui hazardera dans les intervales plus d'une fois l'Etat? Les Corps poussent toûjours avec trop de vigueur les fautes des Ministres, quand ils ont tant fait que de s'y acharner, & ils ne ménagent presque jamais leur imprudence: ce qui est en de certaines occasions capable de perdre un Royaume. Si le Parlement eût répondu quelque tems devant que vous vinssiez de l'armée, à la ridicule & pernicieuse proposition que le Cardinal lui fit, de declarer s'il prétendoit mettre des bornes à l'autorité Royale; si, dis-je, les plus sages du Corps n'eussent éludé la réponse, la France couroit fortune; parce que la Compagnie se declarant pour l'affirmative, comme elle en fut sur le point, elle déchiroit le voile qui couvre le mistere de l'Etat. Chaque Royaume a le sien; celui de la France consiste dans une espece de silence religieux & sacré, dans lequel on ensevelit, en obéïssant presque toûjours aveuglement aux Rois, le droit que l'on ne veut croire avoir de s'en dispenser que dans les occasions, où il ne seroit pas même de leur service de leur plaire. Ce fut un miracle que le Parlement ne leva pas dernierement ce voile, & ne le leva pas en forme & par Arrêt; ce qui seroit bien d'une consequence plus dangereuse & plus funeste que la liberté

que les peuples ont prise depuis quelque tems de voir à travers. Si cette liberté qui est déja dans la salle du Palais étoit passée jusques dans la Grand' Chambre, elle feroit des Loix reverées, de ce qui n'est encore que question problématique, & de ce qui n'étoit il n'y a pas longtems, qu'un secret ou inconnu ou du moins respecté.

Vôtre Altesse n'empêchera pas par la force des armes les suites du malheureux état que je vous marque, & dont nous ne sommes peut-être que trop proches : Elle voit que le Parlement même a peine à retenir les peuples qu'il a éveillez. Elle voit que la contagion se glisse dans les Provinces ; & la Guienne & la Provence donnent déja très-dangereusement l'exemple qu'elles ont reçû de Paris. Tout branle, & vôtre Altesse seule est capable de fixer ce mouvement par l'éclat de sa naissance, par celui de sa reputation, & par la persuasion où l'on est qu'il n'y a qu'elle qui y puisse remedier. L'on peut dire que la Reine partage la haine que l'on a pour le Cardinal, que M. le Duc d'Orleans partage le mépris que l'on a pour la Riviere : si vous entrez par complaisance dans leurs pensées, vous entrerez en part de la haine publique. Vous êtes au dessus du mépris ; mais la crainte

que l'on aura de vous prendra la place, & cette crainte empoisonnera cruellement,& la haine que l'on aura pour vous, & le mépris qu'on a déja pour les autres: que ce qui n'est presentement qu'une playe dangereuse à l'Etat, lui deviendra mortel, & pourra mêler dans la suite de la révolution le desespoir du retour, qui est toûjours en ces matieres le dernier & le plus dangereux simptôme de la maladie. Je n'ignore pas les justes raisons qu'a vôtre Altesse d'apprehender les manieres d'un Corps de plus de deux cens têtes, qui n'est capable ni de gouverner, ni d'être gouverné. Cet embarras est grand, mais j'ose soûtenir qu'il n'est pas insurmontable, & qu'il n'est pas même difficile à demêler dans la conjoncture presente, par des circonstances particulieres. Quand le parti seroit formé, quand les manifestes auroient été publiez,quand enfin vous seriez declaré General d'un parti dans lequel le Parlement seroit entré, auriez-vous, Monsieur, plus de peine à soûtenir ce poids, que Messieurs vos ayeul & bisayeul n'en ont eu à s'accommoder aux caprices des Ministres de la Rochelle, & des Maires de Nismes & de Montauban? Et vôtre Altesse trouveroit-elle plus de difficulté à menager le Parlement de Paris, que M. le Duc du

Maine y en a trouvé dans le tems de la Ligue, c'eſt-à-dire dans le tems de la faction du monde la plus oppoſée à toutes les maximes du Parlement ? Vôtre naiſſance & vôtre merite vous élevent autant au deſſus de ce dernier exemple, que la cauſe dont il s'agit eſt au deſſus de celle de la Ligue, & les manieres n'en ſont pas moins differentes.

La Ligue fit une guerre où le Chef du Parti commença ſa declaration par une jonction ouverte & publique avec l'Eſpagne, contre la Couronne & la perſonne d'un des plus braves & des meilleurs Rois que la France ait jamais eu ; & ce Chef de parti ſorti d'une Maiſon étrangere & ſuſpecte, ne laiſſa pas de maintenir dans ſes interêts ce même Parlement, dont la ſeule idée vous fait peine dans une occaſion où vous êtes ſi éloigné de le vouloir porter à la guerre, que vous n'y êtes entré que pour lui procurer la ſûreté & la paix. Vous ne vous êtes ouvert qu'à deux hommes de tout le Parlement, & encore vous ne vous y êtes ouvert, que ſur la parole qu'ils vous ont donné l'un & l'autre, de ne laiſſer penétrer à perſonne du monde, ſans exception, vos intentions. Comment eſt-il poſſible que vôtre Alteſſe puiſſe prétendre que ces deux hommes puiſſent par le moyen de cette connoiſ-

sance interieure & cachée, regler les mouvemens de leurs Corps ? J'ose, Monsieur, vous répondre, que si vous voulez vous declarer publiquement comme protecteur du public & des Compagnies souveraines, vous en disposerez du moins pour très-long-tems absolument, & presque souverainement. Ce n'est pas vôtre vûë, vous ne voulez pas vous broüiller à la Cour, vous aimez mieux le cabinet que la faction ; ne trouvez pas mauvais que des gens qui ne vous voyent que dans ce jour, ne mesurent pas toutes leurs démarches, selon qu'il vous conviendroit : c'est à vous à mesurer les vôtres avec les leurs, parce qu'elles sont publiques ; & vous le pouvez, parce que le Cardinal accablé par la haine publique, est trop foible pour vous obliger malgré vous aux éclats & aux ruptures prematurées. La Riviere qui gouverne M. le Duc d'Orleans, & qui est l'homme du monde le plus timide, continuë à témoigner que vous cherchez à adoucir les choses, & les laissez agir selon vôtre premier plan. Un peu plus, un peu moins de chaleur dans le Parlement, doit-il être capable de vous le faire changer ? de quoi y va-t-il ? Enfin en ce moins, le pis du pis est, que la Reine croye que vous n'embrassez pas avec assez d'ardeur ses interêts ; n'y a-t-il

pas des moyens pour suppléer à cet inconvenient ? n'y a-t-il pas des apparences à donner ? n'y a-t-il pas même de l'effectif ? Enfin, Monsieur, je supplie très-humblement vôtre Altesse de me permettre de lui dire que jamais projet n'a été si beau, si innocent, si saint, ni si necessaire que celui qu'elle a fait, & que jamais raisons n'ont été (au moins à mon opinion) si foibles que celles qui l'empêchent de l'executer. La moins forte de celles qui vous y portent, ou plûtôt qui vous y devroient porter, est que si le Cardinal Mazarin ne réüssit pas dans les siennes, il vous peut entraîner dans sa ruine ; & que s'il y réüssit, il se servira pour vous perdre de tout ce que vous aurez fait pour l'élever.

Vous voyez par le peu d'arrangement de ce discours, qu'il fut fait sans meditation, & sur le champ. Je le dictai à Laigue en revenant chez moi de chez M. le Prince, & Laigue me le fit voir à mon dernier voyage de Paris. Il ne persuada pas M. le Prince qui étoit déja préocupé: il ne répondit à mes raisons particulieres que par les generales, ce qui est assez de sõ caractere. Les Heros ont leurs défauts, celui de M. le Prince est de n'avoir pas assez de suite dans un des plus beaux esprits du monde. Ceux qui ont voulu croi-

re qu'il avoit voulu dans les commencemens aigrir les affaires par Longueil, par Brouſſel & par moi, pour ſe rendre plus neceſſaire à la Cour, & dans la vûë de faire ce qu'il y fit depuis, font autant d'injuſtice & à ſa vertu & à la verité, qu'ils prétendent faire d'honneur à ſon habileté. Ceux qui croyent que ſes petits interêts, c'eſt-à-dire, ſes interêts de penſion, de gouvernemens, d'établiſſemens, furent l'unique cauſe de ſon changement, ne ſe trompent gueres moins; la vûë d'être l'arbitre du cabinet y entra aſsûrement; mais elle ne l'eût pas emporté ſur les autres conſiderations: & le veritable principe fut qu'ayant tout vû d'abord également, il ne ſentit pas tout également. La gloire de reſtaurateur du public fut ſa premiere idée, celle de Conſervateur de l'autorité Royale fut la ſeconde. Voilà le caractere de tous ceux qui ont dans l'eſprit le défaut que je vous ai marqué ci-deſſus: quoiqu'ils voyent très-bien les inconveniens & les avantages des deux partis ſur leſquels ils balancent à prendre leur réſolution, & qu'ils les voyent même enſemble; ils ne les peſent pas même enſemble; ainſi ce qui leur paroît aujourd'hui plus leger, leur peroît demain plus peſant. Voilà juſtement ce qui fit le changement de M. le Prince, ſur lequel il faut confeſſer que

ce qui n'a pas honoré sa vûë, ou plûtôt sa résolution, a bien justifié son intention. L'on ne peut nier que s'il eût conduit prudemment la bonne iutention qu'il avoit, certainement il eût redressé l'Etat, peut-être pour des siécles; mais l'on doit convenir que s'il l'eût eu mauvaise, il eût pû aller à tout, dans un tems où l'enfance du Roy, l'opiniâtreté de la Reine, la foiblesse de M. le Duc d'Orleans, l'incapacité du Ministre, la licence du peuple, la chaleur du Parlement, ouvroit à un jeune Prince plein de merite & couvert de lauriers, une carriere plus belle & plus vaste que celle que Messieurs de Guise avoient couruë.

Dans la conversation que j'eus avec M. le Prince, il me dit deux ou trois fois avec colere, qu'il feroit bien voir au Parlement, s'il continuoit à agir comme il avoit accoûtumé, qn'il n'en étoit pas où il pensoit, & que ce ne seroit pas une affaire de le mettre à la raison. Pour vous dire le vrai, je ne fus pas faché de trouver cette ouverture à en tirer ce que je pourrois des pensées de la Cour. Il ne s'en expliqua pas toutefois ouvertement, mais j'en compris assez pour me confirmer dans celle que j'avois, qu'elle commençoit à reprendre ses premiers projets d'attaquer Paris. Pour m'en éclaircir en-

core davantage, je dis à M. le Prince que le Cardinal pourroit fort facilement se tromper dans ses mesures, & que Paris seroit un morceau de dure digestion : à quoi il me répondit de colere : On ne le prendra pas comme Dunkerque par des mines & par des attaques, mais si le pain de Gonnesse leur manquoit huit jours.... Je me le tins pour dit, & je lui repartis beaucoup moins pour en sçavoir davantage, & pour avoir lieu de me dégager d'avec lui ; que l'entreprise de fermer le passage du pain de Gonnesse pouvoit recevoir des difficultés. Quelle, reprit-il brusquement ? les Bourgeois sortiront-ils pour donner bataille? Elle ne seroit pas rude, Monsieur, s'il n'y avoit qu'eux, lui répondis-je. Qui sera avec eux, reprit-il ? y serez-vous, vous qui parlez ? Ce seroit mauvais signe, lui dis-je, cela sentiroit fort la Procession de la Ligue. Il pensa un peu, & puis il me dit: Ne raillons point, serez-vous assez fou pour vous embarquer avec ces gens-ci? Je ne le suis que trop, lui répondis-je, vous le sçavez, Monsieur, & que je suis de plus Coadjuteur de Paris, & par consequent engagé, & par honneur & par interêt à sa conservation. Je servirai toute ma vie vôtre Altesse, en ce qui ne regardera pas ce point. Je vis bien que M. le

Prince s'émût à cette declaration ; mais il se contint, & il me dit ces propres mots : Quand vous vous engagerez dans une mauvaise affaire, je vous plaindrai ; mais je n'aurai pas sujet de me plaindre de vous, ne vous plaignez pas aussi de moi, & rendez-moi le témoignage que vous me devez, qui est que je n'ai rien promis à Longueil & à Broussel dont le Parlement ne m'ait dispensé par sa conduite. Il me fit ensuite beaucoup d'honnêtetez personnelles, il m'offrit de me racommoder avec la Cour ; je l'assurai de mon obéïssance & de mon zele, en tout ce qui ne seroit pas contraire aux engagemens qu'il sçavoit que j'avois pris : je le fis convenir de l'impossibilité d'en sortir, & je sortis moi-même de l'Hôtel de Condé, avec toute l'agitation d'esprit que vous vous pouvez imaginer.

Montresor & Saint-Ibal arriverent chez moi justement dans le tems que j'achevois de dicter à Laigue la conversation que j'avois eüe avec M. le Prince, & ils n'oublierent rien pour m'obliger à envoyer dès ce moment à Bruxelles. Quoique je sentisse en moi-même beaucoup de peine à être le premier qui eût mis dans nos affaires le grain de Catholicon d'Espagne, je m'y résolus par la necessité, & je commençai à en dicter l'instruc-

tion qui devoit contenir plusieurs chefs, & dont la conclusion fut remise par cette raison au lendemain matin. La fortune me presenta un moyen plus agréable l'après-dînée, & plus innocent. J'allois par un pur hazard chez Madame de Longueville que je voyois fort peu, parce que j'étois extrémement ami avec Monsieur son mari qui n'étoit pas l'homme de la Cour le mieux avec elle. Je la trouvai seule, elle tomba dans la conversation sur les affaires publiques qui étoient à la mode, & elle me parut enragée contre la Cour. Je sçavois par les bruits publics qu'elle l'étoit au dernier point contre M. le Prince, à ce que j'en tirois de certains mots qu'elle laissoit échapper. Je n'ignorois pas que M. le Prince de Conty ne fût absolument dans ses mains. Toutes ces idées me frapperent tout d'un coup l'imagination, & elles firent naître celles dont je vous rendrai compte, après que je vous aurai un peu éclairci le détail que je vous viens de toucher.

Mademoiselle de Bourbon avoit eu l'amitié du monde la plus tendre pour Monsieur son frere aîné, & Madame de Longueville quelque-tems après son mariage prit une rage & une fureur contre lui, qui passa jusqu'à un excès incroyable. Vous voyez aisement qu'il n'en falloit

falloit pas davantage dans le monde, pour faire faire des commentaires facheux sur une histoire de laquelle on ne voyoit pas les motifs. Je ne les ai jamais pû penêtrer ; mais j'ai toûjours été persuadé que ce qui s'en disoit dans la Cour n'étoit pas veritable ; parce que s'il eût été vrai qu'ils eussent eu de la passion dans leur amitié, Monsieur le Prince n'auroit pas conservé pour elle la tendresse qu'il conserva toûjours, dans la chaleur même de l'affaire de Coligny. J'ay observé qu'ils ne se brouillerent qu'aprés sa mort, & je sçai de science certaine que M. le Prince sçavoit que Madame sa sœur aimoit veritablement Coligny. L'amour passionné du Prince de Conti pour elle donna à cette Maison un certain air d'inceste fort injustement, que la raison contraire que je viens de vous alleguer (quoiqu'à mon sens decisive) ne put dissiper. Je vous ai marqué ci-dessus que la disposition où je trouvai Madame de Longueville, me donna lieu de preparer une defense pour Paris, plus proche, plus naturelle, & moins odieuse que celle d'Espagne. Je connoissois bien la foiblesse de Monsieur le Prince de Conti, presqu'encore enfant ; mais je sçavois en même tems que cet enfant étoit Prince du Sang. Je ne voulois qu'un nom pour animer, ce qui

ſans nom n'étoit qu'un fantôme. Je me répondois de M. de Longueville qui étoit l'homme du monde qui aimoit le mieux le commencement de toutes les affaires. J'étois fort aſsûré que le Maréchal de la Motte enragé contre la Cour ne ſe détacheroit point de M. de Longueville, à qui il avoit été attaché vingt ans durant par une penſion qu'il avoit même voulu retenir par reconnoiſſance, encore qu'il eût été fait Maréchal de France. Je voyois M. de Bouillon très-mecontent & preſque reduit à la neceſſité par le mauvais état de ſes affaires domeſtiques, & par les injuſtices que la Cour lui faiſoit. J'avois conſideré tous ces gens-là : mais je ne les avois conſiderez que dans une perſpective éloignée ; parce qu'il n'y en avoit aucun de ceux-là qui fût capable d'ouvrir la ſcene. M. de Longueville n'étoit que pour le ſecond acte. Le Maréchal de la Motte bon ſoldat, mais de petit ſens, ne pouvoit jamais jouer le premier perſonnage. M. de Bouillon l'eût pû ſoutenir, mais ſa probité étoit plus problematique que ſon talent, & j'étois bien averti depuis peu que Madame ſa femme, qui avoit un pouvoir abſolu ſur ſon eſprit, n'agiſſoit en quoi que ce ſoit que par les mouvemens de l'Eſpagne. Vous ne vous étonnez pas ſans doute, de

ce que je n'avois pas fixé des vûes aussi vagues, aussi brouillées que celles-là, & de ce que je les reunis, pour ainsi dire, en la personne de M. le Prince de Conti, Prince du Sang, & qui par sa qualité concilioit & approchoit, pour ainsi dire, tout ce qui paroissoit de plus éloigné à l'égard des uns & des autres.

Dès que j'eus ouvert à Madame de Longueville le moinde jour du poste qu'elle pouvoit tenir en l'Etat où les affaires alloient tomber, elle y entra avec des emportemens de joye que je ne puis vous exprimer. Je menageois de loin ses dispositions, j'échauffois M. de Longueville & par moi & par Varicarville qui étoit son pensionaire, & auquel il avoit avec raison une parfaite confiance, & je me resolus de ne lier aucun commerce avec l'Espagne, & d'attendre que les occasions que je jugeois bien n'être que trop proches, donnassent lieu à une conjoncture où celui que nous y prendrions infailliblement, parut plutôt venir des autres que de moi. Ce parti quoique très-fortement contredit par Saint-Ibal & par Montresor, fut le plus judicieux; & vous verrez par les suites, que je jugeai sainement en jugeant qu'il n'y avoit plus lieu de precipiter ce remede, qui est doublement dangereux quand il est le pre-

mier appliqué & a toûjours besoin de lenitif qui y prepare. Pour ce qui regarde Madame de Longueville, la petite verole lui avoit ôté la premiere fleur de sa beauté; mais elle lui en avoit laissé presque l'éclat, & cet éclat joint à sa qualité, à son esprit & à sa langueur, mettoit en elle un charme particulier qui la rendoit une des plus aimables personnes de France. J'avois le cœur du monde le plus propre pour l'y placer entre Madame de Guimené & Madame de Pommereux. Je ne vous dirai pas qu'elle l'eut agréé; mais je vous dirai bien que ce ne fut pas la vûe de l'impossibilité qui m'en fit rejetter la pensée, qui fut même assez vive dans le commencement. Le Benefice n'étoit pas vacant, mais il n'étoit pas desservi. M. de la Rochefoucault étoit en possession, mais il étoit en Poitou. J'écrivois tous les jours trois ou quatre billets, & j'en recevois autant. Je me trouvai très-souvent à l'heure du reveil pour parler plus librement d'affaires, & j'y concevois beaucoup d'avantage; je n'ignorois pas que ce pouroit être l'unique moyen, pour m'assurer de M. le Prince de Conti pour les suites. J'ai crû pour ne vous rien celer, y entrevoir de la possibilité. La seule vûe de l'amitié étroite que je professois avec le mari, l'emporta

ſur les plaiſirs & ſur la politique. Je ne laiſſai pas de prendre une grande liaiſon avec Madame de Longueville, & par elle un commerce avec M. de la Rochefoucault, qui revint trois ſemaines ou un mois après ce premier engagement. Il faiſoit croire à M. le Prince de Conti, qu'il le ſervoit dans la paſſion qu'il avoit pour Madame ſa ſœur, & lui & elle de concert l'avoient tellement aveuglé, que plus de quatre ans encore après il ne ſe doutoit de quoi que ce ſoit. Comme M. de la Rochefoucault n'avoit pas eu trop bon bruit dans l'affaire des Importans, dans laquelle on l'avoit accuſé de s'être racommodé avec la Cour à leurs depens, (ce que j'ai ſçu depuis de ſcience certaine n'être pas vray) je n'étois pas trop content de le trouver en cette ſocieté; il fallut pourtant s'en accommoder; nous primes toutes nos meſures. M. le Prince de Conti, Madame de Longueville, M. ſon mari, M. le Maréchal de la Motte s'engagerent de demeurer à Paris, & de ſe declarer ſi on l'attaquoit. Brouſſel, Longueil & Viole, promirent tout au nom du Parlement qui n'en ſçavoit rien. Monſieur de Retz fit les allées & les venues entre eux, & Madame de Longueville qui prenoit des eaux à Poiſſy avec Monſieur le Prince de Conti: il n'y eut

que M. de Bouillon qui ne voulut être nommé à personne sans exception. Il s'engagea avec moi uniquement. Je le voyois assez souvent la nuit, & Madame de Bouillon y étoit toûjours presente. Si cette femme eût eu autant de sincerité que d'esprit, de beauté, de douceur & de vertu, elle eût été une merveille accomplie : j'en fus très-picqué, mais je n'y trouvai pas la moindre ouverture : & comme la piqueure ne me fit pas mal fort long-tems, je croi que j'eusse parlé plus proprement, si j'eusse dit que je croyois en être très-picqué.

Après que j'eus preparé assez à mon gré la defensive, je pris la pensée de faire ensorte, s'il étoit possible ; que la Cour ne portât pas les affaires à l'extrémité. Vous concevrez facilement l'utilité de ce dessein, & vous en avouerez la possibilité quãd je vous aurai dit que l'execution n'en tint qu'à l'opiniâtreté qu'eut le Ministre de ne pas agréer une proposition qui m'avoit été suggerée par Launay Gravay, & qui de l'agrément même du Parlement eut supléé, au moins pour beaucoup, aux retranchemens faits par cette Compagnie. Cette proposition, dont le detail seroit trop long & très-ennuyeux, fut agitée chez Viole, où le Coigneux & beaucoup de gens du Parlement

ſe trouverent. Elle fut approuvée, & ſi ſi le Miniſtre eût été aſſez ſage pour la recevoir de bonne foi, je ſuis perſuadé & que l'Etat eût ſoutenu la depenſe neceſſaire, & qu'il n'y auroit point eu de guerre civile. Quand je vis que la Cour ne vouloit même ſon bien qu'à ſa mode, qui n'étoit jamais bonne, je ne ſongeai plus qu'à lui faire du mal, & ce ne fut que dans ce moment, où je pris l'entiere & pleine reſolution d'attaquer perſonnellement le Mazarin, parce que je crus que ne pouvant l'empêcher de nous attaquer, nous ferions ſagement de l'attaquer nous-mêmes par des prealables qui donnèroient dans le public un mauvais air à ſon attaque. L'on peut dire avec fondement que les ennemis de ce Miniſtre avoient un avantage contre lui, très-rare, & que l'on n'a preſque jamàis contre les gens qui ſont à ſa place. Leur pouvoir fait pour l'ordinaire qu'ils ne ſont point ſuſceptibles de la teinture du ridicule. Elle prenoit ſur le Cardinal, parce qu'il diſoit des ſotiſes, ce qui n'eſt pas même ordinaire à ceux qui en font dans ces ſortes de poſtes. Je lui attachai Marigny, qui revenoit tout à propos de Suede & qui s'étoit comme donné à moi.

Le Cardinal avoit demandé à Bonque-

val, Deputé du Grand Conſeil, s'il ne croyoit pas être obligé d'obeïr au Roy en cas que le Roy lui commandât de ne point porter des glands à ſon colet, & il s'étoit ſervi de cette comparaiſon aſſez ſotement, comme vous voyez, pour prouver l'obeïſſance aux Deputez d'une Compagnie ſouveraine. Marigny paraphraſa ces mots en proſe & en vers, un mois ou cinq ſemaines avant que le Roy ſortît de Paris, & l'effet que fit cette paraphraſe eſt inconcevable. Je pris cet inſtant pour mettre l'abomination dans le ridicule, ce qui fait le dangereux & le plus irremediable de tous les compoſez. Vous avez vû ci-deſſus que la Cour avoit entrepris d'autoriſer des prêts par des Declarations, c'eſt-à-dire, à proprement parler, qu'elle avoit entrepris d'autoriſer des uſures par une Loi verifiée au Parlement, parce que ce prêt qui ſe faiſoit au Roy, par exemple ſur les Tailles, n'étoit jamais qu'avec des uſures immenſes. Ma dignité m'obligeoit à ne point ſouffrir un mal & un ſcandale auſſi general & auſſi public. Je remplis très-pleinement & très-exactement mon devoir : je fis une aſſemblée fameuſe de Curez, de Chanoines, de Docteurs, de Religieux : & ſans avoir ſeulement prononcé le nom du Cardinal dans toutes les con-

ferences où je faiſois au contraire toûjours ſemblant de l'épargner, je le fis paſſer en huit jours pour le Juif le plus convaincu qu'il y eût dans l'Europe. Le Roy ſortit de Paris juſtement à ce moment, & je l'appris à cinq heures du matin par l'Argentier de la Reine qui me fit éveiller, & qui me donna une lettre écrite de ſa main, par laquelle elle me commandoit en des termes fort honnêtes de me rendre dans le jour à Saint-Germain. L'Argentier ajoûta de bouche que le Roy venoit de monter en caroſſe pour y aller, & que toute l'armée étoit commandée pour s'avancer. Je lui répondis ſimplement; Je ne manquerai pas d'obeïr. Vous me faites bien la juſtice de croire que je n'en avois pas la penſée. Blancmenil entra dans ma chambre pâle comme un mort; il me dit que le Roy marchoit au Palais avec 8000. chevaux: je l'aſsûrai qu'il étoit ſorti de la Ville avec 200. Voilà la moindre des impertinences qui me furent dites depuis les cinq heures du matin juſqu'à dix; j'eus toûjours une proceſſion de gens effarez qui ſe croyoient perdus; mais je prenois bien plus de divertiſſement que d'inquietude, parce que j'étois averti de moment à autre par les Officiers des Colonels qui étoient à moi, que le premier mouvement du peuple à

la premiere nouvelle n'avoit été que de fureur, à laquelle la peur ne ſuccede jamais que par degrez; & je croyois avoir dequoi couper ces degrez, avant qu'il fût nuit. Car quoique M. le Prince ſe défiant de Monſieur ſon frere, l'eût été prendre dans ſon lit & l'eût emmené avec lui à Saint-Germain, je ne doutois point que Madame de Longueville étant demeurée à Paris, nous ne les réuniſſions bien-tôt; & d'autant plus que je ſçavois que M. le Prince qui ne le craignoit, ni ne l'aimoit, ne pouſſeroit pas la défiance juſqu'à l'arrêter. J'avois deplus la veille reçu une lettre de M. de Longueville, datée de Roüen, par laquelle il m'aſsûroit qu'il arriveroit le ſoir de ce jour-là à Paris.

Auſſi-tôt que le Roy fut ſorti, les Bourgeois d'eux-mêmes & ſans ordre ſe ſaiſirent de la porte Saint Honoré; & dès que l'Argentier de la Reine fut ſorti de chez moi, je mandai à Brigalier d'occuper avec ſa Compagnie celle de la Conference. Le Parlement s'aſſembla au même-tems avec un tumulte de conſternation, & je ne ſçai ce qu'ils euſſent fait, ſi l'on n'eût trouvé le moyen de les animer par leur propre peur. Je l'ai obſervé mille fois, il y a des eſpeces de frayeurs qui ne ſe diſſipent que par des frayeurs

d'un plus haut degré. Je priai Vedeau Conseiller, que je fis appeller dans le Parquet des Huissiers, d'avertir la Compagnie qu'il y avoit à l'Hôtel de Ville une Lettre du Roy, par laquelle il donnoit part au Prevôt des Marchands & aux Echevins des raisons qui l'avoient obligé de sortir de sa bonne Ville de Paris, qui étoient en substance : Que quelques Officiers de son Parlement avoient intelligence avec les Ennemis de l'Etat & qu'ils avoient même conspiré de se saisir de sa personne. Cette lettre jointe à la connoissence que l'on avoit que le President le Feron Prevôt des Marchands étoit tout-à-fait dependant de la Cour, émut toute la Compagnie au point qu'elle se la fit apporter à l'heure même, & qu'elle donna Arrêt, par lequel il fut ordonné que les Bourgeois prendroient les armes, que l'on garderoit les portes de la Ville, que le Prevôt des Marchands & le Lieutenant Civil pourvoiroient au passage des vivres, & que l'on delibereroit le lendemain matin sur la Lettre du Roy.

Vous jugez par la teneur de cet Arrêt interlocutoire, que la terreur du Parlement n'étoit pas encore bien dissipée. Je ne fus pas touché de son irresolution, parce que j'étois persuadé que j'aurois

dans peu de quoi les fortifier. Comme je croyois que la bonne conduite vouloit que le premier pas (au moins public) de desobéïssance vint de ce Corps qui justifieroit celle des particuliers ; je jugeois à propos de chercher une couleur au peu de soumission que je témoignai à la Reine, en n'allant pas à Saint-Germain. Je fis mettre mes chevaux au carosse, je reçûs les adieux de tout le monde; je rejettai avec une fermeté admirable toutes les instances que l'on me fit pour m'obliger à demeurer ; & par un malheur signalé, je trouvai au bout de la ruë Neuve - Nôtre-Dame, Dubuisson Marchand de bois qui avoit beaucoup de crédit sur les Ponts. Il étoit absolument à moi, mais il se mit ce jour-là en mauvaise humeur, il battit mon postillon, il menaça mon cocher; le peuple accourant en foule renversa mon carosse, & les femmes du Marché-neuf, firent des étaux une machine sur laquelle elles me raporterent, pleurant & heurlant à mon logis. Vous ne doutez pas de la maniere dont cet effet de mon obéïssance fut reçû à Saint Germain. J'écrivis à la Reine & à M. le Prince en leur témoignant la douleur que j'avois d'avoir si mal réussi dans ma tentative. La premiere répondit au Chevalier de Lesvignay qui lui porta ma Let-

tre, avec une hauteur de mépris. Le second ne put s'empêcher en me plaignant de témoigner de la colere. La Riviere éclatta contre moi par des railleries, & le Chevalier de Lesvignay vit clairement que les uns & les autres étoient persuadez qu'ils nous auroient mis dès le lendemain la corde au col. Je ne fus pas beaucoup ému de leurs menaces ; mais je fus fort touché d'une nouvelle que j'appris le même jour, qui étoit que M. de Longueville (qui comme je vous ai dit, revenoit de Roüen où il avoit fait un voyage de dix ou douze jours, ayant apris la sortie du Roy à six heures de Paris, avoit tourné tout court à Saint-Germain. Madame de Longueville ne douta pas que M. le Prince ne l'eût gagné, & qu'ainsi M. le Prince de Conti ne fût infailliblement arrêté. Le Maréchal de la Motte lui declara en ma presence qu'il feroit sans exception, tout ce que M. de Longueville voudroit & pour & contre la Cour. Monsieur de Bouillon se prenoit à moi de ce que des gens dont je l'avois toûjours assuré, prenoient une conduite aussi contraire à ce que je lui en avois dit mille fois. Jugez je vous suplie de mon embarras qui étoit d'autant plus grand, que Madame de Longueville me protestoit qu'elle n'avoit eu de tout

le jour aucune nouvelle de M. de la Rochefoucault, qui étoit toutefois parti deux heures après le Roy, pour fortifier & ramener M. le Prince de Conti. Saint-Ibal revint encore à la charge pour m'obliger sans differer de l'envoyer au Comte de Fuensaldagne. Je ne fus point de son opinion, & je pris le parti de faire partir pour Saint-Germain le Marquis de Noirmoutier, qui s'étoit lié avec moi depuis quelque-tems, pour sçavoir par son moyen ce que l'on pouvoit attendre de M. le Prince de Conti & de M. de Longueville. Madame de Longueville fut de ce sentiment, & Noirmoutier partit sur les cinq heures du soir.

Le lendemain au matin qui fut le lendemain de la fête des Rois, c'est-à-dire, le 7. Janvier, la Sourdiere Lieutenant des Gardes du Corps entra dans le parquet des Gens du Roy, & leur donna une Lettre de Cachet adressée à eux, par laquelle le Roy leur ordonnoit de dire à la Compagnie, qu'il lui commandoit de se transporter à Montargis & d'y attendre ses ordres. Il y avoit aussi entre les mains de la Sourdiere un paquet fermé pour le Parlement & une Lettre pour le premier President. Comme l'on n'avoit pas lieu de douter du contenu que l'on devinoit assez par celui de la Lettre écri-

te aux Gens du Roy, l'on crut qu'il seroit plus respectueux de ne point ouvrir un paquet auquel l'on étoit déterminé par avance de ne pas obeïr. On le rendit tout fermé à la Sourdiere, & l'on arrêta d'envoyer les Gens du Roy à Saint-Germain pour assûrer la Reine de l'obeïssance du Parlement ; & pour la supplier de lui permettre de se justifier de la calomnie qui lui avoit attiré la Lettre écrite la veille au Prevôt des Marchands. Pour soutenir un peu la dignité, l'on ajoûta dans l'Arrêt, que la Reine seroit très-humblement suppliée de vouloir nommer les calomniateurs, pour être procedé contre eux selon la rigueur des Ordonnances. La verité est que l'on eut bien de la peine à y faire inserer cette clause, que toute la Compagnie étoit fort consternée & au point que Broussel, Charton, Viole, Loisel, Amelot & cinq autres du nom desquels je ne me souviens pas, qui ouvrirent l'avis de demander en forme l'éloignement du Cardinal Mazarin, ne furent suivis de personne, & même furent traitez d'emportez. Vous observerez, s'il vous plaît, qu'il n'y avoit que la rigueur dans cette conjoncture, où l'on pût trouver apparence de sûreté.

Je n'en ai jamais vû où j'aye trouvé

tant de foiblesse ; je courus toute la nuit, & je ne gagnai que ce que je viens de vous dire. La Chambre des Comptes eut le même jour une Lettre de cachet, par laquelle il lui étoit ordonné d'aller à Orleans, & le Grand Conseil reçut commandement d'aller à Mantes.

La premiere depêcha pour faire des Remontrances. Le second offrit d'obeïr; mais la Ville leur refusa des passeports. Il est aisé de concevoir l'état où je fus tout ce jour-là, qui effectivement me parut le plus affreux de tous ceux que j'eusse passé jusques là en ma vie. Je dis jusques là ; car j'en eus dans la suite de plus fâcheux, je voyois le Parlement sur le point de molir, & je me voyois par consequent dans la necessité, ou de subir avec lui le joug du monde le plus honteux & même le plus dangereux pour mon particulier, ou de m'ériger purement & simplement en Tribun de Peuple, qui est le parti du monde le moins seur, & même le plus bas, toutes les fois qu'il n'est pas revêtu. La foiblesse de M. le Prince de Conti qui s'étoit laissé arrêter comme un enfant par Monsieur son frere : celle de M. de Longueville, qui au lieu de venir rassûrer ceux avec lesquels il étoit engagé, avoit été offrir à la Reine ses services : la declaration de M.

de Bouillon & de la Motte avoient fort degarni ce tribunal ; l'imprudence de Mazarin les rebuta. Il fit refuser par la Reine audience aux Gens du Roy. Ils revinrent dès le soir à Paris, convaincus que la Cour vouloit pousser toutes choses à l'extrémité. Je vis mes amis toute la nuit, je leur montrai les avis que j'avois reçûs de Saint-Germain, qui étoient que M. le Prince avoit asſûré la Reine, qu'il prendroit Paris en quinze jours, & que M. le Teiller qui avoit été Procureur du Roy au Châtelet, qui pour cette raison devoit avoir connoissance de la Police, repondit que la cessation de deux marchez affameroit la Ville. Je jettai par-là dans les esprits l'opinion de l'impossibilité d'un accommodement, qui n'étoit dans la verité que trop effective. Les Gens du Roy firent le lendemain au matin leur raport du refus de l'audience. Le desespoir s'empara de tous les esprits, & l'on donna tout d'une voix, à la reserve de celle de Bernay, plus Cuisinier que Conseiller, ce fameux Arrêt du 8. Janvier 1649. par lequel le Cardinal Mazarin fut declaré l'ennemi du Roy & de l'Etat, perturbateur du repos public ; enjoint à tous les Sujets du Roy de lui courir sus. L'aprèsdinée on tint la Police generale par les Deputez du Parlement, de la Chambre des

Comptes & de la Cour des Aides. M. de Montbazon Gouverneur de Paris, le Prevôt des Marchands & Echevins, & les Communautez des cinq Corps des Marchands arrêterent, que le Prevôt des Marchands donneroit des commissions pour lever 4000.chevaux & 10000.hommes de pied. Le même jour la Chambre des Comptes & la Cour des Aides députerent vers la Reine pour la supplier de ramener le Roy à Paris ; la Ville députa aussi au méme sujet. Comme la Cour étoit encore persuadée que le Parlement foibliroit, parce qu'elle n'avoit pas encore reçû la nouvelle de l'Arrêt, elle repondit très-fierement à ces députations. M. le Prince s'emporta même beaucoup contre le Parlement devant la Reine, en parlant à Amelot, premier Président de la Cour des Aides ; & la Reine repondit à tous ces Corps qu'elle ne rentreroit jamais à Paris, ni le Roy, ni elle, que le Parlement n'en fût dehors.

Le lendemain au matin qui fut le 9. Janvier, la Ville reçût une Lettre du Roy, par laquelle il lui étoit commandé de faire obeïr le Parlement, & de l'obliger de se rendre à Montargis. Monsieur de Montbazon assisté de Fournier premier Echevin, d'un autre Echevin & de quatre Conseillers de Ville, apporterent

la Lettre au Parlement, & ils lui protesterent en même tems de ne recevoir d'autres ordres que ceux de la Compagnie, qui fit ce même matin là le fonds necessaire pour faire la levée des troupes. L'après-dînée on tint la Police generale, dans laquelle tous les Corps de la Ville, & tous les Colonels & Capitaines des quartiers jurerent une union pour la défense commune.

Vous avez sujet de croire que j'en avois moi-même d'être satisfait de l'état des choses, qui ne me permettoient plus de craindre d'être abandonné, & vous en serez encore bien plus persuadée quand je vous aurai dit que le Marquis de Noirmoutier m'assûra dès le lendemain qu'il fut arrivé à Saint-Germain, que M. le Prince de Conti & M. de Longueville étoient très-bien disposez, & qu'ils eussent déja été à Paris, s'ils n'eussent cru assûrer mieux leur sortie de la Cour, en s'y montrant quelques jours durant. M. de la Rochefoucault écrivoit au même sens à Madame de Longueville. Vous croyez sans doute cette affaire en bon état; vous allez neanmoins avoüer que cette même étoile qui a semé des pierres dans tous les chemins par où j'ai passé, me fit trouver dans celui qui paroissoit si ouvert & si applani, un des plus grands

obstacles & un des plus grands embarras que j'aye rencontré dans tout le cours de ma vie.

L'après-dînée du jour que je vous viens de marquer, qui fut le 9. Janvier, M. de Brissac qui avoit épousé ma cousine, mais avec qui j'avois fort peu d'habitude, entra chez moi, & il me dit en riant : Nous sommes de même parti, je viens servir le Parlement. Je crus que M. de Longueville de qui il étoit proche parent à cause de sa femme, pouvoit l'avoir engagé, & m'en éclaircir j'essayai de le faire parler, sans m'ouvrir toutefois à lui; à tout hazard je trouvai qu'il ne sçavoit quoique ce soit ni de M. de Longueville, ni de M. le Prince de Conti, qu'étant peu satisfait du Cardinal, & moins encore du Maréchal de la Meilleraye son beaufrere, il venoit chercher son avanture dans un parti où il crut que nôtre alliance pouvoit ne lui être pas inutile. Après une conversation d'un demi quart d'heure, il vit par la fenêtre que l'on mettoit les chevaux à mon carosse. Ah, mon Dieu! me dit-il, ne sortez pas, voilà M. d'Elbœuf qui sera ici dans un moment. Et quoi faire, lui dis-je, n'est-il pas à Saint-Germain ? Il y étoit, répondit froidement M. de Brissac, mais comme il n'y a pas trouvé à dîner, il vient

voir s'il trouvera à soûper à Paris. Il m'a juré plus de dix fois depuis le Pont de Neuilly où je l'ai rencontré, jusqu'à la Croix du Tiroir où je l'ai laissé, qu'il feroit bien mieux que M. son cousin du Maine ne fit à la Ligue. Jugez s'il vous plaît de ma peine, je n'osois m'ouvrir à qui que ce soit que j'attendois Monsieur le Prince de Conti & M. de Longueville; de peur de les faire arrêter à Saint-Germain. Je voyois un Prince de la Maison de Lorraine, dont le nom est toûjours agreable à Paris, prêt à se declarer & à être declaré certainement General des troupes qui n'en avoient point, & qui en avoient un besoin pressant dans cette conjoncture. Je sçavois que le Maréchal de la Motte, qui se defioit toûjours de l'irresolution naturelle de M. de Longueville, ne feroit pas un pas qu'il ne le vît, & je ne pouvois douter que M. de Bouillon n'ajoûta encore la preference de M. d'Elbœuf très-suspect à tous ceux qui le connoissoient sur le chapitre de la probité, aux motifs qu'ils trouvoient déja de ne point agir en l'absence de M. le Prince de Conti. De remede je n'en voyois point; le Prevôt des Marchands étoit dans le fond du cœur passionné pour la Cour, & je ne le pouvois ignorer. Le premier President n'en étoit point esclave comme

l'autre ; mais l'intention certainement y étoit ; & de plus quand j'eusse été aussi asûré d'eux que de moi-même, que leur eussai-je pû proposer dans une conjoncture où les peuples enragez ne pouvoient point ne pas s'attacher au premier objet ; & où ils eussent pris pour mensonge & pour trahison tout ce qu'on leur eût dit au moins publiquement contre un Prince qui n'a rien de grand de ses predecesseurs que les manieres & l'affabilité, qui étoit justement ce que j'avois à craindre ; sur tout je n'osois me promettre tout à-fait que M. le Prince de Conti & M. de Longueville vinssent aussi-tôt qu'ils me l'asûroient.

J'avois écrit la veille au second comme par un pressentiment, que je suppliois de considerer que les moindres instans étoient precieux, & que les delais, même fondez, dans le commencement des grandes affaires étoient toûjours dangereux ; supposé même qu'il arrivât dans un demi quart d'heure, il arriveroit toûjours après un homme qui avoit l'esprit du monde le plus artificieux, & qui ne manqueroit pas de donner toutes les couleurs qui pourroient jetter de la defiance dans l'esprit des peuples assez aisez à en prendre dans les circonstances d'un frere & d'un beau-frere de M. le Prince. Veritablement pour

me consoler, j'avois pour prendre mon parti sur les reflexions, peut-être deux momens, peut-être un quart d'heure ponr le plus. Il n'étoit pas encore passé, quand M. d'Elbœuf entra chez moi, qui me dit tout ce que la cajolerie de la Maison de Guise lui put suggerer. Je vis ses trois enfans derriere lui, qui ne furent pas tout à fait si éloquens, mais qui me parurent avoir été bien sifflez. Je repondis à leurs honnêtetez avec beaucoup de respect & avec toutes les manieres qui pouvoient couvrir mon jeu. M. d'Elbœuf me dit qu'il alloit de ce pas à l'Hôtel de Ville lui offrir son service; à quoi lui ayant repondu que je croyois qu'il seroit plus obligeant pour le Parlement, qu'il s'adressât le lendemain directement aux Chambres assemblées, il demeura fixé dans sa premiere resolution, quoiqu'il me vint assûrer qu'il vouloit en tout suivre mes conseils. Aussi-tôt qu'il fut monté en carosse, j'écrivis un mot à Fournier premier Echevin, qui étoit de mes amis, qu'il prît garde que l'Hôtel de Ville renvoyât M. d'Elbœuf au Parlement. Je mandai à ceux des Curez qui étoient le plus intimement à moi, de jetter la défiance par les Ecclesiastiques dans l'esprit des peuples, de l'union qui avoit paru entre M. d'Elbœuf & l'Abbé de la Riviere. Je cou-

rus toute la nuit à pied & déguisé, pour faire connoître à ceux du Parlement ausquels je n'osois m'ouvrir touchant M. de Longueville & M. le Prince de Conti, qu'ils ne devoient point s'abandonner à la conduite d'un homme aussi décrié sur le chapitre de la bonne foi, & qui leur faisoit bien connoître les intentions qu'il avoit pour leur Compagnie, puisqu'il s'étoit adressé à l'Hôtel de Ville d'abord, sans doute en vûë de le diviser du Parlement ; comme j'avois eu celle de gagner du tems, en lui conseillant d'attendre jusqu'au lendemain pour lui offrir son service, devant que de se presenter à la Ville, je me resolus dès que je vis qu'il ne prenoit point mon conseil, de me servir contre lui-même de celui qu'il suivoit ; & je trouvai effectivement que je faisois effet dans beaucoup d'esprits : mais comme je ne pouvois voir que peu de gens dans le peu de tems que j'avois, & que de plus la necessité d'un Chef qui commandât les troupes ne souffroit presque point de delai ; je m'apercevois que mes raisons touchoient beaucoup plus les esprits que les cœurs ; & pour vous dire le vrai, j'étois fort embarassé, & d'autant plus que j'étois bien averti que M. d'Elbœuf ne s'oublieroit pas. Le President le Cogneux avec qui il avoit été fort brouillé

broüillé lorſqu'ils étoient tous à Bruxelles avec M. le Duc d'Orleans,& avec qui il ſe croyoit racommodé, me fit voir un billet qu'il avoit écrit de la porte Saint-Honoré en entrant dans la Ville où étoient ces propres mots : Il faut aller faire hommage au Coadjuteur, dans trois jours il me rendra ſes devoirs. Le billet étoit ſigné, L'ami du cœur. Je n'avois pas beſoin de cette preuve pour ſçavoir qu'il ne m'aimoit pas : j'avois été autrefois broüillé avec lui, & je l'avois prié un peu bruſquement de ſe taire dans un bal chez Madame Perrochet, dans lequel il me ſembloit qu'il vouloit faire une raillerie de M. le Comte qu'il haïſſoit fort, parce qu'ils étoient en ce tems-là tous deux amoureux de Madame de Montbazon.

Après avoir couru la Ville juſqu'à deux heures, je revins chez moi, preſque réſolu de me declarer publiquement contre M. d'Elbœuf, de l'accuſer d'intelligence avec la Cour, & de faire prendre les armes, ou de les prendre moi-même, pour l'obliger de ſortir de Paris. Je me ſentois aſſez de credit dans le peuple pour le pouvoir entreprendre judicieuſement, mais il faut avoüer que l'extremité étoit grande per une infinité de circonſtances, & particulierement par celle d'un mouvement,

qui ne pouvoit pas être mediocre dans une Ville investie,& investie par un Roy. Comme je roulois toutes ces differentes pensées dans ma tête qui n'étoit pas, comme vous pouvez vous imaginer, peu agitée, l'on me vint dire que le Chevalier de la Chaise qui étoit à M. de Longueville, étoit à la porte de ma chambre. Il me cria en entrant, Levez-vous Monsieur, Monsieur le Prince de Conti & Monsieur de Longueville sont à la porte Saint-Honoré, & le peuple qui crie & qui dit, qu'ils viennent trahir la Ville, ne les veut pas laisser entrer. Je m'habillai en diligence, j'allai prendre le bon homme Broussel, je fis allumer huit ou dix flambeaux, & nous allâmes en cet équipage à la porte Saint-Honoré. Nous trouvâmes déja tant de monde à la ruë que nous eumes peine à percer la foule. Il étoit grand jour quand nous fimes ouvrir la porte, parce que nous employâmes beaucoup de tems à rassûrer les esprits qui étoient dans une défiance inimaginable. Nous haranguâmes le peuple & nous emmenâmes à l'Hôtel de Longueville M. le Prince de Conti & M. son beaufrere. J'allai en même-tems chez M. d'Elbœuf lui faire une maniere de compliment qui ne devoit pas lui plaire, car ce fut pour lui proposer de ne pas aller

au Palais, ou au moins de n'y aller qu'avec les autres ; & après avoir conferé ensemble de ce qu'il y auroit à faire pour le bien du parti, la défiance generale de tout ce qui avoit le moins du monde rapport à M. le Prince, nous obligeoit à menager avec bien de la douceur les premiers mouvemens. Ce qui eût peut-être été facile la veille, eût été impossible & même ruineux le matin du jour suivant ; & ce M. d'Elbœuf que je croyois pouvoir chasser de Paris le 9. m'en eût chassé le 10. apparemment, s'il eût sçu prendre son parti. Tout le nom de Condé étoit suspect au peuple. Dès que je vis qu'il manquoit le moment dans lequel nous fimes entrer M. le Prince de Conti, je ne doutai point que comme le fond des cœurs étoit pour moi, je ne les ramenasse avec un peu de tems où il me plairoit. Mais il falloit ce peu de tems; c'est pourquoi mon avis fut, & il n'y en avoit point d'autre, de ménager M. d'Elbœuf, & lui faire voir qu'il pourroit trouver sa place & son compte en s'unissant avec M. le Prince de Conti, & M. de Longueville. Ce qui me fait croire que cette proposition ne lui auroit pas plu, comme je vous le disois à cette heure, c'est qu'au lieu de m'attendre chez lui comme je l'en avois envoié prier, il alla au Palais.

Le premier Preſident qui ne vouloit pas que le Parlement allât à Montargis, mais qui ne vouloit point non plus de guerre civile, reçut M. d'Elbœuf à bras ouverts, precipita l'Aſſemblée des Chambres; & quoique puſſent dire Brouſſel, Longueil, Blancmenil, Viole & Novion; le Cogneux fit declarer General M. d'Elbœuf, dans la vûë à ce que m'a avoüé depuis le Preſident de Meſmes, qui ſe faiſoit l'auteur de ce Conſeil, de faire une diviſion dans le parti, qui n'eût pas été à ſon compte capable d'empêcher la Cour de s'adoucir, & qui l'eût été toutefois d'affoiblir aſſez la faction pour la rendre moins dangereuſe & moins durable. Cette penſée m'a toujours paru une de ces viſions dont la ſpeculation eſt belle & la pratique impoſſible; la mépriſe en ces matieres eſt toujours très-perilleuſe.

Comme je ne trouvai point M. d'Elbœuf, & que ceux à qui j'avois donné ordre de l'obſerver, me rapporterent qu'il avoit pris le chemin du Palais, & que j'eus appris que l'aſſemblée des Chambres avoit été avancée, je me le tins pour dit: je ne doutai point de la verité, je revins en diligence à l'Hôtel de Longueville pour obliger M. le Prince de Conti & M. de Longueville d'aller ſur l'heure même au Parlement.

Le second n'avoit jamais hâte, & le premier fatigué de sa mauvaise nuit, s'étoit mis au lit. J'eus toutes les peines du monde à le persuader de se relever. Il se trouva mal, & il tarda tant que l'on nous vint dire que le Parlement étoit levé, & que M. d'Elbœuf marchoit à l'Hôtel de Ville pour y prêter le serment & y prendre le soin des Commissions qui s'y délivroient. Vous concevez aisement l'amertume de cette nouvelle : elle eût été plus grande, si la premiere occasion que M. d'Elbœuf avoit manqué, ne m'eût donné lieu d'esperer qu'il ne se serviroit pas mieux de la seconde. Comme j'aprehendois toutefois que le bon succès de cette matinée ne lui élevât le cœur, je crus qu'il ne lui falloit pas laisser trop de tems de se reconnoître, je proposai à M. le Prince de Conti de venir au Parlement l'aprèsdînée & s'offrir à la Compagnie : d'en demeurer simplement & précisement à ces termes qui se pourroient expliquer plus ou moins favorablement selon qu'il trouveroit l'air du bureau dans la Grand' Chambre ; mais encore plus selon que je le trouverois moi même dans la Salle, où sous le pretexte que je n'avois pas encore de place au Parlement, je faisois état de demeurer pour avoir l'œil sur le peuple. M. le Prince de Conti se mit dans

mon carosse sans aucune autre suite de livrées que la mienne qui étoit fort grande, & qui me faisoit par consequent reconnoître de fort loin, ce qui étoit assez à propos en cette occasion, & qui n'empêchoit pourtant pas que M. le Prince de Conti ne fit voir aux Bourgeois qu'il prenoit confiance en eux, ce qui n'étoit pas moins necessaire. Il n'y a rien où il faille plus de précaution qu'en tout ce qui regarde le peuple, parce qu'il n'y a rien de plus déreglé : il n'y a rien où il se faille plus cacher, parce qu'il n'y a rien de plus défiant.

Nous arrivâmes au Palais avant M. d'Elbœuf: l'on cria sur les degrez & dans la Salle: Vive le Coadjuteur; mais à la reserve des gens que j'y avois fait trouver, personne ne cria, Vive Conti. Et comme Paris fournit un monde plûtôt qu'un nombre dans les émotions, quoique j'y eusse beaucoup de gens apostez, il me fut aisé de juger que le gros du peuple n'étoit pas gueri de la défiance, & je vous confesse que je fus bien aise quand j'eus tiré ce Prince de la Salle, & que je l'eus mis dans la Grand' Chambre. M. d'Elbœuf arriva un moment après suivi de tous les Gardes de la Ville qui l'accompagnoient depuis le matin comme General. Le peuple éclata de toutes

parts, Vive son Altesse, & vive d'Elbœuf. Et comme l'on crioit en même tems, Vive le Coadjuteur, je l'abordai avec un visage riant, & je lui dis : Voici un écho, Monsieur, qui m'est bien glorieux. Vous êtes trop honnête, me répondit-il, & en se tournant aux Gardes, il leur dit : Demeurez à la porte de la Grand' Chambre. Je pris cet ordre pour moi, & j'y demeurai pareillement, & avec ce que j'avois de gens à moi qui étoient en bon nombre. Comme le Parlement fut assis, M. le Prince de Conti prit la parole, & dit qu'ayant connu à Saint-Germain les pernicieux conseils que l'on donnoit à la Reine, il avoit cru qu'il étoit obligé par sa qualité de Prince du Sang, de s'y opposer. Vous voyez assez la suite de ce discours. M. d'Elbœuf, qui selon le caractere de tous les foibles étoit rogue & fier, parce qu'il se croyoit le plus fort, dit qu'il sçavoit le respect qu'il devoit à M. le Prince de Conti ; mais qu'il ne pouvoit s'empêcher de dire que c'étoit lui qui avoit rompu la glace, qu'il s'étoit offert le premier à la Compagnie, & qu'elle lui ayant fait l'honneur de lui confier le bâton de General, il ne le quitteroit jamais qu'avec la vie. La cohüe du Parlement qui étoit comme le peuple en défiance de M. le Prince de Conti, applau-

dit à cette declaration qui fut ornée de mille periphrases très-naturelles au stile de M. d'Elbœuf. Toucheprés Capitaine de ses Gardes, homme d'esprit & de cœur, les commenta dans la Salle. Le Parlement se leva après avoir donné Arrêt, par lequel il enjoignit sous peine de crime de leze-Majesté, aux troupes de n'approcher Paris de vingt lieües, & je vis bien que je devois me contenter pour ce jour-là de ramener M. le Prince de Conti sain & sauve à l'Hôtel de Longueville. Comme la foule étoit grande, il fallut que je le prisse presqu'entre mes bras au sortir de la Grand' Chambre: & M. d'Elbœuf qui croyoit être maître de tout, me dit d'un ton de raillerie en entendant les cris du peuple qui par reprise nommoit son nom & le mien ensemble: Voilà, Monsieur, un écho qui m'est bien glorieux. A quoi je lui répondis, Vous êtes trop honnête; mais d'un ton un peu plus guay qu'il ne me l'avoit dit; car quoiqu'il crût ses affaires en fort bon état, je jugeai sans balancer que les miennes seroient bieutôt dans une meilleure condition que les siennes, dès que je vis qu'il avoit encore manqué cette seconde occasion.

Le credit cultivé & nourri parmi les peuples de longue main, ne manque ja-

mais à étouffer, pour peu qu'il ait de tems pour germer, les fleurs minces & naissantes de la bienveillance publique, que le pur hazard fait quelquefois pousser; je ne me trompai pas dans ma pensée comme vous allez voir.

Je trouvai en arrivant à l'Hôtel de Longueville, Quincerot Capitaine de Navarre, & qui avoit été Page du Marquis de Ragny, pere de Madame de Lesdiguiere. Elle me l'envoyoit de Saint-Germain où elle étoit sous pretexte de repeter quelques prisonniers; mais dans le vrai pour m'avertir que M. d'Elbœuf une heure après avoir apris l'arrivée de M. le Prince de Conti, & de M. de Longueville à Paris, avoit écrit à la Riviere ces propres mots: Dites à la Reine & à M. le Duc d'Orleans, que ce Diable de Coadjuteur perd tout ici, que dans deux jours je n'y aurai aucun pouvoir; mais que s'ils veulent me faire un bon parti, je leur témoignerai que je ne suis pas venu à Paris avec une si mauvaise intention qu'ils se le persuadent. La Riviere montra ce billet au Cardinal, qui s'en moqua, & qui le fit voir au Maréchal de Villeroy.

Je me servis très-utilement de cet avis, sçachant que tout ce qui a façon de mistere est bien mieux reçû dans le peuple

j'en fis un ſecret à 4. ou 500. perſonnes : les Curez de Saint- Euſtache, de Saint Roch, de Saint Meri & de Saint Jean, me manderent ſur les neuf heures du ſoir que la confiance que M. le Prince de Conti avoit témoignée au peuple d'aller tout ſeul & ſans ſuite dans mon caroſſe, ſe mettre entre les mains de ceux mêmes qui crioient contre lui, avoit fait un merveilleux effet. Les Officiers des quartiers ſur les dix heures me firent tenir plus de cinquante billets pour m'avertir que leur travail avoit réüſſi, & que les diſpoſitions étoient ſenſiblement & viſiblement changées.

Je mis Marigny en œuvre entre dix & douze, & il fit ce fameux couplet l'original de tous les triolets, *M. d'Elbœuf & ſes enfans*, que vous avez tant oüi chanter à Caumartin. Nous allâmes entre minuit & une heure M. de Longueville, le Maréchal de la Motte & moi, chez M. de Boüillon qui étoit au lit avec la goutte, & qui dans l'incertitude des choſes faiſoit de grandes difficultez de ſe declarer. Nous lui fimes voir nôtre plan, & la facilité de l'execution : il la comprit & y entra, nous primes toutes nos meſures. Je donnai moi-même les ordres aux Colonels & aux Capitaines qui étoient de mes amis. Vous concevrez mieux nôtre

projet par le recit de l'execution, sur laquelle je m'étendrai, après que j'aurai encore fait cette remarque: Que le coup le plus dangereux que je portai à M. d'Elbœuf dans tous ces mouvemens, fut l'impression que je donnai par les habituez des Parroisses, qui le croyoient eux-mêmes; que je donnai, dis-je, au peuple, qu'il avoit intelligence avec les troupes du Roy qui le soir du 9. Janvier s'étoient saisies du poste de Charenton. Je le trouvai au moment que ce bruit se répandit sur les degrez de l'Hôtel de Ville, & il me dit: Que direz-vous, qu'il y ait des gens assez méchans pour dire que j'ai fait prendre Charenton? Et je lui dis: Que direz-vous, qu'il y ait des gens assez scelerats pour dire que M. le Prince de Conti est venu ici de concert avec M. le Prince? Je reviens à l'execution du projet que j'ai déja touché ci-dessus.

Comme je vis l'esprit des peuples assez disposé & assez revenu de la méfiance, pour ne pas s'interesser pour M. d'Elbœuf, je crus qu'il n'y avoit plus de mesures à garder, & que l'ostentation seroit aussi à propos ce jour là que la modestie avoit été de saison la veille. M. le Prince de Conti & M. de Longueville prirent un grand & magnifique carosse de Madame de Longueville suivi d'une très-grande

quantité de livrée. Je me mis auprès du premier à la portiere, & l'on marcha ainsi au Palais à petits pas ; M. de Longueville n'y étoit pas venu la veille, parce que je croyois qu'en cas d'émotion l'on auroit plus de respect, & pour la tendre jeunesse, & pour la qualité de Prince du Sang de M. le Prince de Conti, que pour la personne de M. de Longueville qui étoit proprement la bête de M. d'Elbœuf, & parce que M. de Longueville n'étant point Pair, n'avoit point de séance au Parlement, & qu'ainsi il avoit été necessaire au préalable de convenir de la place qu'on lui donna au dessus du Doyen de l'autre côté des Ducs & Pairs. Il offrit d'abord à la Compagnie ses services, Roüen, Caën, Diepe, & toute la Normandie, & il la supplia de trouver bon que pour l'engagement de sa parole il fist loger à l'Hôtel de Ville Madame sa femme, M. son fils & Mademoiselle sa fille. Jugez s'il vous plaît quel effet fit cette proposition. Elle fut soutenue fortement & agréablemẽt par M. de Boüillon qui entra appuyé sur deux Gentilshommes à cause de ses gouttes. Il prit place au dessous de M. de Longueville, & il coula selon que nous l'avions concerté la nuit, dans son discours, qu'il serviroit le Parlement avec beaucoup de joye, sous les ordres

d'un aussi grand Prince que M. le Prince de Conti. M. d'Elbœuf s'échauffa à ce mot, & il repeta ce qu'il avoit dit la veille, qu'il ne quitteroit qu'avec la vie le bâton de General. Un murmure s'éleva dans ce commencement de contestation, dans laquelle M. d'Elbœuf fit voir qu'il avoit plus d'esprit que de jugement. Il ne parla pas à propos, il n'étoit plus tems de contester, il falloit plier ; mais j'ai observé que les gens foibles ne plient jamais quand ils le doivent. Nous lui donnâmes à cet instant le troisiéme relais, qui fut l'apparition du Maréchal de la Motte, qui se mit au dessous de M. de Boüillon, & qui fit à la Compagnie le même compliment que lui.

Nous avions concerté de ne faire paroître sur le theatre les personnages que l'un après l'autre ; parce que nous avions consideré que rien ne touche & n'émeut tant les peuples, & même les Compagnies, qui tiennent beaucoup du peuple, que la varieté des spectacles. Nous ne nous y trompâmes pas, & ces trois apparitions qui se suivirent, firent un effet sans comparaison plus prompt & plus grand qu'elles ne l'eussent fait, si elles se fussent unies. M. de Boüillon qui n'avoit pas été de ce sentiment me l'avoüa le lendemain, devant même que de sortir du

Palais. M. le premier President qui étoit tout d'une piece, demeura dans sa premiere pensée, de se servir de cette broüillerie pour affoiblir la faction, & proposa de laisser la chose indecise jusqu'à l'après-dînée, pour donner tems à ces Messieurs de s'accommoder; le President de Mesmes qui étoit pour le moins aussi-bien intentionné pour la Cour que lui, mais qui avoit plus de vûe & plus de droiture, lui répondit à l'oreille, & je l'entendis: Vous vous moquez, Monsieur, ils s'accommoderoient peut-être aux dépens de nôtre autorité, mais nous en sommes plus loin; ne voyez-vous pas que M. d'Elbœuf est pris pour dupe, & que ces gens-ci sont les maîtres? Le President le Coigneux à qui je m'étois ouvert la nuit, éleva sa voix & dit: Il faut finir avant que de dîner, dûssions-nous dîner à minuit, parlons en particulier à ces Messieurs. Il pria en même-tems M. le Prince de Conti & M. de Longueville d'entrer dans la Chambre des Enquêtes, dans laquelle l'on entre de la Grand' Chambre; & Messieurs de Novion & de Belliévre qui étoient de nôtre correspondance, menerent M. d'Elbœuf qui se faisoit encore tenir à quatre dans la seconde. Comme je vis les affaires en pourparler, & la Salle du Palais en état de ne rien apréhen-

der, j'allai en diligence prendre Madame de Longueville & Madame de Boüillon avec leurs enfans, & je les menai avec une espece de triomphe à l'Hôte de Ville. La petite verole avoit laissé à Madame de Longueville, comme je vous l'ai déja dis en un autre lieu, tout l'éclat de sa beauté quoiqu'elle l'eût diminuée; sa beauté & celle de Madame de Boüillon bien qu'un peu effacée, étoient toûjours très-brillantes. Imaginez-vous, je vous supplie, ces deux personnes sur le perron de l'Hôtel de Ville, plus belles en ce qu'elles paroissoient negligées, quoiqu'elles ne le fussent pas: Elles tenoient chacune un de leurs enfans entre leurs bras. La Grêve étoit pleine de peuple jusqu'au dessus des toits. Tous les hommes jettoient des cris de joye, & toutes les femmes pleuroient de tendresse. Je jettai cinq cens pistoles par les fenêtres de l'Hôtel de Ville; & après avoir laissé Noirmoutier & Miron auprès des Dames, je retournai au Palais avec une foule innombrable de gens armez, & non armez. Toucheprés Capitaine des Gardes de M. d'Elbœuf, qui m'avoit fait suivre, étoit entré un peu avant que je fusse dans la cour du Palais, étoit entré, dis-je, dans la seconde pour avertir son maître qui y étoit toûjours demeuré, qu'il étoit per-

du s'il ne s'accommodoit ; ce qui fut cause que je le trouvai fort embarrassé, & même fort abbatu. Il le fut bien davantage quand M. de Belliévre qui l'avoit amusé à dessein dit : Qu'est-ce que c'est que des tambours qui battent ? Je lui répondis, qu'il en alloit bien entendre d'autres, & que les gens de bien étoient las de la division que l'on essayoit de faire dans la Ville. Je connus à cet instant que l'esprit n'est rien dans les grandes affaires sans les cœurs. M. d'Elbœuf ne garda même plus les apparences ; il expliqua ridiculement ce qu'il avoit dit.

Il se rendit à plus que l'on ne voulut, & il n'y eut que l honnêteté & le bon sens de M. de Boüillon, qui lui conserva la qualité de General dès le premier jour avec Messieurs de Boüillon & de la Motte, également Generaux avec lui sous l'autorité de M. le Prince de Conti, declaré dès le même instant Generalissime des Armées du Roy, sous les ordres du Parlement. Voilà ce qui se passa le matin du 11. Janvier. L'après dînée M. d'Elbœuf, à qui on avoit donné cette commission pour le consoler, somma la Bastille, & le soir il y eut une scene à l'Hôtel de Ville, de laquelle il est à propos de vous rendre compte, parce qu'elle eut plus de suite qu'elle ne méritoit. Noirmoutier qui

avoit été fait la veille Lieutenant General, sortit avec 500. chevaux de Paris pour pousser des escarmouches contre les troupes que nous appellions des Mazarins, qui venoient faire le coup de pistolet dans les Faux-bourgs. Comme il revint descendre à l'Hôtel de Ville, il entra avec Matta, Laigue & la Boulaye encore tout encuirassé dans la chambre de Madame de Longueville qui étoit toute pleine de Dames. Ce mêlange d'écharpes bleues des Dames, de cuirasses, de violons qui étoient dans la salle, de trompettes qui étoient dans la place, donnoit un spectacle qui seroit plus seant dans les Romans qu'ailleurs. Noirmoutier qui étoit grand amateur de l'Astrée me dit : Je m'imagine que nous sommes assiegez dans Marcilly. Vous avez raison, lui répondis-je, Madame de Longueville est aussi belle que Galathée, mais Marcillac (car M. de la Rochefoucault le pere n'étoit pas encore mort) n'est pas si honnête homme que Lindamor. Je m'apperçûs en me retournant que le petit Courtin qui étoit dans une croisée pouvoit m'avoir entendu, c'est ce que je n'ai jamais sçû au vrai; mais je n'ai jamais pû deviner d'autre cause de la premiere haine que M. de la Rochefoucault a eue pour moi.

Je ſçai que vous aimez les Portraits, j'ai été fâché par cette raiſon de n'avoir pû vous en faire voir juſqu'ici preſqu'aucun qui n'ait été de profil, & qui n'ait été par conſequent fort imparfait. Il me ſemble que je n'avois pas aſſez de grand jour dans le veſtibule d'où vous venez de ſortir, & où vous n'avez vû que les peintures legeres des prealables de la guerre civile. Voilà la galerie où les figures vous paroitront dans toute leur étenduë, & où je vous repreſenterai les perſonnages que vous verrez plus avant dans l'action. Vous jugerez par les tableaux & les traits particuliers que vous pourrez remarquer dans la ſuite, ſi j'en ai bien pris l'idée. Voici les portraits par leſquels il eſt juſte de commencer.

Portrait de la Reine.

La Reine avoit plus que perſonne (que j'aye jamais vû) de cette ſorte d'eſprit qui lui étoit neceſſaire pour ne pas paroître ſotte à ceux qui ne la connoiſſoient pas. Elle avoit plus d'aigreur que de hauteur, plus de hauteur que de grandeur, plus de manieres que de fond, plus d'aplication à l'argent que de liberalité, plus de liberalité que d'interêt, plus d'interêt que de deſintereſſement, plus d'attachement que de paſſion, plus de dureté

que de fierté, plus de memoire des injures que des bienfaits, plus d'intention de pieté que de pieté, plus d'opiniâtreté que de fermeté, & plus d'incapacité que tout ce que dessus.

Portrait de M. le Duc d'Orleans.

M. le Duc d'Orleans avoit à l'exception du courage, tout ce qui étoit necessaire à un honnête homme; mais comme il n'avoit rien sans exception, de tout ce qui peut distinguer un homme, il ne trouvoit rien dans lui-même, qui pût supléer, ni même soutenir sa foiblesse. Comme elle regnoit dans son cœur par la frayeur, & dans son esprit par l'irresolution, elle salit tout le cours de sa vie. Il entra dans toutes les affaires parce qu'il n'avoit pas la force de resister à ceux qui l'y entraînoient pour leur interêt. Il n'en sortit jamais qu'avec honte, parce qu'il n'avoit pas le courage de les soutenir. Cet ombrage amortit en lui dès sa jeunesse les couleurs même les plus vives, & les plus gayes qui devoient briller naturellement dans un esprit beau & éclairé, dans un enjoüement aimable, dans une intention très-bonne, dans un desinteressement complet, & dans une facilité de mœurs incroyable.

Portrait de M. le Prince.

M. le Prince né Capitaine, ce qui n'eſt jamais arrivé qu'à lui, à Ceſar & à Spinola, a égalé le premier & a ſurpaſſé le ſecond. L'intrepidité eſt l'un des moindres traits de ſon caractere. La nature lui avoit fait l'eſprit auſſi grand que le cœur. La fortune en le donnant à un ſiecle de guerre a laiſſé au ſecond toute ſon étenduë. La naiſſance ou plûtôt l'éducation dans une maiſon attachée & ſoumiſe au cabinet, a donné des bornes trop étroites au premier. On ne lui a pas inſpiré d'aſſez bonne heure les grandes & generales Maximes, qui ſont celles qui font & qui forment ce qu'on appelle eſprit de ſuite. Il n'a pas eu le temps de les prendre par lui-même; parce qu'il a été prévenu dès ſa jeuneſſe par la chûte imprevûë des grandes affaires, & par l'habitude au bonheur. Ce défaut a fait qu'avec l'ame du monde la moins mechante, il a fait des injuſtices; qu'avec le cœur d'Alexande, il n'a pas été exempt non plus que lui de foibleſſes; qu'avec un eſprit merveilleux il eſt tombé dans des imprudences : ainſi avec toutes les qualitez de François de Guiſe il n'a pas ſervi l'Etat en de certaines occaſions, auſſi bien qu'il le devoit, & avec toutes celles de Henri

du même nom, il n'a pas poussé la faction jusqu'où il le pouvoit. Il n'a pû remplir son merite, c'est un défaut ; mais il est rare, mais il est beau.

Portrait de M. de Longueville.

M. de Longueville avoit avec le beau nom d'Orleans, de la vivacité, de l'agrément, de la depense, de la liberalité, de la justice, de la valeur, de la grandeur ; & il ne fut jamais qu'un homme mediocre, parce qu'il eut toûjours des idées qui furent au dessus de sa capacité. Avec la grande qualité & le grand dessein, l'on n'est jamais compté que pour rien, quand on ne les soutient pas ; au moins l'on n'est pas compté pour beaucoup : c'est ce qui fait le mediocre.

Portrait de M. de Beaufort.

M. de Beaufort n'entendoit pas jusqu'à l'idée des grandes affaires. Il n'en avoit que l'intention ; il en avoit oüi parler aux Importans, il en avoit un peu retenu de jargon : celui-là mêlé avec les expressions qu'il avoit tirées très-fidellement de M. de Vendôme, formoit une langue, qui auroit deparé le bon sens de Caton. Le sien étoit court & très-court, & d'autant plus qu'il étoit obscurci par la presomption. Il se croyoit habile, & c'est ce qui

le faisoit paroître artificieux,(parce qu'on connoissoit d'abord qu'il n'avoit pas assez d'esprit pour être fin) il étoit brave de sa personne, & plus qu'il n'appartenoit à un fanfaron. Il l'étoit en tout, & en rien plus faussement qu'en galanterie. Il parloit & il pensoit comme le peuple, dont il fut l'idole quelque tems. Vous en verrez les raisons.

Portrait de M. d'Elbœuf.

M. d'Elbœuf n'avoit de cœur que parce qu'il est impossible qu'un Prince de la Maison de Lorraine n'en ait point. Il avoit tout l'esprit qu'un homme qui a beaucoup plus d'art que de bon sens peut avoir. C'étoit le galimatias du monde le plus fleuri. Il a été le premier Prince que la pauvreté a avili, &. peut-être jamais homme n'a eu moins que lui l'art de se faire plaindre dans la misere ; la commodité ne le releva point, & s'il fut parvenu jusqu'à la richesse, on l'eût envié comme un Partisan, tant la gueserie lui étoit propre & faite pour lui.

Portrait de M. de Bouillon.

M. de Bouillon étoit d'une valeur éprouvée, & d'un sens profond. Je suis persuadé par ce que j'ai vû de sa conduite, que l'on a fait tort à sa reputation, quand

on l'a decrié. Je ne ſçai ſi l'on n'a pas fait quelque faveur à ſon merite, en le croyant capable de toutes les grandes choſes qu'il n'a pas faites.

Portrait de M. de Turenne.

M. de Turenne a eu dès ſa jeuneſſe toutes les bonnes qualitez, & il a acquis les grandes d'aſſez bonne heure. Il ne lui en a manqué aucune que celle dont il ne s'eſt point aviſé. Il avoit preſque toutes les vertus comme naturelles, & il n'a jamais eu le brillant d'aucune. On l'a crû plus capable d'être à la tête d'une armée que d'un parti, & je le croi auſſi, parce qu'il n'étoit pas naturellement entreprenant; mais toutefois qui le ſçait? Il a toûjours eu en tout comme en ſon parler, de certaines obſcuritez qui ne ſe ſont developées que dans les occaſions; mais qui ſe ſont toûjours developpées à ſa gloire.

Portrait de Monſieur le Maréchal de la Motte.

Le Maréchal de la Motte avoit beaucoup de cœur, il étoit Capitaine de la ſeconde claſſe. Il n'étoit pas homme de beaucoup de ſens, il avoit aſſez de douceur & de facilité dans la vie civile; il étoit très-utile dans un parti, parce qu'il y étoit très-commode.

Portrait de M. le Prince de Conti.

J'oubliois presque Monsieur le Prince de Conti, ce qui est un bon signe pour un Chef de Parti, & je ne crois pas pouvoir vous le mieux depeindre qu'en vous disant que ce Chef de Parti étoit un Heros, qui ne le multiplioit que parce qu'il étoit Prince du Sang. Voilà pour le public. Pour ce qui étoit du particulier, la méchanceté faisoit en lui, ce que la foiblesse faisoit en M. le Duc d'Orleans. Elle inondoit toutes ses autres qualitez, qui n'étoient d'ailleurs que mediocres & toutes semées de foiblesses.

Porttait de M. de la Rochefoucault.

Il y a toûjours eu du je ne sçai quoi en tout. M. de la Rochefoucault a voulu se mêler d'intrigues dès son enfance, & en un tems où il ne sentoit pas les petits interêts, qui n'ont jamais été son foible, & où il ne connoissoit pas les grands, qui d'un autre sens n'ont pas été son fort. Il n'a jamais été capable d'aucune affaire, & je ne sçai pourquoi, car il avoit des qualitez qui eussent suppléé à toutes autres que celles qu'il n'avoit pas. Sa vûë n'étoit pas assez étenduë, & il ne voyoit pas même tout ensemble ce qui étoit de sa portée; mais son sens qui étoit très-

bon

bon dans la ſpeculation, joint à ſa douceur, à ſon inſinuation, & à ſa facilité de mœurs qui étoit admirable, devoient recompenſer plus qu'elles n'ont fait le defaut de ſa penetration. Il a toûjours eu une irreſolution habituelle ; mais je ne ſçai même à quoi attribuer cette irreſolution. Elle n'a pû venir en lui de la fecondité de ſon imagination, qui n'eſt rien moins que vive : je ne la puis donner à la ſterilité de ſon jugement ; car quoiqu'il ne l'ait pas exquis dans l'action, il a un bon fonds de raiſon.Nous voyions les effets de cette irreſolution, quoique nous n'en connuſſions pas la cauſe. Il n'a jamais été guerrier, quoiqu'il fût très-ſoldat. Il n'a jamais été par lui même bon Courtiſan, quoiqu'il ait eu toûjours bonne intention de l'être. Il n'a jamais été bon homme de parti, quoiqu'il y ait été toute ſa vie engagé ; cet air de honte & de timidité que vous lui voyez dans la vie civile, s'étoit tourné dans les affaires en air d'apologie. Il croyoit toûjours en avoir beſoin ; ce qui joint à ſes maximes, ne marque pas aſſez de foi à la vertu & à la pratique. Il eſt toûjours ſorti des affaires avec autant d'impatience qu'il y étoit entré. Ce qui me fait conclure qu'il eût beaucoup mieux fait de ſe connoître, & de ſe reduire à paſſer comme il eût

pû, pour le Courtisan le plus poli, & pour le plus honnête homme à l'égard de la vie commune, qui eût paru dans son siecle.

Portrait de Madame de Longueville.

Madame de Longueville a naturellement du feu d'esprit; mais elle en a encore le fin & le tour. Sa capacité qui n'a pas été aidée par sa paresse, n'est pas allée jusqu'aux affaires dans lesquelles la haine contre M. le Prince l'a portée, & dans lesquelles la galanterie l'a maintenuë. Elle avoit une langueur dans ses manieres, qui touchoit plus que le brillant de celles mêmes qui étoient plus belles. Elle en avoit une, même dans l'esprit, qui avoit ses charmes, parce qu'elle avoit des reveils lumineux & surprenans. Elle eût eu peu de defauts si la galanterie ne lui en eût donné beaucoup. Comme sa passion l'obligea de ne mettre sa politique qu'en second dans sa conduite, Heroïne d'un grand Parti, elle en devint l'avanturiere. La Grace a rétabli ce que le monde ne lui pouvoit rendre.

Portrait de Madame de Chevreuse.

Madame de Chevreuse n'avoit plus même de reste de beauté, quand je l'ai connuë. Je n'ai jamais vû qu'elle en qui

la vivacité suppléât au jugement. Elle lui donnoit même assez souvent des ouvertures si brillantes, qu'elles paroissoient comme des éclairs, & si sages qu'elles n'eussent pas été desavoüées par les plus grands hommes des siecles passez. Ce merite toutefois ne fut que d'occasion, si elle fût venuë dans un siecle où il n'y eût point eu d'affaires, elle n'eut pas seulement imaginé qu'il y en pût avoir. Si le Prieur des Chartreux lui eût plû, elle eût été solitaire de bonne foy. Monsieur de Lorraine qui s'y attacha, la jetta dans dans les affaires. Le Duc de Bouquinkan, & le Comte de Holand l'y entretinrent. M. de Chateauneuf l'y amusa, elle s'y abandonna parce qu'elle s'abandonnoit à tout ce qui plaisoit à celui qui l'aimoit. Elle aimoit sans choix, & purement parce qu'il falloit qu'elle aimât quelqu'un. Il n'étoit pas même difficile de lui donner un amant de partie faite, mais dès qu'elle l'avoit pris, elle l'aimoit uniquement & fidellement. Elle nous a avoüé à M. de Rodes & à moi, que par un caprice (se disoit-elle de la fortune) elle n'avoit jamais aimé le mieux, ce qu'elle avoit estimé le plus; à la reserve toutefois, ajoûta-t-elle, du pauvre Bouquinkan. Son dévoüement à la passion (que l'on pouvoit dire éternelle,) quoiqu'elle chan-

geât d'objet, n'empêchoit pas qu'une mouche ne lui donnât des distractions; mais elle en revenoit toûjours avec des emportemens qui les faisoient trouver agreables. Jamais personne n'a fait moins d'attention pour le peril, & jamais femme n'a eu plus de mépris pour le scrupule & le devoir. Elle ne reconnoissoit que celui de plaire à son amant.

Portrait de Mademoiselle de Chevreuse.

Mademoiselle de Chevreuse avoit plus de beauté que d'agrément : elle étoit sotte jusqu'au ridicule par son naturel. La passion lui donnoit de l'esprit, & même du serieux & de l'agréable, uniquement pour celui qu'elle aimoit : mais elle le traitoit bien-tôt comme ses juppes; elle les mettoit dans son lit quand elles lui plaisoient, elle les brûloit par pure aversion deux jours après.

Portrait de Madame la Princesse Palatine.

Madame la Princesse Palatine estimoit autant la galanterie qu'elle en aimoit le solide. Je ne croi pas que la Reine Elisabeth d'Angleterre ait eu plus de capacité pour conduire un Etat. Je l'ai vûë dans la faction, je l'ai vûë dans le cabinet, & je lui ai trouvé par tout de la sincerité.

Portrait de Madame de Montbazon.

Madame de Montbazon étoit d'une très - grande beauté. La modestie manquoit à son air, sa morgue & son jargon eussent suppléé dans un tems calme à son peu d'esprit. Elle eut peu de foy dans la galanterie, nulle dans les affaires : elle n'aimoit rien que son plaisir, & au dessus de son plaisir son interêt. Je n'ai jamais vû personne qui ait conservé dans le vice si peu de respect pour la vertu.

Portrait de Monsieur Molé premier President.

Si ce n'étoit pas une espece de blasphême, de dire qu'il y a eu quelqu'un dans nôtre siecle plus intrepide que le grand Gustave, & que M. le Prince, je dirois que ç'a été Molé premier President. Il s'en est fallu beaucoup que son esprit ait été aussi grand que son cœur. Il ne laissoit pas d'y avoir quelque rapport par une ressemblance qui n'y étoit toutefois qu'en laid. Je vous ai deja dit qu'il n'étoit point congru dans sa langue, & il est vrai : mais il avoit une sorte d'éloquence, qui en choquant l'oreille saisissoit l'imagination. Il vouloit le bien de l'Etat preferablement à toutes choses, même à celui de sa famille, quoiqu'il

parut l'aimer trop; mais il n'eut pas le genie aſſez élevé pour connoître d'aſſez bonne heure celui qui eût pu lui en faire. Il preſuma trop de ſon pouvoir, il s'imagina qu'il modereroit la Cour & ſa Compagnie ; il ne reüſſit ni à l'un ni à l'autre: il ſe rendit ſuſpect à tous les deux , & ainſi il fit du mal avec de bonnes intentions; la préoccupation y contribua beaucoup. Il étoit extrême en tout , & j'ai même obſervé qu'il jugeoit des actions par les hommes , preſque jamais des hommes par les actions. Comme il avoit été nourri dans les formes du Palais,tout ce qui étoit extraordinaire lui étoit ſuſpect : il n'y a gueres de diſpoſitions plus dangereuſes en ceux qui ſe rencontrent dans les affaires , où les regles ordinaires n'ont plus lieu.

Le peu de part que j'ai eu dans celle dont il s'agit en ce lieu , me pourroit peut-être donner la liberté d'ajoûter ici mon Portrait ; mais outre qu'on ne ſe connoît jamais aſſez bien pour ſe peindre naturellement ſoi - même , je vous confeſſe que je trouve une ſatisfaction ſi ſenſible à vous ſoumettre uniquement & abſolument le jugement de tout ce qui me regarde, que je ne puis ſeulement me reſoudre à m'en former dans le plus interieur de mon eſprit les moindres idées.

Je reprens le file de mon histoire.

Le commandement des armées ayant été reglé comme je vous l'ai dit ci-dessus, l'on continua à travailler aux fonds necessaires pour la levée & pour la subsistance des troupes. Toutes les Compagnies & tous les Corps s'unirent, & Paris enfanta sans douleur une armée complette en huit jours. La Bastille se rendit après avoir enduré pour la forme cinq ou six coups de canon. Ce fut un assez plaisant spectacle de voir les femmes à ce fameux siege porter leurs chaises dans le jardin de l'Arsenal où étoit la batterie, comme au sermon.

M. de Beaufort, qui depuis qu'il s'étoit sauvé du Bois de Vincennes, s'étoit caché dans le Vendômois, de maison en maison, arriva ce jour-là à Paris. Il vint descendre chez Prud'homme. Montresor qu'il avoit envoyé querir de la porte de la Ville vint me trouver en même tems pour me faire compliment de sa part, & pour me dire qu'il seroit dans un quart d'heure à mon logis. Je le previns, j'allai chez Prud'homme, & je ne trouvai pas que sa prison lui eût donné plus de sens : il est toutefois vrai, qu'elle lui avoit donné plus de reputation. Il l'avoit soutenuë avec fermeté, il en étoit sorti avec courage : ce lui étoit même un merite de

n'avoir pas quitté les bords de la Loire, dans un tems où il est vrai qu'il falloit de l'adresse & de la fermeté pour les tenir. Il n'est pas difficile de faire valoir dans le commencement d'une guerre civile, celui de tous ceux qui sont mal à la Cour, c'en est un grand de n'y être pas bien. Comme il y avoit deja quelque-tems qu'il m'avoit fait asfûrer par Montresor, qu'il seroit très-aise de prendre liaison avec moi,& que je prevoyois bien l'usage auquel je le pourrois mettre; j'avois jetté par intervale & sans affectation des bruits dans le peuple avantageux pour lui. J'avois orné de mille & mille couleurs une entreprise que le Cardinal avoit fait faire sur lui par Duhamel. Montresor qui l'informoit avec exactitude des obligations qu'il m'avoit, avoit mis toutes les dispositions necessaires pour une grande union entre nous. Vous voyez aisement qu'elle ne lui étoit pas desavantageuse en l'état où j'étois dans le Parti; & elle m'étoit comme necessaire, parce que ma profession pouvant m'embarrasser en mille rencontres, j'avois besoin d'un homme, que je pusse dans les conjonctures mettre devant moi. Le Marêchal de la Motte étoit si dependant de M. de Longueville, que je ne m'en pouvois pas repondre. M. de Bouillon n'étoit

pas un esprit à être gouverné, il me falloit un phantôme, mais il ne me falloit qu'un phantôme; & par bonheur pour moi il se trouva que ce phantôme étoit petit-fils de Henri le Grand: qu'il parla comme on parle aux Halles (ce qui n'est pas ordinaire aux enfans d'Henri le Grãd) & qu'il eut de grands cheveux bien longs & bien blonds. Vous ne pouvez vous imaginer le poids de ces circonstances, vous ne pouvez concevoir l'effet qu'ils firent dans le peuple. Nous sortîmes ensemble de chez Prud'homme, pour aller voir M. le Prince de Conti. Nous nous mîmes en même portiere. Nous nous arrêtames dans la ruë Saint-Denis & dans la ruë Saint-Martin. Je nommai, je loüai, & je montrai M. de Beaufort. Le feu se prit en moins d'un instant, toutes les femmes le baiserent & nous eumes (sans exageration à cause de la foule) peine de passer jusqu'à l'Hôtel de Ville. Il presenta le lendemain Requête au Parlement, par laquelle il demandoit à être reçu à se justifier de l'accusation intentée contre lui, d'avoir entrepris contre la personne du Cardinal, ce qui fut accordé & executé. Le jour d'après Messieurs de Luynes & de Vitry arriverent dans le même tems à Paris pour entrer dans le Parti, & le Parlement donna ce fameux

Arrêt par lequel il ordonna que tous les deniers royaux ètant dans toutes les Recettes generales & particulieres du Royaume, seroient saisis & employez à la défense commune.

M. le Prince établit de sa part ses quartiers ; il posta le Maréchal Duplessis à Saint-Denis, le Maréchal de Grandmont à Saint-Cloud, & Palluau qui a été depuis le Maréchal de Clerambault à Sève. L'activité naturelle à Monsieur le Prince fut encore merveilleusement allumée, par la colere qu'il eut de la declaration de M. le Prince de Conti & de M. de Longueville, qui avoient jetté la Cour dans une défiance si grande de ses intentions, que le Cardinal ne doutant point d'abord qu'il ne fût de concert avec eux, fut sur le point de quitter la Cour, & ne se rassûra point qu'il ne l'eût vû revenir à Saint-Germain, des quartiers où il étoit allé donner ses ordres. Il éclata en y arrivant avec fureur contre Madame de Longueville particulieremẽt, à qui Madame la Princesse sa mere qui étoit aussi à Saint-Germain en écrivit le lendemain tout le détail. J'y lûs ces mots qui étoient dans la même lettre ; *L'on est ici si déchaîné contre le Coadjuteur, qu'il faut que j'en parle comme les autres. Je ne puis toutefois m'empêcher de le remercier,*

de ce qu'il a fait pour la pauvre Reine d'Angleterre. Cette circonstance est curieuse par la rareté du fait. Cinq ou six jours avant que le Roy sortît de Paris, j'allai chez la Reine d'Angleterre, que je trouvai dans la chambre de Mademoiselle sa fille qui a été depuis Madame d'Orleans. Elle me dit d'abord : Vous voyez, je vins tenir compagnie à Henriette, la pauvre enfant n'a pû se lever aujourd'hui faute de feu. Le vray étoit qu'il y avoit six mois que le Cardinal n'avoit fait payer la Reine de sa pension ; que ses Marchands ne vouloient plus fournir, & qu'il n'y avoit pas un morceau de bois dans la maison. Vous me faites bien la justice d'être persuadé que la Reine d'Angleterre ne demeura pas le lendemain au lit faute d'un fagot, mais vous voyez bien aussi que ce n'étoit pas ce que Madame la Princesse vouloit dire dans son billet. Je m'en ressouvins au bout de quelques jours, j'exagerai la honte de cet abandonnement, & le Parlement envoya quarante mille livres à la Reine d'Angleterre. La posterité aura peine à croire qu'une fille d'Angleterre, petite fille de Henri le Grand, ait manqué d'un fagot pour se lever au mois de Janvier dans le Louvre. Nous avons horreur en lisant des histoires de lâche-

té, moins monſtrueuſes que celle-là ; & le peu de ſentiment que je trouvai dans la plûpart des eſprits ſur ce fait, m'a obligé de faire je croi plus de mille fois cette reflexion, que les exemples du paſſé touchent ſans comparaiſon plus les hommes, que ceux de leur ſiecle. Nous nous accoutumons à ce que nous voyons, & je vous ai dit quelquefois que je ne ſçai ſi le Conſulat du Cheval de Caligula nous auroit autant ſurpris que nous nous l'imaginions.

Le Parti ayant pris ſa forme, il ne manquoit plus que l'établiſſement du cartel qui ſe fit ſans negociation. Un Cornete de mon Regiment ayant été pris priſonnier par un parti de celui de la Villette, fut mené à Saint-Germain. La Reine commanda ſur l'heure qu'on lui tranchât la tête. Le grand Prevôt qui ne douta point de la conſequence, & qui étoit aſſez de mes amis, m'en avertit. J'envoyai en même tems un trompette à Paluau qui commandoit dans le quartier de Sêve, avec une lettre très-eccleſiaſtique, mais qui faiſoit entendre les inconveniens de la ſuite d'autant plus proches, que nous avions auſſi des priſonniers & entre autres Monſieur d'Olonne qui avoit été arrêté comme il vouloit ſe ſauver habillé en Laquais. Paluan alla ſur l'heure

à Saint-Germain, où il represента les consequences de cette execution. On obtint de la Reine avec bien de la peine qu'elle fût diferée jusqu'au lendemain. On lui fit comprendre après l'importance de la chose. On échangea mon Cornette, ainsi le cartel s'établit insensiblement.

Je ne m'étendrai pas à vous rendre compte du detail de ce qui se passa dans le siege de Paris, qui commença le 9. de Janvier 1649. & qui fut levé le premier Avril de la même année, & je me contenterai de vous en dater les jours les plus considerables. Mais avant que de descendre à ce particulier, je croi qu'il est à propos de faire deux ou trois remarques qui meritent de la réflexion.

La premiere, est qu'il n'y eut jamais ombre de mouvement dans la ville, quoique tous les passages des rivieres fussent occupez par les ennemis, & que leurs partis courussent continuellement du côté de la terre. L'on peut dire même que l'on ne reçut aucunes incommoditez : & l'on doit ajoûter qu'il ne parût pas que l'on eût seulement peur ; Que le 23. Janvier les 9. & 10. Mars, où l'on vit dans les marchez un peu d'emotion, fut plûtôt causée par la malice & l'interêt des Boulangers, que par le man-

quement du pain.

La ſeconde eſt, qu'auſſi-tôt que Paris ſe fut declaré, tout le Royaume s'ébranla. Le Parlement d'Aix qui arrêta le Comte d'Alaix Gouverneur de Provence, s'unit à celui de Paris. Celui de Roüen où M. de Longueville étoit allé le 20. Janvier, fit la même choſe. Celui de Toulouſe fut ſur le penchant, & ne fut retenu que par la nouvelle de la Conference de Ruelle, dont je parlerai dans la ſuite. Le Prince d'Harcourt, qui eſt aujourd'hui M. le Duc d'Elbœuf, ſe jetta dans Montreuil dont il étoit Gouverneur, & prit le parti du Parlement. Reims, Tours & Poitiers prirent le même en la faveur du Duc de la Tremoille, & firent publiquement des levées pour lui. Le Duc de Retz lui offrit ſon ſervice & Belle-Iſle. Le Mans chaſſa ſon Evêque & toute la Maiſon de Lavardin qui étoit attachée à la Cour, & Bourdeaux n'attendit pour ſe declarer que des Lettres que le Parlement avoit écrites à toutes les Compagnies ſouveraines & toutes les Villes du Royaume, pour les exhorter à s'unir avec lui contre l'ennemi commun. Les lettres furent interceptées du côté de Guyenne.

La troiſiéme remarque eſt, que durant le cours de ces trois mois de blocus, pen-

dant lesquels le Parlement s'assembloit reglément tous les matins, & quelquefois même les après-dînée, l'on n'y traittoit au moins pour l'ordinaire que des matieres si legeres & si frivoles qu'elles eussent pû être terminées en un quart d'heure à chaque matin. Les plus ordinaires étoient les avis que l'on recevoit à tous les instans des meubles ou de l'argent que l'on pretendoit être caché chez les Partisans & chez les gens de la Cour. De mille il ne s'en trouva pas dix de fondez, & cet entêtement pour des bagatelles joint à l'acharnement que l'on avoit de ne se point departir des formes, & des affaires directement opposées, me fit connoître de très-bonne heure, que les Compagnies qni sont établies pour le repos, ne peuvent jamais être propres pour le mouvement. Je reviens au detail.

Le 18. Janvier je fus reçû Conseiller au Parlement, pour y avoir place & voix deliberative en l'absence de mon oncle, & l'après-dinée nous signâmes chez M. de Bouillon, l'engagement que les principales personnes du parti prirent ensemble. En voici les noms. M. de Beaufort, Messieurs de Bouillon, de la Motte, de Noirmoutier,& de Vitry,de Brissac,de Moy, de Matha, de Cognac, de Barrie-

re, de Sillery, de la Rochefoucault, de Laigue, de Sevigny, de Bethune, de Luynes, de Chaumont, de Saint-Germain, d'Harcourt, d'Achon, & Fiesques.

Le 21. du même mois on lût, on examina, & l'on publia ensuite les Remontrances par écrit que le Parlement avoit ordonnées, en donnant l'Arrêt contre le Cardinal Mazarin, devoir être faites au Roy. Elles étoient sanglantes contre le Ministre, & elles ne servoient proprement que de Manifeste, parce qu'on ne voulut pas les recevoir à la Cour, où l'on pretendoit que le Parlement que l'on y avoit supprimé comme rebelle, ne pouvoit plus parler en Corps.

Le 24. M. de Beaufort & M. de la Motte sortirent pour uneentreprise qu'ils avoient formée sur Corbeil; elle fut prevenuë par M. le Prince qui y jetta des troupes.

Le 29. M. de Vitry étant sorti avec un parti de cavalerie pour amener Madame sa femme qui venoit de Coubert à Paris, trouva dans la vallée de Fescamp des Allemands du Bois de Vincennes qu'il poussa jusques dans les barrieres du Château. Tancrede le pretendu fils de M. de Rohan qui s'étoit declaré pour nous la veille, fut tué malheureusement en

cette petite occaſion.

Le premier Février, M. d'Elbœuf mit garniſon dans Brie-Comte-Robert, pour favoriſer le paſſage des vivres qui venoient de la Brie.

Le 8. du même mois, Talon l'un des Avocats Generaux propoſa au Parlement de faire quelques pas de reſpect & de ſoumiſſion envers la Reine, & ſa requête fut appuyée par M. le premier Preſident & par le Preſident de Meſmes. Elle fut rejettée de toute la Compagnie, même avec un fort grand bruit, parce qu'on la crut avoir été faite de concert avec la Cour. Je ne le croyois pas, mais j'avoüë que le tems de la faire n'étoit pas pris dans les regles de la bienſeance, aucun des Generaux n'y étoit preſent, & je m'y oppoſai fortement par cette raiſon.

Le ſoir du même jour Clanleu, que nous avions mis dans Charenton avec trois mille hommes, eut avis que Monſieur d'Orleans & M. le Prince marchoient à lui avec ſept mille hommes de pied, quatre mille chevaux & du canon. Je reçus en même tems un billet de Saint-Germain qui portoit la même nouvelle.

M. de Bouillon qui étoit au lit malade de la goutte, ne croyant pas la place tenable, fut d'avis de retirer les troupes,

& de garder ſeulement le milieu du pont. M. d'Elbœuf qui aimoit Clanleu,croyant qu'il lui feroit acquerir de l'honneur à bõ marché (parce qu'il ne ſe perſuadoit pas que l'avis fût veritable) ne fut pas de même ſentiment. M. de Beaufort ſe picquoit d'être brave. M. le Maréchal de la Motte crut à ce qu'il m'avoüa depuis,que M. le Prince ne hazarderoit pas cette attaque à la vûë de nos troupes,qui ſe pouvoient poſter très-avantageuſement.

M. le Prince de Conti ſe laiſſa aller au plus grand bruit, comme tous les hommes foibles ont accoutumé de faire. On manda à Clanleu de tenir, & on lui promit d'être à lui à la pointe du jour ; mais on ne lui tint pas parole. Il faut un tems infini pour faire ſortir des troupes hors Paris. L'on ne fut en bataille qu'à ſept heures du matin ſur la hauteur de Feſcam, quoique l'on eût commencé à défiler dès les onze heures du ſoir.

M. le Prince attaqua Charenton à la pointe du jour, il l'emporta après y avoir perdu M. de Chatillon, Lieutenant General de ſon armée. Clanleu ſe fit tuër ayant refuſé quartier. Nous y perdîmes 80. Officiers. Il n'y en eut que douze ou quinze de tuez de l'Armée de M.le Prince. Comme la nôtre commençoit à marcher, elle vit la ſienne ſur deux lignes de

l'autre côté de la hauteur. Aucun des partis ne se pouvoit attaquer, parce qu'aucun ne se vouloit opposer à l'autre à la descente du Va on. On se regarda & on s'écarmoucha tout le jour. Noirmoutier à la faveur des escarmouches détacha mille chevaux sans que Monsieur le Prince s'en apperçut, qui allerent du côté d'Etampes pour escorter un convoy de betail qui s'y étoit assemblé.

Il est à remarquer que toutes les Provinces accouroient à Paris, parce que l'argent y étoit en abondance, & que les peuples y étoient presque également passionnez pour sa défense.

Le dix M. de Beaufort & M. de la Motte sortirent pour favoriser le retour de Noirmoutier. Ils trouverent le Maréchal de Grammont dans la plaine de Ville-Juif, qui avoit deux mille hommes de pied, avec des Gardes Suisses & Françoises, & deux mille chevaux, Narlieu Cadet de Beauvau, bon Officier, qui commandoit la cavalerie de Mazarin, étant venu à la charge fut tué par les Gardes de M. de Beaufort dans la porte de Vitry. Brion pere de celui que vous connoissez arracha l'épée à M. de Beaufort. Les ennemis plierent, leur infanterie même s'étonna, & il est constant que les piques des bataillons des Gardes

commençoient à se toucher & à faire un cliquetis qui est toûjours marque de confusion, quand le Maréchal de la Motte fit faire alte, & ne voulut pas faire exposer le convoy (qui commençoit à paroître) à l'incertitude d'un combat. Le Maréchal de Grammont se retira, & le convoy entra dans Paris, accompagné, je croi, de plus de cent mille hommes qui étoient sortis au bruit qui avoit couru que M. de Beaufort étoit engagé.

Le onziéme, Brillac Conseiller des Enquêtes, homme de reputation dans le Parlement, dit en pleine assemblée des Chambres, qu'il falloit penser à la paix, que les Bourgeois se lassoient de fournir à la subsistance des troupes, que tout retomberoit à la fin sur la Compagnie, qu'il sçavoit de science certaine que la proposition d'un accommodement seroit très-agreable à la Cour. Le President Aubry de la Chambre des Comptes avoit parlé la veille au même sens, dans le Conseil de l'Hôtel de Ville ; & vous allez voir que l'on se servoit à Saint-Germain de la credulité de ces deux hommes, dont le premier n'avoit de capacité que pour le Palais, & le second n'en avoit pour rien. Vous allez voir, dis-je, que l'on s'en servoit à Saint-Germain pour couvrir une entreprise que l'on avoit formée

ſur Paris. Le Parlement s'échauffa beaucoup touchant la propoſition. On conteſta de part & d'autre aſſez long-tems, & il fut enfin conclu que l'on en delibereroit le lendemain matin.

Le lendemain au matin qui fut le 12. Février, Michel qui commandoit à la Garde de la Porte Saint-Honoré, vint avertir le Parlement, qu'il s'y étoit preſenté un Heraût revêtu de ſa Cotte d'Armes, & accompagné de deux Trompettes, qui demandoit à parler à la Compagnie, & qui avoit trois paquets, l'un pour elle, l'autre pour M. le Prince de Conti, & le troiſiéme pour l'Hôtel de Ville. On étoit ſur le point de s'aſſeoir, tout le monde s'entretenoit de ce qui étoit arrivé la veille à onze heures du ſoir dans lès Hales, où le Chevalier de la Valette avoit été pris ſemant des billets injurieux contre le Parlement, & encore plus contre moi. Il fut amené à l'Hôtel de Ville, où je le trouvai ſur les degrez comme je deſcendois de la chambre de M. de Longueville. Parce que je le connoiſſois, je lui fis civilité, & je fis même retirer une foule de peuple qui le maltraitoit; mais je fus bien ſurpris, quand au lieu de répondre à mes honnêtetez, il me dit d'un ton fier : Je ne crains rien, je ſers mon Roy. Je fus moins étonné de

ſa maniere d'agir quand l'on me fit voir ces placards, qui ne ſe fuſſent pas en éfet accordez avec des complimens. Les Bourgeois m'en mirent entre les mains 5. ou 600. copies trouvées dans ſon caroſſe. Il continua à me parler hautement, je ne changeai pas pour cela de ton avec lui. Je lui témoignai la douleur que j'avois de le voir dans ce malheur : & le Prevôt des Marchands l'envoya priſonnier à la Conciergerie. Cette avanture qui n'avoit pas déja beaucoup de rapport avec les bonnes diſpoſitions de la Cour à la paix, dont Brillac & le Preſident Aubry s'étoient vantez d'être ſi bien informez ; cette avanture, dis-je, jointe à l'apparition d'un Heraut, qui ſembloit comme ſorti d'une machine, ne marquoit que trop qu'il y avoit un deſſein formé. Tout le Parlement le voyoit comme tout le reſte du monde ; mais le Parlement étoit propre à s'aveugler dans la pratique, parce qu'il eſt ſi accoutumé par les regles de la Juſtice ordinaire à s'attacher aux formalitez, que dans les extraordinaires, il ne peut jamais les demêler de la ſubſtance. Il faut prendre garde à ce Heraut, il ne vient pas pour rien ; voilà trop de circonſtances enſemble : l'on amuſe par des propoſitions, l'on envoye des ſemeurs de billets pour ſoulever le peuple ; un Heraut

paroît le lendemain, il y a du mistere. Voilà ce que la Compagnie disoit. On ajoûtoit, mais que faire ? Un Parlement refuser d'entendre un Heraut de son Roy; un Heraut que l'on ne refuse pas même de la part de son ennemi. Tous parloient sur ce ton, & il n'y avoit de difference que le plus haut & le plus bas. Ceux qui étoient devoüez à la Cour éclattoient; ceux qui étoient bien intentionnez pour le parti ne prononçoient pas si fermement les dernieres syllabes. On envoya prier M. le Prince de Conti, & Messieurs les Generaux, de venir prendre leurs places; & pendant qu'on attendoit les uns dans la Grand'Chambre, les autres dans la seconde, les autres dans la quatriéme, je pris le bon homme Broussel à part & je lui ouvris un expedient, qui ne me vint dans l'esprit qu'un quart d'heure avant que l'on eût pris seance.

Ma premiere vûë quand je connus que le Parlement se disposoit à donner entrée au Heraut, fut de faire prendre les armes à toutes les troupes, de le faire passer dans les files en grande ceremonie, & de l'environner tellement sous pretexte d'honneur, qu'il ne fût presque point vû, ou nullement du peuple.

La seconde fut meilleure, je proposai à Broussel (qui comme des plus anciens

de la Grand'Chambre opinoit des premiers) de dire qu'il ne concevoit pas l'embarras où l'on témoignoit d'être dans cette rencontre ; qu'il n'y avoit qu'un parti, qui étoit de refuser toute audience, & même toute entrée au Heraut, sur ce que ces sortes de gens n'étoient jamais envoyez qu'à des ennemis ou à des égaux: que cet envoy n'étoit qu'un artifice grossier du Cardinal Mazarin, qui s'imaginoit qu'il aveugleroit assez le Parlement & la Ville, pour les obliger à faire le pas du monde le plus irrespectueux & le plus criminel, sous pretexte d'obéïssance. Le bon homme Broussel qui demeura persuadé de ce raisonnement, quoiqu'il n'eût qu'une apparence très-legere, le poussa jusqu'au vif; toute la Compagnie s'en émut. L'on comprit que cette réponse étoit la naturelle. Le President de Mesmes qui voulut alleguer 25. ou 30. Herauts envoyez par les Rois à leurs Sujets, fut repoussé & sifflé comme s'il eût dit la chose du monde la plus extravagante. On ne voulut presque pas écouter ceux qui opinerent au contraire, & il passa à refuser l'entrée de la Ville au Heraut, & de charger Messieurs les Gens du Roy d'aller à Saint-Germain rendre raison à la Reine de ce refus. M. le Prince de Conti & l'Hôtel de Ville se servirent du même

pretexte

pretexte pour ne pas entendre le Heraut, pour ne pas recevoir les paquets, qu'il laissa le lendemain sur la barriere de la porte Saint-Honoré. Cet incident joint à la prise de la Vallette, fit que l'on ne se ressouvint pas seulement de la resolution qu'on avoit faite la veille de deliberer sur la proposition de Brillac. L'on n'eut que de la défiance pour ces lettres d'acommodement, & on s'aigrit bien davantage quelques jours après, quand on apprît le detail de l'entreprise. Le Chevalier de la Vallette esprit noir, mais determiné, & d'une valeur propre à entreprendre, avoit formé le dessein de nous tuer M. de Beaufort & moi, sur les degrez du Palais, & de se servir de la confusion qu il esperoit qu'un spectacle aussi extraordinaire que celui d'un Heraut, jetteroit dans la Ville. La Cour a toûjours nié ce complot à l'égard de l'entreprise sur nos personnes; car elle avoüa & repeta le Chevalier de la Vallette à l'égard des placards. Ce que je sçai de science certaine, est que Cohon Evêque de Dol dit l'avantveille à l'Evêque d'Aire, que M. de Beaufort & moi ne serions pas en vie dans trois jours, & il lui parla dans la même conversation de M. le Prince, comme d'un homme qui n'étoit pas assez décisif, & auquel on ne pouvoit pas tout dire. Cela m'a fait ju-

ger que M. le Prince ne sçavoit pas le dessein du Chevalier de la Vallette. J'ai toûjours oublié de lui en parler.

Le 19. M. le Prince de Conti dit au Parlement, qu'il y avoit au Parquet des Huissiers, un Gentilhomme envoyé de M. l'Archiduc Leopol Gouverneur du Païs-bas pour le Roy d'Espagne, & que ce Gentilhomme demandoit audience à la Compagnie. Les Gens du Roy entrerent au dernier mot du discours du Prince, pour rendre compte de ce qu'ils avoient fait à Saint-Germain, où ils avoient été reçûs admirablement. La Reine avoit extrémement agréé les raisons pour lesquelles la Compagnie avoit refusée l'entrée au Heraut. Elle avoit asûré les Gens du Roy, que bien qu'en l'état où étoient les choses, elle ne pût pas reconnoître les deliberations du Parlement pour les Arrêts d'une Compagnie Souveraine, elle ne laissoit pas de recevoir avec joye les asûrances qu'elle lui donnoit de ses respects & de sa soumission, & que pour peu que le Parlement donnât d'effet à ses asûrances, elle lui donneroit toutes les marques de bonté en general & en particulier. Talon Avocat General qui parloit toûjours avec dignité & avec force, fit ce rapport avec tous les ornemens qu'il lui pût donner, & il conclut par une as-

sûrance qu'il donna lui-même en forme pathetique à la Compagnie : Que si elle vouloit faire une deputation à Saint-Germain, elle y seroit trés-bien reçuë, & pourroit être d'un grand acheminement à la paix.

Le premier President lui ayant dit ensuite qu'il y avoit à la porte de la Grand'Chambre un Envoyé de l'Archiduc ; Talon qui étoit habile en prit sujet de fortifier son opinion. Il marqua que la Providence faisoit naître (ce lui sembloit) cette occasion pour avoir plus de lieu de témoigner encore davantage au Roy la fidelité du Parlement, en ne donnant point d'audience à l'Envoyé, & en rendant simplement compte à la Reine du respect que l'on conservoit pour elle en la refusant. Mais comme cette apparition d'un Deputé d'Espagne dans le Parlement de Paris, fait une scene qui n'est pas fort ordinaire à nôtre histoire ; reprenons la chose de plus loin.

Vous avez déja vû que Saint-Ibal qui avoit correspondance avec le Comte de Fuensaldagne, m'avoit pressé de tems en tems de lier commerce avec lui. Je vous ai aussi rendu compte des raisons qui m'en avoient empêché. Comme je vis que nous étions assiegez, que le Cardinal envoyoit Vauforte en Flandres, pour

commencer quelques negociations avec les Eſpagnols, & que je connus que nôtre Parti étoit aſſez formé pour n'être pas chargé en mon particulier de l'union avec les ennemis de l'Etat ; je ne fus plus ſi ſcrupuleux, & je fis écrire à Saint-Ibal (qui n'étoit plus en France, qui tantôt étoit à la Haye & tantôt à Bruxelles) qu'en l'état où étoient les affaires je pouvois écouter avec honneur les propoſitions que l'on me pourroit faire pour le ſecours de Paris ; Que je le priois toutefois de faire enſorte que l'on ne s'adreſsât pas à moi directement, & que je ne paruſſe en rien, de ce qui ſeroit publié. Ce qui m'obligea d'écrire en ce ſens à Saint-Ibal, fut qu'il m'avoit fait dire lui-même par Montreſor, que les Eſpagnols, qui ſçavoient qu'il n'y avoit que moi à Paris qui fût proprement maître du peuple, & qui voyoient que je ne leur faiſois point parler, commençoient à s'imaginer que je pouvois avoir pris quelques meſures à la Cour qui m'en empêchoient, & qu'ainſi ne comptant rienà l'égard de Paris ſur les autres Generaux, ils pourroient bien donner dans les offres immẽſes que le Cardinal leur faiſoit faire tous les jours & s'acommoder avec lui. Je connus par un mot que Madame de Bouillon laiſſa échaper, qu'elle en ſçavoit autant que Saint-

Ibal: & de concert avec M. son époux & avec elle, je fis le pas dont je viens de vous rendre compte. J'insinuai de même de concert qu'on nous feroit plaisir de faire ouvrir la scene par M. d'Elbœuf. Comme il avoit été dans le tems du Cardinal de Richelieu 14. ou 15. ans en Flandres à la pension d'Espagne, la voye paroissoit toute naturelle; elle fut prise aussi-tôt qu'elle fut proposée.

Le Comte de Fuensaldagne fit partir dès le lendemain Arnolfini, Moine Bernardin, qui se fit habiller en Cavalier sous le nom de Dom Joseph d'Illescas. Il arriva chez M. d'Elbœuf à deux heures après minuit, & il lui donna un petit billet de créance, & le lui expliqua tel que vous le pouvez imaginer. M. d'Elbœuf se crut le plus considerable homme du Parti, & le lendemain au sortir du Palais il nous mena tous dîner chez lui, c'est-à-dire tous les plus considerables, en nous disant qu'il avoit une affaire de grande consequence à nous communiquer. M. le Prince de Conti, Messieurs de Beaufort & de la Motte, & les Presidens le Cogneux, de Belliévre, de Nesmond, de Novion & Viole s'y trouverent. M. d'Elbœuf qui étoit grand saltimbanque de son naturel, commença la Comedie par la tendresse qu'il avoit pour le nom Fran-

çois, qui ne lui avoit pas permis ſeulement d'ouvrir un petit billet qui venoit d'un lieu ſuſpect. Ce lieu ne fut nommé qu'après deux ou trois circonlocutions toutes pleines de ſcrupules & de miſteres. Le Preſident de Neſmond qui avec le feu d'un eſprit Gaſcon, étoit l'homme du monde le plus ſimple, remplit la ſeconde ſcene d'auſſi bonne foy, qu'il y avoit eu ſujet de rire à la premiere. Il regarda ce billet que M. d'Elbœuf avoit jetté ſur la table très-proprement recacheté, comme l'holocauſte du Sabat. Il dit que M. d'Elbœuf avoit eu grand tort d'appeller des membres du Parlement à une action de cette nature. Enfin le Preſident le Cogneux qui s'impatientoit de toutes ces niaiſeries, prit le billet qui avoit effectivement plus l'air d'un poulet que d'une lettre de negociation & l'ouvrit ; & après avoir lû ce qu'il contenoit, qui n'étoit qu'une ſimple créance, & avoir entendu de la bouche de M. d'Elbœuf ce que le porteur de la créance lui avoit dit; nous fit une pantalonade digne des premieres ſcenes de la piece, il tourna en ridicule toutes les façons qui venoient d'être faites ; il alla au devant de celles qui s'alloient faire, & l'on conclut d'une commune voix à ne pas rejetter le ſecours d'Eſpagne. La difficulté fut en la

maniere de le recevoir : elle n'étoit pas à la verité mediocre par beaucoup de circonſtances particulieres. Madame de Boüillon qui s'étoit ouverte à moi la veille, du commerce qu'elle avoit avec l'Eſpagne, m'avoit expliqué les intentions de Fuenſaldagne, qui étoient de s'engager avec nous, pourvû qu'il fût aſſûré de ſon côté que nous nous engagerions avec lui. Cet engagement ne ſe pouvoit prendre de nôtre part, que par le Parlement ou par moi. Je doutois fort du Parlement, dont je voyois les deux principaux Chefs, le premier Preſident & le Preſident de Meſmes, incapables d'aucunes propoſitions. Le peu d'ouverture que je lui avoit donné juſques là à negocier avec moi, faiſoit qu'il ne fondoit gueres ſur ma conduite. Il n'ignoroit ni le peu de pouvoir, ni le peu de ſeureté de M. d'Elbœuf. Il ſçavoit que M. de Beaufort étoit dans mes mains, & de plus que ſon credit à cauſe de ſon incapacité n'étoit qu'une fumée. Les incertitudes perpetuelles de M. de Longueville, & le peu de ſens du Maréchal de la Motte ne l'accommodoient pas. Il ſe fût fié à M. de Boüillon, mais M. de Boüillon ne lui pouvoit pas répondre de Paris. Il n'y avoit aucun pouvoir, & même les gouttes qui l'empêchoient d'agir, a-

voient donné lieu aux gens de la Cour de jetter des ſoupçons contre lui, dans l'eſprit des peuples. Toutes ces conſiderations qui embarroiſſoient Fuenſaldagne, & qui le pouvoient aiſement obliger à chercher ſes avantages du côté de Saint-Germain, où l'on apprehendoit avec raiſon ſa jonction avec nous ; toutes nos conſiderations ne pouvoient ſe rectifier pour le bien du parti, que par un traité du Parlement avec l'Eſpagne (ce qui étoit impoſſible) ou par un engagement que je priſſe moi-même tout-à-fait poſitif. Saint-Ibal qui ſe ſouvenoit qu'il avoit autrefois écrit ſous moi une inſtruction, par laquelle je propoſois cet engagement poſitif, ne doutoit pas que je ne fuſſe encore dans la même diſpoſition, puiſque je m'étois reſolu à écouter : & quoique Fuenſaldagne ne fût pas de ſon avis, il ne laiſſa pas de charger l'Envoyé de le tenter, & de témoigner même qu'il ne feroit aucun pas pour nous ſans ce préalable.

Cet Envoyé qui avant que de voir M. d'Elbœuf avoit eu deux jours de conference avec M. & Madame de Boüillon, s'en étoit clairement expliqué avec eux ; & c'eſt ce qui avoit obligé la derniere à s'ouvrir encore davantage avec moi, ſur ce détail qu'elle m'avoit caché juſques

là ; mais ce que la necessité d'un secours prompt & present avoit fait resoudre autrefois de proposer , par l'instruction dont je viens de parler, n'étoit plus mon compte. Il ne pouvoit plus y avoir de secret dans un traité qui de necessité devoit être commun avec les Generaux, dont les uns m'étoient suspects, les autres redoutables. J'apperçevois que M. de la Rochefoucault avoit fort alteré les bons sentimens de M. de Longueville , & la force du Maréchal de la Motte. Je n'ai rien à vous dire de M. d'Elbœuf ; je considerois M. de Boüillon soûtenu par l'Espagne , avec laquelle il avoit (à cause de Sedan) des interêts plus naturels, comme un nouveau Duc du Maine , qui en auroit mille autres au premier jour , tout à fait separez de ceux de Paris , & qui pourroit bien avec le tems (assisté de l'intrigue & de l'argent de Castille) chasser le Coadjuteur de Paris , comme le vieux M. du Maine en avoit chassé, à la Ligue, le Cardinal de Gondy son grand oncle. Dans la conference que j'eus avec M. & Madame de Bouillon touchant l'Envoyé, je ne leur cachai rien de mes raisons , sans en excepter même la derniere , que j'assaisonnois comme vous pouvez juger de la raillerie la plus douce & la plus honnête , qu'il me fut possible. Madame

de Bouillon qui ne faisoit, ou plûtôt qui ne disoit jamais de galanteries que de concert avec son mari, n'oublia rien de toutes celles qui l'ont renduë l'une des plus aimables personnes du monde (quand même elle eût été aussi laide qu'elle étoit belle) pour me persuader que je ne devois pas balancer à traiter, & que M. son mari & moi joints ensemble emporterions toûjours si fort la balance, que les autres ne nous pourroient faire aucune peine. M. de Bouillon qui connoissoit très-bien ce que je pensois, & à qui je parlois selon mes veritables interêts, revint tout d'un coup à mon avis, selon une maxime qui devroit être commune, & qui est pourtant très-rare. Je n'ai jamais vû que lui qui ne contestât jamais ce qu'il ne croyoit pas pouvoir obtenir. Il entra même obligeamment dans mes sentimens. Il dit à Madame de Bouillon que je joüois le droit jeu au poste où j'étois, que la guerre civile pourroit s'éteindre le lendemain; que j'étois Archevêque de Paris pour toute ma vie, que j'avois plus d'interêt que personne à sauver la Ville; mais que je n'en avois pas un moindre à ne m'en point détacher dans la suite, & qu'il convenoit après ce que je venois de lui dire, que tout se pouvoit concilier. Il me fit pour cela une ou-

vertue qui ne m'étoit point venuë en l'eſprit, & que je n'approuvai pas d'abord; parce qu'elle me parut impratiquable, & à laquelle je me rendis à mon tour, après l'avoir examinée. Ce fut d'obliger le Parlement à entendre l'Envoyé, ce qui feroit preſque tous les effets que nous pouvions ſouhaiter. Les Eſpagnols qui ne s'y attendoient point ſeroient ſurpris agréablement. Le Parlement s'engageroit ſans le croire. Les Generaux auroient lieu de traiter après ce pas, qui pourroit être interpreté dans les ſuites par une approbation tacite que le Corps auroit donnée aux démarches des particuliers. M. de Bouillon n'auroit pas de peine à faire concevoir à l'Envoyé l'avantage que ce lui ſeroit à ſon particulier de pouvoir mander par un premier Courrier à M. l'Archiduc, que le Parlement de Paris, le premier de France, avoit reçû une Lettre & un Deputé du General d'Eſpagne dans les Païs-bas. L'on feroit comprendre au Comte de Fuenſaldagne, qu'il étoit de la bonne conduite de laiſſer quelqu'un dans le Parti, qui de concert même avec lui parût n'entrer en rien avec l'Eſpagne, & qui par cette conduite pût parer à tous évenemens, aux inconveniens qu'une liaiſon avec les ennemis de l'Etat emporte neceſſairement

avec soi, dans un Party où la considera-tion du Parlement faisoit qu'il falloit garder des mesures plus justes sur ce point que sur tout autre : que ce personnage me convenoit préferablement & par ma dignité & par ma profession, & qu'il se trouvoit par bonheur autant d'interêt commun que du mien propre. La difficulté étoit de persuader au Parlement de donner audience au Deputé de l'Archiduc ; & cette audience toutefois étoit la seule circonstance qui pouvoit suppléer dans l'esprit de ce Deputé le défaut de ma signature, sans laquelle il prétendoit qu'il avoit droit de ne rien faire.

Nous nous abandonnâmes en cette occasion, moi & M. de Bouillon à la fortune, & l'exemple que nous avions tout recent du Heraut exclus, sous le pretexte du monde le plus frivole, nous fit esperer que l'on ne refuseroit pas à l'Envoyé l'entrée pour laquelle l'on ne manqueroit pas de raisons très-solides. Nôtre Bernardin qui trouvoit beaucoup son compte à cette entrée que l'on n'avoit pas seulement imaginée à Bruxelles, fut bien-tôt satisfait de nôtre proposition. Il fit sa dépêche à l'Archiduc telle que nous la pouvions souhaiter, & il nous promit de faire par avance & sans attendre la réponse, tout ce que nous lui ordonne-

rions (il usa de ce terme ,) & il avoit raison ; car j'ai sçû depuis que son ordre portoit de suivre en tout & par tout, sans exception , les sentimens de M. & de Madame de Bouillon.

Voilà où nous en êtions quand M. d'Elbœuf nous montra comme une grande nouveauté le billet que le Comte de Fuensaldagne lui avoit écrit ; & vous jugez que je ne balançai pas à opiner, qu'il falloit que l'Envoyé presentât sa Lettre de M. l'Archiduc au Parlement. La proposition en fut d'abord reçûë comme une heresie ; & sans exageration elle fut un peu moins que sifflée par toute la Compagnie. Je persistai dans mon avis , j'en alleguai les raisons qui ne persuaderent personne. Le vieux President le Cogneux qui avoit l'esprit vif , & qui prit garde que je parlois de tems en tems d'une Lettre envoyée par l'Archiduc , de laquelle il ne s'étoit rien dit , revint tout d'un coup à mon avis ; sans toutefois m'en dire la raison veritable , qui étoit qu'il ne douta point que je n'eusse vû le dessous de quelque carte qui m'eût obligé à le prendre ; comme la conversation se passoit avec assez de confusion , & que l'on alloit en disputant tout de bout les uns aux autres , il me dit : Que ne parlez-vous à vos amis ? l'on feroit que vous

vous voudriez. Je vois bien que vous sçavez plus de nouvelles que celui qui croit nous les avoir apprises. Je fus pour dire vrai, terriblement honteux de ma bêtise ; car je vis bien qu'il ne me pouvoit parler ainsi que sur ce que j'avois dit de la lettre de l'Archiduc au Parlement, qui dans le vrai n'étoit qu'un Blanc-signé que nous avions rempli chez M. de Bouillon. Je serrai la main au President le Cogneux, je fis signe à Messieurs de Beaufort & de la Motte, qui avec le President de Belliévre se rendirent à mon sentiment, qui étoit fondé sur ce que le secours d'Espagne, que nous êtions obligez de recevoir comme un remede à nos maux que nous connoissions être dangereux & empiriques, seroit infailliblement mortel à tous les particuliers, s'il n'étoit au moins passé par l'Alembic du Parlement.

Nous priâmes tous M. d'Elbœuf de faire trouver bon au Bernardin de conferer avec nous, seulement sur la forme dont il auroit à se conduire. Nous le vîmes la même nuit chez lui, le Cogneux & moi. Nous lui dîmes en presence de M. d'Elbœuf en grand secret tout ce que nous voulions qui fût sçû, & que nous avions concerté dès la veille chez M. de Bouillon ; & tout ce qu'il devoit dire au

Parlement. Il s'en acquitta en homme d'entendement. Je vous ferai un recit du diſcours qu'il y fit, après que je vous aurai rendu compte de ce qui ſe paſſa lorſqu'il demanda audience, ou plûtôt lorſque M. le Prince de Conti la demanda pour lui.

Le Preſident de Meſmes homme de capacité, & oncle de celui que vous voyez aujourd'hui ; mais attaché juſques à la ſervitude à la Cour, par l'ambition qui le devoroit & par ſa timidité qui étoit exceſſive ; le Preſident de Meſmes, dis-je, fit une exclamation au ſeul nom de l'Envoyé de l'Archiduc, éloquente & pathetique au deſſus de ce que j'ai lû de ce genre dans l'Antiquité, & en ſe tournant vers le Prince de Conty ; Eſt-il poſſible, Monſieur, qu'un Prince du Sang de France propoſe de donner ſeance ſur lesfleurs de lys, à un Deputé du plus cruel ennemi des fleurs de lys. Comme nous avions bien prevû cette tempête, il n'avoit pas tenu à nous d'expoſer M. d'Elbœuf à ce premier coup ; mais il s'en étoit tiré aſſez adroitement, en diſant que la même raiſon qui l'avoit obligé de rendre compte à ſon General de la Lettre qu'il avoit reçûë, ne lui permetteit pas d'en porter la parole en ſa preſence. Il falloit pourtant quelqu'un qui prepa-

rât les voyes, & qui jettât dans les Compagnies, où les premieres impressions ont un merveilleux pouvoir, les premieres idées de la paix particuliere & generale que cet Envoyé venoit annoncer. La maniere dont son nom frapperoit d'abord l'imagination des Enquêtes, decidoit du refus ou de l'acceptation de son audience; & tout bien pesé & consideré de part & d'autre, l'on jugea qu'il y avoit moins d'inconveniens à laisser croire un peu de concert avec l'Espague, qu'à ne pas préparer par un canal ordinaire non odieux, mais favorable, les drogues que l'Envoyé d'Espagne venoit débiter. Ce n'est pas que la moindre ombre de concert dans ces Compagnies, que l'on appelle reglées, ne soit très-capable d'empoisonner les choses mêmes les plus justes, & les plus à craindre en cette occasion qu'en toute autre. J'y admirai M. de Boüillon chez qui la résolution se prit de faire faire l'ouverture par M. le Prince de Conti. Il ne balança pas un moment, & rien ne marque tant le jugement solide d'un homme que de sçavoir choisir entre les grands inconveniens. Je reviens au President de Mesmes qui s'attacha à M. le Prince de Conti, & qui se tourna ensuite vers moi, en me disant ces propres paroles: Quoi! Monsieur, vous refusez l'entrée au He-

raut de vôtre Roy ſous le pretexte le plus frivole. Je ne doutai point de la ſeconde partie d'apoſtrophe, je la voulus prevenir & je lui répondis : Vous me permettrez, Monſieur, de ne pas traiter de frivoles des motifs qui ont été conſacrez par un Arrêt.

La cohüe du Parlement s'éleva à ce mot, qui releva celui du Preſident de Meſmes, qui étoit effectivement très-imprudent, & il eſt conſtant qu'il ſe vit contre ſon intention, comme vous pouvez croire, reduit à faciliter l'audience de l'Envoyé. Comme je vis que la Compagnie s'échauffoit & s'ameûtoit contre le Preſident de Meſmes, je ſortis ſous je ne ſçai quel pretexte, & je dis à Quatreſou Conſeiller des Enquêtes, qui étoit le plus impetueux eſprit qui fut dans le Corps, d'entretenir l'eſcarmouche ; parce que j'avois éprouvé pluſieurs fois que le moyen le plus propre pour faire paſſer une affaire extraordinaire dans les Compagnies eſt d'échauffer la jeuneſſe contre les vieux.

Quatreſou s'acquitta dignement de cette commiſſion, il s'adreſſa au Preſident de Meſmes & au premier Preſident, ſur le ſujet d'un certain Raillere Partiſan fameux qu'il faiſoit entrer dans tous ſes avis, ſur quelque matiere où il pût opi-

ner. Les Enquêtes s'échaufferent pour la défense de Quatresou, que les Presidens qui à la fin s'impatienterent de ses impertinences, voulurent piller. Il fallut pourtant deliberer sur le sujèt de l'Envoyé, & malgré les conclusions des Gens du Roy, & les exclamations des deux Presidens, & beaucoup d'autres, on passa à l'entendre. On le fit entrer sur l'heure même; on lui donna place au bout du Bureau, on le fit asseoir & couvrir. Il presenta la Lettre de l'Archiduc au Parlement, qui n'étoit que de creance, & il s'expliqua en disant: Que son Altesse Imperiale son Maître lui avoit donné charge de faire part à la Compagnie d'une negociation que le Cardinal Mazarin avoit essayé de lier avec lui depuis le blocus de Paris. Que le Roy Catholique n'avoit pas estimé qu'il fût sûr ni honnête d'accepter ses offres dans une saison où l'on voyoit bien qu'il ne les faisoit que pour plus aisément opprimer le Parlement qui étoit en veneration à toutes les natiōs du mōde;& que de l'autre part, tous les traitez que l'on pourroit faire avec un Ministre condãné seroient nuls de droit,dautãt plus qu'ils seroient faits sans le cōcours du Parlemẽt à qui seul il apartiẽt de registrer & verifier les Traitez de paix, pour les rendre authentiques.Que

le Roy Catholique qui ne vouloit tirer aucun avantage des occaſions preſentes, avoit commandé à Monſieur l'Archiduc d'aſsûrer Meſſieurs du Parlement qu'il ſçavoit être attachez aux veritables interêts de Sa Majeſté très - Chrétienne, qu'il les reconnoiſſoit de très-bon cœur pour arbitres de la paix, qu'il ſe ſoumettoit à leur jugement, & que s'ils acceptoient d'en être les Juges, il laiſſoit à leur choix de deputer de leur Corps, en tel lieu qu'ils voudroient ſans en excepter même Paris; & que le Roy Catholique y envoieroit inceſſamment ſes Deputez pour y repreſenter ſes raiſons: Qu'il avoit fait avancer en attendant leur réponſe 18000. hommes ſur la frontiere, pour les ſecourir en cas qu'ils en euſſent beſoin; avec ordre toûtefois de ne rien entreprendre ſur les places du Roy Très-Chrétien, quoiqu'elles fuſſent la plûpart comme abandonnées; qu'il n'y avoit pas 600. hommes dans Peronne, dans Saint-Quentin & dans le Catelet; mais qu'il vouloit témoigner dans cette rencontre la ſincerité de ſes intentions pour le bien de la paix, & qu'il donnoit ſa parole que dans le tems qu'elle ſe traitteroit, il ne donneroit aucun mouvement à ſes armées; Que ſi elles pouvoient être en attendant de quelque uti-

lité au Parlement, il n'avoit qu'à en disposer par des Officiers François, s'il le jugeoit à propos, & qu'à prendre toutes les précautions qu'il jugeroit être necessaires pour lever les ombrages que l'on peut toûjours prendre avec raison de la conduite des étrangers.

Avant que l'Envoyé fût entré il y avoit eu beaucoup de contestations tumultuaires dans la Compagnie, & le President de Mesmes n'avoit rien oublié pour jetter sur moi toute l'envie de la collusion avec les ennemis de l'Etat, qu'il relevoit de toutes les couleurs qu'il trouvoit assez vives & assez apparentes dans l'opposition du Heraut de France, & de l'Envoyé d'Espagne. Il est vrai que la conjoncture étoit très-fâcheuse ; mais quand il en arrive quelqu'une de cette nature, il n'y a de remede qu'à ployer dans les momens où ce que l'on vous objecte peut faire plus d'impression que ce que vous pouvez répondre, & à se relever dans ceux où ce que vous pouvez répondre peut faire plus d'impression que ce que l'on vous objecte.

Je suivis fort justement cette regle dans cette rencontre, qui étoit delicate pour moi ; car quoique le Président de Mesmes me designât avec application & adresse, je ne pris rien pour moi, tant

que je n'eus pour lui faire tête, que ce que M. le Prince de Conty avoit dit en general de la paix generale dont il avoit été résolu qu'il parleroit en demandant audience pour le Deputé; mais qu'il parleroit peu, pour ne pas marquer trop de concert avec l'Espagne. Quand l'Envoyé s'en fut expliqué aussi obligeamment qu'il fit pour le Parlement, & que je vis la Compagnie chatouillée du discours qu'il venoit de lui tenir, je pris mon tems pour rembarrer le President de Mesmes & je lui dis, Que le respect que j'avois pour la Compagnie m'avoit obligé à dissimuler & à souffrir toutes ses picotteries, que je les avois fort bien entenduës; mais que je n'avois pas voulu les entendre, & que je demeurerois encore dans la même disposition, si l'Arrêt qu'il n'est jamais permis de prévenir, & qu'il est toûjours ordonné de suivre, ne m'ouvroit la bouche. Que cet Arrêt avoit reglé contre son sentiment l'entrée de l'Envoyé d'Espagne, aussi bien que le precedent, qui n'avoit pas été aussi selon son avis, avoit porté l'exclusion du Heraut. Que je ne me pouvois imaginer qu'il voulût assujettir la Compagnie à ne suivre jamais que ses sentimens, que nul ne les honoroit plus que moi; mais que la liberté ne laissoit pas de se conserver dans l'estime même,

& dans le respect. Que je suppliois Messieurs, de me permettre de leur donner une marque de celui que j'avois pour eux, en leur rendant un compte, qui peutêtre le surprendroit, de mes pensées sur les deux Arrêts du Heraut & de l'Envoyé, sur lesquels il m'avoit donné tant d'attaques: Que pour le premier j'avois été assez innocent pour faillir à donner dans le panneau, & que si M. de Broussel n'eût ouvert l'avis auquel il avoit passé, je tombois par un excès de bonne intention dans une imprudence qui eût peutêtre causé la perte de la Ville, & dans un crime assez convaincu par l'approbation si solemnelle que la Reine venoit de donner à la conduite contraire. Que pour ce qui étoit de l'Envoyé, j'avouois que je n'avois été d'avis de lui donner Audience, que parce que j'avois connu à l'air du Bureau que le plus de voix de la Compagnie alloit à la lui donner; & quoique ce ne fût pas mon sentiment particulier, j'avois cru que je ferois mieux de me conformer par avance à celui des autres, & de faire paroître au moins dans les choses où l'on voyoit bien que la contestation seroit inutile, de l'union & de la conformité dans le Corps. Cette maniere humble & modeste de répondre à cent mots aigres & picquans

que j'avois essuyé depuis douze ou quine jours, & ce matin là encore du premier President & du President de Mesme, fit un effet que je ne puis exprimer, & elle effaça pour assez longtẽs l'impression que l'un & l'autre avoient commencé de jetter dans la Compagnie, que je pretendois la gouverner par mes cabales. Rien n'est si gangreneux dans toutes les Communautez. Et si la passion du President de Mesmes ne m'eût donné lieu de déguiser le manege qui s'étoit fait dans ces deux seances assez extraordinaires du Heraut & de l'Envoyé je ne sçai si la plûpart de ceux qui avoient donné à la reception de l'un, & à l'exclusion de l'autre, ne se fussent pas repentis d'avoir été d'un sentiment qu'ils eussent crû leur avoir été inspiré par un autre. Le President de Mesmes voulut repartir à ce que j'avois dit; mais il fut presque étouffé par la clameur qui s'éleva dans les Enquêtes. Cinq heures sonnerent, personne n'avoit dîné, beaucoup n'avoient pas dejeuné, & Messieurs les Presidens eurent le dernier, ce qui n'est pas avantageux en cette matiere.

L'Arrêt qui avoit donné entrée au Deputé d'Espagne, portoit qu'on lui demanderoit copie signée de lui de ce qu'il avoit dit au Parlement, qu'on la mettroit

dans le Regiſtre, & qu'on l'envoyeroit par une deputation ſolemnelle à la Reine, en l'aſſûrant de la fidelité du Parlement, & en la ſuppliant de donner la paix à ſes peuples & de retirer les troupes du Roy des environs de Paris. Comme il étoit fort tard, & qu'on avoit bon appetit, ce qui influë plus qu'on ne peut s'imaginer dans les deliberatiens, l'on fut ſur le point de laiſſer mettre cette clauſeſans y prendre garde. Le Preſident le Coigneux s'aperçut le premier de la conſequence, & il dit en ſe tournant vers un aſſez grand nombre de Conſeillers qui commençoient à ſe lever: J'ay, Meſſieurs, à parler à toute la Compagnie, je vous prie de reprendre vos places, il y va du tout pour toute l'Europe. Tout le monde s'étant raſſis, il prononça d'un air fort majeſtueux qui n'étoit pas ordinaire à Maître Gonin (on lui avoit donné ce ſoubriquet) ces paroles pleines de bon ſens: Le Roy d'Eſpagne nous prend pour Arbitres de la Paix generale, peut-être qu'il ſe mocque de nous, mais il nous fait toûjours honneur de nous le dire. Il nous offre des troupes pour les faire marcher à nôtre ſecours, & il eſt ſûr que ſur cet article il ne ſe mocque pas de nous, & qu'il nous fait beaucoup de plaiſir. Nous avons entendu ſon Envoyé, & vû la neceſſité où

où nous sommes, nous n'avons par eu tort. Nous avons resolu d'en rendre compte au Roy, & nous avons eu raison. L'on se veut imaginer que pour rendre compte, il faut que nous envoyions la feüille de l'Arrêt, voilà le piege. Je vous declare Messieurs, dit-il, en se tournant vers le premier President, que la Compagnie ne l'a pas entendu ainsi, & que ce qu'elle a arrêté est purement que l'on porte la copie, & que l'original demeure au Greffe. J'aurois souhaité que l'on n'eût pas obligé les gens à s'expliquer, parce qu'il y a des matieres où il est sage de ne parler qu'à demi ; mais puisque l'on y force, je dirai sans balancer, que si nous portons la feüille, les Espagnols croiront que nous nous conformons au caprice du Mazarin sur les propositions qu'ils nous font pour la paix generale, & même pour ce qui regarde nôtre secours, au lieu qu'en ne portant que la copie, & en ajoûtant en même tems, comme la Compagnie l'a très-sagement avancé, de très-humbles remontrances pour faire lever le siege, toute l'Europe connoîtra que nous nous tenons en état de faire ce que le veritable service du Roy & le bien solide de l'Etat demandent de nôtre ministere, si le Cardinal est assez aveugle pour ne pas se ser-

vir de cette conjoncture comme il le doit.

Ce discours fut reçu avec une approbation generale. L'on cria de toutes parts que c'étoit ainsi que la Compagnie l'entendoit. Messieurs des Enquêtes donnerent à leur ordinaire maintes bourades à Messieurs les Presidens. Martineau Conseiller des Requêtes dit publiquement, que le *Retentum* de l'Arrêt étoit que l'on feroit fort bonne chere à l'Envoyé d'Espagne, en attendant la reponse de Saint-Germain, qui ne pouvoit être que quelque méchante ruse du Mazarin. Charton cria tout haut, Monsieur le Prince de Conti vient de suppléer à ce que les formalitez du Parlement ne permettoient pas à la Compagnie de faire. Pontcarré dit, qu'un Espagnol ne lui faisoit pas tant de peur qu'un Mazarin. Enfin il est certain que les Generaux en virent assez pour ne pas apprehender que le Parlement se fachât des demarches qu'ils pourroient faire vers l'Espagne. Monsieur de Boüillon & moi n'en eumes que trop pour satisfaire pleinement l'Envoy de l'Archiduc, à qui nous fimes valoir jusqu'aux moindres circonstances. Il en fut content au-delà de ses esperances, & il depêcha dès la nuit un second courrier à Bruxelles, que nous fimes escorter par

cinq cens chevaux jusqu'à dix lieues de Paris. Le courier portoit la relation de tout ce qui s'étoit passé au Parlement, les conditions que M. le Prince de Conti & les autres Generaux demandoient pour faire un traité, & ce que je pouvois donner à mon particulier d'engagement. Je vous rendrai compte de ce detail & de sa suite après que je vous aurai raconté ce qui se passa le même jour qui fut le 19. Février.

Pendant que cette piece de l'Envoyé d'Espagne se joüoit au Palais, Noirmoutier sortit avec deux mille chevaux, pour amener à Paris un convoy de 500. charettes de farine qui étoient à Brie-Comte-Robert où nous avions garnison. Comme il eut avis que le Comte, depuis Maréchal de Grancey, venoit du côté de Lagny pour s'y opposer, il détacha M. de la Rochefoucault avec 17. escadrons pour occuper un défilé par où les ennemis étoient obligez de passer. M. de la Rochefoucault qui avoit plus de cœur que d'experience, s'emporta de chaleur, il n'en demeura pas à son ordre, il sortit de son poste & chargea les ennemis. Comme il avoit à faire à de vieilles troupes, il fut bien-tôt renversé, & il fut blessé d'un grand coup de pistolet dans la gorge. Il y perdit Rozan frere de Duras. Le Mar-

quis de Silly son beaufrere y fut pris prisonnier. Rachecourt premier Capitaine de mon Regiment de Cavalerie y fut fort blessé, & le convoy étoit perdu si Noirmoutier ne fût arrivé avec le reste des troupes. Il fit filer les charretes du côté de Villeneuve-Saint-George. Il marcha avec les troupes par le grand chemin en bon ordre du côté de Grosbois, à la vûë de Grancey, qui ne crut pas devoir hazarder de passer un pont qui se rencontroit sur le grand chemin devant lui. Il rejoignit son convoy dans la plaine de Creteil, & il l'amena sans avoir perdu une charette, mais il ne rentra qu'à onze heures du soir.

Je vous ai déja dit que M. de Boüillon & moi, de concert avec les autres Generaux, depêchâmes pour l'Envoyé de l'Archiduc, un courrier à Bruxelles qui partit à minuit. Nous nous mîmes à table pour souper chez M. de Boüillon, un moment après lui, Madame sa femme & moi. Comme elle étoit fort gaye dans le particulier, & que de plus le succès de cette journée lui avoit encore donné de la joye, elle nous dit qu'elle vouloit faire débauche. Elle fit retirer tous ceux qui servoient & elle ne retint que Rignemont Capitaine des Gardes de M. son mari, à qui l'un & l'autre avoient confiance. La

verité eſt qu'elle vouloit parler en liberté des choſes qu'elle croyoit bonnes. Je ne la détrompai pas tant que l'on fut à table pour ne point interrompre ſon ſouper ni celui de M. de Boüillon qui étoit aſſez mal de la goutte. Comme l'on fut ſorti de table, je leur repreſentai que comme il n'y avoit rien de plus delicat que le poſte où nous nous trouvions, ſi nous étions dans un Parti ordinaire qui eût la diſpoſition de tous les peuples du Royaume auſſi favorable que nous l'avions, nous ſerions inconteſtablement maîtres des affaires; mais que le Parlement qui faiſoit d'un ſens nôtre principale force, faiſoit en deux ou trois autres manieres nôtre principale foibleſſe. Que bien qu'il parût de la chaleur dans cette Compagnie, il y avoit toûjours un fonds d'eſprit de retour qui paroiſſoit à toute occaſion; que dans la deliberation même du jour où nous parlions, nous avions eu beſoin de tout ce que nous ſçavions faire, pour faire que le Parlement ne ſe mît pas lui-même la corde au col; que je convenois que ce que nous en avions tiré étoit utile pour faire croire aux Eſpagnols, qu'il n'étoit pas ſi abominable pour eux, qu'ils ſe l'étoient figuré; mais qu'il falloit auſſi convenir que ſi la Cour ſe conduiſoit bien, elle

en tireroit un fort grand avantage ; parce que l'on se serviroit de la déference de la Compagnie, qui lui rendoit compte de l'envoy du courrier comme d'un motif pour la porter à revenir à la bienséance, en lui rendant sa premiere authorité, & de la deputation si solemnelle que le Parlement avoit resolu de lui faire comme un moyen pour entrer en negociation. Que je ne doutois point, que le mauvais effet que le refus d'audience aux Gens du Roy envoyez à Saint-Germain le lendemain de la sortie du Roy avoit produit contre les interêts de la Cour, ne fût un excepté assez instructif pour elle, pour l'obliger à ne pas manquer l'occasion qui se presentoit, quand je n'en serois pas persuadé par celui que nous avions de la maniere bonne & si douce dont elle avoit reçu les excuses que nous lui avions faites de l'exclusion du Heraut, qu'elle ne pouvoit pas ignorer toutefois n'avoir pour fondement que le pretexte le plus mince. Que le premier President & le President de Mesmes qui seroient Chefs de la deputation n'oublieroient rien pour faire connoître au Mazarin ses interêts veritables dans cette conjoncture. Que ces deux hommes n'avoient rien moins dans la tête que ceux du Parlement : que pourvû qu'ils se tirassent d'af-

faire, ils auroient même de la joye de nous y laisser, en faisant un accommodement qui stipuleroit nôtre sûreté sans la donner, & qui en terminant la guerre civile rétabliroit la servitude. Madame de Boüillon m'interrompit à ce mot, & elle me dit : Voilà des inconveniens qu'il falloit ce me semble prévoir avant l'audience de l'Envoyé d'Espagne, puisque c'est elle qui les fait naître. Monsieur son mari lui repartit brusquement, Vous avez perdu la memoire de ce que nous dîmes dernierement sur cela : & ne prevîmes nous pas en general tous ces inconveniens ? mais les ayant balancez avec la necessité que nous trouvâmes à mêler en quelque façon que ce put être l'Envoyé & le Parlement, nous prîmes celui qui nous parut le moindre, & je vois que M. le Coadjuteur pense à l'heure qu'il est à remedier même à ce moindre.

Il est vrai, Monsieur, lui répondis-je, & je vous proposerai le remede que je m'imagine, quand j'aurai achevé de vous expliquer tous les inconveniens que j'y vois. Vous avez remarqué que dans ces jours passez Brillac dans le Parlement, & le President Aubri dans le Conseil de Ville firent des propositions de Paix ausquelles le Parlement faillit à donner presque à l'aveugle, & il crut beaucoup faire

que de ſe reſoudre à ne point deliberer ſans les Generaux. Vous voyez qu'il y a beaucoup de gens dans les Compagnies qui commencent à ne plus payer leur taxe, & beaucoup d'autres qui affectent de laiſſer des deſordres dans la Police. Le gros du peuple qui eſt ferme, fait que l'on ne s'apperçoit pas encore de ce demanchement des partis qui s'affoibliront ou ſe deſuniront en peu de tems, ſi on ne travaille à les lier & à les conjoindre enſemble. La chaleur des eſprits ſuffit pour faire cet effet au commencement: quand elle ſe ralentit, il faut que la force y ſupplée, & quand je parle de la force, j'entens celle qu'on tire de la conſideration où l'on demeure auprès de ceux, de la part deſquels vous peut venir le mal auquel vous cherchez le remede.

Ce que vous faites preſentement avec l'Eſpagne, fait entrevoir au Parlement qu'il ne ſe doit pas contenter pour tout. Ce que nous pouvons, M. de Beaufort & moi dans le peuple, lui doit faire connoître qu'il nous y peut compter pour quelque choſe; mais ces deux vûës ont leurs inconveniens comme leurs utilitez. L'union des Generaux avec l'Eſpagne n'eſt pas aſſez publique pour jetter dans les eſprits toutes les impreſſions qui ſe-

roient neceſſaires dans un ſens, & qui de l'autre, ſi elles étoient plus declarées, ſeroient pernicieuſes. Cette même union n'eſt pas aſſez ſecrete pour ne pas donner lieu à cette même Compagnie d'en prendre avantage contre nous dans les occaſions, qu'elle prendroit toutefois encore plûtôt, ſi elle nous croyoit ſans protection. Pour ce qui eſt du credit que M. de Beaufort & moi avons dans le peuple, il eſt plus propre à faire du mal au Parlement qu'à l'empêcher de nous en faire. Si nous étions de la lie du peuple nous pourrions peut-être avoir la penſée de faire ce que Buſſy le Clerc fit au tems de la Ligue, c'eſt-à-dire, d'empriſonner, de ſaccager le Parlement. Nous pourrions avoir l'idée de ce que firent les Seize quand ils pendirent le Preſident Briſſon ; ſi nous voulions être auſſi dépendans de l'Eſpagne que les Seize l'étoient: M. de Beaufort eſt petit-fils d'Henri le Grand, & je ſuis Coadjuteur de Paris ; ce n'eſt ni nôtre honneur, ni nôtre compte. Cependant il nous ſeroit plus aiſé d'executer ce que fit Buſſy le Clerc & ce que firent les Seize, que de faire que le Parlement connoiſſe ce que nous pourrions faire contre lui aſſez diſtinctement, pour l'empêcher de faire contre nous ce qu'il croira toûjours facile, juſqu'à ce

dans vôtre capacité & dans vôtre experience, ce qui pouvoit y suppléer : & c'est ce qui m'a fait prendre la liberté de vous rendre compte d'un détail que vous auriez vû d'un coup d'œil bien plus distinctement que moi, si vôtre mal vous avoit permis d'assister une fois ou deux aux Assemblées du Parlement, ou à un Conseil de l'Hôtel de Ville.

M. de Boüillon qui ne croyoit nullement les affaires en cet état, me pria de lui mettre par écrit tout ce que j'avois commencé & tout ce que j'avois à lui dire encore. Je le fis sur l'heure même, & il m'en rendit une copie le lendemain, que j'ai encore écrite de la main de son Secretaire. L'on ne peut être plus étonné ni plus affligé que le furent M. & Madame de Boüillon, de ce que je venois de leur marquer de la disposition des affaires, & je n'en avois pas été moins surpris qu'eux.

Il ne s'est jamais rien vû de si subit. La réponse douce & honnête que la Reine fit aux Gens du Roy touchant le Heraut, la protestation de pardonner sincerement à tout le monde, les couleurs dont Talon Avocat General embellit cette réponse, tournerent en un instant presque tous les esprits. Il y eût des momens, où ils revinrent à leurs emportemens, ou

par accidens qui survinrent, ou par les avis de ceux qui les y ramenerent. Mais le fond pour le retour y demeura toûjours. Je le remarquai en tout, & je fus bien aise de m'en ouvrir avec M. de Boüillon, qui étoit le seul homme de tête de sa profession qui fut dans ce Party, pour aviser avec lui sur la conduite que nous aurions à y prendre. Je fis bonne mine avec tous les autres, je leur fis valoir les moindres circonstances presqu'avec autant de soin qu'à l'Envoyé de l'Archiduc. Le President de Mesmes qui à travers toutes les bourrades qu'il venoit de recevoir dans les deux dernieres deliberations, avoit connu que le feu qui s'y étoit allumé n'étoit que de paille, dit au President de Belliévre, que pour ce coup j'étois la duppe, & que j'avois pris le frivole pour la substance.

Le President de Belliévre à qui je m'étois ouvert m'eût pu justifier, s'il eût jugé à propos; mais il fut lui-même la duppe, & il railla le President de Mesmes, comme un homme qui prenoit plaisir à se flatter lui-même. M. de Boüillon ayant examiné tout le reste de la nuit, jusqu'à cinq heures du matin, le papier que je lui avois laissé à deux, me récrivit le lendemain un billet, par lequel il me prioit de me trouver chez lui à trois

heures après midi. Je ne manquai pas de m'y rendre, & je trouvai Madame de Boüillon penétrée de douleur, parce que Monsieur son mari l'avoit assûrée que ce que je marquois dans mon écrit n'étoit que trop bien fondé, supposé les faits, dont il ne pouvoit pas croire que je ne fusse trop bien informé; & qu'il n'y avoit en tout cela qu'un remede, que non seulement je ne prendrois pas, mais auquel même je m'opposerois. Ce remede étoit de laisser agir le Parlement à sa mode, & de contribuer même sous main à lui faire faire des pas odieux au peuple; de commencer dès cet instant à le decréditer dans le public; de joüer le même personnage à l'égard de l'Hôtel de Ville dont la Clef étoit le President le Feron, Prevôt des Marchands, qui étoit déja très-suspect, & de se servir ensuite de l'occasion que l'on jugeroit la plus favorable pour s'assûrer, ou par l'exil, ou par la prison des personnes dont nous ne pouvions pas nous répondre à nous mêmes.

Voilà ce que M. de Boüillon me proposa sans balancer, ajoûtant que Longueil, qui connoissoit mieux le Parlement qu'aucun homme du Royaume, & qui l'avoit été voir sur le midi, lui avoit confirmé tout ce que je lui avois dit la veille; & que le même Longueil étoit

convenu avec lui, que le ſeul remede efficace étoit de penſer de bonne heure à le purger. Ce fut ſon mot, & je l'euſſe reconnu à ce mot. Il n'y a jamais eu d'eſprit ſi déciſif, ni ſi violent; mais il n'y en a jamais eu un qui ait paſſé ſes deciſions & ſes violences, par des termes plus doux.

Quoique le même expedient que M. de Boüillon me propoſoit, me fût déja venu dans l'eſprit, & peut-être avec encore plus de raiſon qu'à lui, parce que j'en connoiſſois la poſſibilité plus que lui, je ne lui laiſſai aucun lieu de croire que j'y euſſe fait réflexion, parce que je ſçavois qu'il avoit le foible d'aimer à avoir imaginé le premier, & c'eſt l'unique défaut que je lui aye connu dans la negociation. Après qu'il m'eut bien expliqué ſa penſée, je le ſuppliai d'agréer que je lui miſſe la mienne par écrit, ce que je fis ſur le champ.

Je conviens de la poſſibilité de l'execution; mais je la tiens pernicieuſe pour les particuliers; parce que ce même peuple dont vous vous ſerez ſervi pour abatre l'autorité des Magiſtrats, ne reconnoîtra plus la vôtre, dès que vous ſerez obligé d'en demander ce que les Magiſtrats en exigent. Ce peuple a adoré le Parlement juſqu'à la guerre. Il veut en-

core la guerre,& il a commencé à n'avoir plus tant d'amitié pour le Parlement. Il s'imagine lui-même que cette diminution ne regarde que quelques membres de ce Corps qui sont Mazarins. Il se trompe, elle va comme insensiblement & par degrez. Les peuples sont las quelque-tems, avant que de s'appercevoir qu'ils le sont. La haine contre les Mazarins soutient & couvre cette lassitude. Nous égayons les esprits par nos satyres, par nos vers, & nos chansons. Les bruits des trompettes & des timbales réjoüissent les boutiques; mais au fond paye-t-on les Tailles avec la même ponctualité avec laquelle on les a payées le premieres semaines? Y a-t-il beaucoup de gens qui nous ayent imité, Vous, M. de Beaufort & moi, quand nous avons envoyé nôtre vaisselle à la Monnoye? N'observez-vous pas que quelques-uns de ceux qui se croyent encore très-bien intentionnez pour la cause cõmune, commencent à excuser dans les faits particuliers ceux qui le sont le moins. Voilà les marques d'une lassitude, qui est d'autant plus considerable, qu'il n'y a pas encore six semaines que l'on a commencé à souffrir. Jugez de celles qui sont causées par de plus longs voyages. Le peuple ne sent presqu'encore pas la sienne; il est au moins très-certain qu'il ne la connoît pas.

Ceux qui ſont fatiguez s'imaginent qu'ils ne ſont qu'en colere, & cette colere eſt contre un Parlement; c'eſt-à-dire, contre un Corps qui n'étoit il n'y a qu'un mois, rien moins que l'Idole du public, & pour la défenſe duquel il a pris les armes. Quand nous nous ferons mis en la place du Parlement, quand nous aurons ruiné ſon autorité dans l'eſprit de la populace, quand nous aurons établi la nôtre, nous tomberons infailliblement dans les mêmes inconveniens; parce que nous ſerons obligez de faire les mêmes choſes que fait aujourd'hui le Parlement. Nous ordonnerons des taxes; nous leverons de l'argent, & il n'y aura qu'une difference qui ſera que la haine & l'envie que nous contracterons dans le tiers de Paris, c'eſt-à-dire dans les plus gros Bourgeois attachez en je ne ſçai combien de manieres differentes à cette Compagnie, dès que nous l'aurons attaquée, diminuée ou abatuë, que cette haine, dis-je, & cette envie produiront & acheveront contre nous dans les deux autres tiers, en huit jours, ce que ſix ſemaines n'ont encore que commencé contre le Parlement. Nous avons dans la Ligue un exemple fameux de ce que je viens de dire. M. du Maine trouvant dans le Parlement cet eſprit que vous lui voyez qui va toûjours à unir les

contradictoires, & à faire la guerre civile selon les conclusions des gens du Roy, se lassa bien-tôt de ce pedantisme. Il se servit de Seize qui étoient les Quarterniers de la Ville, pour abatre cette Compagnie. Il fut obligé de faire pendre dans la suite quatre de ces Seize, qni étoient attachez à l'Espagne. Ce qu'il fit en cette occasion pour se rendre moins dépendant de cette Couronne, fit qu'il en eut plus de besoin pour se soutenir contre le Parlement, dont les restes commençoient à se relever. Qu'arriva-t-il de tous ces inconveniens ? M. du Maine fut obligé de faire un traité, qui a fait dire à toute la posterité qu'il n'avoit sçu faire nï la paix ni la guerre. Voilà le sort de M. du Maine, Chef d'un Parti formé pour la défense de la Religion, cimenté par le sang de Messieurs de Guise tenus universellement pour les Maccabées de leurs tems, d'un Parti déja répandu dans les Provinces. En sommes-nous là ? La Cour ne nous peut-elle pas ôter des mains le pretexte de la guerre civile, & par la levée du siege de Paris, & par l'expulsion du Mazarin. Les Provinces commencent à branler ; mais enfin le feu n'y est pas encore assez allumé, pour ne pas continuer avec plus d'aplication que jamais l'affaire de Paris nôtre Capitale. Et ces fondemens supposez,

est-il sage de songer à faire dans nôtre Parti une division qui a ruiné celui de la Ligue, plus formé, plus établi, & plus considerable que le nôtre?

Madame de Boüillon dira encore que je prône toûjours les inconveniens, sans en marquer le remede. Le voici. Je ne parlerai point du traité que j'ai projetté avec l'Espagne, ni du menagement du peuple, j'en suppose la necessité. Il y en a un qui m'est venu dans l'esprit, qui est très-capable de nous donner dans le Parlement la consideration qui nous y est necessaire. Nous avons une armée dans Paris, qui tant qu'elle sera dans l'enclos des murs, n'y sera considerée que comme peuple. Il n'y a pas un Conseiller dans les Enquêtes qui ne s'en croye le maître, pour le moins autant que les Generaux. Je vous disois hier au soir que le pouvoir que les particuliers prennent quelquefois dans les peuples, n'y est jamais cru autant que les effets; parce que celui qu'ils y doivent avoir, particulierement pour leur caractere, en conserve toûjours le plus long-tems qu'ils peuvent l'imagination, après qu'ils ont même perdu l'éfectif. Faites réflexion sur ce que vous avez vû dans la Cour sur ce sujet. Y a-t-il un Ministre ou un Courtisan, qui jusqu'au jour des baricades, n'ait tourné en ridi-

cule tout ce qu'on lui disoit des dispositions des peuples pour le Parlement ? & il est pourtant vrai qu'il n'y avoit pas un seul Courtisan, ni un seul Ministre, qui n'eût déja vû des signes infaillibles de la revolution. Il faut avoüer que les baricades les devoient convaincre ; l'on-t-elles fait ? Les ont - elles empêché d'assieger Paris, sur le fondement que le caprice du peuple, qui l'avoit porté à l'émotion, ne le pouvoit pas pousser à la guerre ? Ce que nous faisons aujourd'hui & tous les jours les pourroit détromper de cette illusion. En sont-ils gueris ? Ne dit-on pas tous les jours à la Reine que les gros des Bourgeois est à elle, & qu'il n'y a dans Paris que la canaille attachée au poids d'argent qui est le Parlement. Il a dans ce mouvement tout le caractere de l'autorité. Il en perdra bien-tôt la substance. Il le devoit prevoir & par les murmures qui commencent á s'élever contre lui, & par la manie du peuple pour M. de Beaufort & pour moi. Nullement il ne le connoîtra jamais que par une violence active & positive qu'on lui fera, & que par un coup qui l'abattra. Tout ce qu'il verra du moins lui paroîtra une tentative que nous aurons faite contre lui, & dans laquelle nous n'aurons pu réüssir. Il en prendra courage, il nous poussera effecti-

vement si nous plions, & il nous obligera par-là à le perdre. Ce n'est pas nôtre compte, & au contraire nôtre intention est de ne lui point faire du mal, pour ne point mettre de division dans nôtre Parti, & d'agir toutefois d'une maniere qui lui fasse voir qu'il ne peut faire son bien qu'avec nous.

Il n'y a point de moyen plus efficace à mon avis pour cela que de tirer nôtre armée de Paris; de la poster en quelque lieu, qu'elle puisse être hors des insultes des ennemis, & d'où elle puisse toutefois favoriser nos convois; & de faire demander cette sortie par le Parlement même, afin qu'il n'en prenne point d'ombrage, ou qu'il n'en prenne que quand il sera bon pour nous qu'il en ait. Cette précaution jointe aux autres que vous avez déja vûës, fera que cette Compagnie presque sans s'en être apperçuë se trouvera insensiblement dans la necessité d'agir avec nous par rapport à la faveur du peuple, par lequel seul nous la pouvons retenir veritablement, dès qu'elle la verra fortifiée, & comme épaissie par une armée qu'elle ne croira plus entre ses mains.

Voilà ce que j'écrivis sur la table de M. de Bouillon. Je le leur lûs aussi-tôt après, & je remarquai qu'à l'endroit où

je proposois de faire sortir l'armée de Paris, elle fit signe à Monsieur son mari, qui à l'instant que j'eus achevé ma lecture, la tira à part & lui parla près d'un demi quart d'heure. Après quoi il me dit : Vous avez une si grande connoissance de l'Etat de Paris, & j'en ai si peu que vous devez m'excuser si je n'en parle pas juste. Je vais fortifier vos raisons par un secret que nous vous allons dire, pourvû que vous nous promettiez sur vôtre salut de le garder, & pour tout le monde & particulierement à l'égard de Mademoiselle de Boüillon. Il continua en ces termes : M. de Turenne nous écrit qu'il est sur le point de se declarer pour le Parti, qu'il n'y a plus que deux Colonels dans son armée qui lui fassent peine, qu'il s'en assûrera d'une façon ou d'autre avant qu'il soit huit jours, & qu'à l'instant il marchera à nous. Il nous demande le secret pour tout le monde, hors pour vous. Mais la Gouvernante (ajoûta avec colere Madame de Bouillon) nous l'a commandé pour vous comme pour les autres. La Gouvernante dont elle vouloit parler étoit la vieille Mademoiselle de Boüillon sa sœur, en qui il avoit une confiance abandonnée, & que Madame de Boüillon haïssoit de tout son cœur. M. de Boüillon prit la parole & me dit : Qu'en dites

vous ? ne sommes-nous pas les maîtres de la Cour & du Parlement ? Je ne serai pas ingrat, lui dis-je, je payerai vôtre secret d'un autre qui n'est pas si important, mais qui n'est pas moins considerable. Je viens de voir un billet de d'Hocquincourt à Madame de Montbazon, où il n'y a que ces mots, *Peronne est à la Belle des Belles.* Et j'en ai reçu un ce matin de Bussy Lameth qui m'assûre de Mezieres. Madame de Boüillon se jetta à mon col. Nous ne doutâmes plus de rien, & nous conclumes en un quart d'heure le détail de toutes ces précautions, dont vous avez vû les deux propositions ci-dessus.

Je ne puis obmettre à ce propos une parole de M. de Boüillon. Comme nous examinions de tirer l'armée hors des murailles sans donner de la défiance au Parlement, Madame de Boüillon qui étoit transportée de joye de tant de bonnes nouvelles, ne faisoit plus de réflexion sur ce que nous disions. Monsieur son mari se tourna vers moi, & me dit presqu'en colere, parce qu'il prit garde que ce qu'il me venoit d'apprendre de M. de Turenne, m'avoit touché & distrait : Je le pardonne à ma femme, mais je ne vous le pardonne pas. Le vieux Prince d'Orange disoit que le moment où l'on recevoit les

plus heureuſes nouvelles étoit celui où il falloit redoubler ſon attention pour les petites.

Le 24. de ce mois de Février les Deputez du Parlement, qui avoient reçû leur Paſſeport de la Ville, partirent pour aller rendre compte à la Reine de l'audience accordée à l'Envoyé de l'Archiduc. La Cour ne manqua pas de ſe ſervir de l'occaſion pour en tirer avantage enſuite; quoiqu'elle ne traittât pas dans les Paſſeports les Deputez de Preſidens, ni de Conſeillers, elle ne les traitta pas auſſi de Gens qui l'euſſent été & qui en fuſſent déchûs. Elle les nomma ſimplement par leurs noms ordinaires. La Reine dit aux Deputez qu'ils ne devoient point entendre l'Envoyé, mais que c'étoit une choſe faite, qu'il falloit ſonger à une bonne paix, qu'elle y étoit très-diſpoſée, & M. le Chancelier étant malade depuis quelques jours, qu'elle donneroit dès le lendemain une réponſe plus ample par écrit. M. le Duc d'Orleans & M. le Prince s'expliquerent encore plus poſitivement, & promirent aux Deputez, qui eurent encore avec eux des conferences très-longues de déboucher tous les paſſages, auſſi-tôt que le Parlement auroit nommé des Deputez.

Le même jour nous eumes avis que

M. le Prince avoit dessein de jetter dans la riviere toutes les farines de Gonesse & des environs ; parce que les païsans en apportoient une fort grande quantité à dos dans la Ville. Nous le prévinmes. On sortit avec toutes les troupes entre neuf & dix heures du soir ; on passa toute la nuit en bataille devant Saint-Denis pour empêcher le Maréchal Duplessis, qui étoit avec 800. chevaux composez de la Gendarmerie, d'incommoder nôtre convoy. L'on prit tout ce qu'il y avoit de chariots, de charettes & de chevaux dans Paris. Le Maréchal de la Motte se détacha avec mille chevaux. Il enleva tout ce qu'il trouva dans Gonesse & dans tout le païs, & rentra dans la Ville sans avoir perdu un seul homme, ni un seul cheval. Les Gendarmes de la Reine donnerent sur la queuë du convoy ; mais ils furent repoussez par Saint - Germain d'Achon, jusques dans la riviere de Saint-Denis.

Le même jour Flamarin arriva à Paris pour faire compliment de la part de M. le Duc d'Orleans à la Reine d'Angleterre, sur la mort du Roy son mari, que l'on n'avoit apprise que trois ou quatre jours auparavant. Ce fut le pretexte du voyage de Flamarin. En voici la cause. La Riviere de qui il étoit intime ami, se mit dans l'esprit de lier un commerce par son moyen

moyen avec M. le Duc de la Rochefoucault, avec lequel Flamarin avoit aussi beaucoup d'habitude. Je sçavois de moment à autre tout ce qui se passoit entre eux; parce que Flamarin qui étoit amoureux de Madame de Pomereux lui en rendoit un compte très-fidele. Comme le Cardinal Mazarin faisoit croire à la Riviere, que le seul obstacle qu'il trouvoit au Cardinalat, étoit M. le Prince de Conti; Flamarin crut ne pouvoir rendre un service plus considerable à son ami, que de faire une negociation qui les pût disposer à quelque union. Il vit pour cet effet M. de la Rochefoucault, & il n'eut pas beaucoup de peine à le persuader. Il le trouva au lit incommodé de sa blessure, & très-fatigué de la guerre civile. Il dit à Flamarin qu'il n'y étoit entré que malgré lui, & que s'il fût revenu de Poitou deux mois avant le siege de Paris, il eût asûrement empêché Madame de Longueville d'entrer dans cette méchante affaire; mais que je m'étois servi de son absence pour l'y embarquer, & elle & M. le Prince de Conti; qu'il avoit trouvé les engagemens trop avancez pour les pouvoir rompre, que sa blessure étoit un nouvel obstacle à son dessein de réunir la Maison Royale, que ce diable de Coadjuteur ne vouloit point de paix, qu'il

étoit toûjours pendu aux oreilles de M. le Prince de Conti & de M. de Longueville pour en fermer toutes les voyes; que son mal l'empêchoit d'agir auprès d'eux comme il l'eût fait. Il prit ensuite avec Flamarin toutes les mesures qui obligerent depuis à ce que l'on dit, M. le Prince de Conti à ceder sa nomination au Cardinalat à la Riviere. Je fus informé de tous ces pas par Madame de Pomereux; j'en tirai toutes les lumieres qui me furent necessaires, & je fis dire après par le Prevôt des Marchands à Flamarin de sortir de Paris; parce qu'il y avoit déja quelques jours que le tems de son passeport étoit expiré.

Le 26. il y eut de la chaleur dans le Parlement sur ce que y ayant eu nouvelle que Grancey avoit assiegé Brie-Comte-Robert avec 5000. hommes de pied, & 3000. chevaux, la plûpart des Conseillers vouloient ridiculement que l'on donnât une bataille pour le secourir. Messieurs les Generaux eurent toutes les peines du monde à leur faire entendre raison. La place ne valoit rien & étoit inutile par deux ou trois considerations, & M. de Boüillon qui à cause de sa goutte ne pouvoit venir au Palais, les envoya par écrit à la Compagnie, qui se montra plus peuple dans cette occasion, qu'on

ne le peut croire. Bourgogne qui étoit dans la place se rendit ce jour-là même, & s'il eût tenu plus long-tems, je ne sçai si l'on eût pû s'empêcher de faire, contre les regles de la guerre, quelques tentatives bizares pour étouffer les criailleries de ces impertinens. Je m'en servis pour leur faire desirer à eux-mêmes que nôtre armée sortît de Paris. J'appostai le President de Maure, pour dire au President Charton, qu'il sçavoit de science certaine que si l'on n'avoit pas secouru Brie-Comte-Robert, c'étoit parce qu'il étoit impossible de faire sortir assez à tems les troupes de la Ville, qu'il sçavoit déja être l'unique cause de la perte de Charenton. Je fis dire au President de Mesmes que l'on sçavoit de bon lieu que j'étois fort embarrassé ; parce que d'un côté je voyois que la perte de ces deux places étoit imputée par le public à l'opiniâtreté que l'on eut de retenir nos troupes resserrées dans l'enclos des murailles, & que de l'autre je ne me pouvois resoudre à éloigner seulement de deux pas de ma personne tous ces gens de guerre, qui étoient autant de criailleurs à gage pour moi dans les ruës & dans les salles du Palais. Toute cette poudre prit feu. Le President Charton ne parla plus que de campemens. Le President de Mesmes fi-

niſſoit tous ſes avis par la neceſſité de ne plus laiſſer les troupes inutiles.Les Generaux témoignerent être embaraſſez de cette propoſition. Je fis ſemblant de la contrarier, nous nous fiſmes prier huit ou dix jours, après leſquels nous fiſmes ce que nous ſouhaittions plus fortement, que ceux qui nous en preſſoient.

Le 27. le premier Preſident fit la relation au Parlement de ce qui s'étoit paſſé à Saint-Germain, & l'on y réſolut de prier Meſſieurs les Generaux de ſe trouver au Palais l'après-dînée [, pour deliberer ſur les offres de la Cour. Nous eumes de la peine M. de Beaufort & moi de retenir le peuple qui vouloit entrer dans la Grand'Chambre, qui menaçoit les Deputez de les jetter dans la riviere, en criant qu'ils le trahiſſoient & qu'ils avoient eu des conferences avec Mazarin. Il nous falloit tout nôtre credit pour l'apaiſer, & le bon eſt que le Parlement croyoit que nous les ſoulevions. Le pouvoir dans le peuple eſt fâcheux, en ce qu'il vous rend reſponſable, même de ce qu'il fait malgré vous. L'experience que nous en fîmes ce matin-là, nous obligea de prier M. le Prince de Conti de mander au Parlement qu'il n'y pourroit pas aller l'après midy; qu'il le prioit de differer la deliberation juſqu'au lendemain,

& nous crumes qu'il ſeroit à propos que nous nous trouvaſſions chez M. de Boüillon, pour aviſer à ce que nous aurions à dire & à faire dans une conjoncture, où nous nous trouvions entre un peuple qui crioit, un Parlement qui vouloit la paix, & les Eſpagnols qui penſoient vouloir l'un & l'autre à nos depens ſuivant leur interêt. Nous ne fumes gueres moins embaraſſez dans nôtre aſſemblée chez M. de Boüillon, que nous avions apprehendé de l'être dans celle du Parlement. M. le Prince de Conti inſtruit par M. de la Rochefoucault, y parla comme un homme qui vouloit la guerre, & y agit en homme qui vouloit la paix. Le perſonnage qu'il joüa, joint à ce que je ſçavois de Flamarin, ne me laiſſa aucun lieu de douter qu'il attendoit quelque réponſe de Saint-Germain. La moins forte propoſition de M. d'Elbœuf fut de faire mettre tout le Parlement en Corps à la Baſtille. M. de Boüillon n'avoit encore rien dit de M. de Turenne, parce qu'il ne s'étoit pas encore declaré publiquement. Je n'oſois m'expliquer des raiſons qui me faiſoient juger qu'il étoit neceſſaire d'écouter generalement juſqu'à ce que nôtre camp étant formé hors les murailles, l'armée d'Allemagne en marche, & celle d'Eſpagne ſur la frontiere, nous miſſent

en état de faire agir à nôtre gré le Parlement. M. de Beaufort à qui l'on ne pouvoit ouvrir aucuns secrets importans, à cause de Madame de Montbazon qui n'avoit point de fidelité, ne comprenoit pas que nous ne nous servissions pas de tout nôtre credi parmi le peuple. M. de Boüillon, parce qu'en son particulier il eût mieux trouvé que personne ses interêts dans le bouleversement, ne m'aida qu'autant que la bienséance le forçoit à prendre le parti de la moderation, c'est-à-dire à faire resoudre que nous ne troublassions pas la deliberation que nous devions faire le lendemain au Parlement par aucunes émotions populaires. Comme on ne doutoit point que la Compagnie n'embrassât même avec précipitation l'offre que la Cour lui faisoit de traiter, l'on n'avoit presque rien à répondre à ceux qui disoient que l'unique moyen de l'empêcher, c'étoit d'aller au devant de la deliberation par une émotion populaire. M. de Beaufort y donnoit à pleines voiles. M. d'Elbœuf qui venoit de recevoir une lettre de la Riviere pleine de mépris, faisoit le Capitan. Je me trouvai dans l'embarras dont vous pouvez juger, en faisant réflexion sur les inconveniens qu'il y avoit pour moi, ou à ne pas prévenir une émotion qui me

feroit infailliblement imputée, ou de la combattre dans l'esprit des gens à qui je ne pouvois dire les raisons les plus solides que j'avois pour ne la pas approuver. Le premier parti que je pris fut d'appuyer les incertitudes & les ambiguitez de M. le Prince de Conti : mais comme je vis que cette maniere de galimatias pourroit bien empêcher que l'on ne prît la resolution de faire l'émotion, & qu'elle ne seroit pas capable de faire que l'on prît celle de s'y opposer, ce qui étoit pourtant necessaire, vû la disposition où étoit le peuple, qu'un mot des moins accreditez de tout ce que nous étions pouvoit enflâmer. Je crus qu'il n'y avoit point à balancer ; je me declarai publiquement, j'exposai à toute la compagnie ce que vous avez vû que j'avois dit à Monsieur de Boüillon. J'insistai à ce que l'on n'innovât rien jusqu'à ce que nous sçussions positivement par la réponse de Fuensaldagne, ce que nous pouvions attendre des Espagnols. Je suppléai par cette raison aux autres que je n'osois dire, & que j'eusse tiré encore plus aisément & du secours de M. de Turenne, & du camp que nous avions projetté auprès de Paris. J'éprouvai en cette occasion que l'une des plus grandes incommoditez des guerres civiles, est qu'il faut plus d'application à

ce que l'on ne doit pas dire à ses amis, qu'à ce que l'on doit faire contre ses ennemis. Je fus assez heureux pour les persuader, parce que M. de Boüillon revint à mon vis, convaincu qu'une confusion telle qu'elle eût été dans la conjoncture fut retombée sur les auteurs. Mais ce qu'il me dit sur ce sujet, après que tout le monde s'en fut allé, me convainquit à mon tour : Qu'aussi-tôt que nos troupes seroient hors de Paris, que nôtre traité avec l'Espagne seroit conclu, & que M. de Turenne seroit declaré, il étoit resolu de s'affranchir de la tirannie, ou plûtôt du pedantisme du Parlement. Je lui répondis qu'après la declaration de M. de Turenne, je lui promettois de me joindre à lui pour ce sujet ; mais qu'il jugeoit bien que jusques-là je ne pouvois me separer du Parlement, quand je verrois clairement ma ruine ; parce que j'étois obligé de conserver mon honneur en demeurant uni à ce Corps, avec lequel il semble que les particuliers ne peuvent faillir ; au lieu que si je contribuois à le perdre sans avoir dequoi le suppléer par un Parti dont le fonds fût François & non odieux, je pourrois être reduit aisément à devenir dans Bruxelles une copie des Exilez de la Ligue : Que pour lui (M. de Boüillon) il y trouveroit mieux son

compte que moi par sa capacité dans la guerre, & par les établissemens que l'Espagne lui pourroit donner; mas qu'il devoit toutefois se ressouvenir de M. d'Aumale, qui étoit tombé à rien dès qu'il n'avoit eu que la protection d'Espagne: Qu'il étoit necessaire & pour lui & pour moi de faire un fonds certain au dedans du Royaume, avant que de songer à se détacher du Parlement, & se resoudre même à en souffrir jusqu'à ce que nous eussions vû clair à la marche de l'armée d'Espagne, au campement de nos troupes, & à la declaration de M. de Turenne, qui étoit la piece décisive; parce qu'elle donnoit au Corps un parti independant des étrangers, ou plûtôt parce qu'elle formoit elle même un Parti purement François & capable de soutenir les affaires par son propre poids. Ce fut cette derniere consideration qui emporta Madame de Boüillon, qui étoit rentrée dans la chambre de son mari, aussi-tôt que les Generaux en furent sortis. Elle s'emporta même quand elle sçut que la Compagnie s'étoit separée sans resoudre de se rendre maître du Parlement & elle dit à Monsieur de Boüillon: Je, vous l'avois bien dit, que vous vous laisseriez aller à M. le Coadjuteur. Il lui répondit: Voulez-vous Madame, que

M. le Coadjuteur hazarde pour nos interêts de devenir l'Aumônier de Fuenſaldagne ? Eſt-il poſſible que vous n'ayez pas compris ce qu'il vous prêche depuis trois jours ? Je pris la parole ſans émotion, en diſant à Madame de Boüillon : Ne concevez-vous pas, Madame, que nous prendrons des meſures plus certaines, quand nos troupes ſeront hors de Paris. Quand nous aurons la réponſe de l'Archiduc, & quand la declaration de M. de Turenne ſera publique. Oüi, me repartit-elle ; mais le Parlement fera demain des pas qui rendront tous ces préalables que vous attendez, fort inutiles. Non, Madame, lui répondis-je : Je ſoutiens que quelques pas qu'il faſſe, nous demeurerons en état, pourvû que ces préalables réüſſiſſent, de nous mocquer du Parlement. Me le promettez-vous, reprit-elle ? Je m'y engage de plus, lui dis-je, & je vous le ſignerai de mon ſang. Vous le ſignerez tout à l'heure, s'écria-t-elle. Elle me lia le pouce avec de la ſoye, quoique ſon mari lui en pût dire, elle m'en tira du ſang avec le bout d'une éguille, & elle m'en fit ſigner un billet de cette teneur.

Je promets à Madame de Bouillon de demeurer uni avec Monſieur ſon mari contre

le Parlement, en cas que Monsieur de Turenne s'approche avec l'armée qu'il commande à vingt lieuës de Paris, & qu'il se declare pour la Ville. M. de Bouillon jetta cette belle promesse dans le feu, mais il se joignit avec moi pour faire connoître à sa femme, que si nos préalables réussissoient, nous demeurerions sur nos pieds, quoique pût faire le Parlement; & que s'ils ne réussissoient pas, nous aurions la joye de n'avoir pas causé une confusion, où la honte & la ruine étoient infaillibles, & où l'avantage de la Maison de Bouillon étoit problématique.

Comme la conversation finissoit, je reçûs un billet du Vicaire de Saint-Paul, qui me donnoit avis, que Toucheprés Capitaine des Gardes de M. d'Elbœuf avoit jetté quelque argent parmi les garçons de boutique de la rue S. Antoine, pour aller crier le lendemain contre la paix, dans la salle du Palais; & M. de Bouillon de concert avec moi écrivit sur l'heure à M. d'Elbœuf ces quatre ou cinq mots sur le dos d'une carte, pour lui faire voir qu'il avoit été bien pressé. *Il n'y a point de seureté pour vous demain au Palais.*

M. d'Elbœuf vint à l'heure même à l'Hôtel de Bouillon, pour sçavoir ce que

ce billet vouloit dire ; & M. de Bouillon lui dit, qu'il venoit d'avoir avis que le peuple s'étoit mis dans l'esprit, que M. d'Elbœuf & lui avoient intelligence avec le Mazarin, & qu'il ne croyoit pas qu'il fût judicieux de se trouver dans la foule, que l'attente de la deliberation attireroit infailliblement le lendemain dans la salle du Palais.

M. d'Elbœuf qui sçavoit bien qu'il n'avoit pas la voix publique, & qu'il ne seroit pas plus en sûreté chez lui qu'ailleurs, témoigna qu'il apprehendoit que son absence dans une journée de cette nature ne fût mal interpretée. M. de Bouillon qui ne lui avoit proposé que pour lui faire craindre l'émotion, prit l'ouverture de la difficulté qu'il lui en fit pour s'assurer encore plus de lui par une autre voye, en lui disant qu'il étoit effectivement persuadé qu'il feroit mieux d'aller au Palais ; mais qu'il ne devoit pas y aller comme une duppe, qu'il falloit qu'il y vînt avec moi, qu'il me laissât faire, & qu'il trouveroit un expedient naturel, & comme imperceptible en moi-même.

Le lendemain 28. Février j'allay au Palais avec M. d'Elbœuf, & je trouvai dans la salle une foule de peuple criant : Vive le Coadjuteur, point de paix, &

point de Mazarin. Comme M. de Beaufort entra en même tems par le grand escalier, les échos de nos noms qui se répandoient, faisoient croire aux gens, que ce qui ne se rencontroit que par un pur hazard, avoit été concerté pour troubler la deliberation du Parlement ; & comme en matiere de sédition tout ce qui la fait croire l'augmente, nous faillimes à faire en un moment, ce que nous travaillons depuis huit jours à empêcher.

Le premier President, & le President de Mesmes qui avoient supprimé de concert avec les autres Deputez, la réponse par écrit que la Reine leur avoit faite, pour ne point aigrir les esprits par des expressions un peu trop fortes à leur gré, qui y étoient contenues, ornerent de toutes les couleurs qu'ils purent les termes obligeans avec lesquels elle leur avoit parlé. L'on opina ensuite ; & après quelques contestations sur le plus ou le moins de pouvoir que l'on donneroit aux Deputez, on resolut de le leur dõner plein & entier, de prendre pour la conference tel lieu qu'il plairoit à la Reine de choisir, de nommer pour Deputez quatre Presidens, deux Conseillers de la Grand' Chambre, un de chaque Chambre des Enquêtes, un des Requêtes, un

ou deux de Messieurs les Generaux, un de chacune des Compagnies Souveraines, & le Prevôt des Marchands; d'en donner avis à M. de Longueville, & aux Deputez des Parlemens de Roüen & d'Aix, & d'envoyer dès le lendemain les Gens du Roy demander l'ouverture des passages, selon ce qui avoit été promis par la Reine. Le President de Mesmes surpris de ne trouver aucune opposition, ni de la part des Generaux, ni de la mienne, dit au premier President: Voilà un grand concert, & j'apprehende les suites de cette fausse moderation. Je croi qu'ils furent encore plus étonnez, quand les Huissiers furent venus dire que le peuple menaçoit de tuer tous ceux qui seroient d'avis d'une conference, avant que le Mazarin fût hors du Royaume. Nous sortîmes M. de Beaufort & moi; nous fismes retirer les séditieux, & la Compagnie sortit sans aucun peril. Je fus surpris moi même de la facilité que nous y trouvâmes. Mais elle donna une audace au Parlement qui faillit à le perdre.

Le 2. de Mars, Champlatreux fils du premier President apporta au Parlemeut de la part de son pere, une lettre de M. le Duc d'Orleans, & une de M. le Prince, où ils témoignoient tous deux la joye qu'ils avoient du pas que le Parlement

avoit fait : mais où en même tems ils nioient que la Reine eût promis l'ouverture des passages. Je ne puis exprimer la fureur qui parut dans le Corps & dans les particuliers, à cette nouvelle. Le premier President fut picqué de ce procedé, il s'en expliqua avec beaucoup d'aigreur au President Nesmond, que le Parlement lui avoit envoyé pour le prier d'en écrire en Corps à Messieurs les Princes. L'on manda aux Gens du Roy qui étoient partis le matin pour aller demander à Saint-Germain les Passeports necessaires aux Deputez, de declarer que l'on ne vouloit entrer en aucune conference, que la parole donnée au premier President ne fût executée. Je crus qu'il seroit à propos de prendre ce moment pour faire faire à la Compagnie quelques pas, qui marquassent à la Cour que toute la vigueur n'étoit pas éteinte : je sortis de ma place sous pretexte d'aller à la cheminée, je priai Pelletier frere de la Houssaye, de dire au bon homme Broussel de ma part, de proposer, vû le peu de bonne foy que l'on voyoit de la conduite de la Cour, de continuer les levées, & de donner de nouvelles commissions. La proposition fut reçue avec applaudissement. M. le Prince de Conti fut prié de les délivrer, & l'on nomma même six Conseillers pour y

travailler ſous lui.

Le 3. Mars l'on s'appliqua avec ardeur pour faire payer les taxes, auſquelles perſonne ne vouloit plus ſatisfaire, dans l'eſperance que la conference donneroit la paix. M. de Beaufort ayant pris ce tems, de concert avec M. de Bouillon, avec le Maréchal de la Motte & avec moi, pour eſſayer d'animer le Parlement, parla à ſa mode contre la contravention, il ajoûta qu'il répondoit au nom de ſes collegues, de deboucher dans quinze jours les paſſages s'il plaiſoit à la Compagnie de prendre une ferme reſolution de ne ſe plus laiſſer amuſer par des propoſitions trompeuſes, qui ne ſervoient qu'à ſurprendre de nouveau tout le Royaume, qui ſans ces bruits de negociation & de conference ſe ſeroit déja declaré pour la Capitale. Il eſt incroyable ce que ces vingt ou trente paroles produiſirent dans les eſprits. Il n'y eut perſonne qui n'eût jugé que le traité alloit être rompu. Ce ne fut plus cela un moment après, les Gens du Roy revinrent de Saint-Germain, ils apporterent des Paſſeports pour les Deputez, & un galimatias à proprement parler, pour la ſubſiſtance de Paris. On accorda de laiſſer paſſer 100. muids de bled par jour pour la Ville, encore avec l'affectation d'obmettre dans le premier paſ-

ſeport qui en fut expedié, le mot de par jour, pour s'en pouvoir expliquer ſelon les concurrences. Ce galimatias ne laiſſa pas de paſſer pour bon dans le Parlement : l'on ne s'y reſſouvenoit plus en tout de ce qui s'y étoit dit & fait un inſtant auparavant, & l'on ſe prepara pour aller dès le lendemain à la conference que la Reine avoit aſſignée à Ruelle. Nous nous aſſemblâmes chez M. de Bouillon dès le ſoir même, M. le Prince de Conti, Meſſieurs de Beaufort, d'Elbœuf, le Maréchal de la Motte, M. de Briſſac, le Preſident de Belliévre & moi, pour reſoudre s'il étoit à propos que les Generaux deputaſſent. M. d'Elbœuf qui avoit envie d'avoir la commiſſion, inſiſta beaucoup pour l'affirmative. Il fut tout ſeul de ſon ſentiment, parce que nous jugeâmes qu'il ſeroit ſans comparaiſon plus ſage de demeurer pleinement dans la liberté de le faire ou de ne le pas faire, ſelon les occaſions que nous en aurions. Y eut-il rien de moins judicieux que d'envoyer à la conference de Ruelle, dans le tems que nous étions ſur le point de conclure avec l'Eſpagne ? Que nous diſions à tous momens à l'Envoyé, que nous nous ne ſouffrions cette conference que parce que nuus étions aſſurez que nous la romprions par le moyen du peuple quand il nous plairoit ? M. de Bouil-

lon qui commençoit à ſortir, & qui étoit allé ce jour là même reconnoître le poſte où il vouloit former un camp, nous en fit enſuite la propoſition, comme d'une choſe qui ne lui étoit venue que du matin. M. le Prince de Conty n'eut pas la force d'y conſentir, parce qu'il n'avoit pas conſulté ſes Oracles. Il n'eut pas la force d'y reſiſter, parce qu'il n'oſoit pas conteſter à M. de Bouillon une propoſition de guerre. Meſſieurs de Beaufort, de la Motte, de Briſſac, de Belliévre, que nous avions averti, & qui ſçavoient le deſſous des cartes, y donnerent avec approbation. M. d'Elbœuf s'y oppoſa par de méchantes raiſons. Je me joignis à lui pour mieux couvrir nôtre jeu; & repreſentant à la Compagnie, que le Parlement ſe pourroit plaindre de ce que l'on feroit un mouvement de cette ſorte, ſans ſa participation, M. de Bouillon me repartit d'un ton de colere, qu'il y avoit plus de cinq ſemaines que le Parlement ſe plaignoit au contraire, de ce que les Generaux ni les troupes n'oſoient montrer le nez hors des portes: qu'il ne s'étoit pas ému de leur crierie, tant qu'il avoit cru qu'il y auroit du peril à les expoſer à la campagne; mais qu'ayant reconnu un poſte où elles ſeroient autant en ſûreté qu'à Paris, & d'où elles pour-

roient agir encore plus utilement, il étoit raisonnable de satisfaire le public.

Le quatriéme Mars les Deputez sortirent pour Ruelle, & nôtre armée sortit pour le camp entre Marne & Seine. L'infanterie fut postée à Ville-Juif & à Bicêtre ; la cavalerie à Vitry & à Ivry. L'on fit un pont de bateaux sur la riviere au Port à l'Anglois, défendu par des redoutes,& il y avoit du canon. Ceux qui dans le Parlement étoient bien intentionnez pour le Parti, se persuaderent qu'elle alloit agir avec beaucoup plus de vigueur ; & ceux qui étoient à la Cour, se figurerent que le peuple qui ne seroit plus échaufé par les gens de guerre en seroit plus souple. S. Germain même donna dans ce panneau, & le President de Mesmes y fit fort valoir tout ce qu'il avoit dit en sa place à Messieurs les Generaux, pour les obliger à prendre la campagne avec les troupes. Senneterre qui étoit le plus habile homme de la Cour, ne les laissa pas longtems dans cette erreur, & il dit au premier President de Mesmes, qu'ils étoient dupez, & qu'ils s'en appercevroient au premier jour. Je dois à la verité le témoignage d'une parole qui marque la capacité de cet homme. Le premier President qui étoit tout d'une piece, & qui ne voyoit jamais deux

choses à la fois, s'étant écrié sur le camp de Ville-Juif, avec un transport de joye, que le Coadjuteur n'auroit plus tant de crieurs à gage dans la salle du Palais, & le President de Mesmes ayant ajoûté ni tant de coupeurs de jarrets; Senneterre repartit à l'un & l'autre: L'interêt du Coadjuteur n'est pas de vous tuer, Messieurs, mais de vous assujettir; le peuple lui suffiroit pour le premier, le camp lui est admirable pour le second : s'il n'est pas plus homme de bien, qu'on le croit ici, nous avons pour long-tems la guerre civile. Le Cardinal avoua dès le lendemain que Senneterre avoit vû clair : car M. le Prince conçût, que nos troupes qui ne se pouvoient attaquer au poste qu'elles avoient pris, lui feroient plus de peine que si elles étoient demeurées dans la Ville, & nous commençâmes à parler plus haut dans le Parlement que nous n'avions accoûtumé.

L'après-dînée du 4. nous fournit une occasion. Les Deputez étant arrivez sur les 4. heures à Ruelle, apprirent que M. le Cardinal Mazarin étoit un des nommez par la Reine pour assister à la conference. Ceux du Parlement prétendirent qu'ayant été condamné par la Compagnie, ils ne pouvoient conferer avec

lui. M. le Tellier leur dit de la part de M. le Duc d'Orleans, que la Reine trouvoit étrange que le Parlement ne se contentât pas de traitter comme d'égal avec son Roy, mais qu'il voulût encore porter son autorité jusques à se donner la licence d'exclure même des Deputez. Le premier President demeura ferme, & la Cour persistant de son côté, l'on fut sur le point de rompre. Le President le Cogneux, & Longueil, avec lesquels nous avions un commerce secret, nous avoient donné avis de ce qui se passoit. Nous leur mandâmes de ne se point rendre & de faire voir comme en confidence au President de Mesmes & à Menardeau, qui étoient tous deux très-dépendans de la Cour, un bout de Lettre de moi à Longueil, dans lequel j'avois mis comme par par apostille ces paroles: *Nous avons pris nos mesures, nous sommes en état de parler plus decisivement, que nous n'avons cru le devoir jusques-ici, & je viens encore depuis ma Lettre écrite, d'apprendre une nouvelle qui m'oblige à vous avertir que le Parlement se perdra, s'il ne se conduit tres-sagement.* Cela joint au discours que nous fîmes le matin devant le feu de la Grand'-Chambre, obligea les Deputez à ne se point relacher sur la presence du Cardinal à la conference, qui étoit un chapi-

tre ſi odieux au peuple que nous euſſions perdu tout credit auprès de lui, ſi nous l'euſſions ſouffert ; & par cette conſideration nous euſſions été forcez de fermer les portes aux Deputez à leur retour, s'ils l'euſſent fait. Comme la Cour vit que ſes collegues avoient demandé d'être eſcortez pour venir à Paris, elle ſe radoucit. M. le Duc d'Orleans envoya querir le premier Preſident & le Preſident de Meſmes. L'on chercha des expediens, & l'on trouva celui de nommer deux Deputez de la part du Roy, & deux de la part de l'Aſſemblée, qui confereroient dans une chambre de M. le Duc d'Orleans, ſur les propoſitions qui ſeroient faites de part & d'autre, & qu'ils en feroient enſuite le rapport aux autres Deputez, & du Roy & des Compagnies. Ce temperament qui ne ſauvoit pas au Cardinal le chagrin de n'avoir pû conferer avec le Parlement, & qui l'obligea de quitter Ruelle & de s'en retourner à Saint-Germain, fut accepté avec joye.

Je vous remarquerai les principales deliberations qu'on fit dans le cours de la conference, & je les mettrai par l'ordre des jours dans la ſuite de celle du Parlement, avec les autres incidens qui ſe trouveront avoir rapport avec les uns & les autres.

Ce même jour cinq Mars D. Franciſco

Pitastre second Envoyé de l'Archiduc arriva à Paris avec les réponses que lui & le Comte de Fuensaldagne faisoient aux premieres depêches de D. Joseph d'Illescas de traiter avec tout le monde, avec une instruction de quatorze pages de petites lettres pour M. de Bouillon, une lettre de l'Archiduc fort obligeante pour M. le Prince de Conti, & un billet pour moi très-galant, mais très-substantiel, du Comte de Fuensaldagne. Il portoit, *que le Roy son Maître me declaroit qu'il ne vouloit pas se fier à ma parole; mais qu'il prendroit toute confiance en celle que j'ai donnée à Monsieur de Bouillon.* L'instruction me la témoignoit toute entiere, & j'ai connu la main de M. & de Madame de Bouillon dans le caractere de Fuensaldagne.

Nous nous assemblâmes deux heures après l'arrivée de l'Envoyé dans la chambre de M.le Prince de Conti à l'Hôtel de Ville, pour y prendre resolution, & la scene fut assez curieuse. M. le Prince de Conti & M.de Lõgueville, inspirez parM. de la Rochefoucault,vouloiẽt se lier presque sans restriction avec l'Espagne;parce que les mesures qu'ils avoient cru prẽdre avec la Cour,par le canal de Flamarin,ayant manqué,ils se jetterẽt à corps perdu à l'autre extremité. M. d'Elbœuf qui ne cherchoit que de l'argent taupoit à tout

ce qu'il lui en montroit. M. de Beaufort persuadé par Madame de Montbazon, qui le vouloit vendre cher aux Espagnols, faisoit du scrupule de s'engager par un traité signé avec les ennemis de l'Etat. Le Maréchal de la Motte declara qu'il ne pouvoit rien resoudre sans M. de Longueville, & Madame de Longueville doutoit que Monsieur son mari y voulût entrer. C'étoit les mêmes personnes qui avoient conclu toutes d'une voix, quinze jours devant, de demander à l'Archiduc un plein pouvoir pour traiter avec lui. M. de Bouillon leur dit, qu'il ne pouvoit concevoir que l'on pût seulement balancer à traiter avec l'Espagne, après les pas que l'on avoit fait vers l'Archiduc: Qu'il les prioit de se ressouvenir qu'il avoit tout dit à son Envoyé, & qu'il n'attendoit que son pouvoir & ses propositions pour conclurre avec lui; qu'il les envoyoit en la forme du monde la plus honnête; qu'il faisoit plus, qu'il faisoit marcher ses troupes sans attendre leurs engagemens, qu'il marchoit lui-même, & qu'il étoit déja sorti de Bruxelles; qu'il les supplioit de considerer que le moindre pas en arriére, après des avances de cette nature, pouvoit faire prendre aux Espagnols des mesures aussi contraires à nôtre sûreté qu'à nôtre honneur.

Que

Que les demarches si peu concertées du Parlement nous donneroient tous les jours de justes apprehensions d'en être abandonnez. Que j'avois ces jours passez avancé & justifié que le credit que M. de Beaufort & moi avions dans le peuple, étoit plus propre à faire un mal qu'il n'étoit pas de nôtre interêt de faire, qu'à nous donner la consideration dont nous avions besoin : Qu'il croyoit que nous tirerions de nos troupes plus d'avantage que nous n'en avions tiré jusques-ici ; mais que ces troupes n'étoient pas encore assez fortes pour nous en donner à proportion de ce que nous en avions besoin, si elles n'étoient elles-mêmes soutenues par une protection puissante, au moins dans les commencemens ; qu'ainsi il falloit traiter & même conclure avec l'Archiduc, non pas toutefois à toutes conditions. Que ses Envoyez nous en apportoient la carte blanche, mais que nous devions aviser à ce dont nous la devions remplir ; qu'il nous promettoit tout, parce que dans les Traitez, les plus forts peuvent tout promettre ; mais que le plus foible s'y doit conduire avec beaucoup de reserve, parce qu'il ne peut pas se soutenir seul. Qu'il connoissoit les Espagnols, qu'il avoit déja eu des affaires avec eux, & que c'étoient les gens

du monde avec lesquels il étoit le plus necessaire de conserver la prudence, particulierement à l'abord, & la reputation. Qu'il seroit au desespoir que leurs ennemis eussent la moindre lueur du balancement de Messieurs de Beaufort & de la Motte, ni de la facilité de Messieurs de Conty & d'Elbœuf. Qu'il les conjuroit & les uns & les autres de lui permettre de menager pour les premiers jours D. Joseph d'Illescas & D. Francisco Pitastro: Et que comme il n'étoit pas juste que M. le Prince de Conty & les autres s'en rapportassent à lui seul, il les prioit de trouver bon qu'il n'y fist pas un pas que de concert avec le Coadjuteur. Qu'il avoit declaré publiquement dès le premier jour de la guerre civile, qu'il n'en tireroit jamais quoique ce soit pour lui, ni dans le mouvement, ni dans l'accommodement, & que par cette raison il ne pouvoit être suspect à personne.

Ce discours de M. de Boüillon emporta tout le monde. On nous chargea lui & moi d'agiter ces matieres avec les Envoyez d'Espagne, pour en rendre compte le lendemain à M. le Prince de Conty & aux autres Generaux. J'allai au sortir de chez Monsieur de Conty, chez Monsieur de Bouillon avec lui & Madame sa femme que nous remenâmes aussi de l'Hôtel de Ville. Nous consultâmes

la maniere dont nous devions agir avec les Envoyez. Elle n'étoit pas sans embarras dans un Parti, dont le Parlement faisoit le corps & dont la constitution presente étoit une conference ouverte avec la Cour. M. de Bouillon m'assura que les Espagnols n'entreroient point dans le Royaume, que nous ne fussions engagez à ne poser les armes qu'avec eux; c'est-à-dire, en traittant la paix generale : Et quelle asśûrance de prendre cet engagement dans une conjoncture, où nous ne pouvions pas asśûrer que le Parlement ne fist la particuliere d'un moment à l'autre? Nous avions de quoi chicaner & retarder les demarches; mais comme nous n'avions pas encore de second courrier de M. de Turenne, dont les desseins nous étoient bien plus connus que le succès qu'il pouvoit avoir, & que d'ailleurs nous étions avertis qu'Antoville, qui commandoit la Compagnie des Gendarmes de M. de Longueville,& qui étoit son negociateur en titre d'office, avoit déja fait un voyage en secret à Saint Germain; nous ne voyïons pas de fondemens assez solides pour y appuyer du côté de la France le projet que nous aurions pû faire, de nous soutenir sans le Parlement, ou plûtôt contre le Parlement. M. de Bouillon y eût pû trouver

ſon compte ; mais j'obſervai qu'il ſe faiſoit juſtice dans ſon interêt, ce qui eſt une des qualitez les plus rares. Et il répondit à Madame de Bouillon, qui n'étoit pas ſur cela ſi ſainte que lui : Si je diſpoſois, Madame, du peuple de Paris, & que je trouvaſſe mon interêt dans une conduite qui perdît M. le Coadjuteur & M. de Beaufort ; ce que je pourrois faire pour leur ſervice, & ce que je devrois faire pour mon honneur, ſeroit d'accorder ce qui ſeroit de mon avantage, avec ce qui pourroit empêcher leur ruine. Nous ne ſommes pas en cet état, je ne puis rien dans le peuple, il y peut tout. Il y a quatre jours que l'on ne nous dit autre choſe, ſi ce n'eſt que leur interêt n'eſt pas de s'employer pour aſſujettir le Parlement, & l'on vous le prouve en vous diſant que l'on ne veut pas ſe charger dans la poſterité de la honte d'avoir mis Paris entre les mains du Roy d'Eſpagne, pour devenir lui-même l'Aumônier du Comte de Fuenſaldagne ; & que l'autre ſeroit encore beaucoup plus idiot qu'il n'eſt, s'il ſe pouvoit reſoudre à ſe naturaliſer Eſpagnol, portant comme il porte le nom de Bourbon. Voilà ce que M. le Coadjuteur nous a repeté dix fois depuis quatre jours pour vous faire entendre que ni lui, ni M. de Beaufort ne

veulent point opprimer le Parlement par le peuple; parce qu'ils se sont persuadez qu'ils ne se pourroient maintenir que par la protection d'Espagne dont le premier soin dans la suite seroit de les decrediter eux-mêmes dans le public. Ai-je bien compris vôtre sentiment, me dit M. de Boüillon, en se retournant vers moi? Et puis il me dit, en continuant; Ce qui nous convient, posé ce fondement, est d'empêcher que le Parlement ne nous mette dans la necessité de faire ce qui n'est pas, par ces raisons, de nôtre interêt. Nous avions pris pour cet effet des mesures, & nous avions lieu d'esperer qu'elles réussiroient; mais si nous nous trouvions trompez par l'évenement, ou si le Parlement se porte malgré nous à une paix honteuse où nous ne rencontrerions pas même nôtre seureté, que ferons nous? Je vous le demande d'autant plus instamment, que cette résolution est le préalable de celle qu'il faut prendre dans ce moment sur la maniere dont il est à propos de conclure avec les Envoyez de l'Archiduc. Je répondis à M. de Boüillon ces propres paroles, que je transcrivis un quart d'heure après sur la table même du cabinet de Monsieur de Boüillon.

Si nous ne pouvons retenir le Parle-

ment par les considerations & par les mesures que nous avons déja tant rebattuës, mon avis seroit, plûtôt que de nous servir du peuple pour l'abattre, que nous le devrions laisser agir, & suivre sa pente, & nous abandonner à la sincerité de nos intentions. Je sçai que le monde qui ne juge que par les évenemens ne leur fera pas justice; mais je sçai aussi qu'il y a beaucoup de rencontres, où il faut esperer uniquement de son devoir les bons évenemens. Je ne repeterai point ici les raisons qui marquent clairement les regles de nôtre devoir en cette conjoncture. La lettre y est grosse pour M. de Beaufort & moi. Il ne m'appartient pas d'y vouloir lire ce qui vous touche; mais je ne laisserai pas de prendre la liberté de vous dire que j'ai observé qu'il y a des heures dans chaque jour, où vous avez aussi peu de disposition que moi à vous faire Espagnol. Il faut d'autre part se défendre de la tirannie, que nous avons cruellement essuyée. Voici mon avis. Il faut que Messieurs les Generaux signent dès demain un traité avec l'Espagne, par lequel elle s'engage de faire entrer incessamment son armée en France, jusques au Pont-avere, & de ne lui donner de mouvement, au moins en-deça de ce poste, que celui qui sera concerté avec nous.

Comme j'achevois de prononcer cette periode, Richemont entra, qui nous dit qu'il y avoit dans la chambre un courrier de M. de Turenne qui avoit crié très-haut en entrant dans la cour, Bonne nouvelle, & qui ne s'étoit pas voulu toutefois expliquer avec lui en montant les degrez. Le courrier qui étoit un Lieutenant du Regiment de Turenne voulut nous le dire avec apparat, & il s'en acquitta très-mal. La Lettre de M. de Turenne à M. de Boüillon étoit très-courte un billet qu'il m'écrivoit n'étoit pas plus ample; un papier plié en Memoire pour Mademoiselle de Boüillon sa sœur étoit en chiffre. Nous en apprîmes pourtant assez pour ne pas douter qu'il ne se fût declaré; que son armée qui étoit la meilleure sans contredit qui fût en Europe, ne se fut engagée avec lui, & qu'Erlac Gouverneur de Brissac qui avoit fait tous ses efforts au contraire; n'eût été obligé de se retirer dans sa place avec mille ou 1200. hommes qu'il avoit pû débaucher.

Un quart d'heure après que le courrier fut entré, il se ressouvint qu'il avoit dans sa poche une lettre du Vicomte de la Mare qui servoit dans la même armée, mon parent proche & mon ami intime; qui me donnoit en son particu-

lier toutes les aſsûrances imaginables, & qui ajoûtoit qu'il marcheroit avec deux mille chevaux droit à nous, & que M. de Turenne le devoit ſuivre un tel jour en un tel lieu avec le gros. C'eſt ce que M. de Turenne mandoit en chiffre à Mademoiſelle de Boüillon.

Vous êtes ſurpriſe ſans doute de ce que M. de Turenne, qui en toute ſa vie n'avoit, je ne dis pas été de Parti, mais qui n'avoit jamais oüi parler d'intrigue, s'aviſa de ſe declarer contre la Cour étant General de l'armée du Roy, & de faire une action ſur laquelle je ſuis aſſeuré que le Balafré, ou l'Amiral de Coligny auroit balancé. Vous le ſerez bien davantage quand je vous aurai dit que je ſuis encore à deviner ſon motif. M. ſon frere & Madame ſa belle-ſœur m'ont juré que tout ce qu'ils en ſçavoient, étoit que ce n'étoit point à leur conſideration, & que Mademoiſelle de Boüillon qui étoit ſon unique confidente, ou n'en a rien ſçû, ou en a toûjours fait un myſtere. La maniere dont il ſe conduiſit dans cette conſideration, qui ne le retint que quatre ou cinq jours, eſt auſſi ſurprenante. Je n'en ai jamais pû rien tirer ni de lui ni de ceux qui lui manquerent. Il a fallu un merite auſſi eminent que le ſien pour n'être pas obſcurci par un évenement de cette na-

ture. Et cet exemple nous apprend que la malignité n'eſt pas tellement le caractere des ames vulgaires, que les plus extraordinaires n'y ſoient ſujettes en certaines rencontres.

Je reprens le fil du diſcours que je faiſois à M. & à Madame de Boüillon quand le courrier de M. de Turenne nous interrompit. Mon avis eſt que les Eſpagnols s'engagent à s'avancer juſques à Pont-avere, & à n'agir au moins en deçà de ce poſte, que de concert avec nous. Nous ne faiſions aucune difficulté à nous engager, à ne poſer les armes que lorſque la paix generale ſeroit concluë, pourvû qu'ils demeuraſſent auſſi dans la parole qu'ils nous ont fait porter au Parlement; Qu'ils s'en rapporteroient à ſon arbitrage. Cette parole n'eſt qu'une chanſon; mais cette chanſon nous eſt bonne, parce qu'il ne nous ſera pas difficile d'en faire quelque choſe de ſolide: Et il n'y a qu'un quart d'heure que mon ſentiment n'étoit pas que nous allaſſions ſi loin avec les Eſpagnols; & quand le courrier de M. de Turenne eſt entré, j'étois ſur le point de vous propoſer un expedient qui les eût à mon avis ſatisfaits à beaucoup moins; mais comme la nouvelle que nous venons de recevoir nous fait voir que M. de Turenne eſt aſſûré de ſes troupes, & que

la Cour n'en a point qu'elle lui puisse opposer que celles qui nous assiegent, je suis persuadé que non-seulement nous leur pouvons accorder ce point ; mais que nous devrions nous le faire demander, s'ils ne s'en étoient point avisez. Nous avons deux avantages : Premierement, que les deux interessez que nous avons dans nôtre Parti, qui sont le public & le particulier, s'y accordent fort bien ensemble, ce qui n'est pas commun. Secondement, les chemins pour arriver aux uns & aux autres s'uniront & se retrouveront même d'assez bonne heure, ce qui est encore plus rare. L'interêt veritable du public est la paix generale, celui des Compagnies est le rétablissement de l'ordre : De vous, Monsieur, des autres, & de moi, de contribuer à tous ceux que je viens de marquer; & d'y contribuer en telle sorte que nous ne soyons, ou que nous en paroissions les auteurs. Tous les autres avantages sont attachez à celui-là; & pour les avoir il faut à mon avis faire voir qu'on les meprise. Vous sçavez la profession publique que j'ai faite de ne vouloir jamais rien tirer à mon particulier de cette affaire, je la tiendrai jusqu'au bout. Vous n'êtes pas aux mêmes conditions, vous voulez Sedan, & vous avez raison. M. de Beaufort veut

l'Amirauté, & il n'a pas tort. M. de Longueville a d'autres prétentions, à la bonne heure. M. le Prince de Conti & Madame de Longueville ne veulent plus dépendre de M. le Prince : ils n'en dépendront plus. Pour venir à toutes ces fins, le premier préalable est de n'en avoir aucun ; de songer uniquement à la paix generale, de signer dès demain avec les ennemis les engagemens les plus positifs & les plus sacrez, de joindre pour plaire encore plus au peuple avec l'article de la paix generale, l'exclusion du Cardinal Mazarin, comme de son ennemi mortel. Faire avancer en diligence l'Archiduc à Pont-avere & M. de Turenne en Champagne ; d'aller sans perdre un moment proposer au Parlement ce que D. Joseph d'Illescas lui a déja proposé touchant la paix generale, le faire opiner à nôtre mode, à quoi il ne manquera pas dans l'état où il nous verra, & d'envoyer ordre aux Deputez de Ruelle, ou d'obtenir de la Reine un lieu pour la tenuë de la conference pour la paix generale, ou de revenir dès le lendemain reprendre leurs places au Parlement. Je ne desespere pas que la Cour qui se verra à la derniere extremité, n'en prenne le parti ; auquel cas, n'est-il pas vrai qu'il n'y peut rien avoir de plus glorieux pour nous ? Et si

elle ne s'y pouvoit résoudre, je sçai bien que le Roy d'Espagne ne nous en feroit pas les arbitres comme il nous l'a fait dire. Mais je sçais bien aussi que ce que je vous disois tantôt n'être qu'une chanson, ne laisseroit pas d'obliger les Ministres à garder des égards qui ne peuvent être que très-avantageux à la France. Que si la Cour refuse cette proposition, pourroit-elle tenir ce refus pendant deux mois durant ? Toutes les Provinces qui branlent ne se declareront-elles pas, & l'armée de M. le Prince est-elle en état de tenir contre celle d'Espagne, contre celle de M. de Turenne, & contre la nôtre ? Ces deux dernieres mises ensemble nous mettent au-dessus des apprehensions que nous avons eues jusqu'ici des forces étrangeres. Elles dépendront beaucoup plus de nous, que nous ne dépendrons d'elles : nous serons maîtres de Paris par nous mêmes, & d'autant plus sûrement que nous le serons par le Parlement qui sera toûjours le mieux par lequel nous tiendrons le peuple, dont on n'est jamais plus assûré que quand on ne le tient pas immediatement. La declaration de M. de Turenne est l'unique voye qui nous peut conduire à ce que nous n'aurions pas seulement imaginé, qui est l'union d'Espagne & du Parlement pour nôtre défen-

ſe, en ce que la deuxiéme propoſition pour la paix generale devient ſolide & réelle par la declaration de M. de Turenne : Elle met la poſſibilité à l'execution, elle nous donne lieu d'engager le Parlement avec lequel nous ne pouvons rien faire, qui au moins ne ſoit bon en un ſens. Mais il n'y a que ce moment où ces engagemens ſoient poſſibles & utiles. Le premier Preſident & le Preſident de Meſmes ſont abſens, & nous ferons paſſer ce qu'il nous plaira dans la Compagnie ſans comparaiſon plus aiſément que s'ils étoient preſens. S'ils executent fidellement ce que le Parlement leur aura commandé par l'Arrêt que nous lui aurons fait donner, duquel je vous ai parlé ci-devant, nous aurons nôtre compte, & nous réunirons le Corps pour le grand œuvre de la paix generale. Si la Cour s'opiniâtre à rebuter nôtre propoſition, & que ceux des Deputez qui ſont attachez à elle ne veulent pas ſuivre nôtre mouvement, & refuſent de courir nôtre fortune, nous ne trouverons pas moins nôtre avantage d'un autre ſens ; nous demeurerons avec le Corps du Parlement, dont les autres ſeront les deſerteurs : nous en ſerons encore plus les maîtres. Voilà mon avis que je m'offre de ſigner & de propoſer au Parlement, pourvû que vous

ne me laissiez pas échapper la conjoncture dans laquelle il est bon ; car s'il arrivoit du changement du côté de M. de Turenne avant que je lui eusse parlé, je combattrois ce sentiment avec d'autant plus d'ardeur que je le propose.

Madame de Boüillon qui m'avoit jusques-là trouvé trop moderé à son gré, fut surprise au dernier point de cette proposition, & elle lui parut bonne ; parce qu'elle lui parut grande. M. son mari me dit : Il n'y a rien de plus beau que ce que vous me proposez, il est possible ; mais il est pernicieux pour tous les particuliers. L'Espagne nous promettra tout, mais elle ne nous tiendra rien, dès que nous lui aurons promis de ne traiter avec la Cour qu'à la paix generale. Cette paix est son unique but, & elle nous abandonnera toutes les fois qu'elle la pourra avoir sans nous. Et si nous faisons tout d'un coup ce grand effort que vous proposez, elle la pourra avoir infailliblement en quinze jours ; parce qu'il sera impossible à la France de ne la pas faire, même avec précipitation : Ce qui sera d'autant plus facile que je sçai de science certaine, que les Espagnols la veulent en toute maniere & même avec des conditions si peu avantageuses pour eux, que vous en seriez étonnez. Cela posé, en quel

état nous trouverions-nous le lendemain que nous aurions fait, ou plûtôt procuré la paix generale ? Nous aurons de l'honneur, je l'avouë, mais cet honneur nous empêcheroit-il d'être les objets de la haine & de l'execration de nôtre Cour ? La Maison d'Autriche reprendra-t-elle les armes quand on nous arrêtera quatre mois après ? Vous me répondrez que nous pourrons stipuler des conditions avec l'Espagne, qui nous mettront à couvert de ces insultes ; mais je crois avoir prévenu cette objection, en vous assûrant par avance qu'elle est si pressée dans le dedans par ses necessitez domestiques, qu'elle ne balancera pas un moment à sacrifier à la paix toutes les promesses les plus solemnelles qu'elle nous auroit pû faire ; & à cet inconvenient je ne trouve aucun remede. Si l'Espagne nous manque dans la parole qu'elle nous aura donnée de l'exclusion du Mazarin, où en sommes-nous ? Et la gloire de la paix generale recompensera-t-elle dans le peuple dont vous sçavez qu'il est l'horreur, la conservation d'un Ministre pour la perte duquel nous avons pris les armes ? Je veux que l'on me tienne parole, & que l'on excluë du ministere le Cardinal ; n'est-il pas vrai que nous demeurerions toûjours exposez à la vengeance de la Reine, au ressenti-

ment de M. le Prince, & de tous les ſujets, avec toutes les ſuites qu'une Cour outragée peut donner à une action de cette nature? Il n'y a point de veritable gloire que celle qui peut durer, la paſſagere n'eſt qu'une fumée, celle que nous tirerons de la paix eſt des plus legeres, ſi nous ne la ſoutenons par des établiſſemens qui joignent à la reputation de la bonne intention celle de la ſageſſe. Sur tout j'admire vôtre deſintereſſement & je l'eſtime, mais je ſuis aſsûré que vous n'aprouveriez pas le mien, s'il alloit auſſi loin que le vôtre. Vôtre Maiſon eſt établie, conſiderez la mienne, & jettez les yeux ſur l'état où eſt cette Dame, ſur celui où ſont le pere & les enfans.

Je répondis à ces raiſonnemens par ceux que je crus trouver en abondance dans la conſideration que les Eſpagnols ne pourroient s'empêcher d'avoir pour nous, en nous voyant maîtres abſolus de Paris, de 8000. hommes de pied, & 3000. chevaux à ſa porte, & de l'armée de l'Europe la mieux garnie qui marchoit à nous. Je n'oubliai rien pour le perſuader de mes ſentimens: il fit tout ce qu'il put pour me perſuader les ſiens qui étoient de faire toûjours croire aux Envoyez de l'Archiduc, que nous étions tout-à-fait reſolus de nous engager avec eux

pour la paix generale ; mais de leur dire en même tems, que nous croyions qu'il seroit beaucoup mieux d'y engager le Parlement ; ce qui ne se peut faire que peu à peu, & comme insensiblement ; d'amuser par ce moyen les Envoyez, en signant avec eux un traité qui ne seroit que comme un préalable de celui que l'on projettoit avec le Parlement, lequel par consequent ne nous obligeroit encore à rien de tout-à fait positif à l'égard de la paix generale, qui toutefois les contenteroit suffisamment pour faire avancer leurs troupes. Comme dans nôtre traité avec l'Espagne nous nous laissions toûjours une porte de derriere ouverte par la clause qui regardoit le Parlement, nous nous en servirions pour l'avantage du public, si la Cour ne se mettoit à la raison.

Ces considerations quoique sages & mêmes profondes, ne me convainquirent pas ; parce que la conduite que M. de Boüillon inferoit, me paroissoit impratiquable. Je concevois bien qu'il amuseroit les Envoyez, mais je ne me figurois pas comment il amuseroit le Parlement qui traitoit actuellement avec la Cour, qui avoit déja ses Deputez à Ruelle, & qui de toutes ses saillies retomberoit toûjours, même avec préci-

pitation, à la paix. Je considerai qu'il n'y avoit qu'une declaration publique qui le pût retenir dans la pensée où il étoit; que selon les principes de M. de Boüillon cette declaration ne pourroit point se faire, & que ne se faisant point, & le Parlement par consequent allant son chemin, nous tomberions (si quelques-unes des cordes manquoient) dans la necessité de recourir au peuple, ce qui seroit le plus mortel de tous les inconveniens.

M. de Boüillon m'interrompit à ces mots; Si quelques-unes de nos cordes manquoient, pour me demander ce que j'entendois par-là; & je lui répondis; Par exemple, Monsieur, si M. de Turenne mouroit à l'heure qu'il est, si son armée se revoltoit, comme il n'a pas tenu à Erlac que cela fût, que deviendrions-nous si nous n'avions pas engagé le Parlement? Des Tribuns du peuple le premier jour, le second des Valets du Comte de Fuensaldagne: c'est ma vieille chanson, tout avec le parlement, rien sans lui. Nous disputâmes sur ce ton trois ou quatre heures pour le moins: nous ne nous persuadâmes point, & nous convinmes d'agiter le lendemain la question chez M. le Prince de Conti, en presence de Messieurs de Beaufort, d'Elbœuf, de la Motte, de Noirmoutier, de Brissac & de Bel-

liévre. Je ſortis de chez lui fort embarraſſé, j'étois perſuadé que ſon raiſonnement dans le fond n'étoit pas ſolide, & je le ſuis encore. Je voyois que la conduite que ce raiſonnement inſpiroit, donnoit ouverture à toutes ſortes de traitez particuliers; & ſçachant que les Eſpagnols avoient confiance en lui, je ne doutois point qu'il ne donnât à leurs Envoyez tous les jours qu'il lui plairoit. J'eus encore bien plus d'apprehenſion en revenant chez moi où je trouvai une lettre en chiffre de Madame de Leſdiguieres, qui me faiſoit des offres immenſes de la part de la Reine; le payement de mes dettes, des Abbaïes, la nomination au Cardinalat. Un petit billet à part portoit ces paroles: *La declaration de l'Armée d'Allemagne met tout le monde ici dans la conſternation.* Je jugeai que l'on ne manqueroit pas de faire des tentatives auprès des autres comme on en faiſoit auprès de moi, & je crus que puiſque M. de Boüillon commençoit à ſonger aux petites portes dans un tems où tout nous rioit, les autres auroient peine à ne pas prendre les grandes, que je ne doutois plus depuis la déclaration de M. de Turenne, qu'on ne leur ouvrît avec ſoin. Ce qui m'affligeoit plus que tout le reſte, étoit que je ne voyois pas le fond de l'eſprit & du deſſein

de M. de Boüillon. J'avois cru jusques-là l'un plus vaste ; & l'autre plus élevé qu'ils ne me paroissoient en cette occasion, qui étoit pourtant la décisive, puisqu'il y alloit d'engager, ou de ne pas engager le Parlement. Il m'avoit pressé plus de vingt fois de faire ce que je lui offrois presentement. La raison qui me donnoit lieu de lui offrir ce que j'avois toûjours rejetté, étoit la declaration de M. son frere qui lui donnoit encore plus de force qu'à moi. Au lieu de la prendre il s'affoiblit, parce qu'il croit que le Mazarin lui cedera Sedan ; il s'attache dans cette vûë à ce qu'il lui peut donner purement, il prefere ce petit interêt à celui qu'il pouvoit trouver à donner la paix à l'Europe. Ce pas m'a obligé à vous dire, que quoiqu'il eût de très-grandes parties, je doute qu'il ait été aussi capable qu'on l'a cru, des grandes choses qu'il n'a pas faites. Il n'y a point de qualitez qui déparent tant celles d'un honnête homme, que de n'être pas juste à prendre le moment décisif de la reputation. On ne le manque presque jamais que pour prendre celui de la fortune ; & c'est en quoi l'on se trompe pour l'ordinaire doublement. Il ne fut pas à mon avis habile homme en cette occasion, parce qu'il y voulut être fin : cela est arrivé assez souvent.

Nous nous trouvâmes le lendemain chez M. le Prince de Conti, Madame de Longueville qui étoit acouchée de M.ſon fils plus de ſix ſemaines auparavant, & dans la chambre de laquelle on avoit parlé plus de vingt fois d'affaires, ne ſe trouva point à ce Conſeil : je crus du myſtere à ſon abſence, la matiere y ayant été debatuë par M. de Boüillon & par moi, ſur les mêmes principes agitez chez lui. M. le Prince de Conti fut du ſentiment de M. de Boüillon, & avec des circonſtances qui me firent juger qu'il y avoit de la negociation. M. d'Elbœuf fut doux comme un agneau, & il me parut qu'il eût encheri, s'il eût oſé ſur l'avis de M. de Boüillon. Le Chevalier de Frage frere de la vieille Freſne, qui ne ſervoit dans nôtre Parti que de double eſpion, ſous le titre toutefois de Commandant d'Elbœuf, m'avoit averti comme j'entrois dans l'Hôtel de Ville, qu'il croyoit ſon maître accommodé, M. de Beaufort fit aſſez connoître par ſes manieres, que Madame de Montbazon avoit eſſayé de moderer ſes emportemens; mais comme j'étois aſsûré que je l'emporterois ſur elle dans le fond du cœur, les reſolutions qu'il témoigna d'abord, ne m'euſſent pas embarraſſé; & en joignant ſa voix à Meſſieurs de Briſſac, de la Motte, de Noir-

moutier & de Belliévre qui entrerent tout-à-fait dans mon ſentiment, j'euſſe emporté de beaucoup la balance, ſi la conſideration de M. de Turenne qui étoit dans ce moment la groſſe corde du Parti, & celle de la conſideration que M. de Boüillon avoit chez les Eſpagnols, par les anciennes meſures qu'il avoit toûjours conſervées avec Fuenſaldagne, ne m'euſſent obligé de me faire donner dans ce qui n'étoit qu'un Parti de neceſſité. J'avois été la veille chez les Envoyez de l'Archiduc, pour eſſayer de penétrer s'ils étoient toûjours auſſi attachez à ne traiter avec nous que ſur l'engagement que nous prendrions nous-mêmes pour la paix generale, qu'ils me l'avoient toûjours dit, & que M. & Madame de Boüillon me l'avoient toûjours prêché. Je les trouvai tout-à-fait changez l'un & l'autre : ils vouloient un engagement pour la paix generale ; mais ils le vouloient à la mode de M. de Boüillon, c'eſt-à-dire deux fois. Ils leur avoient mis dans l'eſprit qu'il ſeroit bien plus avantageux pour eux en cette maniere, parce que nous y engagerions le Parlement. Enfin je reconnus la main de l'ouvrier, & je vis bien que ces raiſons jointes à l'ordre qu'ils avoient de ſe rapporter à lui ſur toutes choſes, l'emporreroient de bien loin ſur tout ce que

je pourrois dire au contraire. Je ne m'ouvris point avec eux par cette consideration ; j'allai entre minuit & une heure chez le President de Belliévre, pour le mener chez Croissy, pour être moins interrompus. Je leur exposai l'état des choses, ils furent tous deux sans hesiter de mon sentiment. Ils crurent que le contraire nous perdroit infailliblement, ils convinrent qu'il falloit toutefois s'y accommoder pour le present ; parce que nous dépendions absolument des Espagnols & de M. de Turenne, qui n'avoient encore de mouvemens que ceux qui leur étoient inspirez par M. de Boüillon, & ils voulurent esperer que nous obligerions M. de Boüillon dans le Conseil du lendemain de revenir à nôtre sentiment, ou que nous le persuaderions nous mêmes à M. de Turenne quand il nous auroit joint. Je me flattai dautant moins de cette esperance, que ce que je craignois le plus de cette conduite, pouvoit naturellement arriver avant que M. de Turenne pût être à nous. Croissy qui avoit un esprit d'expedition me dit : Vous avez raison ; mais voici une pensée qui me vient. Dans le traité préliminaire que M. de Boüillon veut que l'on signe avec les Envoyez, y signerez-vous ? Non, lui répondis-je. He bien, dit-il, prenez cette

occasion pour faire entendre aux Envoyez les raisons que vous avez de ne pas signer. Ces raisons sont les mêmes qui feroient voir à Fuensaldagne, s'il étoit ici, que l'interêt veritable d'Espagne est la conduite que vous proposez. Peut-être que les Envoyez demanderont du tems pour en rendre compte à l'Archiduc, & en ce cas j'ose répondre que Fuensaldagne approuvera vôtre sentiment, auquel il faudra que M. de Boüillon se soumette. Il n'y a rien de plus naturel que ce que je vous propose, & les Envoyez mêmes ne s'appercevront d'aucune division dans le Parti; parce que vous ne paroîtrez alleguer vos raisons que pour ne pas signer, & non pour combattre l'avis de M. de Boüillon. Comme cet expedient n'avoit peu ou point d'inconvenient, je me résolus à tout hazarder pour le prendre, & je priai M. de Brissac dès le lendemain au matin d'aller dîner chez M. de Boüillon, & de lui dire sans affectation, qu'il me voyoit un peu ébranlé sur le sujet de la signature avec l'Espagne. Je ne doutois point que M. de Boüillon ne fût ravi de me voir balancer à l'égard des traitez particuliers des Generaux, qu'il ne m'en pressât, & qu'il me donnât lieu de m'expliquer en presence des Envoyez. Voilà la disposition où j'étois quand nous entrâmes

entrâmes en conference avec M. le Prince de Conti. Quand je connus que tout ce que nous disions M. de Belliévre & moi, ne persuadoit point M. de Boüillon, je fis semblant de me rendre à ses raisons, joint à l'autorité de M. le Prince de Conti nôtre Generalissime. Nous convînmes de traiter avec l'Archiduc au terme proposé par M. de Boüillon, qui étoit qu'il s'avanceroit jusqu'à Pont-à-vere, & plus loin même lorsque les Generaux le souhaiteroient, & qu'eux n'oublieroient rien de leur part pour obliger le Parlement à entrer dans le traité, ou plûtôt à en faire un nouveau pour la paix generale, c'est-à-dire à obliger le Roy à en traiter sous des conditions raisonnables; du détail desquelles le Roy Catholique se remettoit même à l'arbitrage du Parlement. M. de Boüillon se chargea de faire signer le traité aussi simple que vous le voyez, aux Envoyez. Il ne me demanda pas seulement si je le signerois, ou non. Toute la Compagnie fut satisfaite d'avoir le secours d'Espagne à si bon marché, & de demeurer dans la liberté de recevoir les propositions que la declaration de M. de Turenne obligeoit la Cour de faire à tout le monde avec profusion, & l'on prît l'heure à minuit pour signer le traité dans la chambre de M. le Prince de Conti à

l'Hôtel de Ville. Les Envoyez s'y trouverent à point nommé, & je pris garde qu'ils m'obſerverent extraordinairement. Croiſſy qui tenoit la plume pour ſigner ce traité ayant commencé à l'écrire, le Bernardin ſe tournant vers moi, me demanda ſi je ne le ſignerois pas. A quoi lui ayant répondu que M. de Fuenſaldagne me l'avoit défendu de la part de M. de Boüillon, il me dit d'un ton ſerieux, que c'étoit toutefois un préalable neceſſaire, qu'il avoit reçu encore depuis deux jours ſur cela des ordres très-exprès de l'Archiduc. Je reconnus dans cet endroit l'effet de ce que j'avois fait dire à Madame de Boüillon par M. de Briſſac. M. ſon mari me preſſa au dernier point. Je ne manquai pas cette occaſion de faire connoître aux envoyez d'Eſpagne leurs interêts, en leur prouvant que je trouvois ſi peu de ſeureté pour moi-même auſſi-bien que pour tout le Parti, en la conduite que l'on prenoit, que je ne pouvois me réſoudre à y entrer, au moins par une ſignature. A mon particulier je leur repetai l'offre que j'avois faite la veille de m'engager à tout ſans exception, ſi l'on vouloit prendre une réſolution finale & déciſive. Je n'oubliai rien pour leur donner ombrage, ſans paroître toutefois marquer les ouvertures que le chemin qu'on prenoit

donnoit à un accommodement particulier.

Quoique je ne dise ces choses que par forme de recit, & sans témoigner avoir dessein de combattre ce qui avoit été résolu, elles ne laisserent pas que de faire une forte impression dans l'esprit du Bernardin, & au point que M. de Boüillon m'en parut embarrassé. Dom Francisco Pisaro qui avoit apporté de nouveaux ordres de Bruxelles de se conformer entierement aux sentimens de M. de Boüillon, pressa son collegue de s'y rendre, il y consentit sans beaucoup de resistance; je l'exhortai moi-même quand je vis qu'il y étoit résolu, & j'ajoûtai que pour lui lever tout le scrupule de la difficulté que je faisois de signer, je leur donnai ma parole que si le Parlement s'accommodoit, je leur donnerois part des expediens que j'avois en main, de leur faire avoir tout le tems necessaire pour retirer leurs troupes. Je fis cette offre pour deux raisons: l'une, parce que j'étois persuadé que Fuensaldagne qui étoit habile homme, ne seroit nullement de l'avis de ses Envoyez,& n'engageroit point son armée dans le Royaume, ayant aussi peu des Generaux, & rien de moi. L'autre raison étoit que j'étois bien aise de faire voir, même à nos Generaux, que j'étois si ré-

ſolu à ne point ſouffrir (au moins en ce qui ſeroit en moi) de perfidie ; que je m'engageois publiquement à ne pas laiſſer accabler ni ſurprendre les Eſpagnols, en cas même d'accommodement du Parlement. Quoique dans la même conference j'euſſe plus de vingt fois proteſté que je ne me ſeparerois jamais de lui, & que cette réſolution étoit l'unique cauſe pour laquelle je ne voulois point ſigner un traité dont il n'étoit point, M. d'Elbœuf me dit tout haut : Vous ne pouvez trouver que dans le Peuple les expediens dont vous venez de parler à ces Meſſieurs. C'eſt où je ne les chercherai pas, lui répondis-je ; M. de Boüillon en répondra pour moi. M. de Boüillon qui eût voulu que je ſignaſſe, prit la parole : Je ſçai, dit-il, que ce n'eſt pas vôtre intention ; mais je ſuis perſadé que vous faites contre vôtre intention ſans le croire, & que nous gardons en ſignant plus d'égard avec le Parlement, que vous n'en gardez vous-même en ne ſignant pas : car. (il abaiſſa la voix à ces dernieres paroles, pour que les Envoyez n'entendiſſent pas la ſuite) nous nous reſervons une porte de derriere pour ſortir d'affaire avec le Parlement. Il ouvrira cette porte, lui répondis-je,quand vous ne le voudrez pas, comme il y paroît déja, & vous la

voudrez fermer quand vous ne pourrez pas ; on ne se jouë pas avec cette Compagnie. M. le Prince de Conti nous appella à cet instant : on lût le traité, & on le signa. Voilà ce qui nous en parut. Dom Gabriël de Tolede m'a dit depuis que les Envoyez avoient donné 2000. pistoles à Madame de Montbazon, & autant à M. d'Elbœuf. Je revins chez moi, chagrin de ce qui venoit de se passer, & le President de Belliévre & Montresor qui m'y attendoient ne le furent pas moins que moi. Le premier me dit une parole, que l'évenement qui l'a justifiée, rend digne de reflexion. Nous avons manqué aujourd'hui d'engager le Parlement, moyennant quoi tout étoit sûr, tout étoit bon : prions Dieu que tout aille bien ; car si une seule de nos cordes nous manque, nous sommes perdus. Comme M. de Belliévre achevoit de parler, Noirmoutier entra dans ma chambre, qui me dit que depuis que j'étois sorti de l'Hôtel de Ville, un Valet de chambre de Laigue y étoit entré, qui me cherchoit, & qui ne m'ayant pas trouvé étoit remonté à cheval, sans avoir voulu parler à personne. Vous remarquerez que Laigue qui avoit une grande valeur, mais peu de sens, & qui s'étoit fort lié avec moi depuis qu'il avoit vendu sa Com-

pagnie aux Gardes, se mit en tête de négotier en Flandres, après que le Bernardin nous fut venu trouver. Il crut que cet employ le rendroit considerable dans le Parti. Il me le demanda, il m'en fit presser par Montresor, qui le destina dès cet instant à la charge d'Amant de Madame de Chevreuse qui étoit à Bruxelles. Il me representa qu'elle pourroit ne m'être pas inutile dans la suite; que la place étoit vuide, qu'elle se pourroit remplir par un autre qui ne dependroit pas de moi. Enfin quoique jeusse assez de repugnance à laisser aller à Bruxelles un homme qui sçavoit mon caractere, je me laissai aller à ses prieres & à celles de Montresor,& nous lui donnâmes la commission de resider auprès de M. l'Archiduc. Ce Valet de chambre qu'il m'envoyoit, m'apportoit une depêche de lui qui me fit trembler. Elle ne parloit que des bonnes intentions de M. l'Archiduc, de la sincerité de Fuensaldagne, & de la confiance que nous devions prendre en eux. Enfin je n'ai jamais rien vû de si sot, il croyoit déja gouverner Fuensaldagne. Quel plaisir d'avoir un négociateur de cette espece, dans une Cour où nous devions avoir plus d'une affaire. Noirmoutier qui étoit son intime avoüa que sa lettre étoit impertinente; mais il ne pen-

ſa pas qu'elle le rendroit lui-même fort impertinent : car il ſe mit dans la fantaiſie d'aller auſſi à Bruxelles, en diſant qu'il confeſſoit qu'il y avoit de l'inconvenient à y laiſſer Laigue ; mais qu'il y auroit de la malhonnêteté à le révoquer, & même à lui envoyer un collegue, qui ne fût pas & ſon ami particulier, & d'un grade tout-à-fait ſuperieur au ſien. Voilà ce qu'il diſoit ; voici ce qu'il penſoit. Il eſperoit qu'il ſe diſtingueroit beaucoup par cet emploi qui le mettroit dans la négociation, ſans le tirer de la guerre qui lui donneroit toute la confiance de l'Eſpagne à l'égard du Parti. Nous fimes tous nos efforts pour lui ôter cette penſée, il le voulut abſolument, & il le fallut. Il portoit le nom de la Trimouille, il étoit Lieutenant General, il brilloit dans les Partis, il y étoit entré avec moi, & par moi. Voilà le malheur des guerres civiles ; l'on y fait ſouvent des fautes par bonne conduite.

La conference de Ruelle commença auſſi mal qu'il ſe pouvoit. Les Deputez prétendoient qu'on ne tenoit pas la parole qu'on leur avoit donnée de déboucher les paſſages, & qu'on ne laiſſoit pas paſſer librement les 100. muids de bled. La Cour ſoutenoit qu'elle n'avoit promis l'ouverture des paſſages ; & qu'il

ne tenoit pas à elle que les 100. muids de bled ne passassent. La Reine demanda pour condition préalable à la levée du siege, que le Parlement s'engageât à aller tenir sa séance à Saint-Germain tant qu'il plairoit au Roy, & qu'il promît de ne s'assembler de trois ans. Les Deputez réfuserent tous d'une voix les deux propositions, sur lesquelles la Cour se modera dès-l'après-dinée même. M. le Duc d'Orleans ayant dit aux Deputez que la Reine se relâchoit de la translation du Parlement, qu'elle se contenteroit que lorsqu'on seroit d'accord de tous les articles, ils allassent tenir un siege de Justice à Saint-Germain pour y verifier la Declaration qui contiendroit ces articles, & modereroit aussi les trois années d'assemblées à deux. Les Deputez n'opiniâtrerent pas le premier, ils ne se rendirent pas sur le second, soutenant que le privilege de s'assembler étoit essentiel au Parlement. Ces contestations jointes à plusieurs autres irriterent si fort les esprits, lorsqu'on les sçut à Paris, qu'on ne parloit de rien moins, au feu de la Grand'Chambre, que de revoquer les pouvoirs des Deputez; & Messieurs les Generaux, (qui se voyant recherchez par la Cour, qui n'en avoit pas fait beaucoup de cas jusqu'à la declaration de M.

de Turenne) ne doutoient point qu'ils ne fissent leurs conditions encore meilleures, lorsqu'elle seroit plus embarassée, n'oublioient rien pour faire crier le Parlement & le peuple, afin que le Cardinal connût que tout ne dépendoit pas de la conference de Ruelle. J'y contribuai aussi de mon côté dans la vûë de regler ou plûtôt de moderer un peu la précipitation avec laquelle le premier President & le President de Mesmes couroient à tout ce qui paroissoit accommodable.

Celle du 8. Mars fut très-considerable. M. le Prince de Conti, dit au Parlement, que M. de Bouillon (que la goutte avoit repris) l'avoit prié de dire à la Compagnie que M. de Turenne lui offroit sa personne & ses troupes contre le Cardinal Mazarin l'ennemi de l'Etat. J'ajoûtai comme je venois d'en être averti, que l'on avoit dressé la veille une Declaration à Saint-Germain, par laquelle M. de Turenne étoit declaré criminel de Leze-Majesté, & que je croyois qu'il étoit necessaire de casser cette Declaration, d'autoriser ses armes par un Arrêt solemnel; d'enjoindre à tous les sujets du Roy de lui donner passage & subsistance; de travailler en diligence à lui faire un fonds pour le payement des

Troupes, & prévenir les mauvais effets que 80000. livres que la Cour venoit d'envoyer à Erlac pour les débaucher, y pourroient produire. Cette propoſition paſſa tout d'une voix. La joye qui parut dans les yeux & dans les avis de tout le monde ne ſe peut exprimer. On donna un Arrêt ſanglant contre Courcelle, Lavardin & Amilly, qui faiſoient des troupes pour le Roy dans les païs du Maine. On permit aux Communes de s'aſſembler au ſon du tocſin & de courrir ſus à tous ceux qui en feroient ſans ordre du Parlement. Ce ne fut pas tout, le Preſident de Belliévre ayant dit à la Compagnie qu'il avoit reçû une lettre du premier Preſident par laquelle il l'aſsûroit que lui ni les autres Deputez ne feroient rien qui fût indigne de la confiance qu'elle leur avoit témoignée, il s'éleva un cri plûtôt qu'une voix publique, qui ordonna au Preſident de Belliévre d'écrire expreſſement au premier Preſident, de n'entendre aucunes propoſitions nouvelles, ni même de rien réſoudre ſur les anciennes, juſqu'à ce que les arrerages du bled promis euſſent été entierement fournis & livrez : Que tous les paſſages euſſent été débouchez & tous les chemins ouverts pour les courriers & pour les vivres.

Le 9. on donna Arrêt de faire surseoir la conference jusqu'à l'entiere execution des promesses & l'ouverture des passages, nonseulement pour les bleds, mais même pour toutes sortes de victuailles ; & les plus moderez eurent peine que l'on ajoûtât cette clause à l'Arrêt, que l'on attendoit pour le publier que l'on eût sçû de M. le premier President si les passeports pour les bleds n'avoient point été expediez depuis la derniere nouvelle que l'on avoit euë de lui. M. le Prince de Conti ayant dit le même jour au Parlement que M. de Longueville l'avoit prié de l'asfûrer qu'il partiroit de Roüen sans remise le 15. du mois avec 7000. hommes de pied, 3000. chevaux, & qu'il marcheroit droit à Saint-Germain, la Compagnie en témoigna une joye incroyable, & pria M. le Prince de Conti d'en presser encore M. de Longueville.

Le 10. Miron deputé du Parlement de Normandie étant entré au Parlement, après avoir dit que M. de Longueville lui avoit donné charge de dire à la Compagnie, que le Parlement de Roüen avoit reçû avec joye la lettre & l'Arrêt de celui de Paris, & qu'il n'attendoit que M. de la Trimouille pour donner celui de jonction contre l'ennemi commun, Miron dis-je après avoir fait ce discours, &

ajoûté que le Mans qui s'étoit auſſi declaré pour le parti avoit des Envoyez auprès de M. de Longueville, fut remercié de toute la Compagnie comme lui ayant apporté des nouvelles très-agreables.

Le 11. un Envoyé de M. de la Trimouille demanda audience au Parlement, à qui il offrit de la part de ſon maître 8000. hommes de pied, & 2000. chevaux qu'il prétendoit être en état de marcher dans deux jours, pourvû qu'il plût à la Compagnie de permettre à M. de la Trimouille de ſe ſaiſir des deniers Royaux dans les Recettes generales de Poitiers, de Niort & des autres lieux dont il étoit déja aſsûré. Le Parlement lui fit de grands remerciemens, lui donna Arrêt d'union, plein pouvoir ſur les Recettes generales, & le pria d'avancer ſes levées avec diligence.

L'Envoyé n'étoit pas ſorti du Palais, que le Preſident de Belliévre ayant dit à la Compagnie que le premier Preſident la ſupplioit de lui envoyer un nouveau pouvoir d'agir à la conference, parce que l'arrêté du jour précedent lui avoit ordonné à lui & aux autres Deputez de ſurſeoir; le Preſident de Belliévre, dis-je, n'eut d'autre réponſe ſinon qu'on leur donneroit ce pouvoir quand la quantité du bled qui avoit été promis auroit été reçûë.

Un instant aprés Rolland Bourgeois de Rheims qui avoit maltraité personnellement & chassé de la Ville M. de la Vieuville, Lieutenant du Roy dans la Province, parce qu'il s'étoit declaré pour Saint-Germain, presenta Requête au Parlement contre les Officiers qu'il déferoit à la Cour pour cette action. Il en fut loüé de toute la Compagnie, & on lui promit toute protection.

Voilà bien de la chaleur dans le parti, & vous croyez apparemment qu'il faudra un peu de tems pour l'évaporer avant que la paix se puisse faire : nullement. Elle est faite & signée le même jour 11. de Mars par les Deputez qui avoient demandé nouveau pouvoir, parce que l'ancien étoit revoqué ; par ces mêmes Deputez ausquels on avoit refusé ce nouveau pouvoir. Voici le denouement de ce contretems que la posterité aura peine à croire, & auquel on s'accoutuma en quatre jours.

Aussitôt que M. de Turenne fut declaré, la Cour travailla à gagner les Generaux avec plus d'application qu'elle n'avoit fait jusques-là ; mais elle ne réüssit pas, au moins à son gré. Madame de Montbazon pressée par Vinvial en plus d'un sens, promettoit M. de Beaufort à la Reine ; mais la Reine voyoit bien

qu'elle auroit beaucoup de peine à le livrer, tant que je ne ferois pas du marché. La Riviere ne témoignoit plus de mépris pour M. d'Elbœuf. Le Maréchal de la Motte n'étoit accostable que par M. de Longueville, duquel la Cour ne s'assûroit pas beaucoup tant par la negociation d'Antoville, que nous nous en assûrerions par la correspondance de Varicarville. M. de Bouillon faisoit paroître depuis l'éclat de Monsieur son frere plus de pente à l'accommodement avec la Cour ; & Basse qui commandoit, ce me semble, un Regiment de cavallerie, l'avoit insinuée par des canaux differens à Saint-Germain. Mais les conditions paroissoient bien hautes. Il en falloit de grandes pour les deux freres, qui au poste où ils étoient, n'étoient pas d'humeur à se contenter de peu de chose. Les incertitudes de M. de la Rochefoucault ne plaisoient pas à la Riviere, qui d'ailleurs consideroit que le compte que l'on feroit avec M. le Prince de Conti, ne seroit jamais bien sûr pour les suites, s'il n'étoit aussi arrêté par M. le Prince, qui sur l'article du Cardinalat de Monsieur son frere, n'étoit pas de trop facile composition. Ce que j'avois répondu aux offres que j'avois reçuës par le canal de Madame de Lesdiguieres, ne donnoit pas lieu à la

Cour que je fusse aisé à ébranler.

Enfin M. le Cardinal de Mazarin trouvoit toutes ces portes de la negociation ou fermées ou embarrassées. Ce desespoir, pour ainsi dire, de negociation fut par l'évenement plus utile à la Cour, que la negociation la plus fine ne l'eût pû être; car il ne l'empêcha pas de negocier. Le Cardinal ne s'en pouvoit jamais empêcher par son naturel. Il fit toutefois contre son ordinaire. Il ne se fia pas à la negociation, & ainsi il amusa nos Generaux tandis qu'il envoyoit 800000. livres qui enleveroient à M. de Turenne son armee, & qu'il obligeroit les Deputez de Ruelle à signer une paix generale contre les ordres de leur corps. Le President de Mesmes m'a assûré plusieurs fois depuis, que cette conclusion de la paix fut purement l'effet d'un concert pris la nuit d'entre le 8. & le 9. Mars, entre le Cardinal, & lui, & que le Cardinal lui ayant dit qu'il connoissoit clairement que M. de Bouillõ ne vouloit negocier que quand M. de Turenne seroit à la portée de Paris & des Espagnols, c'est-à-dire en état de se faire donner la moitié du Royaume; le President de Mesmes lui avoit répondu: Il n'y a de salut que de faire le Coadjuteur Cardinal, Que le Cardinal lui avoit répondu: Il est pis que l'autre, car on

voit au moins un tems en l'autre pour la negociation, mais celui-là ne traitera jamais que pour le general; lui President de Mesmes lui en avoit dit : Puisque les choses sont en cet état, il faut que nous payïons de nos personnes pour sauver l'Etat; il faut que nous signions la paix; car après ce que le Parlement a fait aujourd'hui, il n'y a plus de mesures, & peut-être qu'il nous révoquera demain. Nous hazardons tout si nous sommes desavouez, on nous fermera les portes de Paris, on nous fera nôtre procès, on nous traitera de prévaricateurs & de traitres; c'est à vous de nous donner des conditions qui nous donnent lieu de justifier nôtre procedé; il y va de vôtre interêt, puisque si elles sont raisonnables, nous les sçaurons bien faire valoir contre les factieux. Mais faites-les telles qu'il vous plaira, je les signerai toutes, & je vais de ce pas dire au premier President, que c'est mon sentiment & l'unique expedient pour sauver le Royaume. S'il nous réussit, nous avons la paix; si nous sommes desavouez, nous affoiblirons toûjours la faction, & le mal n'en tombera que sur nous. Le President de Mesmes en me contant ce que je viens de vous dire, ajoûtoit que la commotion où le Parle-

ment avoit été le 8. jointe à la declaration de M. de Turenne, & à ce que le Cardinal lui avoit dit de la disposition de M. de Bouillon & de la mienne, lui avoit inspiré cette pensée, que l'Arrêt donné le 9. qui ordonnoit aux Deputez de sursеoir la conference jusqu'à ce que les bleds promis eussent été fournis, lui avoit confirmé, & que la chaleur qui avoit paru dans le peuple le 10. l'avoit tellement fortifié, qu'il avoit persuadé, quoiqu'avec peine, le premier President.

Il accompagnoit ce recit de tant de circonstances, que je croi qu'il disoit vrai. Feu M. le Duc d'Orleans, & M. le Prince m'ont dit que l'opiniâtreté avec laquelle le premier President & le President de Mesmes défendirent le 8. le 9. & le 10. quelques articles, n'avoient gueres de rapport à cette résolution que le President de Mesmes disoit avoir prise dès le 8. Longueil l'un des Deputez étoit persuadé de la verité de ce que disoit le President de Mesmes; & le Cardinal Mazarin à qui j'en ai parlé depuis la guerre, me le confirma depuis, en se donnant pourtant la gloire d'avoir rectifié cet avis qui auroit été, ajoûtoit-il, de soi très-dangereux, si je n'eusse penétré les sentimens de M. de Bouillon

& les vôtres. Je ſçavois que vous ne vouliez pas perdre le Parlement par le peuple, & M. de Bouillon vouloit préferablement à toutes choſes attendre ſon frere.

La paix fut donc ſignée avec beaucoup de conſideration le 11. Mars, & les Deputez conſentirent avec beaucoup de difficulté que M. le Cardinal Mazarin y ſignât avec M. le Duc d'Orleans & M. le Prince qui étoient les Deputez nommez par le Roy. Les articles furent.

Le Parlement ſe rendra à Saint Germain; il y ſera tenu un lit de Juſtice où la Declaration contenant les articles de paix, ſera publiée, après quoi il retournera faire ſes fonctions ordinaires à Paris.

Ne ſera fait aucune Aſſemblée de Chambres pendant toute l'année 1649. excepté pour la reception des Officiers & pour les Mercuriales.

Tous les Arrêts rendus par le Parlement depuis le 6. Janvier ſeront nuls, à la reſerve de ceux qui auront été rendus entre particuliers ſur le fait concernant la Juſtice ordinaire.

Toutes les Lettres de cachet, Declarations & Arrêts du Conſeil rendus au ſujet des mouvemens preſens ſeront nuls & comme non avenus.

Les gens de guerre levez pour la dé-

fenſe de Paris ſeront licentiez auſſi-tôt après l'accommodement ſigné, & Sa Majeſté fera auſſi retirer ſes troupes des environs de la Ville.

Les Habitans poſeront les armes & ne pourront les reprendre ſans l'ordre du Roy. Le Deputé de l'Archiduc ſera renvoyé inceſſamment ſans réponſe.

Tous les papiers & meubles qui ont été pris aux particuliers & qui ſe trouveront en nature, ſeront rendus.

M. le Prince de Conti, les Princes, Ducs, & tous ceux ſans exception qui ont pris les armes, n'en pourront être recherchez ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, en declarant par les ſuſdits dans quatre jours, à compter de celui auquel les paſſages ſeront ouverts, & par M. de Longueville en dix, qu'ils veulent bien être compris dans le preſent traité.

Le Roy donnera une décharge generale pour tous les deniers Royaux qui ont été pris, pour tous les meubles qui ont été vendus, pour toutes les armes & munitions qui ont été enlevées, à l'Arcenal & ailleurs.

Le Roy fera expedier des lettres pour la revocation du Semeſtre du Parlement d'Aix, conformement aux articles dreſſez entre les Deputez de Sa Majeſté, &

ceux du Parlement, & du païs de Provence, du 12. Février.

La Bastille sera remise entre les mains du Roy.

M. de Bouillon fut extrémement surpris quand il apprit que la paix étoit signée, & Madame de Bouillon se jettant sur le lit de Monsieur son mari : Ah ! qui l'eût dit ? Y avez-vous seulement jamais pensé ? Non Madame, lui répondis-je, je n'ai pas cru que le Parlement pût faire la paix aujourd'hui, mais j'ai cru, comme vous sçavez, qu'il la feroit très-mal si nous le laissions faire : je ne me trompois qu'au tems. M. de Bouillon prit la parole. Il ne me l'a que trop dit, il ne vous l'a que trop prédit, nous en avons fait la faute toute entiere. Je vous confesse que ce mot de M. de Bouillon m'inspira une nouvelle espece de respect pour lui, car il est à mon sens, d'un plus grand homme de sçavoir avoüer sa faute, que de sçavoir ne la pas faire. Comme nous consultions ce qu'il y avoit à faire, Messieurs le Prince de Conti & d'Elbœuf, de Beaufort & de la Motte entrerent dans la chambre, qui ne sçavoient rien de la nouvelle & qui venoient chez M. de Bouillon lui communiquer une entreprise que Saint-Germain d'Achon avoit formée sur Lagny, où il avoit quelque intelligence.

Ils furent bien ſurpris de la ſignature de la paix ; & d'autant plus, que tous leurs négociateurs, ſelon le ſtile ordinaire de ces ſortes d'Agens, leur avoient fait voir depuis deux ou trois jours, que la Cour étoit perſuadée que le Parlement n'étoit qu'une repreſentation, & qu'au fond il falloit compter avec les Generaux. Baſſe en avoit aſſeuré M. de Bouillon. Madame de Montbazon avoit reçu cinq ou ſix billets de la Cour qui portoient la même choſe. Il faut avoüer que M. le Cardinal de Mazarin joüa & couvrit très-bien ſon jeu en cette rencontre ; ce qui eſt d'autant plus à eſtimer, qu'il avoit à ſe défendre de l'imprudence de la Riviere qui étoit très-grande, & l'impetuoſité de M. le Prince qui en ce tems-là n'étoit pas mediocre. Le propre jour que la paix fut ſignée, il s'emporta contre les Deputez d'une maniere capable de rompre l'accommodement. Je revins au Conſeil que nous eumes chez M. de Bouillon. Je vous ai déja dit qu'il ne balança pas d'un moment à reconnoître, qu'il n'avoit pas jugé ſainement de l'état des choſes. Il le dit publiquement, comme il me l'avoit dit à moi-même ſeul. Il n'en fut pas ainſi des autres. Nous eumes lui & moi le plaiſir de remarquer qu'ils répondoient à leurs penſées plûtôt qu'à ce qu'on leur diſoit ;

ce qui ne manque presque jamais à ceux qui sçavent qu'on peut leur reprocher quelque chose avec justice. Il ne tint pas à moi de les obliger à dire leurs avis les premiers. Je suppliai M. le Prince de Conti de considerer qu'il lui appartenoit par toutes sortes de raisons d'ouvrir & de fermer la scene. Il parla si obscurement que personne n'y entendit rien. M. d'Elbœuf s'étendit beaucoup, & il ne conclut à rien. M. de Beaufort employa son lieu commun, qui étoit d'assûrer qu'il iroit toûjours son grand chemin. Les raisons de M. de la Motte n'étoient jamais qu'une demi periode, & M. de Bouillon dit que n'y ayant que moi dans la Compagnie qui connût bien le fond & de la Ville & du Parlement, il croyoit qu'il étoit necessaire que j'agitasse la matiere, sur laquelle il seroit après plus facile de prendre une bonne résolution. Voici la substance de ce que je dis.

Nous avons tous fait ce que nous avons cru devoir faire : il n'en faut juger par l'évenement. La paix est signée par des Deputez qui n'ont plus de pouvoir, elle est nulle. Nous n'en sçavons point encore les articles, au moins parfaitement ; mais il n'est pas difficile de juger par ceux qui ont été proposez ces jours passez, que ceux qui auront été arrêtez,

ne feront ni honnêtes ni sûrs. C'est à mon avis sur ce fondement qu'il faut opiner, lequel supposé je ne balance point à croire que nous ne sommes point obligez de tenir l'accommodement, & que nous sommes même obligez à ne le pas tenir, par toutes les raisons, & de l'honneur & du bon sens. Le President Viole me mande, qu'il n'y est pas seulement fait mention de Turenne, avec lequel il n'y a que trois jours que le Parlement a donné un Arrêt d'union. Il ajoûte que Messieurs les Generaux n'ont que quatre jours pour declarer s'ils veulent être compris dans la paix ; & M. de Longueville, & le Parlement de Roüen n'en ont que dix. Jugez si cette condition qui ne donne le tems ni aux uns ni aux autres, de songer seulement à leurs interêts, n'est pas un pur abandonnement. L'on peut inferer de ces deux articles, quels seront les autres, & quelle infamie ce seroit de les recevoir. Venons aux moyens de les refuser absolument & avantageusement pour le public & pour le particulier. Ces articles seront rejettez universellement de tout le monde, & même avec fureur dès qu'ils paroîtront dans le public. Mais cette fureur est ce qui nous perdra, si nous n'y prenons garde, parce qu'elle nous amusera. Le fond de l'esprit du Parlement

eſt la paix. Si vous pouvez avoir obſervé qu'il ne s'en éloigne jamais que par saillie. Celles que nous y verrons demain & après demain ſeront terribles. Si nous manquons de le prendre au bond, elles tomberont comme les autres, d'autant plus dangereuſement que la ſuite en ſera deciſive. Jugez de l'avenir par le paſſé. Voyez à quoi ſe ſont terminées toutes les commotions que vous avez vû juſqu'ici dans cette Compagnie. Je reviens à mon ancien avis, qui eſt de ſonger uniquement à la paix generale, de ſigner dès cette nuit un traité ſur ce chef avec les Envoyez de l'Archiduc, de le porter demain au Parlement; d'ignorer tout ce qui s'eſt paſſé aujourd'hui à la conference que nous pouvons très-bien ne pas ſçavoir, puiſque le premier Preſident n'en a point fait part à perſonne;& de faire dôner Arrêt, par lequel il ſoit ordonné aux Deputez de la Compagnie d'inſiſter uniquement ſur ce point & ſur celui de l'excluſion de Mazarin; & en cas de refus de revenir à Paris prendre leurs places. Le peu de ſatisfaction qu'on y a eu du procedé de la Cour, & de la conduite même des Deputez, fait que ce que la declaration de M. de Turenne toute ſeule rendoit très-poſſible, ſera ſi facile preſentement, que nous n'avons pas beſoin d'attendre davantage

davantage pour animer la Compagnie, qu'on lui ait fait le rapport des Articles qui l'aigrira assûrement. Ç'avoit été ma premiere pensée quand j'ai commencé à parler. J'avois fait dessein de vous proposer, Monsieur, dis-je à M. le Prince de Conti, de vous servir du pretexte de ces articles pour échauffer le Parlement; mais il est plus à propos d'en prévenir le rapport, parce que le bruit que nous pouvons répandre cette nuit de l'abandonnement des Generaux jettera plus d'indignation dans les esprits, que le rapport même que les Deputez déguiseront au moins de quelque méchante couleur.

Comme j'étois-là, je reçûs un paquet de Ruelle dans lequel je trouvai une seconde lettre de Viole avec un brouillon du traité, contenant les articles que je vous ai cottez ci-dessus. Il étoit si mal écrit que je ne le pus presque lire, mais ils me furent expliquez par une autre lettre qui étoit dans le même pacquet de Lequier Maître des Comptes, qui étoit un Deputé. Il ajoûtoit par un billet separé que le Cardinal Mazarin avoit signé. Toute la Compagnie douta encore moins depuis la lecture des lettres & des articles de la facilité qu'il y auroit à enflammer le Parlement. J'en conviens, leur dis-je, mais je ne change pas pour cela

de ſentiment, je ſuis encore plus perſuadé qu'il ne faut point ſouffrir le retour des Deputez, ſi l'on ſe réſout à prendre le parti que je propoſe. En voici la raiſon. Si vous leur donnez le tems de venir à Paris, avant que de vous declarer pour la paix generale, il faut que vous leur donniez auſſi le tems de faire leur raport, contre lequel vous ne pouvez pas vous empêcher de déclamer: Que ſi vous joignez la declaration contre eux à ce grand éclat de la propoſition de la paix generale, dõt vous allez éblouïr toutes les imaginatiõs, il ne ſera pas à vôtre pouvoir d'empêcher que le peuple ne déchire à vos yeux & le premier Preſident & le Preſidẽt de Meſmes. Vous paſſerez pour les auteurs de cette tragedie; vous ſerez formidales le premier jour, odieux le ſecond. M. de Beaufort à qui Brillet venoit de parler à l'oreille, m'interrompit à ce mot, & il me dit: Il y a un beau remede, il leur faut fermer les portes de la Ville: il y a plus de quatre jours que le peuple ne crie autre choſe. Ce n'eſt pas mon ſentiment, lui répoudis-je, vous vous ferez paſſer dès demain pour les tirans du Parlement dans les eſprits de ceux mêmes de ce Corps, qui auront été d'avis aujourd'hui que vous les leur fermiez.

Il eſt vrai, reprit M. de Bouillon, le

President de Belliévre me le disoit cette après-dinée ; & il est necessaire pour les suites, que le premier President & le President de Mesmes paroissent des deserteurs,& non pas des exilez du Parlement. Il a raison, ajoûtai-je, car en la premiere qualité ils y seront abhorrez toute leur vie,& dans la seconde ils y seront plaints dans deux jours, & regrettez dans quatre mois. On peut tout concilier, dit M. de Bouillon, laissons entrer les Deputez, laissons leur faire leur rapport sans nous emporter, ainsi nous n'échaufferons pas le peuple. Vous concevez que le Parlement ne recevra pas les conditions qu'ils y apportent ; il n'y aura rien de si aisé qu'à les renvoyer pour essayer d'en obtenir de meilleures, & en cette maniere nous ne précipiterons rien. Nous nous donnerons du tems pour prendre nos mesures, nous demeurerons sur nos pieds, & en état de revenir à ce que vous proposez, avec dautant plus d'avantage que les trois armées de M. l'Archiduc, de M. de Longueville & de M. de Turenne seront plus avancées.

Dès que M. de Bouillon commença à parler sur ce ton, je ne doutai point qu'il ne fût retombé dans l'apprehension de voir tous les interêts particuliers confondus & aneantis dans celui de la paix ge-

nerale, & je me resouvins d'une réflexion que j'avois déja faite ; qu'il est plus ordinaire aux hommes de se repentir en speculation d'une faute qui n'a pas eu un bon évenement, que de revenir dans la pratique de l'impression qu'ils ne manquent jamais de recevoir du motif qui les a portez à la commettre. Je fis semblant de prendre tout de bon ce qu'il me disoit, & je me contentai d'insister sur le fond des inconveniens inseparables du délai. L'agitation du peuple qui nous pouvoit à tout moment précipiter, à ce qui nous deshonnoreroit & nous perdroit ; l'instabilité du Parlement qui recevroit peut-être dans quatre jours les articles qu'il déchireroit demain si nous le voulions;la facilité que nous aurions de procurer la paix generale à toute la Chrétienté ; ayant quatre armées en campagne, dont les trois étoient à nous & independantes de l'Espagne, à quoi j'ajoûtai que cette conduite détruiroit à mon avis ce que M. de Bouillon avoit dit ces jours passez de la crainte qu'il avoit, que l'Espagne ne nous abandonnât ; puisqu'elle auroit lieu de croire que nous aurions forcé le Cardinal Mazarin à desirer sincerement la paix avec elle. Je conclus mon discours par l'offre que je fis de sacrifier de bon cœur la Coadjutorerie de

Paris au ressentiment de la Reine & à la passion du Cardinal, si on vouloit prendre le parti que je proposois. Je l'eusse fait avec joye pour un aussi grand honneur que celui de contribuer à la paix generale. Je ne fus pas fâché deplus de faire un peu de honte aux gens touchant les interêts particuliers, dans une conjoncture où il est vrai qu'ils arrêtoient l'action du monde la plus glorieuse, la plus utile & la plus éclatante. Monsieur de Bouillon combatit mes raisons par toutes celles dont il les avoit déja combatuës la premiere fois, & il finit en disant: Je sçai que la declaration de mon frere peut faire croire que j'ai de grandes vûës & pour lui & pour moi & pour toute ma maison. Je ne doute pas que ce que je viens de dire de la necessité que je croi qu'il y a de le laisser avancer, avant que nous prenions un Parti décisif, doit confirmer tout le monde dans cette pensée. Je n'avouë pas même que je ne l'aye, & que je ne sois persuadé qu'il m'est permis de l'avoir; mais je consens que vous tous me fassiez passer pour le plus lâche de tous les hommes, si je m'accommode jamais avec la Cour, que vous ne m'ayez tous dit que vous êtes satisfaits; & je prie Monsieur le Coadjuteur de me deshonnorer, si je ne demeure fidele

dans cette parole.

Cette declaration réüssit à faire recevoir de toute la compagnie l'avis de M. de Bouillon qui agréa à tout le monde, en ce qu'en laissant le mien pour la ressource, il laissoit la porte ouverte aux négociations, que chacun avoit ou esperoit en sa maniere. La vûë la plus commune des imprudens, est la vûë que l'on a de la possibilité des ressources. J'eusse bien emporté si j'eusse voulu, M. de Beaufort & M. de la Motte; mais comme la consideration de l'armée de M. de Turenne, & celle de la confiance que les Espagnols avoient eu en M. de Bouillon, faisoient qu'il y eût eu de la folie à se figurer seulement que l'on pût faire quelque chose de considerable sans lui, je pris le parti de me rendre avec respect & à l'autorité de M. le Prince de Conti, & à la pluralité des voix, & l'on résolut très-prudemment que l'on ne s'expliqueroit point du détail le lendemain matin au Parlement, & que M. le Prince de Conti y diroit seulement en general, que le bruit commun portant que la paix avoit été signée à Ruelle, il avoit résolu d'y deputer pour ses interêts, & pour ceux de Messieurs les Generaux. M. de Bouillon jugea qu'il seroit à propos de parler ainsi, pour ne pas témoigner au Parle-

ment que l'on fût contraire à la paix, & pour se donner à soi-même plus de lieu à trouver à redire aux articles en détail. Que l'on satisferoit le peuple par le dernier, & que l'on contenteroit par le premier le Parlement, dont la pente étoit à l'accommodement, même dans le tems où il n'en approuveroit pas les conditions, & qu'ainsi nous mitonnerions les choses (ce furent ses paroles) jusqu'à ce que nous vissions le moment propre à les décider. Il se tourna vers moi, en finissant pour me demander si je n'étois pas de ce sentiment. Il ne se peut rien de mieux, lui répondis-je, supposé ce que vous faites; mais je croi qu'il se pourroit quelque chose de mieux que ce que vous faites. Non, reprit M. de Bouillon, vous ne pouvez être de cet avis, supposé que mon frere puisse être à nous dans trois semaines. Il ne sert de rien de disputer, lui repliquai-je, il y a Arrêt; mais il n'y a que Dieu qui puisse nous assûrer qu'il y soit de sa vie. Je dis ces mots si à l'avanture, que je fis même réflexion un moment après sur quoi je les avois dits; parce qu'il n'y avoit rien qui parût plus certain que la marche de M. de Turenne: mais je ne laissa pas d'en avoir quelque sorte de doute dans l'esprit. Nous sortîmes à trois heures après minuit de

chez M. de Bouillon où nous étions entrez à onze heures, un moment après que j'eus reçû la nouvelle de la paix qui ne fut signée qu'à neuf.

Le lendemain 12. Mars M. le Prince de Conti dit au Parlement douze ou quinze paroles de ce qui avoit été résolu chez M. de Bouillon. M. d'Elbœuf les périphrasa, & nous affectâmes de ne nous expliquer de rien ; mais nous trouvâmes que ce que j'avois prédit du mouvement du peuple n'étoit que trop bien fondé. Mitton, que j'avois prié d'être allerte, eut peine à le contenir dans la ruë Saint-Honoré à l'entrée des Deputez, & je me repentis plus d'une fois d'avoir jetté dans le monde, comme j'avois fait dès le matin, le plus odieux des articles, & les circonstances de la signature du Cardinal Mazarin. Vous avez vû la raison pour laquelle nous avions jugé bon de les faire sçavoir ; mais il faut avoüer que la guerre civile est une de ces maladies compliquées, dans lesquelles les remedes que vous destinez pour la guerison d'un symptôme, en aigrit quelquefois trois ou quatre autres.

Le 13. les Deputez de Ruelle étant entrez au Parlement qui étoit bien émû, M. d'Elbœuf qui se desesperoit d'un pacquet qu'il avoit reçu de Saint-Germain

la veille à onze heures du soir, leur demanda brusquement, contre ce qui avoit été arrêté chez M. de Bouillon, s'ils avoient traité de quelques interêts des Generaux. Et le premier President ayant voulu répondre par la lecture du procès verbal de ce qui s'étoit passé à Ruelle, il fut presque accablé par un bruit confus, mais uniforme de toute la Compagnie, qui s'écria qu'il n'y avoit point de paix, que les pouvoirs des Deputez avoient été revoquez, qu'ils avoient abandonné lâchement les Generaux & tous ceux à qui la Compagnie avoit accordé Arrêt d'union. M. le Prince de Conti dit assez doucement, qu'il s'étonnoit qu'on eût conclu sans lui & sans les Generaux. A quoi M. le premier President ayant reparti, qu'ils avoient toûjours protesté qu'ils n'avoient point d'autres interêts que ceux de la Compagnie, & que de plus il n'avoit tenu qu'à eux d'y deputer. M. de Bouillon qui commença à sortir ce jour-là, dit que le Cardinal Mazarin demeurant premier Ministre, il demandoit pour toute grace au Parlement de lui obtenir un passeport pour sortir en sûreté hors du Royaume.

Le premier President lui dit qu'on avoit eu soin de ses interêts, qu'il avoit insisté de lui-même sur la recompense de Sedan,

& qu'il en auroit satisfaction; & M. de Bouillon lui ayant témoigné que ces discours n'étoient qu'en l'air, & qu'il ne se separoit jamais des autres Generaux, le bruit recommença avec une telle fureur, que le President de Mesmes que l'on chargeoit d'opprobres sur la signature du Mazarin, trembloit comme la feüille. Messieurs de Beaufort & de la Motte s'échaufferent par le grand bruit. Et le premier dit, en mettant la main sur la garde de son épée : Vous avez beau faire, Messieurs les Deputez, celle-ci ne tranchera jamais pour le Mazarin. Vous voyez que j'avois raison, quand je disois chez M. de Bouillon, que dans le mouvement où seroient les esprits au retour des Deputez, nous ne pourrions pas répondre d'un quart d'heure à l'autre; je devois ajoûter que nous ne pourrions pas répondre de nous-mêmes.

Le President le Cogneux proposoit de renvoyer les Deputez pour traiter des interêts de Messieurs les Generaux, & pour faire reformer les articles qui ne plaisoient pas à la Compagnie, l'on entendit un fort grand bruit dans la Salle du Palais, qui fit peur à Maître Gônin; ce qui l'obligea de se taire. Le President de Belliévre ayant voulu appuier la proposition du Cogneux, fut interrompu par un se-

cond bruit plus grand que le premier. L'Huissier qui étoit à la porte de la Grand'Chambre entra, & dit d'une voix tremblante, que le peuple demandoit M. de Beaufort. Il sortit, il harangua la populace & il l'appaisa pour un moment. Le fracas recommença aussi-tôt qu'il fut rentré, & le President de Novion étant sorti hors du Parquet des Huissiers pour voir ce que c'étoit, un certain du Boile méchant Avocat, & si peu connu que je ne l'avois jamais oüi nommer, à la tête d'un nombre infini de peuple, dont la plus grande partie avoit le poignart à la main, lui dit qu'il vouloit qu'on lui donnât les articles de la paix pour les faire brûler par main de Bourreau en place de Grêve, & la signature du Mazarin; Que si les Deputez avoient signé de leur gré, il les falloit pendre. Si on les y avoit forcez, il falloit les desavoüer. Le President de Novion fort embarrassé, representa à du Boile, qu'on ne pouvoit brûler la signature du Mazarin sans brûler celle de M. le Duc d'Orleans; mais que l'on étoit sur le point de renvoyer les Deputez pour faire reformer les articles. On n'entendoit cependant dans la Salle, dans les Galleries, dans la Cour du Palais, que des bruits confus: Point de paix, point de Mazarin. Il faut aller à Saint-Germain

querir nôtre bon Roy. Il faut jetter dans la riviere tous les Mazarins.

M. le premier President témoigna une intrepidité extraordinaire, quoiqu'il se vît l'objet de la fureur du peuple. Il n'eut pas un mouvement dans le visage, je ne dis pas qui marquât de la frayeur, mais plûtôt qui ne marquât une fermeté inébranlable, & une presence d'esprit presque surnaturelle, qui est quelque chose de plus grand que la fermeté. Il prit les voix avec la même fermeté d'esprit qu'il avoit dans les Audiences particulieres. Il prononça de même tout l'Arrêt formé sur la proposition de Messieurs le Cogneux & de Belliévre, qui portoit, que les Deputez retourneroient à Ruelle pour y traiter des prétentions & des interêts de Messieurs les Generaux, & de tous les autres qui étoient joints au Parti, & pour obtenir que M. le Cardinal Mazarin ne signât point dans le traité qui se feroit, tant sur ce Chef que sur les autres qui se pourroient remettre en négociation. Cette declaration assez informe ne s'expliqua point pour ce jour-là plus distinctement, & parce qu'il étoit plus de cinq heures du soir quand elle fut arrêtée, quoiqu'on fût au Palais dès les sept heures du matin, & parce que le peuple étoit si animé que l'on apprehendoit qu'il n'enfonçât

les portes de la Grand'Chambre. On proposa même à M. le premier President de sortir par le Greffe, par lequel il se pourroit retirer en son logis sans être apperçu. A quoi il répondit ces mots : La Cour ne se cache jamais, si j'étois asûré de perir, je ne commettrois pas cette lâcheté, qui de plus ne serviroit qu'à donner de la hardiesse aux seditieux. Ils me trouveroient bien dans ma maison s'ils croyoient que je les eusse apprehendé ici. Comme je le priai de ne se point exposer que je n'eusse fait mes efforts pour adoucir le peuple, il se tourna vers moi d'un air mocqueur, & il me dit cette memorable parole : Hé mon bon Seigneur, dites le bon mot. Il me témoignoit assez par-là qu'il me croyoit l'auteur de la sedition, en quoi il me faisoit une horrible injustice. Je ne me sentis pourtant touché d'aucun mouvement, que de celui qui me fit admirer l'intrepidité de cet homme que je laissai entre les mains de Caumartin, afin qu'il le tînt jusqu'à ce que je revinsse à lui. Je priai M. de Beaufort de demeurer à la porte du Parquet des Huissiers pour empêcher le peuple d'entrer & le Parlement de sortir. Je fis le tour par la Buvette, & quand je fus dans la grande Salle, je montai sur un banc de Procureur, & ayant fait un signe de la main,

tout le monde s'écria, Silence, pour m'écouter. Je dis tout ce que je pus pour calmer la sedition, & du Boile s'avançant, & me demandant avec audace si je lui répondois qu'on ne tiendroit pas la paix qui avoit été signée à Ruelle, je lui répondis que j'en étois très-assûré pourvû qu'on ne fît point d'émotion, laquelle continuant obligeroit les gens les mieux intentionnez pour le Parti, de chercher toutes les voyes d'éviter de pareils inconveniens. Je joüai en ce quart d'heure trente personnages differens. Je menaçai, je commandai, je suppliai. Enfin comme je crus pouvoir m'assûrer du moins de quelques-uns, je revins dans la Garnd'Chambre; je mis devant moi M. le premier President en l'embrassant, M. de Beaufort en usa de même avec le President de Mesmes, & nous sortîmes ainsi avec le Parlement, les Huissiers en tête. Le peuple fit de grandes clameurs. Nous entendîmes même quelques voix qui crioient, Republique;mais on n'attenta rien. M.de Bouillō courut plus de risque que personne, ayant été couché en joüe par un miserable de la lie du peuple qui le tenoit pour Mazarin.

Le 14. on arrêta, après de grandes contestations, que l'on feroit le lendemain au matin lecture de ce même pro-

cès verbal de la Conference de Ruelle & de ces mêmes articles dont on n'avoit pas voulu ſeulement entendre parler la veille.

Le 15. le procès verbal & les articles furent lûs;ce qui ne ſe paſſa pas ſans beaucoup de chaleur & de picotterie. L'on arrêta enfin de concevoir l'Arrêt en ces termes:La Cour qui a accepté l'Accommodement & le Traité, ordonne que les Deputez du Parlement retourneront à Saint-Germain, pour faire inſtance & pour obtenir la reformation de quelques articles, ſçavoir celui d'aller tenir un Lit de Juſtice à Saint-Germain, celui qui défend l'Aſſemblée des Chambres que Sa Majeſté ſera très-humblement ſuppliée de permettre en certains cas, celui qui permet les prêts qui eſt le plus dangereux de tous pour le public, à cauſe des conſequences; & les Deputez y traitteront auſſi lẽs interêts de Meſſieurs les Generaux,& de ceux qui ſe ſont déclarez pour le Parti, conjointement avec ceux qu'il leur plaira de nommer, pour aller traiter particulierement en leurs noms.

Le 16. comme on liſoit cet article, Machault Conſeiller remarqua qu'au lieu de mettre *faire inſtance & obtenir*, l'on avoit écrit, *faire inſtance d'obtenir*, & il ſoutint que les ſentimens de la Compa-

gnie avoient été, que les Deputez fissent instance, & obtinssent, & non qu'ils fissent instance d'obtenir. Le premier President & le President de Mesmes opiniâtrerent le contraire. La chaleur fut grande dans les esprits ; & comme on étoit sur le point de deliberer, Saintot Lieutenant des Ceremonies rendit au premier President une Lettre de M. le Tellier, qui lui témoignoit la satisfaction que le Roy avoit de l'Arrêt du jour précedent, & qui lui envoyoit des Passeports pour les Deputez des Generaux. Cette petite pluye abattit de grands vents qui s'étoient élevez. On ne parla plus de la question de Miron Conseiller & Deputé du Parlement de Roüen, qui dès le 15. s'étoit plaint en forme au Parlement de ce qu'on avoit fait la paix sans appeller sa Compagnie, & qui revint encore le 16. Il fut à peine écouté. Le premier President lui dit simplement, que s'il avoit des Memoires concernant les interêts de son Corps, il pouvoit aller à la Conference. On se leva ensuite & les Deputez partirent l'après dînée pour se rendre à Ruelle.

Je vais maintenant vous raconter ce qui se passa à l'Hôtel de Ville le soir du 16. Les bruits qu'il y eut dans le Palais le 13. obligerent le Parlement à faire garder les portes du Palais par les compa-

gnies Colonelles de la Ville, qui étoient encore plus animées contre la paix Mazarine, (c'eſt ainſi que l'appelloit la canaille) mais qu'on ne redoutoit pas tant; parce qu'on ſçavoit, qu'au moins les Bourgeois dont elles étoient compoſées, ne vouloient pas le pillage. Celles qu'on établit ce jour-là à la garde du Palais, furent choiſies du voiſinage, comme les plus intereſſées à l'empêcher; & il ſe trouva qu'elles étoient en effet très-dépendantes de moi; parce que je les avois toûjours ménagées, comme étant fort proches de l'Archevêché, & qu'elles s'étoient en apparence attachées à M. de Champlâtreux, fils du premier Preſident; parce qu'il étoit leur Colonel. Ce rencontre m'étoit très-facheux, parce qu'il faiſoit qu'on avoit lieu de m'attribuer le deſordre, dont elles ménaçoient quelquefois, & que l'autorité que M. de Champlâtreux y eut dû avoir par ſa Charge, lui pouvoit donner par l'évenement, l'honneur de l'obſtacle qu'elles faiſoient au mal. Cet embarras eſt rare & cruel, & c'eſt peut-être un des plus grands, où je me ſuis trouvé. Ces Gardes ſi bien choiſies, furent ſur le point plus de dix fois d'inſulter le Parlement, & elles inſulterent des Conſeillers, & des Preſidens en particulier; elles mena-

cerent le President de Thoré sur le Quai proche l'horloge, de le jetter dans la riviere. Je ne dormois ni nuit ni jour en ce tems-là, pour empêcher le desordre. Le premier President & ses Adherans prirent une telle audace de ce qu'il n'en arrivoit point, qu'ils en prirent même avantage contre nous-mêmes, & insulterent, pour ainsi dire, les Generaux par des plaintes & par des reproches, dans les momens, où si les Generaux eussent reparti assez haut pour se faire entendre du peuple, le peuple eût infailliblement malgré eux déchiré le Parlement. Le President de Mesmes picquota, sur ce que les troupes n'avoient pas agi avec assez de vigueur, & Payen Conseiller de la Grand' Chambre dit des impertinences ridicules à M. de Boüillon, qui les souffrit avec une moderation merveilleuse; mais elles ne l'empêcherent pas de faire une serieuse reflexion, & de me venir dire au sortir du Palais que j'en connoissois mieux le terrein que lui: cependant il se resolut de venir le soir à l'Hôtel de ville & de faire à M. le Prince de Conti & aux autres Generaux, les discours, dont voici la substance. Je n'eusse jamais cru ce que je vois du Parlement, il ne veut pas le 13. seulement ouir la paix de Ruelle, & il la re-

çoit le 15. à quelques articles près : ce n'est pas tout : il fait partir le 16. sans limiter ni regler leur pouvoir, ces mêmes Deputez qui ont signé la paix contre ses ordres. Ce n'est pas assez, il nous charge d'opprobres; parce que nous nous plaignons de ce qu'il traitte sans nous, & de ce qu'il a abandonné M. de Longueville & M. de Turenne. C'est peu, il n'a tenu qu'à nous de les laisser étrangler. Il faut qu'au hazard de nos vies, nous sauvions la leur; & je conviens que la bonne conduite le veut. Ce n'est pas, Monsieur (en se tournant vers moi) pour blâmer ce que vous avez toûjours dit sur ce sujet, c'est pour condamner ce que je vous ai toûjours répondu. Je conviens, Monsieur, (en s'addressant à M. le Prince de Conti) qu'il n'y a qu'à perir avec cette Compagnie, si on la laisse dans l'état où elle est. Je me rends à l'avis que M. le Coadjuteur ouvrit dernierement chez moi; & je suis persuadé que si vôtre Altesse differe à l'executer, nous aurons dans deux jours une paix plus honteuse & moins seure que la premiere.

Comme la Cour qui avoit de moment à autre des nouvelles des demarches du Parlement, ne doutoit presque plus qu'il ne se rendît bien-tôt, & que par cette raison elle se refroidissoit beaucoup, à

l'égard des negociations particulieres, le discours de M. de Bouillon les trouva en disposition de prendre feu ; ils entrerent dans son sentiment, on n'agita plus que la maniere, on convint de tout ; & il fut resolu que le lendemain à trois heures, on se trouveroit chez M. de Bouillon, où l'on seroit plus en repos, qu'à l'Hôtel de ville, pour y concerter la forme dont nous porterions la chose au Parlement. Je me chargeai d'en conferer le soir avec le President de Belliévre, qui avoit été de mon sentiment sur cet article. Comme nous allions nous separer, M. d'Elbœuf reçût un billet de chez lui, qui portoit, que Dom Gabriel de Tolede y étoit arrivé. Nous ne doutâmes pas qu'il n'apportât la Ratification du Traité, que Messieurs les Generaux avoient signé, & nous l'allames voir dans le Carosse de M. d'Elbœuf, M. de Bouillon & moi. Il apportoit effectivement la Ratification de M. l'Archiduc ; mais il venoit particulierement pour essaier de renouer le Traité pour la Paix generale, que j'avois proposé. Comme il étoit d'un naturel assez imperieux, il ne se put empêcher même de témoigner un peu aigrement à M. d'Elbœuf, un peu lâchement à M. de Bouillon, qu'on n'étoit pas trop satisfait d'eux à Bruxelles. Il fut aisé de le conten-

ter en lui disant que l'on venoit de prendre la resolution de revenir à ce Traité, & qu'il étoit venu tout à propos pour cela, que le lendemain matin il en verroit les effèts. Il vint souper avec Madame de Bouillon, qu'il avoit connuë autrefois, lorsqu'elle étoit Dame du Palais de l'Infante, & il lui dit en confidence, que l'Archiduc lui seroit obligé, si elle pouvoit faire en sorte, que je reçûsse mille pistoles que le Roy d'Espagne l'avoit chargé de me donner de sa part. Madame de Boüillon n'oublia rien pour me le persuader; mais elle n'y réussit pas: je m'en démêlai avec beaucoup de respect, mais d'une maniere qui fit connoître aux Espagnols, que je ne prendrois pas aisement leur argent. Ce refus m'a coûté cher depuis, non par lui-même en cette occasion; mais par l'habitude qu'il me donna à prendre la même conduite dans les conjonctures, où il eût été de bon sens de prendre ce qu'on m'offroit, quand même je l'eusse dû jetter dans la riviere. Ce n'est pas toûjours jeu seur de refuser de plus grand que soi. Comme nous étions en conversation après souper dans le Cabinet de Madame de Boüillon, Richemont y entra avec un visage consterné, il la tira à part, & il ne lui dit qu'un mot à l'oreille. Elle

fondit d'abord en pleurs ; elle se tourna vers Dom Gabriel de Tolede, & vers moi : Helas ! nous sommes perdus, s'écria-t-elle ! Monsieur de Turenne est abandonné. Le Courrier entra au même instant, qui nous conta succinctement l'histoire ; qui étoit que tous les Corps avoient été gagnez par l'argent de la Cour, & que toutes les troupes lui avoient manqué, à la reserve de deux ou trois Regimens ; Que Monsieur de Turenne avoit fait beaucoup de n'être pas arrêté, & qu'il s'étoit retiré lui cinquiéme ou sixiéme chez Madame la Langrave de Hesse sa parente & son amie. Monsieur de Boüillon fut attristé de cette nouvelle, & j'en fus presque aussi touché que lui. Je ne sçai si je me trompois ; mais il me parut que Dom Gabriel de Tolede n'en fut pas fort affligé, soit qu'il crût que nous en serions plus dépendans de l'Espagne, soit que son humeur gaye & enjouée, l'emportât sur l'interêt du parti. Monsieur de Bouillon pensa un demi quart d'heure après aux expediens de reparer cela ; nous envoyames chercher le President de Belliévre, qui venoit de recevoir un billet de Monsieur le Maréchal de Villeroy, qui lui mandoit cette nouvelle ; & ce billet portoit que le premier President & le President de Mes-

mes avoient dit, que si les affaires ne s'accommodoient pas, ils ne retourneroient plus à Paris. Monsieur de Boüillon qui ayant perdu sa principale consideration, dans la perte de l'Armée de Monsieur de Turenne, jugea bien que les esperances qu'il avoit conçûës d'être l'arbitre du parti, n'étoient plus fondées, revint tout à coup dans la premiere disposition de porter les choses à l'extrémité; il prit sujet de ce billet du Maréchal de Villeroi, pour nous dire que nous pouvions juger, par ce que le premier President & le President de Mesmes avoient dit, que ce que nous avions projetté la veille, ne recevroit pas grande difficulté dans son exécution. Je reconnois de bonne foi, que je manquai beaucoup de la presence d'esprit qui m'étoit necessaire; car au lieu de me tenir couvert devant Dom Gabriel de Tolede, je parlai comme j'aurois pû faire quand nous serions demeurez le President de Belliévre & moi seuls avec lui. Je lui répondis que les choses étoient bien changées, & que la desertion de l'Armée de Monsieur de Turenne faisoit que ce qui la veille étoit facile dans le Parlement, y seroit le lendemain impossible, & même ruineux. Je me jettai par là dans des embarras, dont j'eus bien de la peine à me

demêler. Dom Gabriel de Tolede, qui avoit ordre de s'ouvrir avec moi, s'en cacha au contraire avec ſoin, dès qu'il me vit changer ſur la nouvelle de Monſieur de Turenne, & il fit parmi les Generaux des Caballes, qui me donnerent beaucoup de peine, comme je dirai.

Monſieur de Boüillon qui ſe ſentoit & qui ne pouvoit nier que ſes délais n'euſſent mis les affaires en l'état où elles étoient, s'excuſa dans le commencement d'un diſcours qu'il addreſſoit à Dom Gabriel de Tolede, comme pour lui expliquer le paſſé; il dit entre autres, que c'étoit au moins une eſpece de bonheur, que la nouvelle de la deſertion des Troupes de Turenne fut arrivée, devant que l'on eût executé ce que l'on avoit reſolu de propoſer au Parlement; parce que, ajoûta-t-il, le Parlement voyant que le fondement ſur lequel on l'eût engagé lui eût manqué, auroit tourné tout à coup contre nous; au lieu que nous ſommes à preſent en état de fonder de nouveau la propoſition; & c'eſt ſurquoi, ce me ſemble, nous avons à déliberer. Ce raiſonnement me parut d'abord faux; parce qu'il ſuppoſoit qu'il y eût une nouvelle propoſition à faire, ce qui étoit toutefois le fond de la queſtion. Je n'ai jamais vû homme qui entendit cette figure

approchant

approchant de Monsieur de Boüillon ; il m'avoit souvent dit, que le Comte Maurice avoit accoûtumé de reprocher à Barnevelt, à qui il fit depuis trancher la tête, qu'il renverseroit la Hollande en donnant toûjours le change aux Etats, par la supposition certaine, de ce qui faisoit la question. J'en fis ressouvenir en riant Monsieur de Boüillon, au moment dont il s'agit, & je lui soûtins qu'il n'y avoit plus rien qui pût empêcher le Parlement de faire la paix, que tous les efforts par lesquels on prétendoit l'arrêter l'y précipiteroient ; & qu'il falloit déliberer sur ce principe. La contestation s'échauffant, Monsieur de Belliévre proposa d'écrire ce qui se diroit de part & d'autre. Voici ce que je lui dictai, & ce que j'avois encore de sa main cinq ou six jours avant que je fusse arrêté. Il en eut quelque scrupule, il me le demanda, & je lui rendis ; & ce fut un grand bonheur pour lui ; car je ne sçai si cette paperasse qui eût été prise ne lui auroit point nuit, quand on le fit premier President.

Je vous ai dit plusieurs fois, que toute compagnie est peuple ; & qu'ainsi tout y dépend des instans. Vous l'avez éprouvé peut-être plus de cent fois, depuis deux mois ; & si vous aviez assisté aux Assemblées du Parlement, vous l'au-

riez observé plus de mille. Ce que j'y ai remarqué de plus, c'est que les propositions n'y ont qu'une fleur, & que telle qu'il plait aujourd'hui, y déplait demain à proportion. Ces raisons m'ont obligé jusqu'ici, de vous presser de ne pas manquer l'occasion de la déclaration de Monsieur de Turenne, pour engager le Parlement d'une maniere qui le pût faire. Rien ne pouvoit produire cet effet, que la proposition de la paix generale, qui nous donnoit lieu de demeurer armez, dans le tems de la negociation.

Quoique Dom Gabriel ne soit pas François, il connoît assez nos manieres pour ne pas ignorer qu'une proposition de cette nature, qui va à faire faire la paix à son Roy, malgré tout son Conseil, demande de grands préalables dans le Parlement; au moins quand on la veut porter jusqu'à l'effet. Car lorsque l'on ne l'avance que pour amuser les Auditeurs, & pour donner un prétexte aux particuliers d'agir avec plus de liberté, comme nous le fîmes dernierement, quand Dom Joseph d'Illescas eut son Audience du Parlement, on la peut hazarder plus legerement; parce que le pis du pis est, qu'elle ne fasse point son effet; mais quand on pense à la faire effectivement réüssir, & qu'en même tems on s'en veut

ſervir, en attendant qu'elle réüſſiſſe à émouvoir une compagnie ; je mets en fait qu'il y a encore plus de perte à la manquer, en la propoſant legerement, qu'il n'y a d'avantage à l'emporter, en la propoſant à propos. Le ſeul nom de l'Armée de Weimar étoit capable d'éblouir le premier jour le Parlement ; je vous le dis, vous eutes vos raiſons de differer, je m'y ſoumis. Le nom de l'Armée de Monſieur de Turenne l'eût encore apparemment emporté, il n'y a que trois ou quatre jours. Je vous le répetai, vous eutes vos conſiderations pour attendre : je les croi juſtes : je m'y ſuis rendu. Vous revintes hier à mon ſentiment, & je ne m'en départis pas, quoique je connuſſe que l'aprobation dont il s'agiſſoit avoit déja beaucoup perdu de ſa fleur ; mais je crus que nous l'euſſions fait réüſſir, ſi l'Armée de Monſieur de Turenne ne lui eût pas manqué ; non pas peut-être avec autant de facilité, que les premiers jours ; mais au moins, avec la meilleure partie de l'effet qui nous étoit neceſſaire. Cela n'eſt plus. Qu'eſt-ce que nous avons pour appuyer dans le Parlement la propoſition de la paix generale ? Nos Troupes. Vous voyez ce qu'ils nous ont dit eux-mêmes aujourd'hui, dans la Grand'Chambre. L'Armée de Monſieur

de Longueville? Vous ſçavez ce que c'eſt. Nous la diſons de 7000. hommes de pied, & trois mille chevaux, & nous ne diſons pas vrai de plus de moitié, & vous n'ignorez pas que nous l'avons tant promiſe, & que nous l'avons ſi peu tenuë, que nous n'en oſerions plus parler. A quoi nous ſervira donc de faire au Parlement la propoſition de la paix generale, qu'à lui faire croire & dire que nous n'en parlons que pour rompre la particuliere; ce qui ſera le vrai moyen de la faire deſirer à ceux qui n'en veulent point? Voilà l'eſprit des Compagnies, & plus de celle-là que des autres. Si nous executions ce que nous propoſons, nous n'aurions pas quarante voix, qui aillent à ordonner aux Députés de revenir à Paris, en cas que la Cour refuſe ce que nous lui demandons. Tout le reſte n'eſt que paroles qui n'engagent à rien le Parlement, dont la Cour ſortira auſſi par des paroles; & nous ferions croire à tout Paris & à Saint-Germain, que nous avons un très-grand concert avec l'Eſpagne.

Le Preſident de Belliévre ayant lû nôtre écrit en preſence de Monſieur & de Madame de Boüillon, & de Monſieur de Briſſac qui revenoit du Camp, nous nous apperçûmes en moins d'un rien, que

Dom Gabriel qui y étoit auſſi preſent n'avoit pas plus de connoiſſance dans nos affaires, que nous en pouvions avoir de celles de Tartarie. Il pouvoit avoir de l'eſprit, de l'agrément, de l'enjouement, peut-être même de la capacité; mais je n'ai gueres vû d'ignorance plus craſſe, au moins par rapport aux matieres dont il s'agiſſoit. C'eſt une grande faute que d'envoyer de tels Négociateurs. Il nous parut que Monſieur de Boüillon ne conteſta nôtre écrit, qu'autant qu'il fut neceſſaire, pour faire voir à Dom Gabriel, qu'il n'étoit pas de nôtre avis, dont je ne ſuis pas en effet, me dit-il à l'oreille, je vous en dirai demain la raiſon. Il étoit deux heures après minuit, quand je m'en retournai chez moi, & je trouvai pour raffraichiſſement une lettre de Laigue, où il n'y avoit que deux ou trois lignes en lettres ordinaires & dix-ſept pages de chiffres. Je paſſai le reſte de la nuit à la déchiffrer, & je ne rencontrai pas une ſyllabe qui ne me donnât une nouvelle douleur : la lettre étoit écrite de la main de Laigue; mais elle étoit en commun de Noirmoutier & de lui, & de la ſubſtance, que nous avions eu tous les torts du monde de ſouhaiter que les Eſpagnols ne s'avançaſſent pas dans le Royaume; que tous les peuples

étoient si animez contre le Mazarin, & si bien intentionnez pour le parti, & pour la défense de Paris, qu'ils venoient de toutes parts au devant d'eux; Que nous ne devions point apprehender que leur marche nous fist tort dans le public, que Monsieur l'Archiduc étoit un Saint; qui mourroit plûtôt de dix mille morts, que de prendre des avantages, desquels on ne seroit pas convenu; que Monsieur de Fuensal'agne étoit un homme net, de qui il n'y avoit rien à craindre. La conclusion étoit que le gros de l'Armée d'Espagne seroit tel jour à Vaudancour; l'avantgarde tel jour à Pontavere; qu'elle y séjourneroit quelques autres jours, après lesquels Monsieur l'Archiduc faisoit état de se venir poster à Dammartin; que le Comte de Fuensaldagne leur avoit donné des raisons si solides de cette marche, qu'il ne s'étoit pas pu défendre d'y donner les mains, & même de l'approuver; qu'il les avoit prié de m'en donner part en mon particulier, & de m'assurer qu'ils ne feroient rien que de concert avec moi. Il n'étoit plus heure de se coucher quand j'eûs déchiffré cette lettre: mais quand j'eusse été dans le lit je n'y aurois pas reposé, dans la cruelle agitation qu'elle me donna, & qui étoit aigrie par toutes les circonstances qui la pou-

voient envenimer. Je voyois le Parlement plus éloigné que jamais de s'engager dans la guerre, à cause de la desertion de l'Armée de Monsieur de Turenne. Je voyois les Députez à Ruelle plus hardis que la premiere fois, par le succès de leur prévarication. Je voyois le peuple de Paris aussi disposé à faire entrée à l'Archiduc, qu'il l'eût pû être à recevoir Monsieur le Duc d'Orleans. Je voyois que ce Prince avec son chapelet, qu'il avoit toûjours à la main, & que Fuensaldagne avec son argent y auroient en huit jours plus de pouvoir que nous tous. Je voyois que le dernier qui est un des plus habiles hommes, avoit tellement mis la main sur Noirmoutier, & sur Laigue, qu'il les avoit comme enchantez. Je voyois que Monsieur de Boüillon retomboit dans ses premieres propositions, de porter toutes les choses à l'extrémité. Je voyois que la Cour qui se voyoit assurée du Parlement y précipitoit nos Generaux, par le mépris qu'elle commençoit d'en faire. Je voyois que toutes ces dispositions nous conduiroient à une sédition populaire, qui étrangleroit le Parlement, qui mettroit les Espagnols dans le Louvre, qui renverseroit peut-être l'Etat; & je voyois sur le tout que le crédit que j'avois dans le peuple, & par moi & par Monsieur

de Beaufort, & les noms de Noirmoutier & de Laigue qui avoient mon caractere, me donneroient le triste & le funeste honneur de ce fameux exploit, dans lequel le premier soin du Comte de Fuensaldagne seroit de m'aneantir moi-même.

Je fus tout le matin occupé de ces pensées, & je me resolus d'en aller communiquer à mon pere, qui depuis plus de vingt ans étoit retiré dans l'Oratoire, & qui n'avoit jamais voulu entendre parler de mes intrigues. Il me vint une pensée entre la porte de Saint Jacques & Saint Magloire, qui fût de contribuer sous main, tout ce qui seroit en moi, à la paix, pour assurer l'Etat qui me paroissoit sur le penchant, & de m'y opposer en apparence, pour me maintenir avec le peuple, & pour demeurer toûjours à la tête d'un parti non armé, que je pourrois armer, ou desarmer dans la suite, selon les occasions. Cette imagination, quoique non dirigée, tomba d'abord dans l'esprit de mon pere, qui étoit naturellement fort moderé; ce qui commença à me faire croire qu'elle n'étoit pas si extrême qu'elle me l'avoit paru d'abord. Après l'avoir discutée, elle ne nous parut pas même hazardeuse à beaucoup près, & je me ressouviens de ce que j'a-

vois obſervé quelquefois, que tout ce qui paroît hazardeux, & ne l'eſt pas, eſt preſque toûjours ſage : ce qui me confirma encore dans mon opinion, fut que mon Pere qui avoit reçû deux jours auparavant des offres avantageuſes pour moi ; du côté de la Cour, par la voye de M. de Liancourt qui étoit à Saint-Germain, convenoit que je n'y pouvois trouver aucune ſeureté. Nous dégraiſsâmes nôtre propoſition, nous la revêtîmes de ce qui pouvoit lui donner de la couleur & de la force, & je me reſolus de prendre ce parti & de l'inſpirer, s'il m'étoit poſſible, dès l'après-dînée, à Meſſieurs de Boüillon, de Beaufort, & de la Motte Houdancourt. M. de Boüillon remit l'aſſemblée au lendemain. Je confeſſe que je ne doutai point de mon ſentiment & que je ne m'en apperçûs que le ſoir, où je trouvai M. de Beaufort très-perſuadé que nous n'avions plus rien à faire, qu'à fermer les portes de Paris aux Deputez de Ruelle, qu'à chaſſer le Parlement, qu'à nous rendre maîtres de l'Hôtel de Ville, & qu'à faire avancer l'Armée d'Eſpagne dans nos fauxbourgs.

Comme le Preſident de Belliévre me venoit d'avertir que Madame de Montbazon lui avoit parlé dans les mêmes termes, je me le tins pour dit, & je com-

mençai-là à cõnoître la sottise que j'avois faite de m'ouvrir au point que je m'étois ouvert en presence de Gabriël de Toledе chez M. de Bouillon. J'ai sçû depuis par lui-même qu'il avoit été quatre ou cinq heures la nuit suivante chez Madame de Montbazon, à qui il avoit promis 20000. écus comptant, & une pension de 6000. livres en cas qu'elle portât M. de Beaufort à ce que M. l'Archiduc desiroit de lui. Il n'oublia pas les autres, il eut à bon marché M. d'Elbœuf: il donna des lueurs au Maréchal de la Motte, de lui faire trouver des accommodemens touchant la Duché de Cardone. Enfin je connus le jour que nous nous assemblâmes, Messieurs de Beaufort, de Boüillon, de la Motte & moi; que le Catholicon d'Espagne n'avoit pas été épargné dans les drogues qui se débiterent dans cette conversation. Tout le monde m'y parut persuadé que la desertion des troupes de M. de Turenne, ne nous laissoit plus de choix pour les partis qu'il y avoit à prendre; & que l'unique étoit de se rendre par le moyen du peuple les maîtres du Parlement & de l'Hôtel de Ville. Je vous ennuyerois si je rebatois ici les raisons que j'allegai contre ce sentiment. Monsieur de Boüillon qui avoit perdu l'Armée d'Allemagne, & ne se voyoit plus par

consequent assez de consideration, pour tirer du côté de la Cour de grands avantages, ne craignoit plus de s'engager pleinement avec l'Espagne, ne voulut point concevoir ce que je disois; mais j'emportai Messieurs de Beaufort & de la Motte, à qui je fis comprendre qu'ils ne se trouveroient pas une bonne place, dans un parti qui seroit reduit en quinze jours, à dépendre en tout du Conseil d'Espagne. Le Maréchal de la Motte n'eut aucune peine à se rendre à mon sentiment; mais comme il sçavoit que Dom Francisco Pizaro étoit parti la Veille, pour aller trouver M. de Longueville avec qui il étoit intimement lié, il ne s'expliquoit pas tout-à fait décisivement. M. de Beaufort ne balança pas, quoique je connusse à mille choses qu'il avoit été bien catechisé par Madame de Montbazon, dont je remarquai de certaines expressions toutes copiées. M. de Boüillon me dit avec émotion : Mais si nous eussions ravagé le Parlement, comme vous le vouliez dernierement, & que l'Armée d'Allemagne nous eût manqué comme elle a fait, n'aurions-nous pas été dans le même état où nous sommes ? & vous faisiez pourtant vôtre compte en ce cas, de soûtenir la guerre avec nos troupes, avec celles de M. de Longueville, avec celles qui se font

à present pour nous dans les Provinces du Royaume. Ajoûtez, Monsieur, lui répondis-je, avec le Parlement de Paris déclaré & engagé pour la Paix generale : car si ce même Parlement, qui ne s'engagera pas sans M. de Turenne, avoit une fois été engagé, il seroit aussi judicieux de fonder sur lui, qu'il l'est à mon avis à cette heure, de n'y rien compter. Les Compagnies vont toûjours devant elles, quand elles ont été jusques à un certain point, & leur retour n'est point à craindre, quand elles sont fixées. L'approbation de la Paix generale l'eût fait, à mon avis, dans le moment de la declaration de M. de Turenne ; nous avons manqué ce moment : je suis convaincu qu'il n'y a plus rien à faire de ce côté-là ; & je crois même, M. que vous en êtes persuadé comme moi : la seule difference est, que vous croyez que nous pouvons soûtenir l'affaire par le peuple, & je croi que nous ne le pourrons pas ; c'est la vieille question, qui a déja été agitée plusieurs fois.

M. de Boüillon qui ne la voulut point remettre sur le tapis ; parce qu'il avoit reconnu de bonne foy en deux ou trois occasions, que mes sentimens étoient raisonnables sur ce sujet, tourna tout court, & me dit : Ne contestons point,

ſuppoſez qu'il ne ſe faille point ſervir du peuple dans cette conjoncture, que faut-il faire ? quel eſt vôtre avis ? Il eſt bizarre & extraordinaire, lui répondis-je, le voici : Nous ne pouvons empêcher la paix ſans ruiner le Parlement par le peuple. Nous ne ſçaurions ſoûtenir la guerre par le peuple, ſans nous mettre dans la dépendance de l'Eſpagne : nous ne ſçaurions avoir la paix avec Saint-Germain, que nous ne conſentions à voir Mazarin dans le Miniſtere. M. de Boüillon, qui avec la phiſionomie d'un Bœuf, avoit la perſpicacité d'un Aigle, ne me laiſſa pas achever. Je vous entends, me dit-il, vous voulez laiſſer faire la paix, & vous voulez en même-tems n'en pas être. Je veux faire plus, lui répondis-je, car je veux m'y oppoſer ; mais de ma voix ſeulement, & de celle des gens qui voudront bien hazarder la même choſe. Je vous entens encore, reprit-t-il ; voilà une belle & grande penſée, elle vous convient, & elle peut même convenir à Monſieur de Beaufort ; mais elle ne convient qu'à vous deux. Si elle ne convenoit qu'à nous deux, lui répondis-je, je me couperois plûtôt la langue, que de la propoſer. Si vous voulez joüer le même perſonnage que nous, & ſi vous croyez le devoir, celui que nous y aurons ne vous convien-

dra pas moins ; parce que vous vous en pouvez fort bien accommoder : je m'explique, je suis persuadé que ceux qui persisteront à demander pour condition de l'accommodement, l'exclusion du Mazarin, demeureront les maîtres du peuple, encore assez long-tems pour profiter des occasions que la fortune fait toûjours naître dans des tems qui ne sont pas encore remis & assurez. Qui peut joüer ce rôlle avec plus de dignité que vous Monsieur, & par vôtre reputation, & par vôtre dignité ? Nous avons déja la faveur du peuple, M. de Beaufort & moi ; vous l'aurez demain comme nous par une declaration de cette nature. Nous serons regardez comme les seuls, sur qui l'esperance publique se pourra fonder. Toutes les fautes du Ministre nous tourneront à compte : nôtre consideration en sauvera quelques-unes au public : les Espagnols en auront une très-grande pour nous. Le Cardinal ne pourra s'empêcher de nous en donner ; parce que la pente qu'il a toûjours de négocier fera qu'il ne pourra s'empêcher de nous rechercher. Tous ces avantages ne me persuadent pas que ce parti que je vous propose, soit fort bon, j'en vois tous les inconveniens ; & je n'ignore pas que dans le chapitre

des accidens, ausquels je conviens qu'il faut s'abandonner, en suivant ce chemin, nous pouvons trouver des abîmes ; mais il est à mon opinion necessaire de les hazarder, quand on est asûré de rencontrer encore plus de precipices dans les voies ordinaires. Nous n'avons que trop rebatu ceux qui sont inévitables dans la guerre : & ne voyons-nous pas d'un clin d'œil, ceux que la paix entraînera sous un Ministre outragé, & dont le retablissement parfait ne dépendra que de nôtre ruine ? ces considerations me font croire que ce parti convient à vous tous, pour le moins aussi justement qu'à moi : mais je maintiens que quand il ne vous conviendroit point, il vous convient toûjours que je le prenne ; parce qu'il facilitera vôtre accommodement, en vous donnant plus de tems pour le traiter, avant que la Paix se concluë, & en tenant (après qu'elle le sera) le Mazarin en état d'avoir plus d'égard pour ceux, dont il pourra aprehender la réunion contre lui.

M. de Bouillon qui avoit toûjours dans la tête qu'il pourroit recouvrer sa place dans l'extrémité, sourit à ces dernieres paroles. Vous m'avez tantôt fait la guerre de la figure de rhetorique de Barneveld, & je vous la rends ; car vous suposez par vôtre raisonnement qu'il faut laiſ-

ſer faire la paix ; & c'eſt ce qui eſt en queſtion ; parce que nous pouvons ſoûtenir la guerre en nous rendant par le peuple, maîtres du Parlement. Je ne vous ai parlé, Monſieur, lui répondis-je, que ſur ce que vous m'avez dit, qu'il ne falloit plus conteſter ſur ce point, & que vous deſirez ſimplement d'être éclairci du détail de mes vûës, ſur la propoſition que je vous faiſois ; vous revenez preſentement au gros de la queſtion. Nous ne ſommes pas perſuadez, reprit-t-il, & voulez-vous bien vous rapporter au plus de voix ? De tout mon cœur, lui répondis-je, il n'y a rien de plus juſte ; nous ſommes dans le même Vaiſſeau, il faut perir ou ſe ſauver enſemble : voilà Monſieur de Beaufort qui eſt dans le même ſentiment ; & quand lui & moi ſerions encore plus maîtres du peuple que nous le ſommes, je croi que lui & moi meriterions d'être deshonnorez, ſi nous nous ſervions de nôtre credit, je ne dis pas pour abandonner, mais forcer le moindre homme du parti, à ce qui ne ſeroit pas de ſon avantage : je me conforme à l'avis commun, je le ſignerai de mon ſang, à condition toutefois, que vous ne ferez pas dans la liſte de ceux à qui je m'engagerai ; car je le ſuis aſſez, comme vous le ſçavez, par le reſpect, & par l'amitié

, que j'ai pour vous.

M. de Beaufort nous réjoüit sur cela de quelques apophthegmes, qui ne lui manquoient jamais dans les occasions, où il étoit moins requis. M. de Boüillon qui sçavoit que son avis ne passeroit pas à la pluralité, & qui ne m'avoit proposé de l'y mettre, que parce qu'il croyoit que j'en apprehendois la commise, me dit sagement : Vous sçavez que ce ne seroit ni vôtre compte ni le mien, de discuter le détail dans le moment où nous sommes, en presence de gens qui en pourroient abuser. Vous êtes trop sage, je ne suis pas assez fou pour leur porter cette matiere aussi peu digerée qu'elle l'est encore; approfondissons-la, devant qu'ils puissent seulement s'imaginer que nous la traitons. Vôtre interêt n'est pas de vous rendre maître de Paris par le peuple; le mien n'est pas de laisser faire la Paix sans m'accommoder. Demandez, ajoûta-t-il, à M. le Maréchal de la Motte, si Mademoiselle de Toucy y consentiroit pour lui. M. de la Motte étoit amoureux de Mademoiselle de Toucy, & l'on croyoit alors qu'il l'épouseroit plûtôt qu'il ne le fit. M. de Boüillon, qui me vouloit marquer, que la consideration de Madame sa femme ne lui permettoit pas de prendre pour lui le parti que

je lui avois proposé, & qui ne vouloit pas le marquer aux autres, se servit de cette maniere pour me l'insinuer : il me l'expliqua ainsi un moment après, auquel il eut moyen de me parler seul. Il me dit que je ne devois pas avoir au moins seul, la gloire de ma proposition ; qu'elle lui étoit venuë dans l'esprit dès qu'il eût appris la desertion de l'Armée de M. de Turenne ; qu'il avoit même le moyen de la meliorer, en la faisant goûter aux Espagnols ; qu'il avoit été sur le point cinq ou six fois dans un jour de me la communiquer ; mais que Madame sa femme s'y étoit toûjours opposée, avec une telle fermeté & tant de larmes, qu'elle lui avoit fait enfin donner parole de n'y plus penser & de s'accommoder avec la Cour, ou de prendre parti avec l'Espagne. Je vois bien, dit-il, que vous ne voulez pas du second, aidez-moi au premier, je vous en conjure, vous voyez la confiance que j'ai en vous. Comme Messieurs de la Motte & de Beaufort nous rejoignirent avec le President de Belliévre, je n'eus le tems que de serrer la main à M. de Boüillon, qui ensuite expliqua en peu de mots à M. de Belliévre le commencement de nôtre conversation, lui témoigna qu'il ne pouvoit prendre le parti que je lui avois proposé, parce qu'il risquoit

pour jamais toute sa Maison, à laquelle il seroit responsable de sa ruine, & il n'oublia rien pour lui persuader qu'il joüoit le droit jeu, de ne pas entrer dans ma proposition, & se tournant vers M. de Beaufort & vers moi: Mais entendons-nous, comme nous l'avons tantôt proposé. Ne consentez point à la Paix, au moins pour vôtre voix dans le Parlement, que sous la condition de l'exclusion de Mazarin; je me joindrai à vous, & je tiendrai le même langage; peut-être que nôtre fermeté donnera plus de force que nous ne croyons au Parlement; si cela n'arrive pas, agréez que je cherche à sauver ma Maison par les accommodemens qui ne peuvent pas être fort bons dans l'état où les choses sont, mais qui pourroient le devenir avec le tems. Je n'ai gueres eu en ma vie de plus sensible joie que celle que je reçûs à cet instant: je répondis à Monsieur de Boüillon que j'avois tant d'impatience de lui faire connoître à quel point j'étois son serviteur, que je ne pouvois m'empêcher de manquer même au respect que je devois à M. de Beaufort, & de prendre la parole devant lui, pour lui dire qu'en mon particulier je lui rendrois non-seulement toutes les paroles d'engagement qu'il avoit prises avec moi, mais que je lui

donnois de plus la mienne, que je ferois (pour faciliter son accommodement) tout ce qu'il lui plairoit ; qu'il pouvoit se servir de moi & de mon nom pour donner à la Cour toutes les offres qui lui pourroient être bonnes ; & que comme dans le fond je ne voulois pas m'accommoder avec Mazarin, je le rendrois maître de toutes les apparences de ma conduite, desquelles il se pouvoit servir pour son avantage.

M. de Beaufort dont le naturel étoit de rencherir toûjours sur celui qui avoit parlé le dernier, lui sacrifia avec emphase tous les interêts passez, presens & avenir de la maison de Vendôme. Le Maréchal de la Motte lui fit compliment, & le President de Belliévre lui fit son éloge. Nous convînmes en un quart d'heure de tous ces faits. M. de Boüillon se chargea de faire agréer aux Espagnols cette conduite, pourvû que nous lui donnassions parole de ne leur point témoigner qu'elle eût été concertée auparavant avec nous. Nous prîmes le soin, le Maréchal de la Motte & moi, de proposer à M. de Longueville en son nom, & en celui de M. de Beaufort & au mien, le parti que M. de Boüillon prenoit pour lui : & nous ne doutâmes pas qu'il ne l'acceptât, parce que les gens irresolus prennent toû-

jours avec facilité, toutes les conjonctures qui les menent à deux chemins, & qui par consequent ne les pressent pas d'opter. Nous crûmes que pour cette raison, M. de la Rochefoucault ne nous feroit point d'obstacles, ni auprès du Prince de Conti, ni auprès de Madame de Longueville; & ainsi nous resolûmes que M. de Boüillon feroit, dès ce soir même, la proposition à M. le Prince de Conti, en presence de tous les Generaux. Cette conference fut curieuse, en ce que M. de Boüillon n'y profera pas un mot, par lequel on pût seulement se plaindre qu'il eût songé à tromper personne, & qu'il n'y en eût pas un seul, qui pût découvrir son veritable dessein. Je vous raporterai son discours syllabe à syllabe, & tel que je l'écrivis une heure après qu'il l'eût fait, après que je vous aurai rendu compte de ce qu'il me dit en sortant de la conference, dont je viens de vous parler.

Ne me plaignez-vous pas, me dit-il, de me voir dans la necessité de ne pouvoir prendre l'unique parti, dans lequel il y ait de la reputation pour l'avenir, & de la seureté pour le present : je conviens que c'est celui que vous avez choisi, & s'il étoit à mon pouvoir de le suivre, je croi sans vanité que j'y mettrois un grain, qui ajoûteroit un peu au poids.

Vous avez remarqué que j'ai eu peine à m'ouvrir tout-à-fait des raisons que j'ai d'agir, comme je fais, devant le President de Belliévre : & il est vrai, & vous avoüerez que je n'ai pas tort, quand je vous aurai dit que ce Bourgeois me déchira avant hier une heure durant sur la déference que j'ai pour les sentimens de ma femme. Je veux bien l'avoüer, à vous qui ne me blâmerez pas, de ne pas exposer une femme que j'aime autant, & huit enfans qu'elle aime plus que soi-même, à un parti aussi hazardeux que celui que vous prenez, & que je prendrois avec vous si j'étois seul.

Je fus touché du sentiment de M. de Boüillon, & de sa confiance, & je lui répondis que j'étois si éloigné de le blâmer, que je l'en honnorerois davantage, & que la tendresse pour Madame sa femme, qu'il venoit d'appeller foiblesse, étoit une de ces sortes de choses que la Politique condamne, & que la Morale justifie ; parce qu'elles sont une marque de la bonté d'un cœur qui ne peut être superieur à la Politique, qu'il ne le soit en même-tems à l'interêt.

Nous entrâmes un moment après chez Monsieur le Prince de Conti, qui soupoit ; & Monsieur de Boüillon le pria qu'il lui pût parler devant Madame de

Longueville, Messieurs les Generaux & les principales personnes du parti. Comme il faloit du tems pour assembler ces gens, l'on remit la conference à onze heures du soir; & Monsieur de Boüillon alla en attendant chez les Envoyez d'Espagne, ausquels il persuada que la conduite que nous venions de resoudre ensemble, & qu'il ne leur disoit pourtant pas avoir été concertée avec nous, leur pourroit être très-utile, & parce que la fermeté que nous conservions contre le Mazarin, pourroit peut-être rompre la paix; & parce que supposé même qu'elle se fit, ils pourroient toûjours tirer dans la suite un grand avantage du personnage que j'avois résolu de joüer. Il assaisonna le tout, de tout ce qui pouvoit les persuader, que l'accommodement de Monsieur d'Elbœuf avec Saint-Germain, leur étoit fort bon; parce qu'il les déchargeoit d'un hôme qui leur coûtoit de l'argent & qui leur seroit fort inutile; que le sien particulier (supposé même qu'il se fit) dont il doutoit fort, leur seroit utile; parce que le peu de foi de Mazarin, lui donnoit lieu par avance, de garder avec eux ses anciennes mesures; qu'il n'y avoit aucune sûreté en tout ce qu'il négocieroit avec le Prince de

Conti, qui n'étoit qu'une girouette, qu'il n'y en avoit qu'une médiocre en Monsieur de Longueville, qui traittoit toûjours avec les deux parties; que Messieurs de Beaufort, de la Motte, de Brissac, & de Vitry, ne se separeroient pas de moi; & qu'ainsi la pensée de se rendre Maître du Parlement, étoit devenuë impraticable, par l'opposition que j'y avois. Ces considerations jointes à l'ordre que les Envoyez avoient de se rapporter en tout au sentiment de Monsieur de Boüillon, les obligerent de donner les mains à tout ce qu'il voulut. Il n'eut pas plus de peine à persuader à son retour à l'Hôtel de Ville, Messieurs les Generaux qui furent charmez d'un parti qui leur feroit faire tous les matins les braves au Parlement, & qui leur laisseroit la liberté de traitter tous les soirs avec la Cour. Ce que je trouvai de plus habile dans son discours, c'est qu'il y mêla des circonstances, dont le tour different qu'il leur pouvoit donner en cas de besoin, ôteroit quand il seroit nécessaire toute créance au mauvais usage que l'on pourroit faire du côté des Espagnols, & du côté de la Cour, de ce qu'il nous disoit. Tout le monde sortit content de la conference, qui ne dura pas plus d'une heure & demie. Monsieur le Prince de Cont-

reu i

nous asseura même que Monsieur de Longueville l'agréoit au dernier point. Je retournai avec Monsieur de Boüillon chez lui, & je trouvai les Envoyez d'Espagne qui l'y attendoient : je m'apperçûs aisement, & à leur maniere, & à leur parole que Monsieur de Boüillon leur avoit fait valoir, & pour lui & pour moi, la resolution que j'avois prise de ne me pas accommoder. Ils me firent des honnêtetez & des offres inimaginables. Nous convînmes de tous nos faits, ce qui fut bien aisé, parce qu'ils approuvoient tout ce que Monsieur de Boüillon proposoit. Il leur fit un pont d'or, pour retirer leurs Troupes avec bienseance, & sans qu'il parût qu'ils le fissent par necessité : il leur fit trouver bon tout ce que les occasions lui pourroient inspirer de leur proposer : il prit vingt dattes differentes, & quelques fois contraires, pour les pouvoir appliquer dans la suite, comme il le jugeroit à propos. Je lui dis aussi-tôt qu'ils furent sortis, que je n'avois jamais vû personne, qui fût si éloquent que lui, pour persuader aux gens ; que fievre quarte leur étoit bonne. Le malheur est, me répondit-il,

qu'il faut pour cette fois que je me le persuade aussi à moi-même.

Comme je fus retourné chez moi, je trouvai Varicarville, qui venoit de Roüen, de la part de Monsieur de Longueville; & je croi être obligé de vous faire excuse en ce lieu là, de ce que vous rendant compte de la guerre civile, je n'ai encore touché que legerement un des principaux Actes, qui s'y joüa, ou plûtôt qui s'y dût joüer en Normandie. Je n'ai fait état dès le commencement de cet Ouvrage, que de celui que j'ai vû par moi-même; puisque toutefois je trouve en cet endroit Varicarville, qui a été à mon sens le Gentilhomme du Royaume le plus veritable; je croi vous devoir faire un recit succint de ce qui se passa de ce côté-là, depuis le vingtiéme Janvier, que Monsieur de Longueville partit de Paris pour y aller.

Vous avez vû que le Parlement & la ville de Roüen se déclarerent pour lui. Messieurs de Matignon & de Beuvron firent le même, avec tout le Corps de la Noblesse. Les Châteaux & villes de Dieppe & de Caën étoient en sa disposition. Lizieux le suivit avec son Evêque; & tous les peuples pas-

ſionnez pour lui, contribuerent avec joye à la cauſe commune. Tous les deniers du Roy furent ſaiſis dans toutes les Recettes. L'on fit des levées juſqu'au nombre, à ce que l'on publioit, de ſept mille hommes de pied & de trois mille chevaux. Monſieur le Comte d'Harcourt, que le Roy y envoya avec un petit Camp-volant, tint toutes ces Villes, toutes ces Troupes, tous ces Peuples en haleine, & il les reſſerra preſque toûjours dans les murailles de Roüen; & l'unique exploit qu'ils firent à la campagne, fut la priſe d'Honfleur; place non-tenable, & deux ou trois petits Châteaux, qui ne furent point défendus. Varicarville qui étoit mon ami & qui me parloit confidemment, n'attribuoit cette pauvre & miſerable conduite, ni au défaut de cœur de Monſieur de Longueville, qui étoit très-ſoldat, ni même au défaut d'experience, quoiqu'il ne fût pas grand Capitaine. Il en accuſoit uniquement ſon incertitude naturelle, qui lui faiſoit chercher continuellement des ménagemens. Antoville qui commandoit ſa compagnie de Gendarmes, étoit ſon négociateur en titre d'office; & j'avois été averti de Saint-Germain

par Madame de Lesdiguieres, que dans les deux mois de la guerre il avoit fait un voyage secret à Saint-Germain: mais comme je connoissois Monsieur de Longueville pour un esprit qui ne se pouvoit empêcher de traitter dans les temps, où il avoit même le moins d'intention de s'accommoder, je ne fus pas émû de cet avis; & d'autant moins que Varicarville, à qui j'en écrivis, me manda que je devois connoître le terrain, qui n'étoit jamais ferme; mais que je serois informé à point nommé, lorsqu'il s'amoliroit davantage.

Dès que je connus que Paris panchoit à la paix, au point de nous y emporter nous-mêmes, je crûs être obligé de le faire sçavoir à Monsieur de Longueville même; qu'il faloit que ses amis le traitassent comme un malade, & le servissent en beaucoup de choses, sans lui. Je ne crûs pas devoir user de cette liberté dans une conjoncture, où les contretemps du Parlement pouvoient faire une paix fourrée, à tous les quarts d'heures; & je m'imaginai que je remedierois à l'inconvenient, que je voyois bien qu'un avis de cette nature pouvoit produire, dans un esprit aussi vacillant que celui de Monsieur de Lon-

gueville. J'avertis Varicarville de le tenir de près, afin de l'empêcher de faire au moins de méchans Traitez particuliers. Je me trompai en ce point, parce que Monsieur de Longueville avoit autant de facilité à croire Antoville dans la fin des affaires, qu'il en avoit à croire Varicarville dans le commencement. Le premier le portoit continuellement dans les sentimens de la Cour, & le deuxiéme qui aimoit sa personne, & qui le vouloit faire vivre à l'égard des Ministres ; avec dignité, l'engageoit dans les occasions à tout ce que pouvoit un cœur où tout étoit bon, & un esprit où rien n'étoit mauvais que le défaut de fermeté. Il y avoit six semaines qu'il étoit dans la guerre civile, quand je lui donnai l'avis dont je vous parle. Je vis par la réponse de Varicarville, qu'Antoville étoit sur le point de servir son quartier. Il fit quelque temps après un voyage à Saint-Germain, comme je l'ai dit, auquel Varicarville m'a dit depuis qu'il ne trouva ni son compte, ni celui de son Maître ; ce qui obligea Monsieur de Longueville de reprendre la grande voye, & de se servir de l'occasion de la conference de Ruelle, pour entrer dans

un traité. Comme il n'approuvoit pas mes pensées sur tous ces détails, dont je lui avois toûjours fait part, il m'envoya Varicarville pour me faire agréer les siennes, sous prétexte de me faire sçavoir les tentatives, que Dom Francisco Pizarro lui étoit allé faire de la part de l'Archiduc. Nous connûmes Monsieur de Boüillon & moi, que le Gentilhomme que nous venions de dépêcher à Roüen y donneroit la plus agréable nouvelle à Monsieur de Longueville, en lui apprenant qu'on ne prétendoit plus le contraindre, sur la matiere des traittez ; & Varicarville, qui étoit un des hommes de France des plus fermes, me témoigna même de l'impatience, que l'on obtînt des passeports pour Antoville, que Monsieur de Longueville destinoit pour la conference, tant il étoit persuadé que son Maître feroit autant de foiblesses qu'il demeureroit de momens dans un parti, qu'il n'avoit pas la force de soûtenir. Je reviens à ce qui se passa, & au Parlement & à la Conference.

Je vous ai dit que les Députez retournerent à Ruelle le 16. Mars. Ils allerent le lendemain à Saint-Germain, où la deuxiéme Conference se devoit

tenir à la Chancellerie, & ils ne manquerent pas de lire d'abord les propositions que tous ceux du parti avoient faites, avec un empressement merveilleux pour leurs interêts particuliers & que Messieurs les Generaux, qui ne s'y étoient pas oubliez, avoient toûjours stipulé ne devoir être faites, qu'après que les interêts du Parlement seroient ajustez.

Le premier President fit tout le contraire, sous prétexte de leur témoigner que leurs interêts étoient plus chers à la Compagnie, que les siens propres; mais dans la verité, pour les décrier dans le public. Je l'avois prévû & j'avois insisté par cette consideration qu'ils ne donnassent leurs Memoires, qu'après que l'on seroit demeuré d'accord des articles, dont le Parlement demandoit la réformation: mais le premier President les enchanta tellement, que lorsqu'on sût que Messieurs les Generaux laissoient entamer sur leurs interêts, il n'y avoit pas un Officier dans l'armée, qui ne crût être en droit de s'adresser au premier President pour ses prétentions.

Monsieur de Boüillon m'avoüa qu'il n'avoit pas assez pesé cet inconvenient, qui jetta un grand air de ridicule sur tout le parti. Je fis des efforts inconce-

vables pour obliger Monſieur de Beaufort & Monſieur de la Motte à ne pas donner dans ce panneau, & l'un & l'autre me l'avoient promis. Le premier Preſident & Viole enjolerent le ſecond par des eſperances frivoles : Monſieur de Vendôme envoya en forme ſa malediction à ſon fils, s'il n'obtenoit du moins la Surintendance des Mers, qui lui avoit été promiſe à la Regence, pour récompenſe du Gouvernement de Bretagne. Les plus deſintereſſez s'imaginerent qu'ils ſeroient les duppes des autres, s'ils ne ſe mettoient auſſi ſur les rangs. Monſieur de Retz, qui ſçût que Monſieur de la Trimoüille ſon voiſin y étoit pour le Comté de Rouſſillon, & avoit même envie d'y être pour le Royaume de Naples, ne m'a pas encore pardonné de ce que je n'entrepris pas de me faire rendre la Generalité des Galeres. Enfin je ne trouvai que Monſieur de Briſſac qui voulut bien ne point entrer en prétention ; & encore Matha, qui n'avoit gueres de cervelle, lui ayant dit qu'il ſe faiſoit tort, il ſe mit dans l'eſprit qu'il le faloit réparer par un exploit que vous verrez dans la ſuite.

Toutes ces démarches me firent réſoudre à me tirer du pair, & à me ſer-

vir de l'occasion de la declaration que Monsieur le Prince de Conti fit faire au Parlement, qu'il avoit nommé pour son député à la conférence le Comte de Maure, pour y en faire une autre en mon nom le même jour qui fut le dix-neuviéme Mars, par laquelle je suppliai la compagnie de ne me comprendre en rien du tout, de tout ce qui pourroit regarder directement ou indirectement aucun interêt. Ce pas auquel je fus forcé pour n'être pas chargé dans le public, de la glissade de Monsieur de Beaufort, joint au mauvais effet que cette nuée de prétentions ridicules y avoit produit, avança de quelques jours la proposition que Messieurs les Generaux n'avoient résolu de faire contre la personne du Mazarin, que dans les momens où ils jugeroient qu'elle leur pourroit servir pour donner chaleur par la crainte, qui lui étoit fort naturelle, aux négociations qu'il avoit par differens canaux avec chacun d'eux. Monsieur de Bouillon nous assembla le soir du même jour dix-neuviéme chez Monsieur le Prince de Conti; & il y fit résoudre que ce Prince lui-même diroit le lendemain au Parlement qu'il n'avoit donné, ni lui

ni les autres Generaux, les memoires de leurs prétentions, que par la nécessité où ils s'étoient trouvez de chercher leur seureté, en cas que le Cardinal Mazarin demeurât dans le Ministere; mais qu'il protestoit en son nom, & en celui de toutes les personnes de qualité, qui étoient entrez dans le parti, qu'aussi-tôt qu'il en seroit exclus, ils renonceroient à toutes sortes d'interêts sans exception.

Le vingtiéme cette déclaration se fit en beaux termes : je suis persuadé que si elle eût été faite avant que les Generaux & les subalternes eussent fait éclore cette fourmilliere de prétentions, comme il avoit été concerté entre Monsieur de Bouillon & moi, elle eût sauvé plus de réputation au parti, & donné plus d'apprehension à la Cour, que je ne m'étois imaginé, parce que Paris & Saint-Germain eussent eu lieu de croire que la résolution que les Generaux avoient prise, de parler de leurs interêts, & d'envoyer des Députez pour en traiter, n'étoit que la suite du dessein qu'ils avoient formé de sacrifier ces mêmes interêts à l'exclusion du Ministre. Cette faute est la plus grande à mon sens, que Monsieur de Bouillon ait jamais fai-

te : il la rejettoit ſur la précipitation que Monſieur d'Elbœuf avoit euë, de mettre ſes Memoires entre les mains du premier Preſident ; mais Monſieur de Bouillon étoit toûjours la premiere cauſe de cette faute, parce qu'il avoit le premier lâché la main à cette conduite ; & celui qui dans les grandes affaires donne lieu au manquement des autres, eſt ſouvent plus coupable qu'eux. Voilà donc une grande faute de Monſieur de Bouillon.

Voici une des plus ſignalées ſotiſes que j'aye jamais faite. J'ai dit que Monſieur de Bouillon avoit promis aux Envoyez de M. l'Archiduc un pont d'or, pour ſe retirer dans leur païs, en cas que nous fiſſions la paix. Ces Envoyez qui n'entendoient parler que de députations & de conferences, ne laiſſoient pas travers toute la confiance qu'ils avoient en M. de Bouillon, de me ſommer de tems en tems de la parole que je leur avois donnée, de ne les pas laiſſer ſurprendre. Comme j'avois de ma part raiſon particuliere pour cela, outre mon engagement, à cauſe de l'amitié que j'avois pour Noirmoutier & pour Laigue, qui trouvoient mauvais que je n'euſſe pas approuvé leurs raiſons pour

me faire consentir à l'approche des Espagnols ; comme cet engagement même paroissoit plus honnête en l'état où étoient les affaires, je n'oubliai rien pour faire que M. de Bouillon trouvât bon que nous ne differassions pas davantage à leur faire ce pont d'or, duquel ils s'étoient ouverts à moi.

Il remettoit de jour à autre, parce que négociant avec la Cour, comme il faisoit par l'entremise de Monsieur le Prince, pour la recompense de Sedan, il lui étoit très-bon que l'armée d'Espagne ne se retirât pas encore. Sa probité & mes raisons l'emporterent après quelques jours de délai sur son interêt. Je dépêchai un courrier à Noirmoutier : nous parlâmes décisivement aux Envoyez de l'Archiduc : nous leur fîmes voir que la paix se pouvoit faire en un quart d'heure ; & que Monsieur le Prince pourroit être à portée de leur armée en quatre jours ; que celle de Monsieur de Turenne avançoit sous le commandement d'Erlac, dépendant en tout & par tout du Cardinal. M. de Bouillon acheva de construire en cette conversation le pont d'or, qu'il leur avoit promis : il leur dit que son sentiment étoit, qu'ils remplissent un blanc de Monsieur

l'Archiduc, qu'ils en fissent une lettre à Monsieur le Prince de Conty, par laquelle il lui mandât, que pour faire voir qu'il n'étoit entré en France que pour procurer la Paix generale à la Chrétienté, & non pas pour profiter de la division qui étoit dans le Royaume, il offroit de retirer ses troupes dès le moment qu'il plairoit au Roy de nommer un lieu d'assemblée, & des Deputez pour la traitter. Cette proposition qui ne pouvoit plus avoir d'effet solide dans la conjoncture, étoit assez d'usage pour ce que Monsieur de Bouillon s'y proposoit; parce qu'il n'y avoit pas lieu de douter que la Cour, qui verroit aisément que cette offre ne pourroit plus aller à rié,dans le fond de la chose,qu'autantqu'il lui plairoit,n'y donnât les mains au moins en apparence, & en mêmetems un prétexte honnête aux Espagnols pour se retirer sans déchet de leur reputation. Le Bernardin ne fut pas si satisfait de ce pont d'or, qu'il ne me dit après en particulier, qu'il en eût aimé beaucoup mieux un de bois sur la Marne ou sur la Seine. Ils donnerent toutefois les uns & les autres à tout ce que Monsieur de Bouillon desira d'eux, parce que leur ordre le portoit; & ils

écrivirent ſans conteſter la lettre qu'il leur dicta. Monſieur le Prince de Conti qui étoit mal, me chargea d'aller faire de ſa part au Parlement, le raport de cette pretenduë lettre que les Envoyez de l'Archiduc lui porterent en grande ceremonie, & je fus aſſez innocent pour recevoir cette commiſſion, qui donnoit lieu à mes ennemis de me faire paſſer pour un homme tout-à-fait concerté avec l'Eſpagne, dans le moment que j'en refuſois toutes les offres pour mes avantages particuliers, & que je lui rompois toutes ſes meſures pour ne point bleſſer le veritable interêt de l'Etat. Il n'y eut jamais de ſortiſe plus complette. Monſieur de Bouillon en fut fâché pour l'amour de moi, quoiqu'il y trouvât aſſez ſon compte, & je la reparai en quelque maniere de concert avec lui, en ajoûtant au raport que je fis dans le Parlement le vingt-deux qu'en cas que l'Archiduc ne tînt pas exactement ce qu'il promettoit, Monſieur le Prince de Conti, Meſſieurs les Generaux m'avoient chargé d'aſſeurer la compagnie, qu'ils joindroient ſans délai & ſans conditions toutes leurs troupes à celles du Roy. J'ay dit que M. de Bouillon trouvoit ſon compte à ce que cette propoſition eût été faite par

moi, parce que le Cardinal qui me croyoit tout-à-fait contraire à la Paix, voyant que j'en avois pris la commiſſion, en même-tems que le Comte de Maure avoit porté à la conference celle de ſon excluſion, ne douta point que ce ne fût une partie que j'euſſe liée. Il l'aprehenda plus qu'il ne devoit. Il fit réponſe aux Deputez du Parlement, qui la firent à la conference d'une maniere qui marque qu'il en avoit pris l'allarme : & comme ſes frayeurs ne gueriſſoient d'ordinaire que par la négociation qu'il aimoit fort, il donna plus de jour à celle que Monſieur le Prince avoit entamée pour Monſieur de Bouillon, parce qu'il le crut de concert avec moi dans la démarche que je venois de faire au Parlement. Quand il vit qu'elle n'avoit point de ſuite, il crut que nous avions manqué nôtre coup ; & que la compagnie n'ayant pas pris le feu que nous lui avions voulu donner, il n'avoit qu'à nous pouſſer. Monſieur le Prince, qui étoit bien intentionné pour l'accommodement de M. de Bouillon & Monſieur de Turenne, manda au premier par un billet, qu'il avoit trouvé le Cardinal abſolument changé ſur ſon ſujet du ſoir au matin. Nous en conçûmes aiſément la raiſon

Monſieur de Bouillon & moi, & nous reſolûmes de donner au Mazarin ce qu'on appelle un chauſſe-pied, c'eſt-à-dire, de l'attaquer encore perſonnellement; ce qui le mettroit au deſeſpoir, dans un tems où le bon ſens lui eût dû donner de l'inſenſibilité pour ces tentatives, qui au fond ne lui faiſoient pas grand mal, mais elles nous étoient bonnes à M. de Boüillon & à moi, quoiqu'en differentes manieres. Monſieur de Boüillon croyoit qu'on en avanceroit toutes les négociations; & il étoit de mon interêt de me ſignaler contre la perſonne du Mazarin à la veille de la concluſion d'un traité, qui donneroit peut-être la paix à tout le monde hors à moi. Nous travaillâmes donc ſur ce fondement Monſieur de Bouillon & moi, & avec tant de ſuccès, que nous obligeâmes Monſieur le Prince de Conti, qui n'en avoit aucune envie, de propoſer au Parlement, d'ordonner à ſes Deputez de ſe joindre au Comte de Maure, touchant l'expulſion de Mazarin. Monſieur le Prince de Conti fit cette propoſition le vingt-ſept. Et comme nous avions eu deux ou trois jours pour tourner les eſprits, il paſſa de quatre-vingt-deux voix contre quarante, que l'on le manderoit le même jour aux Deputez.

J'ajoûtai en opinant à persister, en quoi je ne fus suivi que de vingt-cinq voix, & je n'en fus pas surpris : vous avez vû les raisons que j'avois de me distinguer sur cette matiere.

J'avois failli à me décrediter dans le peuple & à passer pour Mazarin ; parce que le treize Mars, j'avois empêché que l'on ne massacrât le premier President ; que le vingt-trois & le vingt-quatre je m'étois opposé à la vente de la bibliotheque du Cardinal.

Je me remis en honneur dans la Salle du Palais & parmi les emportez du Parlement, en prononçant fortement contre le Comte de Grancé, qui avoit été assez insolent pour piller la maison de Monsieur Coulon ; en insistant le vingt-quatre que l'on donnât permission au Prince d'Harcourt de prendre les deniers royaux dans les recettes de Picardie ; en pestant le vingt-cinq contre un traité, qu'il étoit ridicule de refuser dans le tems d'une conference ; & en m'opposant le trente à celle que l'on fit, quoique je sçûsse que la paix étoit faite. Je reviens à la conference de S. Germain.

Vous avez vû que les Deputez la commencerent malignement, par des prétentions particulieres. La Cour les entretint adroitement par des négocia-

tions ſecretes, avec les plus conſiderables, juſqu'à ce que ſe voyant aſsûrée de la paix, elle en éluda la meilleure partie par une réponſe habile. Elle diſtingua ces prétentions ſous le titre de celles de juſtice, & de celles de grace : elle appliqua cette diſtinction à ſa mode ; & comme le premier Preſident & le Preſident de Meſmes s'entendoient avec elle contre les Deputez des Generaux, quoiqu'ils fiſſent mine de les appuyer, elle en fut quitte à bon marché ; & il ne lui coûta preſque rien de comptant. Il n'y eut preſque que des paroles que le Mazarin comptoit pour rien.

Il ſe faiſoit un grand merite de ce qu'il avoit fait evanoüir (c'étoit ſes termes) avec un peu de poudre d'Alchimie, cette nuée de prétentions. Vous verrez par la ſuite qu'il eût fait ſagement d'y mêler un peu d'or.

La Cour ſortit encore plus aiſément de la propoſition faite par l'Archiduc, ſur le ſujet de la Paix generale. Elle répondit qu'elle l'acceptoit avec joye, & elle envoya dès le jour même M. de Brienne au Nonce & à l'Ambaſſadeur de Veniſe, pour conferer avec eux comme Mediateurs de la maniere de la traiter.

Pour ce qui regarde l'exclusion du Mazarin, que le Comte de Maure demanda d'abord, que Monsieur de Brissac pressa conjointement avec Messieurs de Barriere & de Cressy, Deputez des Generaux, & sur laquelle les Deputez du Parlement insisterent de nouveau, au moins en apparence, comme il leur avoit été ordonné par leur compagnie, la Reine, Monsieur le Duc d'Orleans, & Monsieur le Prince déclarerent qu'ils n'y consentiroient jamais.

L'on contesta quelque-tems, touchant les interêts du Parlement de Roüen, qui avoit encore ses Deputez à la conference avec Antoville, député de Monsieur de Longueville ; mais enfin l'on convint. On n'eut presque point de difficultez sur les articles dont le Parlement de Pais avoit demandé la reformation. La Reine se relâcha de faire tenir un lit de justice à Saint-Germain, & consentit que la défense au Parlement de s'assembler le reste de l'année 1649. ne fût pas inserée dans la déclaration, à condition que les Deputez en donnassent leur parole sur celle que la Reine leur donneroit aussi, que telles & telles déclarations accordées ci-devant seroient inviolablement observées. La Cour pro-

mit de ne point presser la restitution de la Bastille, & elle s'engagea même de parole, à la laisser entre les mains de Louviere, fils de monsieur de Broussel, qui y fut établi Gouverneur par le Parlement, lorsqu'elle fut prise par monsieur d'Elbœuf. L'Aministie fut accordée dans tous les termes que l'on demandoit : l'on y comprit nommement messieurs les Princes de Conti, de Longueville, de Beaufort, d'Elbœuf, d'Harcourt, de Rieux, de l'Isle-bonne, de Turenne, de Brissac, de Vitry, de Duras, de Matignon, de Beuvron, de Noirmoutier, de Sevigny, de la Trimouille, de la Rochefoucault, de Retz, d'Estissac, de Montresor, de Matha, de Saint-Germain, d'Achon, de Sauvebœuf, de Saint-Ibal, de Saurera, de Laigue, de Chavagnac, de Chaumont, de Caumenil, de Cugnac, de Cressy, d'Ailly & de Barriere.

Il y eut quelques difficultez touchant Noirmoutier & Laigue; la Cour ayant affecté de leur vouloir donner une abolition, comme étant plus criminels que les autres, parce qu'ils étoient encore publiquement dans l'armée d'Espagne, & Monsieur le Chancelier fit voir aux Deputez du Parlement un ordre, par

lequel le premier ordonnoit comme Lieutenant general de l'armée du Roi, commandée par Monſieur le Prince de Conti, aux communautez de Picardie, d'apporter des vivres au Camp de l'Archiduc; & une lettre du ſecond qui ſollicitoit Bridieu Gouverneur de Guiſe de remettre la place aux Eſpagnols ſous promeſſe de la liberté de Monſieur de Guiſe, qui avoit été pris à Naples. Monſieur de Briſſac ſoûtint que ces paperaſſes étoient ſuppoſées, & le premier Preſident ſe joignant à lui, il lui dit que l'un & l'autre ſeroient compris dans l'Aminiſtie, ſans diſtinction.

Le Preſident de Meſmes, qui eût été ravi de me pouvoir notter, affecta de dire alors qu'il ne comprenoit pas pourquoi on ne me nommoit pas expreſſement dans cette Amniſtie: & qu'un homme de ma dignité ne devoit être compris dans le commun. Monſieur de Briſſac qui étoit plus homme du monde que négociation, n'eut pas l'eſprit aſſez preſent: il répondit qu'il falloit ſur cela ſçavoir mes intentions, il m'envoya un Gentilhomme à qui je donnai un billet dans ces termes: Comme je n'ai rien fait dans le mouvement preſent, que ce que j'ai crû être du ſer-

vice du Roi & du veritable interêt de l'Etat, j'ai trop raiſon de ſouhaiter que Sa Majeſté en ſoit informée à ſa Majorité, pour ne pas ſupplier Meſſieurs les Députez, de ne pas ſouffrir qu'on me comprenne dans l'Amniſtie. Je ſignai le billet & je priai Monſieur de Briſſac de le donner à Meſſieurs les Députez du Parlement & aux Generaux, en preſence de Monſieur le Duc d'Orleans & du Prince de Condé. Il ne le fit pas à la priere de Monſieur de Liancourt, qui crut que cette circonſtance aigriroit encore la Reine davantage contre moi; mais il en dit la ſubſtance, & on ne me nomma point dans la déclaration. Vous ne pouvez croire à quel point cette bagatelle aida à me ſoûtenir dans le public. Le trente, les Députez du Parlement retournerent à Paris : le trente-un, ils firent leur relation au Parlement, ſur laquelle Monſieur de Bouillon eut des paroles aſſez fâcheuſes avec Meſſieurs les Preſidens. Les négociations particulieres lui avoient manqué; celle que le Parlement avoit faite pour lui ne le ſatisfaiſoit pas; parce que ce n'étoit que la confirmation du traité fait autrefois avec lui pour la récompenſe de Sedan, dont il ne voyoit pas de garantie

bien certaine. Il lui restoit les soirs quelques pensées de troubler la fête par une sédition qu'il croyoit aisée à émouvoir dans la disposition où il voyoit le peuple ; mais il la perdit aussi-tôt qu'il eut fait reflexion sur mille circonstances, qui faisoient que selon ses principes mêmes, elle ne pouvoit être de saison. L'une des moindres étoit que l'armée d'Espagne étoit déja retirée. Madame de Bouillon me fit pitié ce soir là ; elle versa un torrent de larmes : il y a eu des momens où Monsieur de Bouillon a manqué des coups décisifs par lui - même, & par un pur esprit de négociation. Ce défaut qui m'a paru en lui un peu trop naturel, m'a fait quelquefois douter qu'il eût été capable de ce que ses grandes qualitez ont fait croire de lui.

Le premier Avril qui fut le Jeudy-saint de l'année 1649. la déclaration de la paix fut verifiée au Parlement : comme je fus averti la nuit précedente que le peuple s'étoit attroupé en quelques endroits pour s'y opposer, & qu'il menaçoit même de forcer les gardes qui étoient au Palais, j'affectai de finir un peu tard les ceremonies des saintes-Huiles que je faisois à Nôtre-Dame pour me tenir en état de marcher au secours du

Parlement, s'il étoit attaqué : l'on me vint dire, comme je sortois de l'Eglise, que l'émotion commençoit sur le Quai des Orphévres; & comme j'étois en chemin pour y aller, je trouvai un Page de Monsieur de Bouillon qui me donna un billet de lui, par lequel il me conjuroit d'aller prendre ma place au Parlement; parce qu'il craignoit que le peuple ne m'y voyant pas, ne prît sujet de se soulever, en disant que c'étoit une marque que je n'aprouvois pas la Paix. Je ne trouvai dãs les ruës que des gens qui crioiẽt, Point de Mazarin, point de Paix. Je dissipai ce que je trouvai d'assemblé au Marché neuf & sur le Quai des Orphévres, en leur disant que les Mazarins vouloient diviser le peuple du Parlement; qu'il falloit se garder de doñer dans le panneau; que le Parlement avoit ses raisons d'agir comme il faisoit; mais qu'il n'en falloit rien craindre à l'égard du Mazarin, & qu'ils m'en pouvoient croire; puisque je leur en doñois ma foi de ne point accorder avec lui. Cette protestation rassura tout le monde : j'entrai dans le Palais, où je trouvai les Gardes aussi échauffés que le reste du Parlement. Monsieur de Vitry me dit, qu'ils lui avoient offert de massacrer ceux qu'il leur nommeroit comme

Mazarins.

Mazarin. Je leur parlai comme j'avois fait aux autres, & la déliberation n'étoit pas encore achevée, lorſque je pris ma place dans la Grand' Chambre. Le premier Preſident me voyant entrer, dit, Il vient de faire des huiles qui ne ſont pas ſans ſalpêtre. Je l'entendis, & je n'en fis pas ſemblant; car ſi j'euſſe relevé cette parole, & qu'elle eût été portée à la grand' Salle, il n'eut pas peut-être été à mon pouvoir de ſauver un ſeul homme du Parlement. Monſieur de Bouillon à qui je le dis, en fit honte dès l'après-dîner, à ce qu'il me dit, à Monſieur le premier Preſident.

Cette paix que le Cardinal ſe vantoit d'avoir achetée à fort bon marché, ne lui valut pas tout ce qu'il en eſperoit. Il me laiſſa un levain de mécontentement, qu'il m'eût pû ôter avec aſſez de facilité, & je me trouvai très-bien de ſon reſte. Monſieur le Prince de Conty & Madame de Longueville allerent faire leur Cour à Saint-Germain, après avoir vû Monſieur le Prince à Chailly pour la premiere fois, de la maniere la plus froide de part & d'autre. Monſieur de Bouillon (à qui le jour de l'enregiſtrement de la déclaration, le premier Preſident avoit donné des aſſcurances nouvelles de ſa recompenſe pour Sedan) fut pre-

senté au Roy par Monsieur le Prince, qui affecta de le proteger dans ses prétentions, & le Cardinal n'oublia rien de toutes les honnêtetez possibles à son égard. Comme je m'aperçûs que l'exemple commençoit à operer, je m'expliquai plûtôt que je n'avois résolu de faire, sur le peu de seureté que je trouvois à aller à la Cour. Mon ennemi capital étoit encore le maître, je m'en déclarai ainsi à Monsieur le Prince, qui fit un petit tour à Paris huit ou dix jours après la Paix; & je le vis chez Madame de Longueville: Monsieur de Beaufort & le Maréchal de la Motte parlerent de même; Monsieur d'Elbœuf en eut envie, mais la Cour le gagna par je ne sçai quel interêt. Messieurs de Brissac, de Retz, de Vitry, de Fiesque, de Fontrailles, de Montresor, de Noirmoutier, de Matha, de la Boulaye, de Caumenil, de Moreuil, de Laigue, d'Anneris, demeurerent tous avec nous, & nous fîmes une espece de corps, qui avec le peuple n'étoit pas un fantôme. Le Cardinal s'en traita toutefois d'abord & avec tant de hauteur, que Messieurs de Beaufort, de Brissac, de la Motte & moi, ayant prié chacun un de nos amis d'asseurer la Reine de nos très-humbles obéïssances, elle nous répondit qu'elle en recevroit les asseurances, quand

nous aurions rendu nos devoirs à Monſieur le Cardinal.

Madame de Chevreuſe revint dans ce temps-là à Paris. Laigue qui l'avoit précedée de huit ou dix jours, nous avoit préparez à ſon retour. Il avoit fort bien ſuivi ſon inſtruction : il s'étoit attaché à elle, quoiqu'elle n'eût pas d'affection pour lui ; Madame de Chevreuſe m'a dit depuis, qu'elle diſoit qu'il reſſembloit à Belle-Roſe, qui étoit un Comedien d'une mine fade, mais qu'elle changea de ſentiment devant que de partir de Bruxelles, & qu'elle en fut contente à Cambray. Il l'étoit auſſi d'elle, il nous la prôna comme une Heroïne, à qui nous aurions eu obligation de la déclaration de Meſſieurs de Lorraine en nôtre faveur, ſi la guerre eût continué, & à qui nous avions celle de la marche de l'armée d'Eſpagne ; Montreſor qui avoit été pour ſes interêts quinze mois à la Baſtille, faiſoit ſes éloges, & j'y donnai avec joye dans la vûë d'enlever à Madame de Montbazon Monſieur de Beaufort, par le moyen de Mademoiſelle de Chevreuſe, du mariage de laquelle avec lui on avoit autrefois parlé, & de m'ouvrir par là un nouveau chemin pour aller aux Eſpagnols en cas de beſoin. Mademoiſelle de Chevreuſe en fit plus de

la moitié pour venir à moi. Noirmoutier & Laigue qui ne doutoient pas que je ne leur fusse necessaire, & qui craignoient que Madame de Guimené, qui la haïssoit mortellement, quoique sa belle-sœur, ne m'empêchât d'être autant de ses amis qu'ils le souhaitoient, me tendirent un panneau pour m'y engager, dans lequel je donnai le jour même qu'elle arriva. Ils me firent tenir avec Mademoiselle sa fille un enfant qui vint au monde tout-à-propos. Mademoiselle de Chevreuse s'étoit parée de tout ce qu'elle avoit de pierreries : elle étoit belle, j'étois en colere contre Madame de Guimené, qui dès le deuxiéme jour du siege de Paris, s'en étoit allée d'effroi en Anjou. Il arriva même le lendemain du Baptême une occasion qui lui donna de la reconnoissance pour moi, & qui commença à m'en faire esperer de l'amitié. Madame de Chevreuse venoit de Bruxelles, & elle en venoit sans permission : la Reine s'en fâcha ; elle lui envoya un ordre de sortir de Paris dans vingt-quatre heures. Laigue me le vint dire aussi-tôt ; j'allai avec lui à l'Hôtel de Chevreuse, je trouvai la belle à sa toilette dans les pleurs. J'eus le cœur tendre, & je priai Madame de Chevreuse de ne point obéïr que je n'eusse

l'honneur de la revoir. Je sortis en même-temps pour chercher Monsieur de Beaufort, que je persuadai qu'il n'étoit ni de nôtre honneur, ni de nôtre interêt, de souffrir le rétablissement des Lettres de cachet, qui n'étoit pas le moins odieux des moyens, desquels on s'étoit servi pour opprimer la liberté publique. Je jugeai bien que nous n'étions pas trop bons lui & moi pour relever une chose de cette nature, qui quoique dans les Loix & dans les voyes importantes à la liberté, ne laissoit pas d'être délicate, le lendemain d'une Paix, & en la personne d'une Dame du Royaume la plus convaincuë de factions & d'intrigues. Je croyois que par cette raison il étoit de la bonne conduite que cet escarmouche que nous ne pouvions ni devions éviter, quoiqu'elle eût ses inconveniens, s'attachât plûtôt par Monsieur de Beaufort que par moi. Il s'en défendit avec opiniâtreté, & il me fallut charger de cette commission; parce qu'il faloit qu'elle fût au moins executée par l'un de nous deux, pour faire quelque effet dans l'esprit du premier President. J'y allai en sortant de chez Monsieur de Beaufort; & comme je commençai à lui representer la neceßité qu'il y avoit à ne pas aigrir les

esprits par l'infraction des déclarations si solemnelles, il m'arrêta tout court en me disant : C'est assez, mon bon Seigneur, vous ne voulez pas qu'elle sorte, elle ne sortira pas. A quoi il ajoûta en s'aprochant de mon oreille ; Elle a les yeux très-beaux. La verité est que quoiqu'il eût executé son ordre, il avoit écrit dès la veille à Saint Germain, que la tentative en seroit inutile ; & que l'on commettoit trop legerement l'autorité du Roi. Je retournai à l'Hôtel de Chevreuse, je n'y fus pas mal reçû ; je trouvai Mademoiselle de Chevreuse aimable. je me liai intimement avec Madame de Rhodes, bâtarde du feu Cardinal de Guise, qui étoit bien avec elle : je ruinai dans son esprit le Duc de Brunsvvik-Zel, à qui elle étoit comme accordée. Laigue me fit quelques obstacles au commencement : la resolution de la fille & la facilité de la mere acheverent bientôt. Je la voyois tous les jours chez elle, & très-souvent chez Madame de Rhodes qui nous laissoit en toute liberté : nous nous en servîmes : je l'aimois ou plûtôt je crus l'aimer, car je ne laissois pas de continuer mon commerce avec Madame de Pommereux.

La societé de Messieurs de Brissac, de Vitry, de Matha, de Fontrailles qui é-

toient demeurez en union avec nous, n'étoit pas un benefice ſans charge. La licence publique leur donnoit encore plus de liberté, ils s'emportoient tous les jours dans des excès, qui alloient juſqu'au ſcandale. Ils revenoient un jour d'un dîner qu'ils avoient fait chez Colon, ils virent venir un convoi, & ils le chargerent l'épée à la main, en criant au Crucifix, Voici l'ennemi. Une autre fois ils maltraiterent en pleine ruë un valet de pied du Roy. Leurs chanſons de table n'épargnoient pas toûjours le bon Dieu. Ces folies me donnerent de la peine: le premier Preſident les ſçût relever, les Eccleſiaſtiques s'en ſcandaliſoient, le peuple ne les trouvoit nullement bonnes: je ne les pouvois couvrir ni excuſer; elles retomboient néceſſairement ſur la fronde. Voici l'étimologie du mot de fronde que j'ai obmis dans le premier volume de cet Ouvrage.

Quand le Parlement commença à s'aſſembler pour les affaires publiques, M. le Duc d'Orleans & Monſieur le Prince y vinrent aſſez ſouvent, comme vous avez vû, & y adoucirent même les eſprits: le calme n'y étoit que par intervale; la chaleur revenoit au bout de deux jours. Bachaumont s'aviſa de dire un jour en badinant que le Parlement

faiſoit comme les écoliers qui frondent dans les foſſez de la ville de Paris, qui ſe ſeparent dès qu'ils voyent le Lieutenant Civil; & qui ſe raſſemblent dès qu'il ne paroît plus. Cette comparaiſon fut trouvée aſſez plaiſante, elle fut celebrée par les chanſons : elle refleurit particulierement, lorſque la paix étant faite entre le Roy & le Parlement, on trouva lieu de l'appliquer à la faction particuliere de ceux qui ne s'étoient pas accommodez avec la Cour. Nous y donnâmes nous-mêmes aſſez de cours, parce que nous remarquâmes que cette diſtinction de nom échaufferoit les eſprits.

Nous reſolûmes dès ce ſoir-là de prendre des cordons de chapeaux qui euſſent la forme de frondes. Un Marchand affidé nous en fit quantité, qu'il débita à une infinité de gens qui n'y entendoient aucune fineſſe. Nous n'en portâmes que les derniers pour n'y point faire paroître d'affectation, qui en eût gâté tout le myſtere. L'effet de cette bagatelle fut incroyable, tout fut à la mode de la fronde, les pains, les chapeaux, les gands, les mouchoirs, les éventails, les garnitures, & nous fûmes nous-mêmes à la mode, encore plus par cette ſottiſe, que par l'eſſentiel. Nous avions be-

ſoin de tout pour ſoûtenir, ayant toute la Maiſon Royale ſur les bras; car quoique j'euſſe vû Monſieur le Prince chez Madame de Longueville, je ne m'y croyois que très-mediocrement racommodé. Il m'avoit traité civilement, mais froidement; & je ſçavois même qu'il étoit perſuadé que je m'étois plaint de lui, comme ayant manqué aux paroles qu'il m'avoit fait porter à des particuliers du Parlement: comme je ne l'avois pas fait, j'avois ſujet de croire qu'on avoit affecté de me broüiller avec lui. Je trouvai que la choſe venoit apparemment de Monſieur le Prince de Conti, qui étoit naturellement très-malin & qui me haïſſoit ſans ſçavoir pourquoi, ni que je le puſſe deviner moi-même, Madame de Longueville ne m'aimoit gueres davantage; & j'en découvris un peu après la raiſon. Je me défiois de Madame de Montbazon, qui n'avoit pas à beaucoup-près tant de pouvoir que moi ſur l'eſprit de Monſieur de Beaufort, mais qui en avoit plus qu'il n'en falloit pour lui tirer tous ſes ſecrets: elle ne me pouvoit pas aimer, parce qu'elle ſçavoit que je lui ôtois la meilleure partie de la conſideration qu'elle en eût pû tirer à la Cour. J'euſſe pû m'accorder avec elle; car jamais fem-

me n'a été de si facile composition. Mais comment accommoder cet accommodement avec mes autres engagemens qui me plaisoient davantage, & où j'avois plus de seureté ? Vous voyez assez que je n'étois pas sans embarras : il ne tint pas au Comte de Fuensaldagne de me soulager ; il n'étoit pas content de Monsieur de Boüillon, qui à la verité avoit manqué le point décisif de la Paix generale. Il l'étoit beaucoup moins des Envoyez qu'il appelloit des taupes ; & il étoit fort satis-fait de moi, parce que j'avois toûjours insisté pour la paix des Couronnes, & que je n'avois eu aucun interêt dans la particuliere. Il m'envoya Dom Antonio Pimentel, pour m'offrir tout ce qui étoit au pouvoir du Roi son maître ; & pour me dire, que sçachant l'état où j'étois avec le Ministre, il ne doutoit point que je n'eusse besoin d'assistance ; qu'il me prioit de recevoir cent mille écus, que Dom Pimentel m'apportoit en trois lettres de change, dont l'une étoit pour Basle, l'autre pour Strasbourg, la troisiéme pour Francfort ; qu'il ne me demandoit pour cela aucun engagement, & que le Roi Catholique seroit très-satisfait de n'en tirer aucun avantage que celui de me proteger. Je reçûs avec un profond respect cette honnêteté :

j'en témoignai ma reconnoissance, je n'éloignai point du tout les vûës de l'avenir; mais je refusai pour le present, en disant à Dom Antonio que je me croirois absolument indigne de la protection du Roi Catholique, si je recevois des gratifications de lui, n'étant pas en état de le servir, que j'étois né François, & attaché encore plus particulierement qu'un autre par ma dignité à la capitale du Royaume, que mon devoir m'avoit porté à me broüiller avec le premier Ministre de mon Roy; mais que mon ressentiment ne me porteroit jamais à chercher de l'appui parmi ses ennemis, que lorsque la necessité de la défense naturelle m'y obligeroit; que la providence de Dieu qui connoissoit la pureté de mon intention, m'avoit mis dans Paris en un état où je me soûtiendrois apparemment par moi-même; que si j'avois besoin d'une protectiõ, je sçavois que je n'en pouvois jamais trouver de plus puissante, que celle de Sa Majesté Catholique, à laquelle je tiendrois toûjours à gloire de recourir. Fuensaldagne fut très-content de ma reponse, qui lui parut à ce qu'il dit depuis à Saint-Ibal, d'un homme qui se croyoit assez de force, qui n'étoit point âpre après l'argent, & qui avec le tems en pourroit recevoir. Il me renvoya Dom

Antonio Pimentel sur le champ même, avec une grande lettre pleine d'honnêtetez, & un petit billet de M. l'Archiduc qui me mandoit qu'il marcheroit sur un mot de ma main *Con todas las Euerças del Rey su senor.*

Le lendemain du départ de Dom Antonio Pimentel, il m'arriva une petite intrigue, qui me fâcha plus qu'une grande. Laigue me vint dire que M. le Prince de Conti étoit dans une colere terrible contre moi ; qu'il disoit que je lui avois manqué de respect, qu'il periroit lui & toute sa maison ou que je m'en ressentirois. Salzarin, que je lui avois donné pour Secretaire, entra un moment après, qui confirma la même chose : jugez à quel point un homme qui ne se sent rien sur le cœur, est surpris d'un hola de cette espece. Je n'en fus en recompense que très-peu touché ; parce qu'il s'en falloit beaucoup que j'eusse autant de respect pour la personne de M. le Prince de Conti, que j'en avois pour sa qualité. Je priai Laigue de lui aller rendre de ma part ce que je lui devois, & lui demander avec respect le sujet de sa colere, & l'asssûrer qu'il n'en pouvoit avoir aucune qui fût fondée à mon égard.

Laigue revint très-persuadé qu'il n'avoit point eu de colere effective, & qu'elle

étoit toute affectée & contrefaite, à dessein d'avoir une maniere d'éclaircissement qui fût ou qui fit paroître un raccommodement ; & ce qui lui donna cette pensée, fut qu'aussi-tôt qu'il eut fait son compliment à M. le Prince de Conti, il fut reçû avec joye, & remis pourtant pour la réponse à Madame de Longueville, comme la principale interessée. Elle fit beaucoup d'honnêtetez à Laigue pour moi;elle le pria de me mener le soir chez elle ; elle me reçût admirablement bien, en disant toutefois, qu'elle avoit grand sujet de se plaindre de moi ; que c'étoit de ces choses qui ne se disoient point, mais que je le sçavois bien. Voilà tout ce que j'en pûs tirer pour fond, car j'en eus toutes les honnêtetez possibles & toutes les avances pour entrer en union avec moi, disoit-elle, & avec mes amis. En disant cette derniere parole, elle me donna sur le visage d'un de ses gands: elle me dit en sortant, M'entendez-vous bien? Elle avoit raison ; & voici ce que j'entendois. Monsieur de la Rochefoucault avoit beaucoup négocié avec la Cour ; mais comme il n'y avoit point d'asûrance aux paroles du Mazarin, il crut qu'il ne seroit pas mal à propos de le solliciter, ou de le faire par un renouvellement de consideration à Monsieur le Prince de Con-

ti, à qui Monsieur le Prince en donnoit peu, & parce qu'on sçavoit qu'il le méprisoit, & parce qu'il paroissoit en toutes choses, que leur conciliation n'étoit pas sincere : il eût souhaité par cette raison de se remettre à la tête de la fronde de laquelle il s'étoit assez separé dès les premiers jours de la paix, par des railleries dont il n'étoit pas maître, & par un reproche à la Cour; qui contre tout bon sens avoit été plus apparent qu'effectif. Monsieur de la Rochefoucault s'imagina que l'on ne pouvoit revenir plus naturellement du refroidissement, qui avoit parû, que par un racommodement, qui d'ailleurs feroit éclat, & qui par consequent donneroit ombrage à la Cour; ce qui alloit à ses fins. Je lui ai demandé une fois ou deux depuis, la verité de cette intrigue; il me dit seulement en general, qu'ils étoient en ce tems-là persuadez dans leur cabale, que je rendois de mauvais services sur son sujet à Madame de Longueville auprès de son mari. C'est de toutes les choses du monde celle dont j'ai été toute ma vie le moins capable : & je ne croi pas que ce soupçon fût la cause de l'éclat que Monsieur le Prince de Conti fit contre moi; parce que presqu'aussi-tôt que j'eus fait mon premier compliment, je fus reçû

à bras ouverts ; & qu'aussi-tôt que Madame de Longueville s'apperçut que je ne répondois qu'en termes generaux à ce qu'elle me dit de mes amis, elle retomba dans une froideur qui passa en haine.

Comme je sçavois que je n'avois rien fait qui pût attirer l'éclat de Monsieur le Prince de Conti contre moi, que je m'imaginai être affecté pour en faire servir l'accommodement à des interêts particuliers, je demeurai fort froid à ces mots de mes amis : elle se le tint pour dit, & cela joint au passé, eut des suites qui nous ont dû apprendre qu'il n'y a point de petit pas dans les grandes affaires. Monsieur le Cardinal Mazarin ne songea après la paix qu'à se défendre pour ainsi parler des obligations qu'il avoit à Monsieur le Prince, qui l'avoit tiré de la potence (à la lettre) : Et l'une de ses premieres vûës fut de s'allier avec la maison de Vendôme, qui en deux ou trois rencontres s'étoit trouvé opposée à un interêt de l'Hôtel de Condé. Il s'appliqua par le même motif à gagner l'Abbé de la Riviere, & il eut même l'imprudence de laisser voir à Monsieur le Prince, qu'il lui faisoit esperer le chapeau destiné à M. le Prince de Conti.

Quelques Chanoines de Liege ayant

jetté les jeux sur le Prince de Conti pour cet Evêché, le Cardinal qui affectoit de témoigner à la Riviere, qu'il eût souhaité de le dégoûter de sa profession, y trouva des obstacles sous le prétexte, qu'il n'étoit pas de l'interêt de la France de se broüiller avec la maison de Baviere, qui avoit des prétentions naturelles & déclarées à cet Evêché.

J'obmets une infinité de circonstances qui marquoient à Monsieur le Prince la méconnoissance, & la défiance du Cardinal. Il étoit trop vif & encore trop jeune pour songer à diminuer la derniere; il l'augmenta par la protection qu'il donna à Chavigny qui étoit la peste de Mazarin, & pour qui il demanda & obtint la liberté de revenir à Paris, par le soin qu'on prit des interêts de Monsieur de Boüillon, qui s'étoit fort attaché à lui depuis la paix, & par le ménagement qu'il avoit de son côté pour la Riviere, qui n'étoit pas secret. Il ne faut pas se joüer avec ceux qui ont en main l'autorité royale, quelque défaut qu'ils ayent, ils ne sont jamais assez foibles pour ne pas meriter, ou qu'on les ménage ou qu'on les perde : leurs ennemis ne les doivent jamais mépriser, parce qu'il n'y a au monde que ces sortes de gens à qui il ne convienne jamais d'être méprisez.

Ces indiſpoſitions firent que Monſieur le Prince ne ſe preſſa pas, comme il avoit accoûtumé, de prendre cette campagne le Commandement des armées. Les Eſpagnols avoient pris S. Venant & Ypres, & le Cardinal ſe mit dans l'eſprit de prendre Cambrai. Monſieur le Prince qui ne jugea pas l'entrepriſe pratiquable, ne voulut pas s'en charger : il laiſſa cet employ à Monſieur le Comte d'Harcourt qui échoüa ; & il partit pour aller en Bourgogne en même-tems que le Roy s'avança à Compiege, pour donner chaleur au ſiege de Cambray. Ce voyage quoique fait avec la permiſſion du Roy, fit peine au Cardinal, & l'obligea à faire couler à Monſieur le Prince des propoſitions indiſcretes de raprochement. M. de Boüillon me dit qu'il ſçavoit qu'Arnault, qui avoit été Meſtre de camp des Carabins, & qui étoit fort attaché à M. le Prince, s'en étoit chargé. Je ne ſçai pas ſi Monſieur de Boüillon en étoit bien informé, & auſſi peu quelles ſuites ces propoſitions purent avoir : ce qui me parut fut que Mezerol, négociateur de M. le Prince, vint à Compiegne en ce tems-là, & qu'il y eut des conferences particulieres avec Monſieur le Cardinal ; & qu'il lui déclara au nom de ſon maître, que ſi la Reine ſe défaiſoit de la ſurintendan-

ce des Mers, qu'elle avoit prise pour elle, à la mort de Monsieur de Bresé son beau-frere, il prétendoit que ce fût en sa faveur, & non pas en celle de Monsieur de Vendôme, comme le bruit en couroit. Madame de Boüillon, qui croyoit être bien avertie, me dit que le Cardinal avoit été fort étonné de ce discours auquel il n'avoit répondu que par un galimatias, que l'on fera bien expliquer (ajoûta-t-elle) quand on le tiendra à Paris. Je remarquai ce mot que je lui fis moi-même expliquer, & j'appris que Monsieur le Prince faisoit état de ne pas demeurer long-tems en Bourgogne, & d'obliger à son retour la Cour de revenir à Paris, où le Cardinal seroit plus souple qu'ailleurs. Cette parole faillit à me coûter la vie, comme vous verrez; mais parlons auparavant de ce qui se passa à Paris.

La licence étoit d'autant plus grande que nous ne pouvions donner ordre à celle-même qui ne nous convenoit pas: c'est le plus irremediable de tous les inconveniens, qui sont attachez à la faction, & il est très-grand en ce que la licence qui ne lui convient pas, lui est presque toûjours funeste, parce qu'elle la décrie. Nous avions interêt de ne pas étouffer les libelles & les vaudevilles qui se faisoient contre le Cardinal; mais nous n'en

avions pas un moindre à ſupprimer ceux qui ſe faiſoient contre la Reine & contre l'Etat. L'on ne ſe peut imaginer la peine que la chaleur des eſprits nous donna ſur ce ſujet. La Tournelle condamna à mort deux Imprimeurs convaincus d'avoir mis au jour deux Ouvrages très-dignes du feu. Comme ils étoient ſur l'échaffaut, ils s'écrierent qu'on les faiſoit mourir, pour avoir débité des vers contre le Mazarin : le peuple s'en éleva contre la Juſtice (je touche cette circonſtance pour vous faire connoître l'embarras où ſont les gens, ſur le compte deſquels on ne manque jamais de mettre tout ce qui ſe fait contre les loix) ; & ce qui eſt encore plus fâcheux, c'eſt qu'il ne tient cinq ou ſix fois le jour qu'à la fortune, de corrompre par des contretems plus naturels à ces ſortes d'affaires qu'à aucunes autres, les meilleures & les plus ſages productions du bon ſens. En voici un exemple.

Jerſai qui étoit en ce temps-là fort attaché au Cardinal, ſe mit en tête d'accoûtumer, ſe diſoit-il, les Pariſiens à ſon nom ; & il s'imagina qu'il y réuſſiroit en brillant avec tous les autres jeunes gens de la Cour qui avoient ce caractere, dans les Tuilleries, où tout le monde avoit pris fantaiſie de ſe prome-

ner. Messieurs de Candale, de Bouteville, de Rouvrai & de Saint-Megrin se laisserent persuader à cette folie qui leur réüssit au commencement. Nous n'y fîmes point de reflexion ; & comme nous nous sentions maîtres du pavé, nous crûmes qu'il étoit de l'honnêteté de vivre civilement avec des gens de qualité, à qui on devoit de la consideration, quoiqu'ils fussent du parti contraire. Ils se vanterent à Saint-Germain que les frondeurs ne leur faisoient point quitter le haut du pavé dans les Tuilleries. Ils affecterent de faire de grands soupers sur la terrasse du Jardin de Renard, d'y mener les violons, d'y boire publiquement à la santé de son Eminence. Cette extravagance m'embarrassa : je sçavois d'un côté qu'il étoit dangereux de souffrir que nos ennemis fissent devant les peuples ce qui nous doit déplaire ; parce que les peuples s'imaginent qu'ils le peuvent, puisqu'on le souffre. Je ne voyois point d'autre part de moyen pour l'empêcher, que la violence, qui n'étoit pas honnête contre des particuliers, parce que nous étions trop forts ; & qu'il n'étoit pas sage, parce qu'elle commettoit à des querelles particulieres, par lesquelles le Mazarin eût été ravi de nous donner le change. Voici l'expe-

dient qui me vint dans l'esprit : j'assemblai chez moi Messieurs de Beaufort, de la Motte, de Brissac, de Retz, de Vitry & de Fontrailles. Avant que de m'ouvrir, je leur fis jurer de se conduire à ma mode, dans une affaire que j'avois à leur proposer : je leur fis voir les inconveniens de l'inaction sur ce qui se passoit dans les Tuilleries ; je leur exagerai les inconveniens des procedez particuliers ; & nous convînmes que dès le soir Monsieur de Beaufort accompagné de ceux que je viens de nommer, & de cent ou deux cens gentilshommes, se trouveroient chez Renard, quand ils sçauroient que ces Messieurs seroient à table ; & qu'après avoir fait compliment à Monsieur de Candale & aux autres, il diroit à Jersay que sans leur consideration ils l'auroient jetté du haut du rempart pour lui apprendre à se vanter de. . . . . j'ajoûtai qu'il seroit bon aussi de faire casser quelques violons, lorsque la bande s'en retourneroit, & qu'elle ne seroit plus en lieu où les personnes qu'on ne vouloit point offenser, y pussent prendre part. Le pis du pis de cette affaire étoit un procedé de Jersay, qui ne pouvoit point avoir de mauvaises suites, parce que sa naissance n'étoit pas fort bonne. Ils promirent tous de ne re-

cevoir aucune parole de lui, & de se servir de ce prétexte pour en faire purement une affaire de party. Cette resolution fut très-mal executée. Monsieur de Beaufort, au lieu de faire ce qui avoit été resolu, s'emporta avec chaleur, il tira d'abord la nape, il renversa la table, l'on coëffa d'un potage le pauvre Vineuil qui n'en pouvoit mais, & qui se trouva par hazard à table avec eux. Le pauvre Commandeur de Jars eut la même avanture: l'on cassa les instrumens sur la tête des violons. Merville qui étoit avec Monsieur de Beaufort donna trois ou quatre coups d'épée à Jersai: Monsieur de Candale & Monsieur de Boutteville qui est aujourd'hui, Monsieur de Luxembourg, mirent la main à l'épée, & sans Cosmelin qui se mit au devant d'eux, ils eussent couru fortune, dans la foule des gens qui l'avoient tous hors du fourreau. Cette avanture me donna une cruelle douleur, & aux partisans de la Cour, la satisfaction d'en jetter sur moi le blâme dans le monde: il ne fut pas de longue durée; & parce que l'application que j'eus à en empêcher les suites, fit assez connoître mon intention, & parce qu'il y a des temps où certaines gens ont toûjours raison par celle des contraires. Mazarin

avoit toûjours tort. Nous ne manquâmes point de celebrer comme nous devions la levée du siege de Cambray, le bon accüeil fait à Servien pour le payer de la rupture de la paix de Munster, le bruit du rétablissement d'Emery, qui courut aussi-tôt que Monsieur de la Meilleraye se fut défait de la surintendance des Finances, & qui se trouva vrai peu après. Enfin nous nous trouvions en état d'attendre avec sûreté, & même avec dignité, ce que pourroit produire le chapitre des accidens, dans lequel nous commencions à entretenir de grandes indispositions de M. le Prince pour M. le Cardinal, & du Cardinal pour M. le Prince. Ce fut dans ce moment où Madame de Boüillon me découvrit que M. le Prince avoit pris la résolution d'obliger le Roy à revenir à Paris; & M. de Boüillon me l'ayant confirmé, je pris celle de me donner l'honneur de ce retour, qui étoit très-souhaité du peuple: pour cet effet, je fis insinuer à la Cour, que les Frondeurs aprehendoient ce retour, & j'écoutai les négociations qu'elle ne manquoit pas de hazarder de huit en huit jours par de differens canaux. Pour lui lever tout soupçon qu'il y eut de l'art de nôtre côté, je fis ce que je pûs pour faire agir en cela M. de Beaufort sous son nom; parce que je

croyois que le Mazarin s'imagineroit qu'il trouveroit plus de facilité à le tromper que moi ; mais comme M. de Beaufort vit que la ſuite de la négociation alloit à faire le voyage de Compiegne, la Boullaye à qui il s'en ouvrit, lui conſeilla de n'y point entrer, ſoit qu'il crût qu'il y eut trop de peril pour lui, ſoit qu'il ne pût ſe reſoudre à laiſſer faire un pas à Monſieur de Beaufort auſſi contraire aux eſperances que Madame de Montbazon, à qui la Boullaye étoit devoué, donnoit continuellement à la Cour de ſon accommodement. Cette ouverture de Monſieur de Beaufort à la Boullaye me donna de l'inquietude, parce qu'étant perſuadé de ſon infidelité & de celle de ſon amie, je ne voyois pas ſeulement la fauſſe negociation, que je projettois avec la Cour inutile, je la conſiderois encore comme dangereuſe, elle étoit pourtant neceſſaire ; car vous jugez bien de quel inconvenient il nous étoit de laiſſer l'honneur du retour du Roy, ou à Monſieur le Cardinal, ou à Monſieur le Prince, qui s'en fuſſent fait une preuve, de ce que nous avions toûjours dit que nous nous y oppoſions.

Le Preſident de Belliévre me dit, que puiſque Monſieur de Beaufort m'avoit

voit manqué au ſecret ſur un point qui pouvoit me perdre, je pouvois lui en faire un ſur un point qui pouvoit le ſauver lui-même; qu'il y alloit du tout pour le parti; qu'il falloit tromper Monſieur de Beaufort pour ſon ſalut, que je le laiſſaſſe faire, & qu'il me donnoit parole qu'avant qu'il fût nuit, il raccommoderoit tout le mal que le manquement du ſecret de Monſieur de Beaufort avoit cauſé. Il me prit dans ſon caroſſe, il me mena chez Madame de Montbazon, où Monſieur de Beaufort paſſoit toutes les ſoirées; il arriva un moment après nous, & Monſieur de Belliévre fit ſi bien qu'il repara effectivement ce qui étoit gâté. Il leur fit croire qu'il m'avoit perſuadé, qu'il falloit ſonger tout de bon à s'accommoder, que la bonne conduite ne vouloit pas que nous laiſſaſſions venir le Roy à Paris, ſans avoir au moins commencé à negocier, & que la negociation ſe devoit faire par nous-mêmes en perſonnes, c'eſt-à-dire par Monſieur de Beaufort & par moi.

Madame de Montbazon qui prit feu à cette ouverture, & qui crut qu'il n'y avoit plus de peril en ce voyage, puiſqu'on vouloit bien effectivement negocier, avança même qu'il ſeroit mieux

que Monsieur de Beaufort y allât. Le President de Belliévre allegua douze ou quinze raisons, dont il n'y en avoit pas une qu'il entendît lui-même, pour lui prouver que cela ne seroit point à propos; & je remarquai alors, que rien ne persuade tant les gens qui ont peu de sens, que ce qu'ils n'entendent pas. Le President de Belliévre leur laissa même entrevoir qu'il seroit peut-être à propos que je me laissasse persuader quand je serois las de voir le Cardinal. Madame de Montbazon qui entretenoit des correspondances avec tout le monde par les differens canaux qu'elle avoit avec chacun, se fit honneur par celui du Maréchal d'Albret (à ce qu'on m'a dit depuis) de ce projet à la Cour; & ce qui me l'a fait assez croire, est, que Servien recommença tout justement les negociations avec moi. J'y répondis, à tout hazard, comme si j'eusse été assûré que la cour en eût été avertie par Madame de Montbazon : je ne m'engageai pas de voir à Compiegne le Cardinal Mazarin, parce que j'étois très-resolu de ne l'y point voir; mais je lui fis entendre plûtôt qu'autrement que je l'y pourrois voir; parce que je reconnus clairement, que si le Cardinal n'eût eu l'esperance, que cette visite me décrediteroit dans le peu-

ple, il n'eût point consenti à un voyage, qui eût pû faire croire au peuple que j'eusse part au retour du Roy, que je jugeai plûtôt à la mine qu'aux paroles de Servien n'être pas si éloigné de l'inclination du Cardinal, que l'on croyoit à Paris & même à la Cour. Vous jugez facilement que j'ómis de dire à Servien que je fisse état de parler à la Reine sur ce retour. Il alla annoncer le mien à Compiegne avec une joye merveilleuse ; mais je trouvai dans mes amis une opposition très-forte, parce qu'ils crurent que j'y courois un grand peril. Je leur fermai la bouche en leur disant, que tout ce qui est necessaire n'est pas hazardeux. J'allai coucher à Liancourt, où le maître & la maîtresse du logis firent de grands efforts pour me faire retourner à Paris, & j'arrivai le lendemain à Compiegne au lever de la Reine. Comme je montois l'escalier, un petit homme que je n'avois jamais vû, qui étoit habillé de noir, & que je n'ai jamais vû depuis, me coula un billet dans la main, où étoient ces mots en lettres majuscules: *Si vous entrez chez le Roy, vous êtes mort.* J'y étois, il n'étoit plus temps de reculer. Comme je vis que j'avois passé la salle des Gardes sans être tué, je me crus sauvé. Je témoignai à la Reine que je venois lui té-

moigner mes obéïssances très-humbles, & la disposition où étoit l'Eglise de Paris, de rendre à leurs Majestez tous les services ausquels elle étoit obligée. J'insinuai dans mon discours tout ce qui étoit necessaire pour pouvoir dire que j'avois beaucoup insisté pour le retour du Roy. La Reine me témoigna beaucoup de bonté, & même beaucoup d'agrément, sur ce que je lui disois; & quand elle fut tombée sur ce qui regardoit le Cardinal, & qu'elle eût vû que quoiqu'elle me pressât de le voir, je persistois à lui répondre que cette visite me rendroit inutile à son service; elle ne put plus se contenir; elle rougit, & tout le pouvoir qu'elle eut sur elle, fut (à ce qu'elle a dit depuis) de ne me rien dire de fâcheux. Servien racontoit un jour au Maréchal de Clerembault, que l'Abbé Fouquet proposa de me faire assassiner chez Servien où je dînois; & il ajoûta, qu'il étoit venu à tems pour prévenir ce malheur. Monsieur de Vendôme qui vint au sortir de table chez Servien, me pressa de partir, en me disant qu'on tenoit de fâcheux conseils contre moi; mais quand cela n'auroit pas été, M. de Vendôme l'auroit dit; il n'y a jamais eu d'imposteur pareil à lui.

Je revins à Paris ayant fait tout ce que

j'avois souhaité. J'avois effacé les soupçons que les frondeurs fussent contraires au retour du Roy : j'avois jetté sur le Cardinal toute la haine du délai, je l'avois bravé dans son Thrône, je m'étois asseuré l'honneur principal du retour ; il y en eut le lendemain un libelle qui mit tous ces avantages dans leur jour. Le President de Belliévre fit voir à Madame de Montbazon, que les circonstances particulieres m'avoient forcé à changer de resolution, touchant la visite du Cardinal. J'en persuadai aisément Monsieur de Beaufort, qui fut d'ailleurs chatouillé du succès que cette démarche eut dans le peuple ; & d'Hocquincourt, qui étoit un de nos amis, fit le même jour je ne sçai quelle bravade au Cardinal, du détail de laquelle je ne me souviens point ; mais que nous relevâmes de mille couleurs. Enfin nous connûmes visiblement que nous avions encore pour long-tems de la prévention dans l'imagination du peuple, ce qui fait le tout dans ces sortes d'affaires.

Monsieur le Prince étant revenu à Compiegne, la Cour prit ou déclara la résolution de revenir à Paris. Elle y fut reçûë comme les Rois l'ont toûjours été, & le seront toûjours, c'est-à-dire, avec acclamation, qui ne signifie rien que pour ceux qui prennent plaisir à se flâter. Un

petit Procureur du Châtelet aposta douze ou quinze femmes, qui à l'entrée du Fauxbourg crierent, Vive son Altesse, qui étoit dans le carosse du Roy ; & son Eminence crut être maître de Paris. Il s'apperçût au bout de quatre jours qu'il s'étoit trompé, les libelles continuerent; Marigni redoubla de force pour les Chansons, les frondeurs parurent plus fiers que jamais ; nous marchions quelquefois seuls M. de Beaufort & moi avec un Page derriere nôtre carosse, quelquefois avec cinquante livrées & cent Gentilshommes, nous divertissions la scene selon que nous jugions qu'elle seroit du goût des spectateurs. Les gens de la Cour qui nous blâmoient depuis le matin jusqu'au soir, nous imitoient à leur mode. Il n'y avoit personne qui ne prît avantage sur le ministere, des frondes que nous lui donnions (c'étoit le mot du President de Belliévre) M. le Prince qui en faisoit trop ou trop peu à son égard, continua de le traiter du haut en bas ; & comme il n'étoit pas content du refus qu'on lui avoit fait de la surintendance des Mers, qui avoit été à M. son beaufrere, le Cardinal qui pensoit toûjours à le radoucir par des propositions de quelques autres accommodemens, qu'il eût été bien aise toutefois de ne lui don-

ner qu'en esperance, lui proposa que le Roy acheteroit le Comté de Montbeliard, Souveraineté assez considerale, & il donna ordre à Herval de ménager cette affaire avec le proprietaire qui est un des cadets de la Maison de Wirtemberg.

On prétendit en ce tems-là qu'Herval même avoit averti M. le Prince, que sa commission secrete étoit de ne pas réussir dans la négociation ; ce qui est constant, c'est que M. le Prince n'étoit pas content du Cardinal, & qu'il ne continua pas seulement depuis son retour à bien traiter M. de Chavigny son ennemi capital, mais qu'il affecta même de se radoucir beaucoup à l'égard des frondeurs. Il me témoigna bien plus d'amitié qu'il n'avoit fait dans les premiers jours de la paix, & il ménagea plus que par le passé Monsieur son frere & Madame sa sœur : il me semble même que ce fut en ce tems-là qu'il remit à Monsieur le Prince de Conti la fonction du gouvernement de Champagne, dont il n'avoit encore eu que le titre. Il s'attacha à l'Abbé de la Riviere, en souffrant que M. son frere prétendît se pouvoir faire Cardinal, par une pure recommandation, lui laissant la nomination, pour laquelle le Chevalier d'Elbœuf fut dépêché à Rome. Tous ces pas ne diminuerent pas les défiances du

